



2010

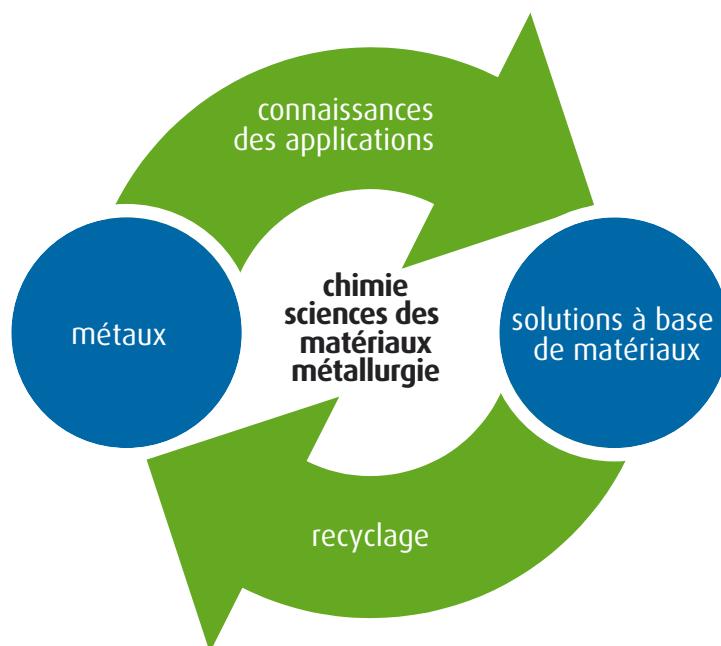
Rapport aux actionnaires et à la société

Qui sommes-nous ?

Umicore est un Groupe mondial spécialisé en technologie des matériaux. Le Groupe se concentre sur des domaines où son expertise en science des matériaux, chimie et métallurgie fait la différence. Ses activités s'articulent autour de quatre secteurs d'activité : Catalysis, Energy Materials, Performance Materials and Recycling. Chaque secteur d'activité est divisé en plusieurs business units offrant des matériaux et des solutions à la pointe de nouveaux développements technologiques et essentiels à la vie de tous les jours.

Umicore tire la majorité de ses revenus et consacre la plupart de ses efforts R&D à des projets aux technologies propres telles que les catalyseurs pour contrôle des émissions, les matériaux pour batteries rechargeables et pour les applications photovoltaïques, les piles à combustible ainsi que le recyclage. L'objectif principal d'Umicore de créer de la valeur durable se base sur l'ambition de développer, de produire et de recycler des matériaux de façon à remplir sa mission : materials for a better life.

L'approche Umicore de la technologie des matériaux



FTSE4Good Index Series



World Business Council for Sustainable Development



2010 Rapport aux actionnaires et à la société

Introduction

Message aux actionnaires et à la société	p. 3
Faits marquants de 2010	p. 5
Chiffres clés	p. 6
Introduction de Vision 2015	p. 8

Rapport économique

p. 12

Revue économique et financière	p. 14
Informations à propos de l'action	p. 18
Revue par segment	p. 20

Rapport environnemental

p. 36

Analyse des performances environnementales du Groupe	p. 39
Objectifs environnementaux du Groupe pour 2006-1010	p. 45

Rapport social

p. 52

Ressources humaines	p. 55
Présence internationale et effectifs globaux	p. 56
Enquête d'opinion 2010	p. 58
Objectifs sociaux du Groupe pour 2006-1010	p. 61
Santé & sécurité au travail	p. 69

Aperçu de l'avancement des objectifs de développement durable 2006-2010

p. 74

Etats financiers 2010

p. 77

Comptes consolidés	p. 78
Annexes aux comptes consolidés	p. 82
Comptes annuels de la société mère	p. 118
Déclaration de responsabilité du management	p. 119
Rapport du commissaire	p. 120
Déclaration d'assurance pour le reporting environnemental, social, de santé et de sécurité	p. 121

Rapport de gouvernance

p. 122

Déclaration de gouvernance d'entreprise	p. 122
Rapport de rémunération 2010	p. 127
Gestion des risques et contrôle interne	p. 134
Relations avec les parties concernées	p. 138
Conseil d'administration et senior management	p. 142

Glossaire

p. 148

Index GRI

p. 152

Quel est notre credo ?

Nous sommes convaincus que les matériaux ont joué un rôle fondamental dans les progrès réalisés par l'humanité, qu'ils sont au cœur de la vie quotidienne et qu'ils continueront à créer la prospérité de demain.

Nous sommes convaincus que les métaux et matériaux remplissent un rôle crucial, vu qu'il est possible de les recycler efficacement et indéfiniment. Ils servent ainsi de base à la conception de produits et de services durables.

Nous visons une position de leader sur le marché par notre aptitude à fournir et à créer des solutions à base de matériaux contribuant à améliorer fondamentalement la qualité de vie.

Nous nous engageons à faire croître notre entreprise par la compétence de nos collaborateurs, l'excellence opérationnelle et l'innovation technologique.

Nous reconnaissons que notre volonté de réussir sur le plan financier doit également tenir compte de l'impact économique, environnemental et social plus large de nos activités. Dans notre poursuite du développement durable, nous souscrivons aux principes suivants :

- Nous intégrons les principes du développement durable dans le cadre du processus décisionnel de l'entreprise.
- Nous mettons en oeuvre des stratégies de gestion des risques fondées sur des données valables et la rigueur scientifique.
- Nous cherchons sans cesse à améliorer nos résultats dans le domaine environnemental.
- Nous participons activement à la gestion et la remédiation des risques inhérents aux activités du passé.
- Nous facilitons et encourageons la conception, l'utilisation, la réutilisation, le recyclage et le traitement de nos produits de façon responsable.
- Nous dialoguons avec nos partenaires et mettons en oeuvre une communication efficace et transparente étayée par des rapports vérifiés en toute indépendance.
- Nous souhaitons être l'employeur privilégié tant des collaborateurs actuels que potentiels.
- Nous soutenons les droits fondamentaux de l'homme et les respectons dans le cadre des activités du Groupe à travers le monde.

Nous considérons les valeurs d'ouverture, de respect, d'innovation, de travail en équipe et d'engagement comme primordiales à notre réussite. Nous prônons ces valeurs et veillons à ce que les lacunes en la matière soient comblées de façon adéquate.

Extrait de "The Umicore Way"

À propos de ce rapport

Ce rapport couvre les opérations d'Umicore pour l'année calendrier et financière 2010. Aucun changement majeur au niveau de la portée n'a eu lieu en 2010 et les données contenues dans le présent rapport sont aisément comparables à celles de 2009. Les données historiques ont été ajustées pour prendre en compte la nouvelle répartition des business groups mise en place en 2010. Des informations additionnelles contiennent un résumé de l'approche d'Umicore en matière de gestion économique, environnementale et sociale. Ces éléments sont disponibles sur le site internet d'Umicore (<http://www.uminicore.com/sustainability/>) et doivent être considérés comme partie intégrante du présent rapport.

La portée économique du rapport englobe toutes les opérations consolidées. De plus, les contributions de toutes les sociétés associées et des coentreprises sont reprises dans le rapport financier. Les détails des participations au sein des entreprises consolidées, des sociétés associées et des coentreprises sont repris dans les annexes aux comptes consolidés. Le dialogue avec les analystes financiers et les investisseurs entraîne des modifications permanentes des indicateurs économiques et financiers publiés par la société.

En 2005, nous avons finalisé l'élaboration de notre approche en matière de développement durable. Ce processus a donné lieu à la mise en place au niveau du Groupe de cinq objectifs de performance environnementale et de cinq objectifs de performance sociale pour la période 2006-2010. Ces objectifs combinés avec notre « traditionnel » rapport économique forment la base de ce Rapport aux actionnaires et à la société ainsi que celle des rapports de 2005, 2006, 2007, 2008 et 2009. Ces objectifs ont été établis à la suite d'un processus de consultation étendu tant en interne qu'en externe, impliquant des experts externes, des managers issus des différents segments d'activité ainsi que d'autres parties concernées telles que des groupes environnementaux et différentes autorités nationales, régionales et locales. Les données concernant les indicateurs de performance environnementale et sociale, qui sont liés aux différents objectifs, sont collectées via notre système de gestion des données environnementales et sociales. La portée de ces objectifs et indicateurs environnementaux et sociaux, ainsi qu'une discussion portant sur les progrès effectués en 2010 sont reprises entre les pages 36 et 75. Au cours de l'année 2010, une nouvelle stratégie a été édifiée : Vision 2015. Cette stratégie est expliquée aux pages 8 à 11. Elle inclut des objectifs spécifiques au sujet desquels un rapport sera établi à partir de 2011.

Sur la base de la déclaration d'assurance 2009 remise par ERM Certification and Verification Services, nous avons consenti des efforts en vue d'améliorer la responsabilisation de nos sites et nos business units en ce qui concerne les critères de rapport sur le développement durable mais également en vue de rendre le reporting plus précis afin d'améliorer la clarté et la compréhension. Désireux de préparer le cycle de reporting 2011-2015, nous nous sommes aussi attelés à intégrer plus systématiquement l'avis des parties concernées, internes ou externes (page 138). Des avancées ont été réalisées afin d'étendre la gestion et la surveillance de la performance en matière de développement durable à notre chaîne d'approvisionnement. En cette matière, le processus de mobilisation externe a démarré en 2010 (voir page 138). Les éléments sociaux clés repris dans ce rapport sont présentés aux représentants des syndicats internationaux lors de la réunion du comité commun de contrôle durant le mois de mars et le document complet est présenté aux actionnaires lors de l'Assemblée générale des Actionnaires qui a lieu à la fin du mois d'avril. Les comptes consolidés et les annexes ont été vérifiés par PriceWaterhouseCoopers. ERM Certification and Verification Services a vérifié les éléments relatifs au développement durable. Les rapports de vérifications établis par des tiers se trouvent en pages 120 et 121 du présent rapport. Le rapport a été publié sur le site internet le 25 mars 2011. Le rapport a obtenu le niveau d'application B+ de la Global Reporting Initiative (GRI).

La Global Reporting Initiative (GRI) est une organisation basée sur un réseau qui a été la première à instaurer des directives de reporting durable, à présent les plus utilisées au monde. Ces directives reprennent les principes et les indicateurs de performance que les organisations peuvent utiliser pour mesurer et établir un rapport relatif à leur performance économique, environnementale et sociale.

Notre document de référence pour la formulation de notre approche de développement durable est en premier lieu inspiré de "The Umicore Way". Il définit la philosophie de notre Groupe et les valeurs que nous cherchons à promouvoir. Nous avons aussi mis au point un cadre global qui définit les principes d'éthique à appliquer pour nos activités : notre Code de conduite. Nous avons également établi un document qui énonce la philosophie et les principes de gouvernance d'entreprise, intitulé la Charte de gouvernance d'entreprise. Ces documents sont disponibles sur www.uminicore.com.



Thomas Leysen

Marc Grynberg

Message aux actionnaires et à la société

En 2010, Umicore est sorti de la crise économique mondiale avec vigueur. Nous avons enregistré des résultats financiers solides et engrangé une évolution positive dans presque toutes nos business units. Les bénéfices se sont nettement rétablis, et les revenus ont augmenté de 16 % en raison de la meilleure conjoncture sur la plupart de nos marchés finaux. La reprise notable des bénéfices s'explique par la hausse des revenus, couplée aux effets positifs des réductions sélectives apportées à nos coûts opérationnels en 2009. Notre rendement des capitaux engagés a atteint 17,5 %. C'est un résultat remarquable, tant en termes de création de bénéfices que de maîtrise des besoins en fonds de roulement.

L'amélioration la plus notable est à mettre au crédit de notre business group Catalysis. La hausse de la production automobile à l'échelle mondiale a dopé la demande de catalyseurs automobiles. Notre business group Performance Materials s'est également bien rétabli sur la plupart des marchés finaux desservis par nos clients, y compris les secteurs de l'électronique, de la chimie et de l'automobile. En dépit d'un rebond moins marqué, le business group Energy Materials a connu un redressement très favorable des performances de ses activités liées au cobalt et au nickel. Chez Recycling, la rentabilité a encore dépassé les niveaux déjà élevés de 2009. Cette hausse a été dopée par la poursuite de l'amélioration du contexte d'approvisionnement pour la plupart des résidus complexes et les matériaux en fin de vie que nous recyclons.

Concernant la croissance à moyen et à long terme, nous avons finalisé notre stratégie Vision 2015 en 2010. Nous vous avions exposé les grandes lignes de cette dernière l'an dernier. Nous sommes enchantés des progrès réalisés. Cette stratégie capitalise sur les réalisations des dernières années et énonce nos ambitions pour l'entreprise. Nous avons défini quatre grands axes où la technologie et le savoir-faire d'Umicore peuvent faire la différence à l'heure de relever les défis que posent les grandes tendances du moment (pénurie des ressources, électrification de l'automobile, réduction des émissions et énergies renouvelables). À cet égard, nous miserons sur des initiatives de croissance spécifiques chez Automotive Catalysts (en particulier les catalyseurs de moteurs diesel pour poids lourds). Citons aussi les nouvelles perspectives de recyclage générées par notre technologie à ultrahaute température, le lancement de nouvelles générations de matériaux pour batteries pour le marché automobile, ainsi que la conception de nouveaux matériaux pour les applications photovoltaïques. Ces pistes devraient fournir l'axe principal de la croissance d'Umicore pour les prochaines années. Nous avons adapté notre organigramme afin de mieux étayer ces initiatives de croissance. Nous pensons que ce nouveau regroupement vous aidera à mieux cerner notre entreprise. Dans l'ensemble, nous prévoyons qu'Umicore sera à même d'augmenter ses revenus de plus de 10 % entre 2011 et 2015. Cette croissance ne sera pas linéaire, et ne sera pas visée à tout prix. Nous restons attachés à notre discipline financière et maintenons nos critères exigeants pour la création de valeur ajoutée.

En 2010, nous avons également progressé dans de nombreux domaines majeurs d'investissement. Plusieurs projets se sont achevés durant l'année. Quant aux investissements toujours en cours, ils ont connu de grandes avancées et sont entrés dans leur phase de finalisation. Nous avons également étendu nos fonctionnalités de production de matériaux pour batteries rechargeables, principalement pour les batteries des véhicules hybrides ou électriques. En outre, dans le monde entier, nous avons procédé à des investissements dans des centres technologiques et de production de diesel pour poids lourds. Nous avons conservé une position financière saine, ainsi qu'un bilan solide. Nous prévoyons une légère augmentation des volumes d'investissement globaux en 2011. Ils resteront probablement élevés ces prochaines années, puisque nous mettrons en œuvre nos plans de croissance à long terme.

Nous nous réjouissons du taux d'avancement des objectifs de développement durable 2006-2010. Ils ont atteint leur cible : sensibiliser davantage aux principaux enjeux environnementaux et sociaux, placer l'ensemble des sites et des entités sur un pied d'égalité, et se préparer à une nouvelle série d'objectifs orientés vers les performances

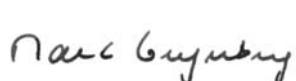
pour les années à venir. Vous pouvez consulter une synthèse des réalisations pour avoir un aperçu de nos progrès en pages 74-75. Les aspects environnementaux et sociaux sont au cœur de notre entreprise. La plupart des thèmes concernés par les objectifs 2006-2010 ont été repris dans la nouvelle stratégie Vision 2015. Cette dernière établit un ensemble clair de priorités économiques, sociales et environnementales pour Umicore, pour 2015 et après. Pour découvrir notre stratégie Vision 2015 sous toutes ses facettes, vous pouvez consulter les pages 8 à 11 du présent rapport.

En 2010, nos performances environnementales ont été caractérisées par une augmentation de l'impact environnemental total, imputable aux volumes supérieurs de production. Nos performances en matière de sécurité laissent à désirer. Nous avons en effet enregistré une hausse de la fréquence des accidents et de leur taux de gravité. En cours d'année, nous avons lancé un projet destiné à favoriser les initiatives d'amélioration à l'échelle du Groupe. Grâce à elles, nous pourrons encore œuvrer à concrétiser notre ambition : n'enregistrer aucun accident sur le lieu de travail, pour tous les travailleurs.

Les effectifs d'Umicore ont augmenté sur l'ensemble de l'année, notamment dans les domaines qui devraient connaître la plus forte croissance ces prochaines années. Nous sommes également satisfaits de constater que les activités de recrutement et d'investissement ont repris pour certaines des activités et certains des sites les plus touchés par la crise économique. En 2010, nous avons procédé à l'édition d'une nouvelle enquête de satisfaction. Nous avons le plaisir d'annoncer que le niveau de satisfaction de nos collègues s'est amélioré. En dépit de l'écart qui subsiste avec les sociétés les plus performantes, nous sommes ravis que les plans d'amélioration mis en œuvre les années précédentes aient porté leurs fruits. Nous nous félicitons aussi que cette enquête ait mis en lumière les points d'amélioration les plus urgents pour l'avenir.

Selon nous, le présent rapport expose, d'une manière raisonnable et équilibrée, les performances économiques, environnementales et sociales de notre entreprise en 2010. Nous sommes persuadés qu'il permettra au lecteur de se faire une idée plus précise des domaines où nous avons réalisé des avancées et de ceux où nous devons poursuivre nos efforts à l'avenir. Ce rapport a été établi conformément aux recommandations de la GRI Version 3 (G3). Comme indiqué précédemment, nous y avons apporté un grand nombre d'ajouts et d'améliorations comparativement aux rapports précédents. Nous espérons que cela facilitera votre compréhension d'Umicore. Ce rapport est le dernier d'un cycle quinquennal lancé en 2005. Dans le cadre de l'instauration de notre nouvelle stratégie Vision 2015, nous planchons actuellement sur une nouvelle version du rapport. Elle proposera un aperçu plus complet et plus intégré de nos performances. Cette approche est le fruit de l'intense dialogue engagé avec les parties prenantes ces dernières années. Nous avons hâte de vous la présenter en 2012.

Nous tenons à remercier les diverses parties prenantes pour leur implication dans notre entreprise en 2010. Nous avons tiré parti d'une très grande fidélité de la part de nos clients durant la crise. Dès lors, il est très gratifiant de les épauler à l'heure où ils renouent avec la croissance. Nous aimerions particulièrement remercier nos employés pour avoir fait preuve de combativité, d'imagination et de dévouement, et nous avoir permis de surmonter la crise. Nous sommes désormais parés pour la prochaine étape de la transformation d'Umicore en entreprise résolument durable.



Marc Grynberg

Chief Executive Officer



Thomas Leysen

Président

Faits marquants 2010



Mars

Annonce d'un programme d'investissements dans les matériaux pour batteries rechargeables, dont la construction d'une nouvelle usine à Kobe au Japon et d'expansions en Corée du Sud et en Chine



Mai

Automotive Catalysts annonce qu'elle construira un centre de développement technologique à Suzhou en Chine



Juin

La nouvelle stratégie d'Umicore, Vision 2015, est présentée à l'ensemble des travailleurs. Les business segments sont réorganisés et renommés afin d'être en ligne avec les moteurs de croissance

Inauguration de l'usine de traitement de stabilisation des résidus dans le cadre du projet remédiation de Viviez en France

Août

Amendement de la politique en matière de dividende et introduction d'un dividende intérimaire



Septembre

L'enquête d'opinion 2010 est menée avec un taux de participation de 86 %. Les résultats montrent de nouvelles améliorations.

Octobre

Inauguration de l'usine de substrats de Quapaw en Oklahoma (Etats-Unis)

Une étape importante est atteinte dans le domaine de la sécurité au travail à Auburn Hills et South Plainfield (Etats-Unis)

Annonce de nouveaux investissements au sein de Thin Film Products



Novembre

Début de la construction de la nouvelle usine de matériaux pour batteries lithium ion à Kobe, Japon

Capital Markets Event pour les analystes et les investisseurs présentant les activités de Recycling

Chiffres clés

	(en millions €)				
	2006	2007	2008	2009	2010
Chiffre d'affaires	8.205,7	8.309,9	9.124,0	6.937,4	9.691,1
Revenus (hors métal)	1.685,4	1.910,0	2.100,3	1.723,2	1.999,7
EBITDA récurrent	433,8	471,3	467,3	262,7	468,7
EBIT récurrent	329,2	359,1	354,6	146,4	342,5
dont sociétés associées	38,2	26,8	32,0	-6,1	30,1
EBIT non récurrent	-9,3	-28,6	-101,9	-11,4	-9,1
Effet IAS 39 sur l'EBIT	-6,3	4,0	-3,6	6,2	-9,4
EBIT total	313,6	334,4	249,1	141,2	324,0
Marge opérationnelle récurrente (%)	17,3	17,4	15,4	8,9	15,6
Résultat net récurrent, part du Groupe	218,3	225,7	222,1	81,9	263,4
Résultat des activités non continuées, part du Groupe	-19,4	425,8	-2,4	-4,2	-0,0
Résultat net, part du Groupe, activités non continuées incluses	195,8	653,1	121,7	73,8	248,7
 Frais de recherche & développement	 110,3	 124,5	 165,0	 135,7	 135,0
Investissements	108,2	152,9	216,0	190,5	172,0
Cash-flow net avant financement	-213,3	778,6	195,3	258,4	-68,2
 Total des actifs des activités continuées, fin de période	 3.775,9	 3.220,8	 3.024,9	 2.826,7	 3.511,6
Capitaux propres, part du Groupe, fin de période	939,0	1.491,2	1.290,7	1.314,2	1.517,0
Dettes financières nettes consolidées des activités continuées, fin de période	813,3	177,9	333,4	176,5	360,4
Ratio d'endettement des activités continuées, fin de période (%)	45,1	10,4	20,0	11,4	18,6
Capitaux engagés, fin de période	1.752,2	1.888,2	1.902,5	1.781,1	2.181,8
Capitaux engagés, moyenne	1.740,9	1.827,9	1.997,2	1.797,7	1.961,6
Rendement des capitaux engagés (ROCE) (%)	18,9	19,6	17,8	8,1	17,5
 Effectifs, fin de période	 13.932	 14.844	 15.413	 13.720	 14.386
dont sociétés associées	4.879	5.018	5.334	4.405	4.828
Taux de fréquence des accidents de travail	7,20	5,30	5,32	3,12	3,54
Taux de gravité des accidents de travail	0,20	0,13	0,17	0,08	0,13

Les données par action se trouvent pages 18-19.

Certains chiffres clés ont été ajustés pour les activités non continuées pour l'année précédant l'abandon des activités. Les chiffres 2006 sont redressés pour les activités non continuées en 2007, sauf pour le "cash-flow avant financement", le "total des actifs", les "dettes financières nettes", le "ratio d'endettement" et les chiffres relatifs à la sécurité. Les chiffres 2008 sont redressés pour les activités non continuées en 2008, sauf pour les "investissements", le "cash-flow avant financement", le "total des actifs", les "dettes financières nettes", le "ratio d'endettement", les "capitaux engagés", le "rendement des capitaux engagés" et les chiffres relatifs à la sécurité.

Tous les indicateurs non liés aux normes IFRS de ce tableau sont utilisés par le management afin de mesurer la performance des activités. La définition de ces indicateurs est disponible dans le glossaire.

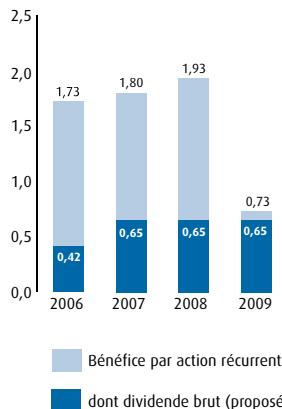
Bénéfice par action record

**Augmentation
du dividende**

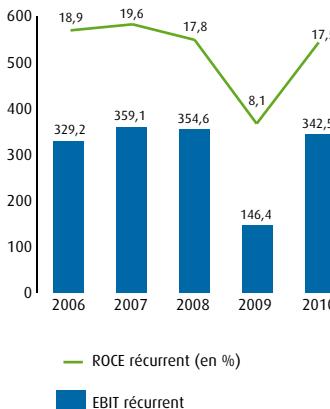
**Objectifs de développement
durable atteints**

Principaux indicateurs économiques

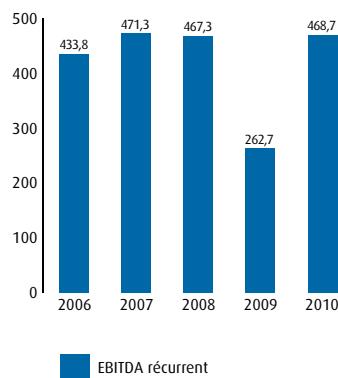
Bénéfice par action et dividendes (en €)



EBIT récurrent & ROCE (en millions €)

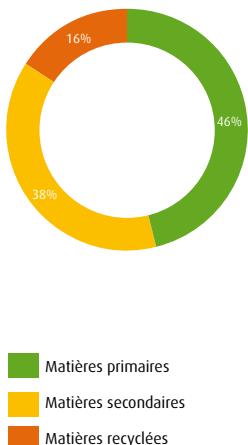
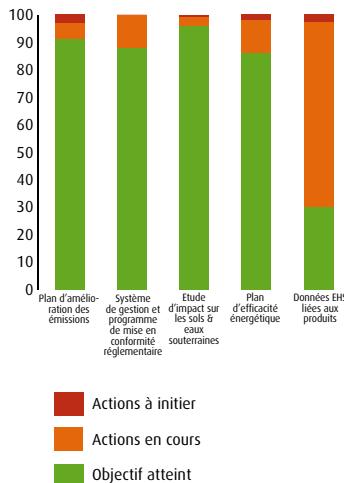


EBITDA récurrent (en millions €)

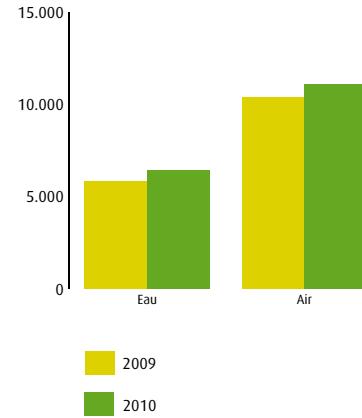


Principaux indicateurs environnementaux

Efficacité des ressources

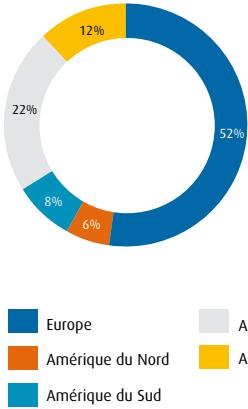
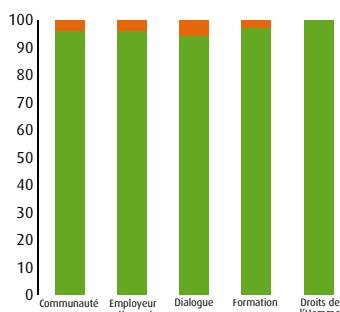
Objectifs environnementaux 2006-2010
Aperçu situation 2010obj. 1-4 en % du nombre total de sites ;
obj. 5 en % du nombre total de données

Rejets de métaux dans l'eau et dans l'air (en kg)

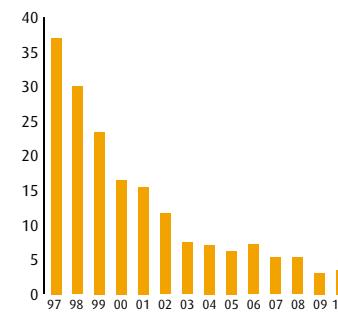


Principaux indicateurs sociaux

Effectifs

Objectifs sociaux 2006-2010
Aperçu situation 2010

Taux de fréquence des accidents



Taux de fréquence des accidents pour le Groupe



La stratégie d'Umicore, nommée Vision 2015, établit nos objectifs économiques, sociaux et environnementaux pour 2015 et au delà.

Nous avons identifié quatre domaines de croissance exceptionnelle: les matériaux pour batteries rechargeables destinées aux véhicules hybrides ou électriques, les nouveaux marchés pour les catalyseurs automobiles, les nouvelles perspectives de recyclage et les matériaux pour applications photovoltaïques. Nous avons choisi d'axer notre stratégie de croissance sur ces domaines, où nous pouvons capitaliser sur nos compétences existantes, nos positions sur les marchés et notre savoir-faire de longue date en matière de métallurgie, de science des matériaux, d'applications et de nos solutions en boucle fermée. La stratégie étoffera aussi davantage notre portefeuille exceptionnel dans le cadre de l'électrification de l'automobile, et ce en tirant parti de notre maîtrise des catalyseurs automobiles, des matériaux pour batteries rechargeables, de la technologie des piles à combustible et du recyclage.

La croissance la plus rapide se manifestera dans les quatre domaines susmentionnés, mais nous souhaitons également que les autres activités de notre entreprise continuent à se développer et soient gérées dans une optique de performance optimale.

Denis Goffaux explique ce que Vision 2015 signifie pour les quatre nouveaux business groups d'Umicore.



Quels sont les principaux moteurs de Vision 2015?

"Vision 2015 a été façonnée par les grandes tendances mondiales au niveau politique, économique, social et environnemental. Nous avons misé sur les tendances pour lesquelles nous possédons une offre spéciale, voire exceptionnelle, grâce à notre expertise et à nos compétences. Ces tendances recèlent également les plus fortes perspectives de croissance. Pour Umicore, les quatre grandes tendances clés sont: la disponibilité limitée des ressources, une maîtrise plus stricte des émissions, les énergies renouvelables et l'électrification de l'automobile."

Les 4 grandes tendances cruciales pour Umicore sont :

Pourquoi avez-vous décidé de modifier l'organisation des activités?

"Nous avons adapté notre structure organisationnelle à la stratégie et avons créé quatre business groups: Catalysis, Energy Materials, Performance Materials et Recycling. Chacun est identifié par des moteurs de croissance spécifiques."

Denis Goffaux a été nommé Chief Technology Officer d'Umicore (CTO) en 2010. Il est également membre du Comité de direction responsable des performances d'Umicore en matière d'environnement, de santé et de sécurité.

Contrôle plus strict des émissions



Electrification des véhicules



ESSOR DES ÉNERGIES RENOUVELABLES



DISPONIBILITÉ LIMITÉE DES RESSOURCES



Avez-vous fixé des objectifs précis pour la position de la société en 2015?

“Oui. Nous avons fixé des objectifs clairs pour positionner l'entreprise en 2015. Ils concernent nos ambitions de croissance et la manière dont nous voulons améliorer davantage nos performances environnementales et sociales.”



CATALYSIS

Nouveaux marchés pour les catalyseurs automobiles

“Avec la réglementation, le moteur à combustion interne est appelé à devenir de plus en plus propre et performant. Et Denis d'ajouter: depuis de nombreuses années, nos technologies de catalyseurs automobiles aident les constructeurs automobiles à mettre au point des voitures moins polluantes. La législation sur les émissions se durcit, et les camions et les autres véhicules poids lourds à moteur diesel doivent désormais être équipés de catalyseurs. Ces derniers gagnent aussi en importance dans les nouvelles économies de l'automobile, comme la Chine et l'Amérique du Sud (où Umicore est l'un des principaux fabricants), qui instaurent également une législation en faveur de la pureté de l'air.”



ENERGY MATERIALS

Des matériaux pour des véhicules propres et l'énergie solaire

“Je suis persuadé que nos voitures seront très différentes dans dix ans. Actuellement, les principaux défis pour les véhicules électriques sont leur autonomie et leur coût, commente Denis. Nos matériaux peuvent jouer un rôle dans ces domaines. Umicore est déjà l'un des fabricants de premier plan de matériaux cathodiques pour les batteries lithium-ion utilisées dans l'électronique nomade. Nous sommes les chefs de file de nouvelles qualités de matériaux, qui peuvent vraiment aider à faire du transport électrique une réalité en permettant à nos clients de concevoir des batteries plus performantes, à moindre frais. Nous maîtrisons également une série de matériaux clé pour les cellules solaires à haut rendement.”



PERFORMANCE MATERIALS

Développer une activité d'envergure mondiale

L'objectif est de faire progresser l'entreprise en phase avec l'économie mondiale. Denis se réjouit de ce défi: “Ce business group regorge de perspectives de croissance. Plusieurs activités peuvent accélérer leur croissance sur les nouveaux marchés géographiques, tandis que d'autres développent de nouveaux matériaux, produits et services. Quelques-unes sont également liées aux grandes tendances du moment que j'ai mentionnées, comme les matériaux que nous produisons pour des bâtiments peu énergivores, les services de recyclage et les nouveaux matériaux à empreinte écologique réduite.”



RECYCLING

Nouvelle technologie de recyclage

“En qualité d'entreprise, nous devons être plus attentifs aux ressources naturelles et à leur pénurie. L'approvisionnement en métaux est limité, explique Denis. Nous sommes renommés pour notre savoir-faire en matière de recyclage et notre aptitude à traiter des matériaux complexes. Notre technologie à ultra haute température nous ouvrira la voie vers de nouveaux débouchés. Ce processus écoénergétique génère des taux de recyclage élevés et un minimum de déchets. Nous développerons notre activité en recyclant de nouveaux flux de matériaux, comme les batteries rechargeables usagées.”

Économie



Croissance et rendements : nous ambitionnons une croissance à deux chiffres. Notre objectif est de générer un rendement moyen des capitaux engagés de plus de 15 %.

Un endroit où il fait bon travailler



Zéro accident : nous visons un objectif de ZÉRO accident avec arrêt de travail.



Réduction de l'exposition sur le lieu de travail : nous réduirons les concentrations en métaux spécifiques auxquels nos travailleurs sont exposés : Cd, Pb, Co, Ni, As, Pt



Développement personnel : tous nos travailleurs dans le monde auront un entretien d'évaluation annuel concernant leur développement personnel.



Employeur attrayant : nous prendrons des mesures spécifiques en fonction des résultats de l'enquête d'opinion 2010..

Environnement



Réduction de l'empreinte carbone : nous ambitionnons de réduire nos émissions de CO2 de 20 % par rapport aux niveaux de 2006, dans le même périmètre d'activités qu'en 2006.



Réduction des émissions : nous avons l'intention de réduire de 20 % l'impact des rejets de métaux dans l'eau et l'atmosphère par rapport aux niveaux de 2009.



Longévité du produit : nous investirons dans des outils afin de mieux comprendre et mesurer les cycles de vie et les répercussions de nos produits..

Engagement envers les parties prenantes



Approvisionnement durable : nous mettrons en œuvre notre Charte d'approvisionnement durable au sein de l'entreprise.



Collectivité locale : tous nos sites devront intensifier leurs efforts en vue d'identifier les principales parties prenantes et de s'impliquer au sein de la collectivité locale.

CATALYSIS

Grâce à ses catalyseurs automobiles, Catalysis joue un rôle majeur dans la réduction des polluants nocifs rejetés par les véhicules. Un portefeuille complet de technologies est disponible afin de desservir une clientèle mondiale dont les installations se situent sur les cinq continents et qui élaborent des produits de qualité constante à travers le monde. Ces produits comprennent des solutions de réduction des émissions pour les véhicules roulant à l'essence ou au diesel, ainsi qu'une gamme complète de solutions destinées aux moteurs diesel pour poids lourds et autres grands véhicules. Le business group produit également des éléments à base de métaux précieux destinés à la chimie fine, aux sciences de la vie et au secteur pharmaceutique. Il se compose de deux business units : Automotive Catalysts et Precious Metals Chemistry.

ENERGY MATERIALS

Les matériaux produits par Energy Materials se retrouvent dans différentes applications liées à la production et au stockage d'énergie verte, dont les batteries rechargeables et les panneaux photovoltaïques, ainsi que dans une série d'autres applications. La plupart des produits sont des métaux, des alliages, des composés et des produits spéciaux à base de cobalt, de germanium et de nickel. Ce business group se compose de trois business units - Cobalt & Specialty Materials, Electro-Optic Materials et Thin Film Products.

PERFORMANCE MATERIALS

Performance Materials met sa technologie et son savoir-faire au service des propriétés exceptionnelles des métaux précieux et autres métaux, proposant des matériaux qui permettent à ses clients de développer de meilleurs produits, plus sophistiqués et plus sûrs. Ses produits en zinc sont réputés pour leurs propriétés protectrices, tandis que ses éléments et matériaux à base de métaux précieux font partie intégrante d'applications aussi diverses que la production de verre de haute qualité, ainsi que les appareils électriques et électroniques. Performance Materials est divisé en cinq business units : Zinc Chemicals, Electroplating, Platinum Engineered Materials, Technical Materials et Building Products. Cette entité détient également une participation de 40 % dans Element Six Abrasives, une coentreprise avec De Beers.

RECYCLING

Recycling traite des matériaux complexes contenant des métaux précieux et d'autres métaux non ferreux. Les activités peuvent récupérer environ 20 de ces métaux à partir d'un large éventail de matériaux entrants, allant des résidus industriels aux matériaux en fin de vie. Recycling est unique en son genre par la diversité des matériaux qu'il est en mesure de recycler et la flexibilité de ses activités. De provenance internationale, les matériaux entrants sont principalement issus de sources secondaires. Le business group est divisé en quatre business units : Precious Metals Refining, Battery Recycling, Jewellery & Industrial Metals et Precious Metals Management.

Rapport économique



Grandir ensemble

...the Umicore way

Umicore s'emploie à concevoir des matériaux innovants pour la société, qui permettront d'améliorer notre qualité de vie tout en réduisant l'impact de nos activités sur l'environnement. « Less is more ». Nous y arrivons en mettant à profit notre expérience et notre savoir-faire hors pair en science des matériaux, chimie et métallurgie.

Nous aidons la société à mettre le cap sur un avenir durable. Notre vision stratégique du développement durable constitue un fil rouge au sein de tous nos business groups.

Voici notre méthode de travail : « The Umicore Way ».



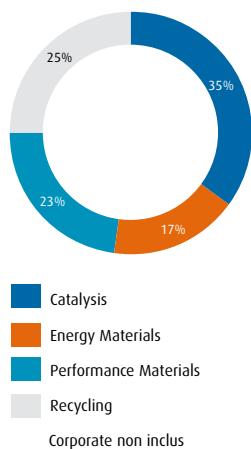
A photograph showing the interior of a large industrial building under construction. The structure is made of white steel beams and columns. A blue safety net hangs from the ceiling. In the background, a worker is visible on a platform. The text 'Construction de la nouvelle usine de matériaux pour batteries à Kobe.' is overlaid on the right side of the image.

Construction de la nouvelle usine de matériaux pour batteries à Kobe.

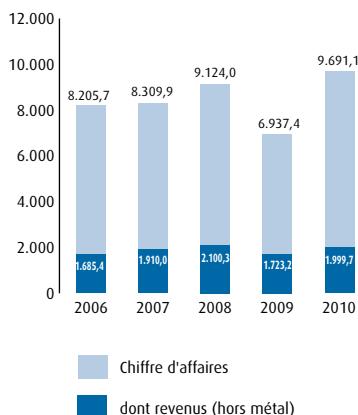
Revue économique et financière⁽¹⁾

Revenus

Revenus



Chiffre d'affaires (en millions €)

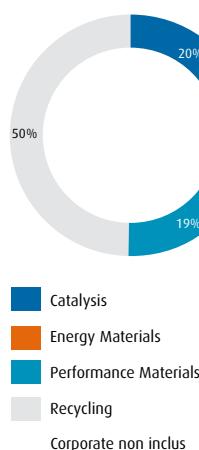


Par rapport à 2009, les revenus ont augmenté de 16 %. Umicore a tiré parti d'une meilleure conjoncture pour la plupart des marchés finaux desservis par ses clients. Au premier semestre, la reprise du marché a coïncidé avec le restockage pratiqué par certains clients. Le second semestre a été marqué par la fin de l'effet positif du restockage et par une nouvelle consolidation de la demande sous-jacente. Pour la plupart des activités de recyclage d'Umicore, le contexte d'approvisionnement s'est renforcé tout au long de 2010.

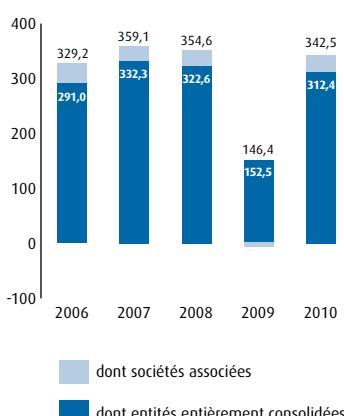
Le chiffre d'affaires (métaux inclus) a progressé de 40 % en glissement annuel. Cette hausse traduit l'intensification des activités et un prix moyen des métaux plus élevé par rapport à 2009. Pour Umicore, les revenus sont une mesure plus significative de la performance « top line » que le chiffre d'affaires, car ils s'entendent hors impact des prix des métaux répercutés sur les clients.

EBIT récurrent

EBIT récurrent



EBIT récurrent (en millions €)



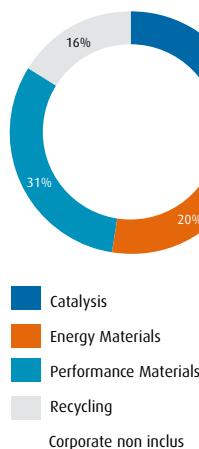
L'EBIT récurrent était de € 342,5 millions, par rapport à € 146,4 millions en 2009. Tous les segments d'activité ont enregistré des bénéfices récurrents plus élevés. Catalysis a enregistré la plus nette amélioration en termes de pourcentage. L'activité a tiré parti de l'effet conjugué d'une demande accrue du secteur automobile et des effets positifs des mesures de réduction des coûts mises en œuvre fin 2008 et durant l'année 2009. Pour Energy Materials, la relance des bénéfices est à mettre à l'actif de la business unit Cobalt and Specialty Materials, qui a enregistré de nettes progressions dans la plupart de ses catégories de produits. Les bénéfices de Performance Materials ont doublé en glissement annuel. Cela s'explique par la reprise sur les marchés finaux pour les entreprises totalement consolidées, ainsi que par une bien meilleure performance de la société liée Element Six Abrasives. L'activité Recycling a obtenu d'excellents résultats, essentiellement dus à la poursuite de l'amélioration du contexte d'approvisionnement et des prix des métaux. Les frais récurrents nets du Groupe, à € 49,8 millions, sont restés conformes à ceux de 2009.

À la fin de l'année, les capitaux engagés étaient supérieurs à ceux de fin 2009, principalement à cause de l'augmentation du fonds de roulement. Par conséquent, la moyenne des capitaux engagés a également augmenté en glissement annuel. La hausse du besoin en fonds de roulement est un corollaire du regain d'activité et des prix plus élevés des métaux.

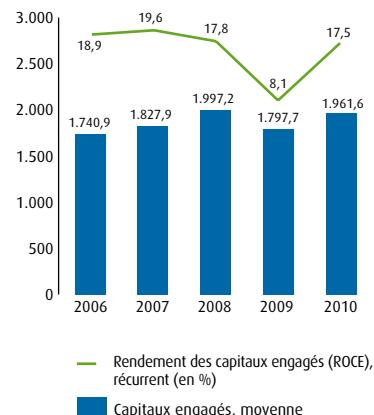
Le rendement des capitaux engagés (ROCE) a atteint un niveau de 17,5 % en 2010, par rapport à 8,1 % en 2009.

Capitaux engagés

Capitaux engagés (moyenne)



Capitaux engagés (en millions €)



(1) Les graphiques annuels des revenus, de l'EBIT récurrent, de l'EBITDA récurrent et de la recherche & développement sont redressés en 2006 pour les activités non continuées en 2007 et en 2008 pour les activités non continuées en 2009. Les graphiques annuels pour les capitaux engagés et les investissements sont uniquement redressés en 2006 pour les activités non continuées en 2007.

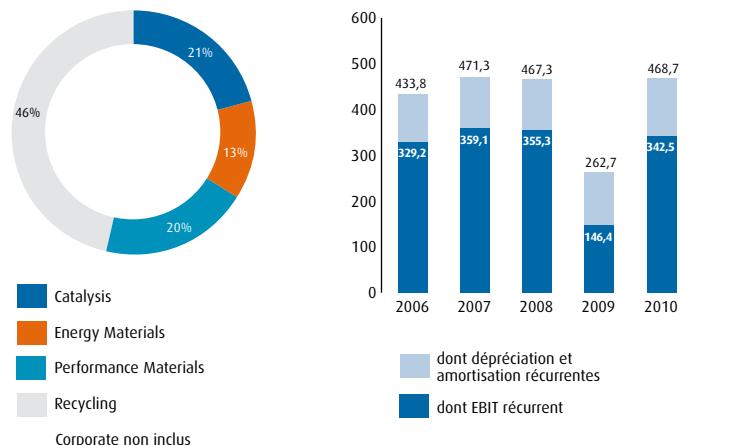
Les charges liées à la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles se sont élevées à € 126,2 millions, soit € 10 millions de plus qu'en 2009. Cette hausse est due à la finalisation de plusieurs nouveaux investissements en 2010. L'EBITDA récurrent global a augmenté de 78 % par rapport à 2009.

L'EBIT a été grevé par des éléments non récurrents à concurrence de € 9,1 millions, et un effet négatif IAS 39 de € 9,4 millions. Les éléments non récurrents étaient principalement constitués de provisions pour restructuration, de la dépréciation d'un investissement et de la révision des provisions environnementales. De plus amples détails concernant les résultats non récurrents se trouvent en annexe des états financiers en page 91.

Dépréciation, EBITDA récurrent et éléments non récurrents

EBITDA récurrent

EBITDA récurrent (en millions €)



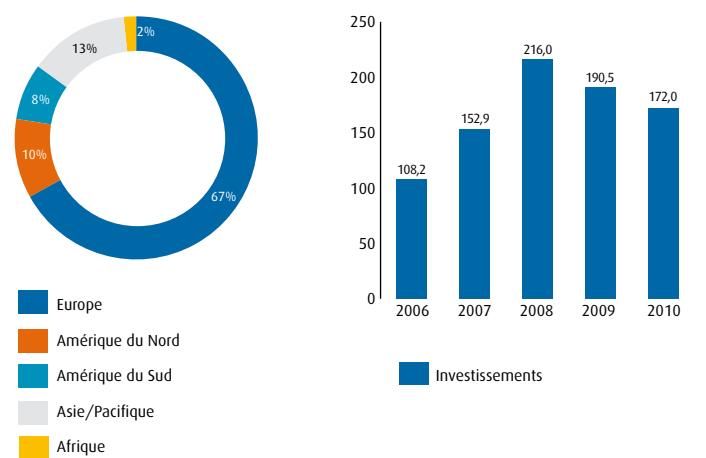
Les dépenses d'investissement ont atteint € 172,0 millions, contre € 190,5 millions en 2009.

Quelque 50 % des dépenses d'investissement totales étaient destinées à des projets de croissance. Parmi les projets les plus importants, citons le nouveau site UHT de recyclage en Belgique, les investissements de capacités et de fonctionnalités pour les batteries rechargeables en Asie, et la nouvelle infrastructure de test et de production chez Automotive Catalysts.

Dépenses d'investissement

Investissements

Investissements (en millions €)

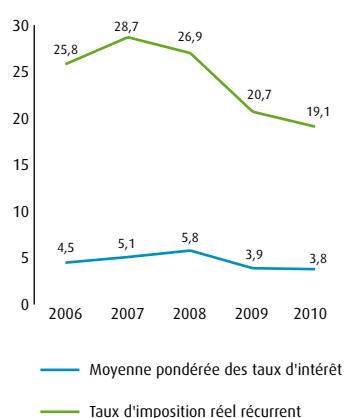


La charge d'impôts totale pour la période était de € 54,2 millions, soit environ € 34 millions de plus qu'en 2009. Cette hausse est en phase avec l'augmentation des bénéfices en 2010. Le total des charges d'impôts récurrentes pour la période a été de € 56,1 millions, ce qui correspond à un taux d'imposition récurrent réel de 19,1 % sur les produits consolidés récurrents avant impôts. Ce résultat se situe légèrement en-deçà du niveau de 2009 en raison du léger changement dans la répartition géographique des bénéfices et de l'impact positif net sur les crédits d'impôts.

Les charges financières nettes récurrentes ont été bien inférieures à celles de 2009 (€ 18,4 millions contre € 33,6 millions). Cette charge inférieure est principalement due aux fluctuations de taux de change tandis que le taux d'intérêt moyen est resté stable (3,8 %, contre 3,9 % en 2009).

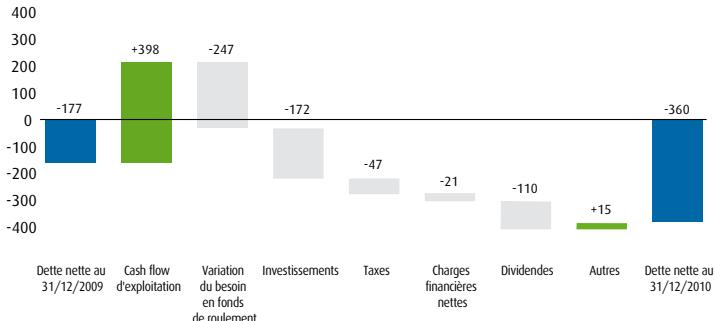
Charges financières & impôts

Taux d'intérêts & d'imposition (en %)



Cash flow

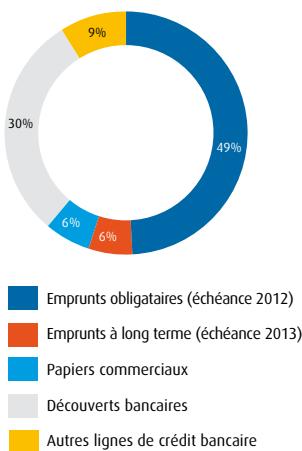
Effets des cash flows sur la dette nette financière (en millions €)



Umicore a de nouveau généré des flux de trésorerie sains en 2010. Le flux de trésorerie d'exploitation net s'est élevé à € 104,1 millions, comparé à € 450,7 millions en 2009. La principale différence est imputable aux besoins plus élevés en fonds de roulement, qui ont augmenté de € 247,0 millions au cours de l'exercice. La principale cause de cette augmentation réside dans le regain d'activité et la hausse du prix des métaux.

Les sorties de cash comprennent des éléments tels que les investissements, les acquisitions et cessions, les dividendes, les intérêts et les impôts et les entrées de cash correspondent aux changements en capital et aux cessions.

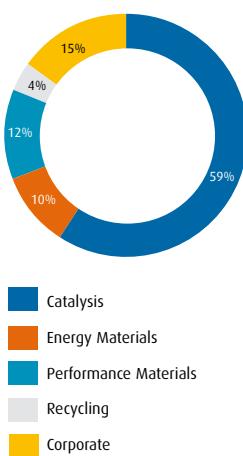
Dette brute



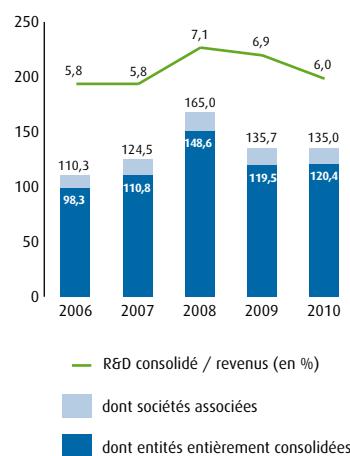
Dette nette financière (en millions €)



Répartition de R&D



Dépenses de R&D (en millions €)



Les dépenses R&D totales (Groupe et business units) se sont établies à € 135,0 millions, dont quelque € 15,3 millions inscrits au bilan. Hors contribution de l'ordre de € 14,6 millions des sociétés liées, cela équivaut à 6 % des revenus. Au cours de l'exercice, 42 demandes de brevets ont été déposées.

Les dépenses R&D de Catalysis sont restées stables d'une année à l'autre, malgré une hausse de l'activité, et ce grâce à des gains d'efficacité. Au niveau d'Energy Materials, Umicore a intensifié ses efforts de recherche sur le stockage d'énergie et les applications photovoltaïques. De même, les dépenses générées par Performance Materials ont augmenté, en particulier chez Element Six Abrasives. Les dépenses R&D de Recycling ont légèrement diminué. Les efforts se sont concentrés sur la construction de l'usine UHT. Au niveau des activités de développement de piles à combustible, la collaboration avec les équipementiers dans le domaine des applications automobiles a encore évolué favorablement. Le carnet de commandes, en particulier pour les applications stationnaires, s'est étoffé au cours de l'année.

Chiffre d'affaires **€9.767,2** (en millions €)

(Contribution des sociétés associées incluses)

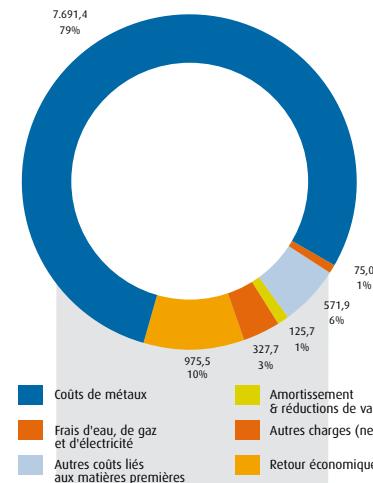
Répartition du retour économique

La partie la plus significative des revenus totaux d'Umicore a été affectée à l'approvisionnement de la composante « métal » des matières premières. Après déduction des autres frais relatifs aux matières premières, des coûts liés à l'énergie ainsi que des amortissements, le retour économique à répartir était de € 975,5 millions.

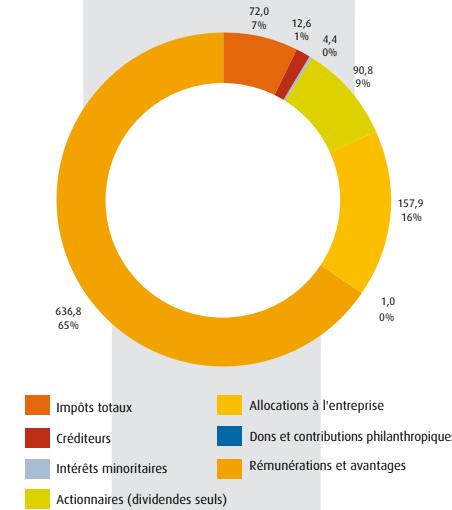
La plus grande partie (€ 636,8 millions) a été distribuée aux travailleurs sous forme de salaires et d'autres avantages. Les intérêts nets payés aux créateurs ont légèrement diminué. Umicore a payé des impôts aux administrations et aux pouvoirs publics des lieux où elle est active, pour un montant total de € 72,0 millions. Les bénéfices attribués aux actionnaires minoritaires se sont élevés à € 4,4 millions.

Le dividende brut proposé de l'exercice, qui doit recevoir l'aval des actionnaires lors de l'Assemblée générale en avril 2011, a été augmenté à € 0,80 par action, soit un versement provisionnel de € 90,8 millions. En octobre 2010, € 36,8 millions de ce montant avaient déjà été versés sous la forme d'un dividende intérimaire. Le solde, sera payé en 2011. Ceci est conforme à la politique d'Umicore, qui consiste à payer un dividende stable ou en augmentation progressive. Umicore a effectué € 1,0 million de dons à des œuvres caritatives.

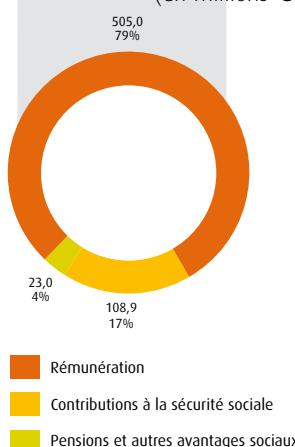
La majorité des avantages sociaux a été attribuée sous la forme de salaires, le solde étant constitué de cotisations sociales et de retraite, ainsi que d'autres avantages. Les avantages sociaux sont uniquement rapportés pour les entités entièrement consolidées. Ils ne peuvent donc pas être aisément comparés avec les données relatives aux effectifs totaux qui incluent les sociétés associées. La répartition exacte des effectifs par région et par catégorie est reprise en pages 56 et 57.



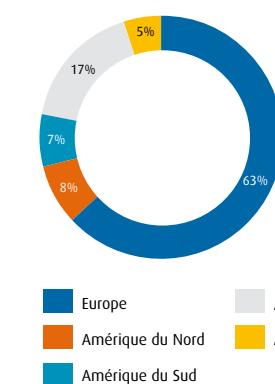
Retour économique **€975,5** (en millions €)



Rémunérations & avantages sociaux **€636,8** (en millions €)

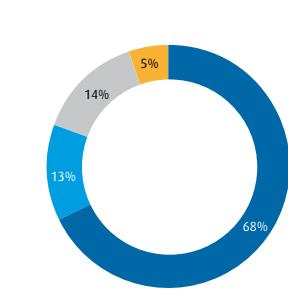


Chiffre d'affaires (répartition géographique, hors Precious Metals Management)



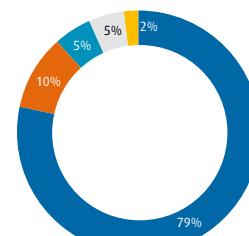
Géographiquement

Impôts sur le résultat



Géographiquement

Rémunérations & avantages sociaux



Géographiquement

Informations à propos de l'action

Bénéfice par action et dividendes⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾

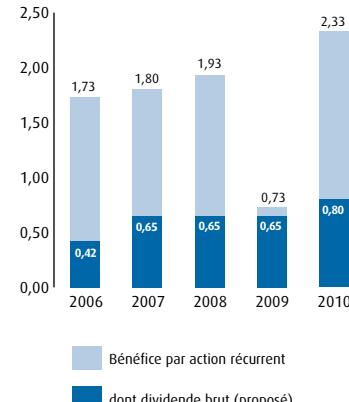
Le bénéfice par action récurrent a atteint un niveau record de € 2,33 en 2010. Le bénéfice par action de base a atteint € 2,20.

Si l'affectation du résultat proposée est approuvée, il sera attribué, au titre de l'exercice 2010, un dividende brut de € 0,80 par action. En tenant compte du dividende intérimaire de € 0,325 payé en octobre 2010, un montant différentiel brut de € 0,475 sera mis en paiement le 4 mai 2011.

L'Agent Payeur du système retenu pour le paiement du dividende 2010 est :

KBC Bank
Avenue du Port 2
1080 Bruxelles

Bénéfice par action récurrent (en €)



Structure du capital

Durant la période de référence, Umicore a utilisé 1 008 550 actions propres dans le contexte de l'exercice d'options sur actions ainsi que 21 000 actions dans le cadre d'une cession d'actions aux cadres supérieurs. Au 31 décembre, Umicore détenait 6 476 647 actions propres, soit 5,4 % de l'ensemble des actions émises.

Cours de l'action et volumes de transactions⁽¹⁾



Données par action ⁽¹⁾⁽³⁾

	(en €/actions)				
	2006	2007	2008	2009	2010
Bénéfice par action récurrent	1,73	1,80	1,93	0,73	2,33
Bénéfice par action excluant les activités non continuées de base	1,70	1,81	1,08	0,69	2,20
dilué	1,67	1,79	1,07	0,69	2,19
Bénéfice par action incluant les activités non continuées de base	1,55	5,21	1,06	0,66	2,20
dilué	1,52	5,15	1,05	0,65	2,19
Dividende brut ⁽²⁾	0,42	0,65	0,65	0,65	0,80
Cash-flow net avant financement, de base	-1,69	6,22	1,69	2,30	-0,60
Total des actifs des activités continuées, fin de période	29,79	26,82	26,95	25,13	30,93
Capitaux propres, part du Groupe, fin de période	7,41	12,42	11,50	11,68	13,36
Cours de l'action					
Plafond	26,00	36,53	37,10	24,32	40,37
Plancher	19,09	23,72	10,27	11,89	21,19
Clôture	25,80	34,00	14,07	23,40	38,92
Moyen	22,74	30,65	26,55	17,75	28,58

Structure du capital

	2006	2007	2008	2009	2010
Nombre d'actions ⁽¹⁾⁽⁴⁾					
Nombre total d'actions émises, fin de période	130.050.125	130.986.625	120.000.000	120.000.000	120.000.000
dont actions nominatives	89.334	149.919	204.160	6.314.380	6.297.224
dont actions propres	3.304.260	10.911.770	7.757.722	7.506.197	6.476.647
Nombre moyen d'actions en circulation de base	126.469.895	125.233.789	115.263.300	112.350.457	113.001.404
dilué	128.750.009	126.850.152	116.259.507	112.884.977	113.724.891
Capital social, fin de période (en millions €)					
Capital souscrit	463,2	466,6	500,0	500,0	500,0
Capitaux propres, part du Groupe	939,0	1.491,2	1.290,7	1.314,2	1.517,0
Capitalisation boursière	3.270,0	4.082,5	1.579,2	2.632,4	4.418,3
Actionnariat déclaré, fin de période (%) ⁽⁵⁾					
Umicore (actions propres)	2,54	8,33	6,46	6,26	5,40
BlackRock Investment Management (UK) Limited	-	-	-	8,33	8,33
Barclays Bank PLC	-	-	3,06	-	-
Deutsche Bank AG	-	3,18	-	-	-
Fidelity International Limited	-	-	-	5,04	6,75
Fidelity Management and Research LLC	-	-	-	3,11	3,22
Parfina - Banque Degroof	3,10	3,46	3,06	-	-
Threadneedle Asset Management	-	-	3,33	-	-
Flottant	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Ameriprise Financial Inc (qui contrôle Threadneedle Asset Management) a déclaré une participation de 3,00 % en date du 18 février 2011.

- (1) Toutes les données par action et le nombre d'actions ont été ajustés afin de tenir compte de la division du nominal par cinq qui a eu lieu le 29 février 2008.
- (2) Pour les investisseurs redéposables du précompte immobilier en Belgique, le dividende brut est sujet à un précompte immobilier de 25 % (réduit à 15 % sur présentation de strips VVPR). Le dividende 2010 suppose que les actionnaires acceptent la proposition du Conseil d'administration de payer un dividende brut de € 0,80 par action.
- (3) Les chiffres du "bénéfice par action récurrent" et du "bénéfice par action excluant les activités non continuées" sont redressés en 2006 pour les activités non continuées en 2007, et en 2008 pour les activités non continuées en 2009.
- (4) En 2007 Umicore a procédé à deux augmentations de capital pour un total de 936 500 actions, créées à la suite de l'exercice d'options sur actions avec droits de souscription liés. Tous les droits de souscription restants ont été annulés fin 2007. En 2008, Umicore a procédé à deux annulations d'actions pour un total de 10 986 625 actions.
- (5) Sur base de la dernière déclaration de l'année. Ceci implique que la participation à la fin de l'année reste dans l'intervalle concerné : <3%, 3-5%, 5-10%, etc. Pour une information actualisée sur l'actionnariat, veuillez consulter notre site internet : <http://www.investorrelations.uminco.com/fr/shareInformationF/shareholderStructureF/>



William Staron
Executive Vice-President
Catalysis

Partout dans le monde, de Boston à Pékin,
nous fournissons des solutions pour un air plus
propre grâce à nos catalyseurs automobiles.

Catalysis

Profil

Grâce à ses catalyseurs automobiles, Catalysis joue un rôle majeur dans la réduction des polluants nocifs rejetés par les véhicules. Un portefeuille complet de technologies est disponible afin de desservir une clientèle mondiale dont les installations se situent sur les cinq continents et qui élaborent des produits de qualité constante à travers le monde. Ces produits comprennent des solutions de réduction des émissions pour les véhicules légers roulant à l'essence ou au diesel, ainsi qu'une gamme complète de solutions destinées aux moteurs diesel pour poids lourds et autres grands véhicules. Le business group produit également des éléments à base de métaux précieux destinés à la chimie fine, aux sciences de la vie et au secteur pharmaceutique.

Il se compose de deux business units : **Automotive Catalysts** et **Precious Metals Chemistry**.

La majorité des besoins en métaux du business group Catalysis serait en théorie couverte par les activités de Recycling d'Umicore qui produisent des métaux précieux à partir de matériaux secondaires et en fin de vie. En pratique cependant, les besoins et la disponibilité varient au niveau géographique et en qualité, ce qui conduit souvent à l'utilisation de métaux issus de sources primaires. Aucune autre matière première utilisée par l'entreprise ne provient directement de matériaux en fin de vie ou de matériaux secondaires. Le modèle d'Automotive Catalysts exige un certain niveau d'assistance technique pour se conformer à une législation sur les émissions de plus en plus stricte tout en fournissant le système le plus rentable à nos clients. Dès lors, cette business unit constitue pour Umicore le premier domaine d'investissement en termes de recherche et développement.

Pour un profil plus détaillé de l'activité Catalysis et plus d'informations concernant le développement durable, veuillez visiter : www.uminco.com/en/ourBusinesses/catalysis/

Performance annuelle et faits marquants

Les revenus de Catalysis ont amorcé une nette reprise en 2010. Ils ont progressé de 19 % par rapport à l'an dernier, grâce à la reprise du secteur automobile et à la croissance dans les secteurs de la chimie et des sciences de la vie. L'EBIT récurrent a presque quadruplé, passant de € 16,7 millions en 2009 à € 77,7 millions en 2010. La nette augmentation des

bénéfices est le fruit de la croissance des revenus, conjuguée à l'effet positif des mesures de réduction des coûts mises en œuvre en 2009.

L'activité Automotive Catalysts reste bien positionnée en termes de nouvelles perspectives de croissance, particulièrement dans le domaine du diesel pour poids lourds. Par conséquent, les dépenses d'investissement sont restées à un niveau élevé de € 45,7 millions.

Analyse

Revenus

+ 19%

**Forte reprise
en 2010**

EBIT quadruplé

**Croissance des volumes
de vente en ligne avec
le marché**

Revue des activités

Chez **Automotive Catalysts**, la production mondiale de véhicules légers a augmenté de quelque 25 % sur une année. Les niveaux de production du premier semestre se sont largement maintenus au second semestre, malgré la suppression progressive des incitants publics. En outre, les stocks mondiaux ont grossi, au même rythme que les volumes de vente des véhicules. Les volumes de vente de catalyseurs d'Umicore et les revenus ont connu la même progression que le marché automobile, permettant ainsi à l'activité d'enregistrer de solides résultats globaux.

En Europe, la production de véhicules légers a progressé de quelque 15 % en 2010. La plupart des primes gouvernementales sont arrivées à échéance en milieu d'année. Par conséquent, la production a reculé de quelque 10 % au second semestre. La part des moteurs diesel est repartie à la hausse pour frôler à nouveau les 50 % du marché en fin d'année. Grâce à la croissance du diesel, qui demande des catalyseurs plus complexes, les revenus d'Umicore ont augmenté plus rapidement que la production de véhicules en Europe.

C'est l'Amérique du Nord qui a connu l'amélioration la plus notable, partant d'une situation particulièrement morne en 2009. La production totale de véhicules légers a augmenté de 39 % en glissement annuel. La reprise du marché s'est traduite par une progression de même ampleur des revenus d'Umicore. En Amérique du Sud, la production automobile a encore progressé au second semestre, enregistrant une augmentation de 13 % par rapport à l'an dernier. En outre, la croissance totale d'Umicore dans la région a été généralement en phase avec celle du marché.

En Chine, la production a augmenté de 30 %. La croissance en glissement annuel a été moins marquée au second semestre. Cette situation s'explique par la fin graduelle des incitants et de leur impact. Au Japon et en Corée, deux marchés très influencés par la demande étrangère au travers des exportations, la production affiche respectivement une hausse de 19 % et de 24 %. Pour l'ensemble de l'Asie, la production de véhicules légers a progressé de 28 % par rapport à 2009, et la croissance totale des revenus d'Umicore dans la région a été généralement conforme à celle du marché.

Au cours de l'année, Umicore a décroché différents contrats pour ses activités futures dans le domaine du diesel pour poids lourds. En outre, elle a continué à se distinguer dans d'autres activités. Début 2011, Umicore a annoncé son investissement dans une ligne de production dédiée au diesel pour poids lourds sur son site de Florange (France). L'investissement appuiera également le développement de produits et de procédés. Il a en outre été décidé d'équiper le centre de développement technologique de Suzhou (Chine) d'installations de développement et d'essai de diesel pour véhicules lourds. Ces deux investissements, qui devraient être opérationnels au second semestre de 2012, viendront compléter les installations du même type sur d'autres sites. Ils permettront à Umicore de proposer des services de développement et de production de diesel poids lourds dans toutes les régions où une législation sur les émissions a été instaurée ou est en passe de l'être.

Dans la business unit **Precious Metal Chemistry**, les revenus ont été nettement relancés à la hausse depuis la récession de 2009, grâce à une augmentation de la demande dans des secteurs d'application clés. Les volumes de vente de précurseurs à base de platinoïdes pour catalyseurs automobiles et chimiques ont fortement progressé, en phase avec la demande émanant des secteurs automobile et chimique. L'activité a également commercialisé avec succès des produits novateurs pour de nouvelles applications dans le domaine des sciences de la vie. Parmi ces produits, citons les teintures à base de platinoïdes pour les cellules solaires à pigment photosensible et les catalyseurs de métathèse mis en œuvre dans la chimie moléculaire de pointe. Les ventes d'API (Active Pharmaceutical Ingredients, ou principes pharmaceutiques actifs), fabriqués sur le nouveau site argentin d'Umicore, ont augmenté dans la même proportion que le marché sud-américain.

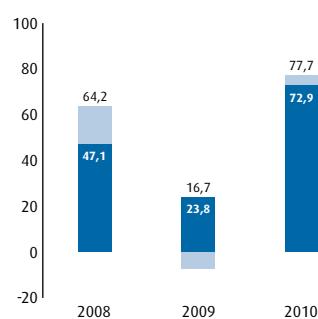
Quelques chiffres ...

	(en millions €)		
	2008	2009	2010
Chiffre d'affaires			
Revenus (hors métal)	2.033,9	1.155,7	1.548,3
Revenus (hors métal)	712,4	585,8	698,7
EBITDA récurrent	84,9	39,5	104,6
EBIT récurrent	64,2	16,7	77,7
d'entités associées *	17,1	-7,1	4,8
EBIT total	58,7	13,2	72,4
Marge opérationnelle récurrente (%)	6,6	4,1	10,4
Frais de recherche & développement	112,0	80,8	79,9
Investissements	53,0	46,0	45,7
Capitaux engagés, fin de période	609,0	554,4	640,3
Capitaux engagés, moyenne	681,9	558,5	611,3
Rendement des capitaux engagés (ROCE) (%)	9,4	3,0	12,7
Effectifs, fin de période	2.128	1.903	1.921
d'entités associées *	229	241	225

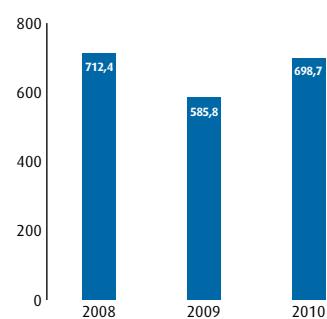
* ICT Co. Japan, ICT Inc. USA, Ordeg Korea (Automotive Catalysts)

Suite à la réorganisation des activités, l'historique est disponible uniquement pour 2008 et 2009 pour chaque business group.

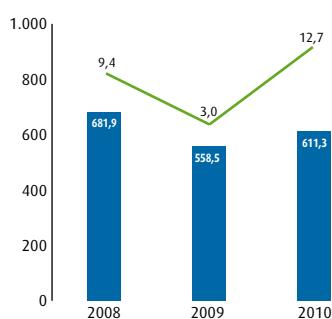
EBIT récurrent (en millions €)



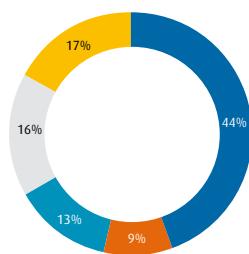
Revenus (en millions €)



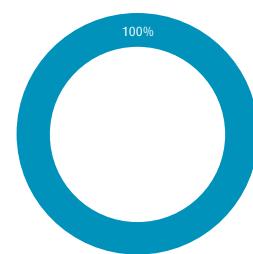
Capitaux engagés (en millions €)



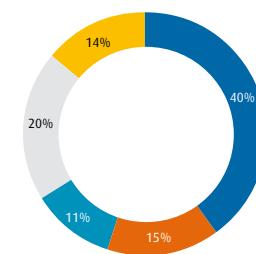
Chiffre d'affaires (par destination)



Efficacité des ressources



Effectifs



█ Europe
█ Amérique du Nord
█ Amérique du Sud
█ Asie/Pacifique
█ Afrique

█ Matériaux en fin de vie
█ Matériaux secondaires (hors matériaux en fin de vie)
█ Matériaux primaires

█ Europe
█ Amérique du Nord
█ Amérique du Sud
█ Asie/Pacifique
█ Afrique



Marc Van Sande
Executive Vice-President
Energy Materials

Nos matériaux aident à fournir l'énergie nécessaire aux voitures électriques, aux téléphones et aux ordinateurs portables et ils font également partie de l'éclairage LED le plus lumineux et le plus efficace.

Energy Materials

Profil

Les matériaux produits par Energy Materials se retrouvent dans différentes applications liées à la production et au stockage d'énergie verte, dont les batteries rechargeables et les panneaux photovoltaïques, ainsi que dans une série d'autres applications. La plupart des produits sont des métaux, des alliages, des composés et des produits spéciaux à base de cobalt, de germanium et de nickel.

Ce business group se compose de trois business units - **Cobalt & Specialty Materials**, **Electro-Optic Materials** et **Thin Film Products**.

Plus de 70 % des matières premières utilisées au sein d'Energy Materials proviennent de matériaux en fin de vie ou de matériaux secondaires.

Pour un profil plus détaillé d'Energy Materials et plus d'informations concernant le développement durable, rendez-vous sur : www.umincore.com/en/ourBusinesses/energyMaterials/

Performance annuelle et faits marquants

En 2010, les revenus d'Energy Materials ont augmenté de 14 %, et l'EBIT récurrent a presque doublé, passant de € 23,9 millions en 2009 à € 43,9 millions en 2010. Cette augmentation est principalement due à une nette relance de la demande au sein de l'activité Cobalt & Specialty Materials, particulièrement pour les produits liés aux marchés de la céramique, de la chimie et de l'outillage. Les performances de Thin Film Products se sont également améliorées en glissement annuel. L'activité Electro-Optic Materials a connu une

année mitigée. Ses ventes soutenues de substrats en germanium utilisés dans les systèmes photovoltaïques et les applications LED ne compensent pas la réduction des ventes de produits d'optique infrarouge. La contribution des sociétés liées a été légèrement inférieure en glissement annuel.

Les dépenses d'investissement ont amorcé un recul par rapport à 2009, année de la finalisation de l'investissement dans les nouveaux sites de production de substrats à Quapaw (Etats-Unis).

Analyse

Revenus

+ 14 %

Announce d'extension de capacité

EBIT quasi doublé

Reprise au sein de Cobalt & Specialty Materials

Revue des activités

Dans l'activité **Cobalt & Specialty Materials**, les revenus ont fortement progressé. Toutes les business lines ont contribué à cette amélioration. Les ventes de matériaux pour batteries rechargeables ont enregistré une hausse sensible, malgré la forte pression exercée sur les prix et les marges au sein du marché. La part des matériaux NMC (nickel-manganèse-cobalt) dans les ventes a encore augmenté, notamment en raison d'une progression des ventes de batteries pour véhicules hybrides/électriques. Durant l'année, Umicore a annoncé un programme d'augmentation de capacité et de fonctionnalité de € 60 millions pour les matériaux NMC. Ce programme comprend la construction d'une nouvelle usine au Japon, ainsi que des extensions en Corée et en Chine. Au Japon, la nouvelle usine devrait être terminée dans le courant de l'année 2011. Umicore a poursuivi le renforcement de sa position sur le plan de la technologie et de la propriété intellectuelle dans le domaine des matériaux pour batteries rechargeables, en particulier grâce à de nombreux dépôts de brevets et partenariats. La business line Ceramics and Chemicals a de nouveau progressé. Les ventes de sels de nickel ont augmenté grâce au gain de parts de marché. L'activité a aussi bénéficié de la pénurie sur le marché de certaines matières premières à base de nickel. Les volumes de vente de produits inorganiques à base de cobalt sont similaires à ceux de 2009, tandis que les ventes de composés métalliques organiques maintiennent leur hausse. Les activités européennes de distribution ont apporté une contribution essentielle à cette bonne performance. Les ventes de poudres de cobalt de l'activité Tool Materials ont sensiblement progressé. Cette activité a beaucoup souffert du déstockage massif intervenu chez sa clientèle en 2009. Les outils en métaux durs, employés principalement dans les équipements automobiles, mécaniques et miniers, ont tiré parti d'un regain d'activité tout au long de l'année. Quant aux activités dans le domaine des outils diamantés, principalement utilisés dans la construction, elles n'ont entamé leur reprise qu'au second semestre.

Le prix moyen du cobalt plus élevé et le regain d'activité chez les clients ont dopé la disponibilité de matériaux recyclables. Les volumes de cobalt raffiné ont donc connu une augmentation considérable.

Dans l'activité **Electro-Optic Materials**, les ventes de substrats en germanium ont enregistré une nette progression en glissement annuel. La demande émanant de l'aéronautique est restée élevée, tandis que les applications non spatiales ont rapidement gagné du terrain. En effet, la demande émanant du secteur de l'éclairage LED a fortement augmenté, et le marché des concentrateurs photovoltaïques terrestres a connu une nouvelle impulsion. Chez Optics, la demande provenant des programmes publics est restée faible tout au long de l'année. L'activité des produits optiques finis, de plus modeste envergure, a enregistré des ventes beaucoup plus élevées. Les ventes de systèmes embarqués d'aide à la conduite ont également progressé, quoique à un rythme plus lent. Les ventes de tétrachlorure de germanium sont restées stables et ont principalement été alimentées par les projets chinois de réseaux en fibre optique.

Chez **Thin Film Products**, les ventes de matériaux pour applications optiques et électroniques ont largement dépassé les niveaux de 2009. Les ventes de matériaux à vocation électronique ont tiré parti de la forte reprise du marché des semi-conducteurs. Dans le domaine des revêtements de grande surface, les ventes ont surpassé les résultats de l'exercice précédent. Les ventes de cibles ITO planaires ont à nouveau profité des ventes élevées d'écrans tactiles pour l'électronique grand public, ainsi que pour certaines applications automobiles. Les ventes de cibles rotatives ont augmenté, tant pour les applications photovoltaïques que pour les écrans.

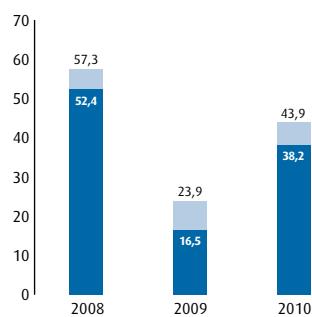
Quelques chiffres ...

	(en millions €)		
	2008	2009	2010
Chiffre d'affaires	982,9	541,4	702,3
Revenus (hors métal)	395,0	305,1	347,6
EBITDA récurrent	80,1	44,7	67,5
EBIT récurrent	57,3	23,9	43,9
dont sociétés associées *	5,0	7,4	5,7
EBIT total	52,5	31,7	43,1
Marge opérationnelle récurrente (%)	13,3	5,4	11,0
Frais de recherche & développement	11,0	12,2	13,1
Investissements	52,3	51,0	38,3
Capitaux engagés, fin de période	355,5	346,2	390,1
Capitaux engagés, moyenne	359,9	353,9	371,5
Rendement des capitaux engagés (ROCE) (%)	15,9	6,7	11,8
Effectifs, fin de période	2.909	2.879	3.035
dont sociétés associées *	1.261	1.232	1.314

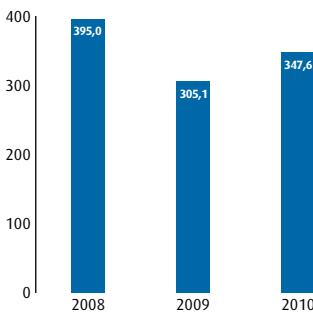
* Ganzhou Yi Hao Umicore Industries Co. Ltd., Jiangmen Chancsun Umicore Industry Co. Ltd., Todini and Co. (Cobalt & Specialty Materials); Yamanaka Eagle Picher (Electro-Optic Materials)

Suite à la réorganisation des activités, l'historique est disponible uniquement pour 2008 et 2009 pour chaque business group.

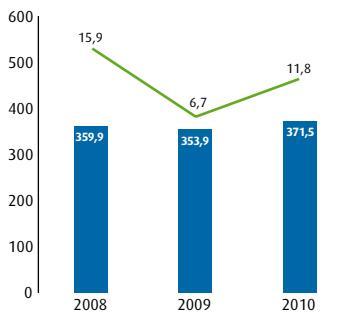
EBIT récurrent (en millions €)



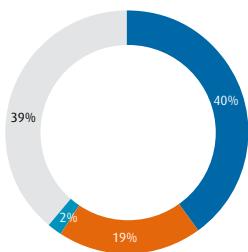
Revenus (en millions €)



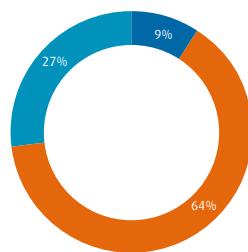
Revenus (en millions €)



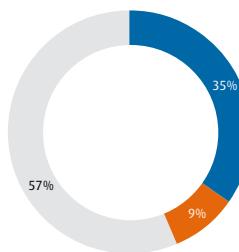
Chiffre d'affaires (par destination)



Efficacité des ressources



Effectifs



Europe
Amérique du Nord
Amérique du Sud
Asie/Pacifique

Matériaux en fin de vie
Matériaux secondaires (hors matériaux en fin de vie)
Matériaux primaires

Europe
Amérique du Nord
Asie/Pacifique



Pascal Reymondet
Executive Vice-President
Performance Materials

Des toits de Paris aux circuits imprimés
des ordinateurs, nos "Performance
Materials" se trouvent dans des objets
les plus étonnantes.

Performance Materials

Profil

Performance Materials met sa technologie et son savoir-faire au service des propriétés exceptionnelles des métaux précieux et autres métaux, proposant des matériaux qui permettent à ses clients de développer de meilleurs produits, plus sophistiqués et plus sûrs. Ses produits en zinc sont réputés pour leurs propriétés protectrices, tandis que ses éléments et matériaux à base de métaux précieux font partie intégrante d'applications aussi diverses que la production de verre de haute qualité, ainsi que les appareils électriques et électroniques.

Performance Materials est divisé en cinq business units : **Zinc Chemicals, Electroplating, Platinum Engineered Materials, Technical Materials et Building Products**. Cette entité détient également une participation de 40 % dans Element Six Abrasives, une coentreprise avec De Beers.

L'approvisionnement de Performance Materials en matières premières provient à 25 % de matériaux secondaires ou de matériaux en fin de vie. Dans les business units Platinum Engineered Materials et Zinc Chemicals, le fonctionnement en « circuit fermé » est un pilier essentiel de la stratégie d'entreprise.

Pour un profil plus détaillé de l'activité Performance Materials et plus d'informations concernant le développement durable, rendez-vous sur : www.uminco.com/en/ourBusinesses/performanceMaterials/

Performance annuelle et faits marquants

Chez Performance Materials, les revenus ont augmenté de 10 % en 2010. L'EBIT récurrent a doublé par rapport à l'an dernier, principalement en raison du redressement de Technical Materials et d'Element Six Abrasives, une entreprise associée à Umicore. Les deux entités ont tiré parti des effets combinés des bénéfices en hausse et des mesures de réduction des coûts mises en œuvre en 2009. Platinum Engineered Materials a enregistré une embellie des ventes en raison d'une demande plus élevée du secteur du verre de haute qualité,

tandis qu'Electroplating a vu s'étoffer son cahier de commandes émanant de clients de l'industrie électronique. La baisse du prix effectif du zinc a eu des retombées négatives sur les bénéfices, tandis que le niveau sous-jacent des ventes a évolué de manière positive pour Zinc Chemicals. Building Products est la seule entité à obtenir de moins bons résultats que l'année précédente. Ses activités ont été touchées par le ralentissement du secteur européen de la construction.

Les dépenses d'investissement sont restées à € 23,9 millions, comme en 2009.

Analyse

Revenus

+10%

La performance de la plupart des activités se sont fortement améliorées

Building Products doit encore se ressaisir

Revue des activités

Chez **Building Products**, les revenus et les bénéfices sont en recul par rapport à l'an dernier en raison des volumes de vente inférieurs sur la plupart des principaux marchés européens. L'apathie de la demande dans le secteur européen de la construction a été exacerbée par les conditions hivernales rudes au début et à la fin de l'année. Un meilleur mix produit a quelque peu compensé l'impact sur les volumes. Ainsi, un afflux de revenus plus important était issu de produits à haute valeur ajoutée comme les matériaux de construction prépatinés.

Les revenus de **Platinum Engineered Materials** ont enregistré une hausse par rapport à l'an dernier. Les ventes d'équipements platinés de **Glass Applications** ont encore progressé, dopées par une demande accrue des clients présents sur le marché des écrans. Les ventes de produits destinés aux industries du verre optique et du verre technique ont repris, dans le sillage de l'ensemble de l'économie. Vu le regain d'activité dans le secteur des engrâis au second semestre, les revenus de **Performance Catalysts** ont amorcé leur reprise.

Les revenus de **Technical Materials** ont fortement progressé, toutes activités confondues, et les bénéfices ont tiré parti des mesures de réduction des coûts déployées en 2009. Les ventes de **Contact Materials** ont augmenté parallèlement à la reprise d'activité observée dans les secteurs de l'automobile et du transport d'électricité. Les sites chinois ont pu étoffer leur clientèle, et l'entreprise a poursuivi sa progression dans les ampoules économiques, un marché de niche. **BrazeTec** a connu une lente reprise des ventes dans la plupart des catégories de produits, dont les applications pour l'équipement électrique, le secteur HVACR (chauffage, ventilation, climatisation et réfrigération), ainsi que l'outillage.

Pour **Electroplating**, les ventes de solutions d'électrogalvanisation pour applications techniques ont profité de la relance du marché du conditionnement des circuits imprimés et des semi-conducteurs. Certaines, dont les LED, tirent parti de la croissance particulièrement soutenue. Les ventes de solutions de galvanoplastie pour la décoration ont

progressé en Europe et ailleurs. Cette progression résulte, d'une part, d'une augmentation de la demande émanant des utilisateurs finaux et, d'autre part, du lancement de nouveaux produits (alternatives en rhodium léger pour la joaillerie, par exemple).

Les volumes des ventes et les revenus de **Zinc Chemicals** ont signé une belle progression en glissement annuel. Les conditions d'approvisionnement des activités de recyclage se sont améliorées, principalement de la part du secteur de galvanisation. En dépit de la reprise des volumes, l'activité de recyclage a souffert d'un prix inférieur du zinc reçu. Les volumes de vente ont nettement augmenté chez **Fine Zinc Powders**, dopés par l'important essor de la demande asiatique, principalement pour les revêtements de protection pour conteneurs maritimes en Chine. Chez **Zinc Oxide**, les livraisons ont également progressé par rapport à l'année dernière, le recul de la demande pour les applications céramiques étant plus que compensé par la demande en provenance d'autres domaines d'application. Chez **Zinc Battery Materials**, les volumes de vente ont atteint un record historique.

La performance d'**Element Six Abrasives**, détenue à 40 % par Umicore, s'est nettement améliorée par rapport à 2009. L'activité **Oil & Gas** a tiré parti de la reprise mondiale du secteur du forage pétrolier et gazier en 2010. **Advanced Materials** a continué à se rétablir durant l'année, grâce à une demande accrue et aux retombées des mesures de réduction des coûts mises en œuvre en 2009. Les ventes d'abrasifs diamantés et d'outils de coupe à base de nitre de bore cubique polycristallin pour les machines de précision ont fortement progressé. Chez **Hard Materials**, les revenus et la rentabilité ont atteint des niveaux records, dopés par un portefeuille de produits amélioré et une forte demande d'abrasifs à base de carbure.

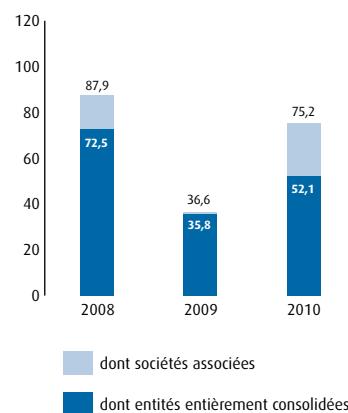
Quelques chiffres ...

	(en millions €)		
	2008	2009	2010
Chiffre d'affaires			
Revenus (hors métal)	1.280,2	899,4	1.296,3
Revenus (hors métal)	483,4	404,2	446,3
EBITDA récurrent	112,4	61,1	101,3
EBIT récurrent	87,9	36,6	75,2
dont sociétés associées *	15,4	0,8	23,2
EBIT total	49,5	38,5	78,6
Marge opérationnelle récurrente (%)	15,0	8,9	11,7
Frais de recherche & développement	15,7	11,7	16,0
Investissements	33,5	23,9	23,9
Capitaux engagés, fin de période	548,6	534,1	612,5
Capitaux engagés, moyenne	590,2	533,8	589,7
Rendement des capitaux engagés (ROCE) (%)	14,9	6,9	12,8
Effectifs, fin de période	7.037	5.687	6.121
dont sociétés associées *	3.801	2.888	3.244

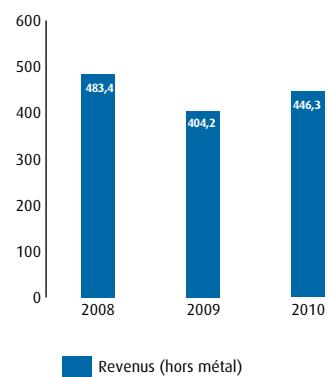
* Rezinal (Zinc Chemicals); leqsa (Building Products); Element Six Abrasives

Suite à la réorganisation des activités, l'historique est disponible uniquement pour 2008 et 2009 pour chaque business group.

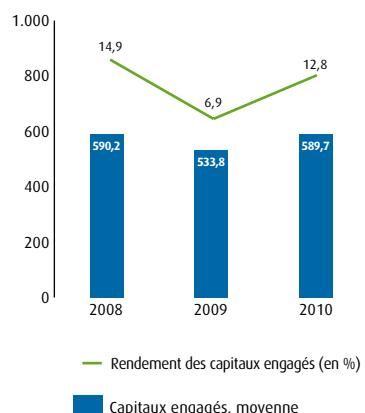
EBIT récurrent (en millions €)



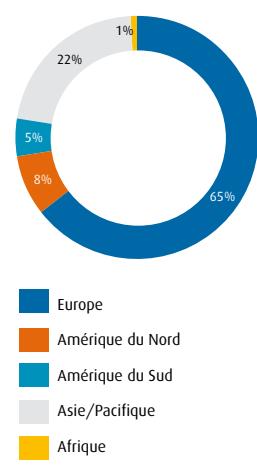
Revenus (en millions €)



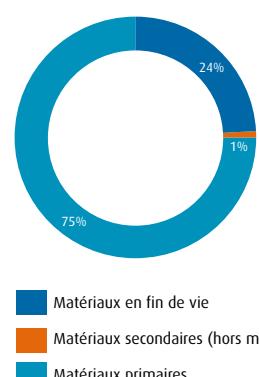
Capitaux engagés (en millions €)



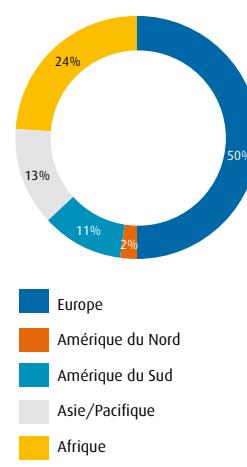
Chiffre d'affaires (par destination)



Efficacité des ressources



Effectifs



Depuis les temps anciens, les métaux ont été au cœur des progrès de l'humanité. Chez Recycling, nous récupérons une vingtaine de métaux différents dont l'or et le platine.

Hugo Morel
Executive Vice-President
Recycling



Recycling

Profil

Recycling traite des matériaux complexes contenant des métaux précieux et d'autres métaux non ferreux. Les activités peuvent récupérer environ 20 de ces métaux à partir d'un large éventail de matériaux entrants, allant des résidus industriels aux matériaux en fin de vie. Recycling est unique en son genre par la diversité des matériaux qu'il est en mesure de recycler et la flexibilité de ses activités. De provenance internationale, les matériaux entrants sont principalement issus de sources secondaires.

Le business group est divisé en quatre business units : **Precious Metals Refining, Battery Recycling, Jewellery & Industrial Metals** et **Precious Metals Management**.

L'efficacité de ses ressources (utilisation des sources secondaires et recyclées) s'élève à 80 %. Les activités illustrent à merveille la capacité à boucler le cycle des matériaux et à tirer pleinement parti du potentiel infini des métaux en termes de recyclage.

Pour un profil plus détaillé de l'activité Recycling et plus d'informations concernant le développement durable, rendez-vous sur : www.uminco.com/en/ourBusinesses/recycling/

Performance annuelle et faits marquants

Les recettes engendrées par Recycling ont augmenté de 19 %, tandis que l'EBIT récurrent affiche une hausse de 66 % par rapport à 2009. Le rendement des capitaux engagés (ROCE) a atteint un niveau record de près de 65 %. Principal moteur de ces excellents résultats : une nouvelle amélioration du contexte d'approvisionnement pour les activités de Precious Metals Refining. Ces améliorations ont été ressenties dans les deux catégories principales d'approvisionnement : les résidus industriels et les matériaux en fin de vie. Les activités Precious Metals

Management et Jewellery & Industrial Metals ont également enregistré des progressions. Les activités de Battery recycling ont connu un nouvel essor : un nouveau site UHT a été créé à Hoboken, et d'autres contrats de fourniture ont été passés avec des acteurs clés du secteur de l'automobile et des batteries rechargeables.

Les dépenses d'investissement sont restées à un niveau relativement élevé pour l'entité, grâce aux investissements actuels dans le site UHT de recyclage, à Hoboken.

Analyse

**ROCE de
65 %**

**Investissement UHT
en chantier**

**Fortes conditions
d'approvisionnement**

EBIT en hausse de 66%

Revue des activités

Les performances exceptionnelles de **Precious Metals Refining** découlent tout d'abord d'un marché de l'approvisionnement en expansion. Les apports de résidus issus du raffinage des non-ferreux et du secteur minier ont été soutenus tout au long de l'année. Umicore a également pu diversifier davantage sa base d'approvisionnement en s'alimentant auprès de nouvelles filières et en variant la répartition géographique des matériaux entrants. Les arrivages de matériaux en fin de vie ont augmenté de plus de 30 % en termes de volume. La disponibilité de déchets électroniques s'est maintenue à un niveau élevé, et l'approvisionnement en catalyseurs industriels s'est intensifié tout au long de l'année. Grâce à la hausse du prix des platinoïdes et au succès des primes à la casse, l'alimentation en catalyseurs automobiles usagés a fortement augmenté en glissement annuel. La hausse des prix des métaux a contribué aux bonnes performances tandis que le modèle d'entreprise et une gestion stricte des besoins en fonds de roulement ont permis de limiter la hausse des capitaux engagés moyens. Ce fut le cas pour les métaux précieux et plusieurs métaux spéciaux comme le sélénium, l'indium, le nickel et le ruthénium. Pour certains de ces métaux, les prix au comptant ont continué à grimper au second semestre. Néanmoins, cette hausse n'a contribué que partiellement au résultat de l'entité, étant donné qu'Umicore couvre une part conséquente de la composante liée au prix des métaux dans ses bénéfices et flux de trésorerie par des contrats à long terme. La business unit a continué de signer de tels contrats qui, fin 2010, couvraient une grande partie des contrats pour 2011. Ces derniers coururent jusqu'en 2012, voire, dans une moindre mesure, 2013. Ils concernent notamment l'or, l'argent, le platine et le palladium.

Precious Metals Management a enregistré de bons résultats. La plupart des secteurs industriels ont affiché une demande sensiblement plus forte en métaux précieux physiques, avec pour corollaire des niveaux d'activité en hausse dans les ventes, les achats et le leasing. Une volatilité plus forte sur les marchés des métaux ainsi que des prix globalement plus élevés ont également contribué à l'amélioration des performances. Les ventes de lingots d'argent aux investisseurs ont fortement grimpé par rapport à 2009. Celles de lingots d'or

sont restées à un niveau élevé, toutefois quelque peu inférieur aux niveaux records de 2009.

La construction de la nouvelle usine de **Battery Recycling** à Hoboken a progressé comme prévu. Les approvisionnements en batteries rechargeables usagées émanant du secteur de l'électronique portable ont continué à croître. Quant à l'apport de déchets par les fabricants de batteries lithium-ion, il a également augmenté. Umicore a intensifié sa collaboration avec des constructeurs automobiles, des instituts de recherche et des fabricants de batteries dans le domaine du développement et de l'optimisation de la collecte et du recyclage des batteries des véhicules électriques ou hybrides. Un centre de démantèlement de ces modèles de batteries plus volumineuses, construit dans ce cadre, est devenu opérationnel en cours d'année à Hanau (Allemagne).

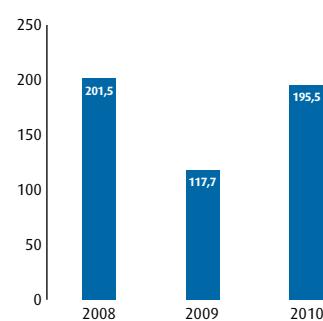
Les revenus de **Jewellery & Industrial Metals**, ont encore augmenté cette année, sur ses principaux marchés que sont l'Europe et l'Asie. Dopé par une demande élevée en matière de recyclage de l'or et la récupération accrue de déchets en provenance de divers secteurs, le recyclage a signé des performances historiques. La demande émanant de grandes marques de joaillerie haut de gamme et de produits lifestyle a été soutenue, ce qui a eu un impact positif sur les ventes de produits platinés de la business line Jewellery d'Umicore. Les ventes de produits au marché de la joaillerie fantaisie ont cependant été plus modérées. Le marché des produits à base d'argent d'**Industrial Metals** a aussi connu une embellie, principalement pour les applications de catalyse chimique, les revêtements usinés et les spécialités destinées aux applications de haute précision. Les livraisons globales de flans destinés à la frappe de monnaie ont été inférieures à celles de 2009. Elles sont néanmoins restées à un niveau plus élevé que la moyenne historique.

Quelques chiffres ...

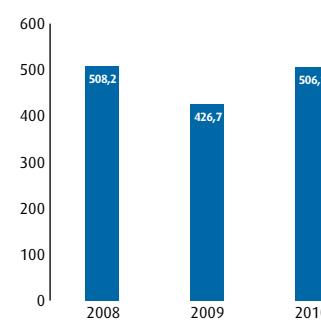
	(en millions €)		
	2008	2009	2010
Chiffre d'affaires	4.788,0	4.323,0	6.120,9
Revenus (hors métal)	508,2	426,7	506,1
EBITDA récurrent	237,0	158,2	236,7
EBIT récurrent	201,5	117,7	195,5
EBIT total	198,6	109,8	182,2
Marge opérationnelle récurrente (%)	39,7	27,6	38,6
Frais de recherche & développement	5,1	8,9	6,0
Investissements	66,1	54,9	50,3
Capitaux engagés, fin de période	319,1	273,8	421,0
Capitaux engagés, moyenne	274,2	288,6	301,8
Rendement des capitaux engagés (ROCE) (%)	73,5	40,8	64,8
Effectifs, fin de période	2.193	2.162	2.168

Suite à la réorganisation des activités, l'historique est disponible uniquement pour 2008 et 2009 pour chaque business group.

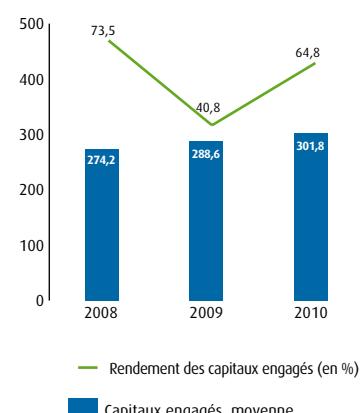
EBIT récurrent (en millions €)



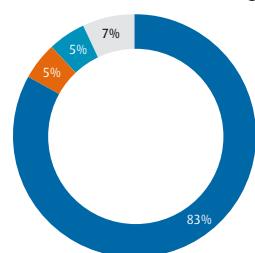
Revenus (en millions €)



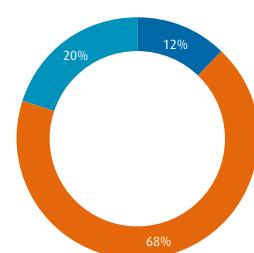
Capitaux engagés (en millions €)



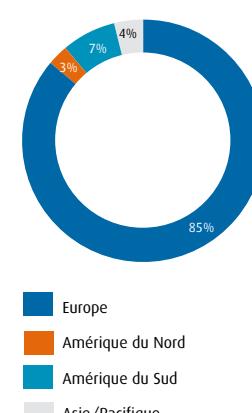
Chiffres d'affaires (répartition géographique, hors Precious Metals Management)



Efficacité des ressources



Effectifs



Europe
Amérique du Nord
Amérique du Sud
Asie/Pacifique

Matériaux en fin de vie
Matériaux secondaires (hors matériaux en fin de vie)
Matériaux primaires

Europe
Amérique du Nord
Amérique du Sud
Asie/Pacifique

Rapport environnemental



Les performances environnementales couvrent de nombreux aspects tels que l'efficacité énergétique, la réduction des émissions et la gestion des déchets qui sont utiles pour la recherche sur les cycles de vie des produits.

Vivre ensemble

...the Umicore way

En 2000, Umicore s'est fixé des objectifs quinquennaux afin d'optimiser ses performances en matière d'environnement. Elle reconnaissait ainsi que sa réussite impliquait la prise en compte de l'impact environnemental de ses activités et produits, ainsi que des besoins des générations futures. Associés aux objectifs sociaux définis en 2005, ces objectifs sont au cœur de l'approche de développement durable d'Umicore. Chaque année, les progrès réalisés sont consignés, analysés, suivis et comparés à une série d'indicateurs de performance.

En 2004, Umicore a exposé les principes de son engagement en faveur du développement durable dans un document, « *The Umicore Way* », qui doit guider le Groupe sur la voie d'un avenir durable.





La maîtrise des émissions – autant de métaux que de gaz à effet de serre – représente une grande partie des efforts en matière de gestion environnementale.

Analyse des performances environnementales du Groupe

Portée

Ce chapitre établit une évaluation des performances environnementales d'Umicore en 2010 par rapport à 2009. L'analyse est axée sur les aspects environnementaux concrets qui forment l'assise des objectifs environnementaux du Groupe pour la période 2006-2010 (voir pages 45-49).

Seules les données des sites industriels consolidés sous contrôle opérationnel figurent dans le présent rapport. En outre, les deux principaux sièges administratifs (Bruxelles et Bagnolet) rendent également compte de leur consommation énergétique. Le nombre total de sites répertoriés en 2010 s'élève à 66.

Dans le cadre de la procédure de reporting en vigueur chez Umicore, la plupart des sites ont rendu compte de leur performance environnementale à la fin du troisième trimestre et ont défini leurs prévisions pour le quatrième trimestre.

Pour les quatre sites dont l'empreinte écologique est la plus forte (selon les indicateurs de rejet de métaux, de consommation énergétique et d'émissions de gaz à effet de serre), le rapport porte sur l'ensemble de l'année. Pour 2010, il s'agissait des sites de Hoboken, de Changsha, de Hanau et d'Olen. Une analyse de sensibilité réalisée en 2010 sur deux indicateurs (rejets de métaux dans le milieu aquatique et consommation d'énergie) a révélé que la variation probable de la performance environnementale serait inférieure à 2 % en cas d'erreur de 20 % des données prévisionnelles.

Umicore utilise une base de données environnementales centralisée, mise à la disposition des sites, qui y saisissent leurs données. Ce système garantit une interprétation cohérente des définitions des indicateurs clés.

Pour en savoir plus sur l'approche d'Umicore en matière de gestion environnementale, rendez-vous sur le site : <http://www.uminicore.com/sustainability/environment/Approach/>. Les indicateurs clés de performance figurent au tableau de la page 43. En raison de l'optimisation du traitement des données et d'un échantillonnage plus précis de certains sites, certaines données de performance pour 2009 ont fait l'objet de légers ajustements.

Efficacité et recyclage des ressources

Le recyclage des matériaux métalliques est l'un des coeurs de métier d'Umicore. Soucieuse de quantifier cet aspect, l'entreprise rend compte de ses performances en matière d'efficacité des ressources et de recyclage. Chaque business unit est tenue d'identifier l'origine de ses approvisionnements à l'aune des critères ci-dessous.

- Matières premières : matières utilisées pour la première fois. Ces matières concernent principalement les minéraux et les concentrés.

- Matériaux secondaires : sous-produits issus des flux de matières premières.

- Matériaux recyclés : matières qui ont achevé leur premier cycle de vie et qui seront retraitées par recyclage pour entamer un deuxième, voire un troisième cycle, etc.

Par défaut, les approvisionnements dont l'origine est inconnue sont considérés comme des matières primaires. Les données collectées s'expriment en termes de tonnage total d'approvisionnement. En 2010, 46 % des approvisionnements d'Umicore étaient d'origine primaire, contre 41 % en 2009. En outre, 54 % des matériaux provenaient du recyclage, ou d'origine secondaire, par rapport à 59 % en 2009 (illustration 1).

Consommation d'eau

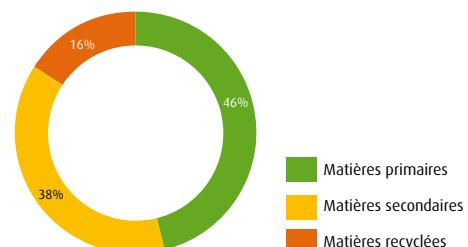
La consommation d'eau totale concerne son usage à des fins industrielles et sanitaires. Elle a légèrement baissé, pour passer de 4.670.000 m³ en 2009 à 4.617.000 m³ en 2010, soit un recul de moins de 1,5 %.

La hausse de la production explique l'augmentation de la consommation d'eau au sein des business groups Catalysis et Performance Materials.

La fermeture de l'ancienne centrale électrique et la mise en service de la centrale de cogénération à Olen (Cobalt & Specialty Materials, Electro-Optic Materials) ont entraîné la réduction de la consommation d'eau, malgré une hausse de la production.

Les fortes pluies estivales ont réduit les besoins d'arrosage sur le site de Hoboken (Precious Metal Refining).

FIGURE 1
Approvisionnements d'Umicore (en %)



Consommation énergétique

Dans un souci de mieux détailler sa consommation d'énergie, Umicore a rassemblé des informations sur tous les vecteurs énergétiques pertinents. Outre les données relatives aux ressources énergétiques (achat d'électricité, de combustibles lourds, de gasoil, de gaz naturel, de gaz de pétrole liquéfié et de charbon), des données sur la valeur énergétique de l'air comprimé et de la vapeur achetés figurent aussi dans le rapport. Les deux principaux sièges administratifs (Bruxelles et Bagnolet) ont aussi rendu compte de leur consommation énergétique. Les données énergétiques de certains sites incluent la consommation tant pour leur propre usage que pour celui de tiers. Par exemple, les sites d'Olen (Cobalt & Specialty Materials et Electro-Optic Materials) et d'Eijsden (Zinc Chemicals) fournissent de l'énergie à diverses entreprises voisines.

En 2010, la consommation totale d'énergie a atteint 7.577 térajoules, en hausse par rapport aux 7.293 térajoules de 2009. Il s'agit d'une hausse globale de 4 %. La consommation énergétique totale des sièges administratifs s'est élevée à 10 térajoules.

Générée par une augmentation des volumes de production de zinc, la principale hausse de la consommation énergétique a été enregistrée dans le business group Performance Materials.

La hausse chez Energy Materials est principalement due aux nouvelles activités à Jiangmen (Cobalt & Specialty Materials) et à Quapaw (Electro-Optic Materials).

Le site de Hoboken (Precious Metal Refining) est parvenu à réduire sa consommation énergétique en utilisant moins de charbon en production. Toutefois, l'augmentation générale de la consommation énergétique pour Recycling est imputable au regain d'activité sur bon nombre de ses sites, ainsi qu'à la nouvelle activité à Foshan (Jewellery & Industrial Metals).

FIGURE 2
Consommation d'eau (1.000 m³)

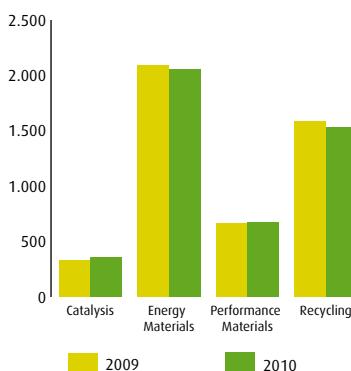


FIGURE 3
Consommation d'énergie (in TJ)

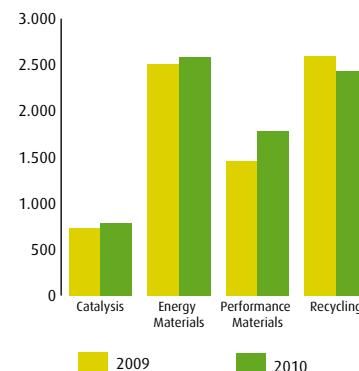
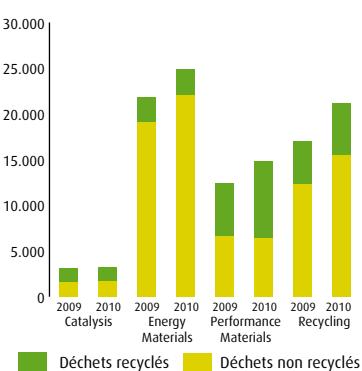


FIGURE 4
Déchets générés (en tonnes)



La consommation d'énergie indirecte de sources d'énergie primaire (achats d'électricité, de vapeur et d'air comprimé) s'est chiffrée à 2.743 térajoules, tant pour les sites de production que pour les bureaux. La consommation d'énergie directe de sources d'énergie primaire (essence, fioul, gaz naturel, GPL, charbon et coke) s'est élevée à 4.844 térajoules.

Déchets

Chaque site d'Umicore est tenu d'établir un rapport distinct relatif aux volumes de déchets dangereux et non dangereux générés, conformément à la législation en vigueur. Les chiffres présentés ne reprennent pas les sols contaminés excavés dans le cadre de divers projets d'assainissement. En 2010, Umicore a généré 38.533 tonnes de déchets dangereux, soit plus que les 34.555 tonnes produites en 2009 (illustration 4). Les volumes totaux de déchets ont également augmenté, passant de 54.300 tonnes à 64.191 tonnes.

Les volumes plus élevés de déchets dangereux générés par les business groups Catalysis et Performance Materials sont à porter au crédit de volumes de production plus importants. Le recours à certaines matières premières contenant du magnésium a gonflé les volumes de boues d'effluents à Olen (Cobalt & Specialty Materials).

Le volume de déchets dangereux générés par le site de Hoboken (Precious Metal Refining) s'est accru en raison d'un dégagement plus important de cendres fines et de la piètre qualité des gâteaux de filtration des effluents.

Pour l'ensemble du Groupe, le taux de recyclage global des déchets dangereux a atteint 7,75 %, par rapport à 6,47 % en 2009. Cette augmentation est imputable à la hausse des volumes de goudron recyclé sur le site de Changsha (Zinc Chemicals).

Les volumes de déchets non dangereux ont quant à eux augmenté, passant de 19.745 tonnes en 2009 à 25.658 tonnes en 2010, principalement à cause des volumes inférieurs de sédiments sur le site d'Eijsden (Zinc Chemicals) et des volumes supérieurs de bois et de ferraille sur le site de Hoboken (Precious Metal Recycling).

Au total, 59 % des déchets non dangereux ont été recyclés en 2010, par rapport à 62 % en 2009.

Rejets dans l'atmosphère et le milieu aquatique

Les indicateurs de performance pour les « rejets de métaux dans l'atmosphère et dans le milieu aquatique » sont principalement obtenus à l'aide d'un contrôle de conformité.

Rejets dans les eaux de surface

En 2010, les rejets de métaux dans le milieu aquatique se sont élevés à 6.440 kg, contre 5.389 kg en 2009 (illustration 5).

Toutes les eaux de traitement rejetées sont prises en charge par les usines de traitement des effluents d'Umicore ou par des installations gérées par des tiers, et sont finalement rejetées dans les eaux de surface.

Pour Energy Materials, la diminution des rejets de métaux dans l'eau est à mettre au crédit d'une phase supplémentaire de décantation dans la station d'épuration d'Olen (Cobalt & Specialty Materials et Electro-Optic Materials).

Chez Performance Materials, le site de Changsha (Zinc Chemicals) a enregistré une augmentation des rejets de métaux dans l'eau en raison de cadences de production plus élevées, tandis que

le site d'Angleur (Zinc Chemicals) a mis en œuvre une méthode d'échantillonnage plus précise. Pour veiller à obtenir des données précises sur les rejets, le site d'Auby (Building Products) a instauré en 2010 un vaste programme de contrôle (cf. Rapport annuel 2009 aux actionnaires et à la société, page 41).

Au sein de Recycling, l'augmentation des rejets de métaux dans l'eau est due à la hausse de la production de sélénium, ainsi qu'au broyage de scories de tellure et de sélénium.

En 2010, 258.309 kg de « demande chimique en oxygène » (chemical oxygen demand ou COD) ont été rejetés (données non reprises au tableau récapitulatif), contre 235.266 kg en 2009.

Rejets dans l'atmosphère

En 2010, le total des rejets de métaux dans l'atmosphère s'est établi à 11.068 kg, une hausse de 7 % par rapport aux 10.374 kg de l'année précédente (illustration 6).

Le business group Energy Materials a accusé une baisse, principalement imputable au faible niveau d'activité des anciennes lignes de production de Cheonan (Cobalt & Specialty Materials).

Chez Performance Materials, la hausse des volumes d'émissions de métaux dans l'atmosphère s'explique par les volumes de production accrus sur les sites de Changsha et de Tottenham. En outre, une méthode d'échantillonnage plus précise sur le site de Heusden-Zolder, ainsi qu'une fuite dans les sacs filtrants de Pasir Judang Johor ont également contribué à la hausse des rejets de métaux dans l'atmosphère. Le site de Sancoale est parvenu à réduire ses rejets dans l'atmosphère grâce à une meilleure maîtrise du processus de fabrication (tous les sites font partie de Zinc Chemicals).

FIGURE 5

Rejets de métaux dans l'eau (en kg)

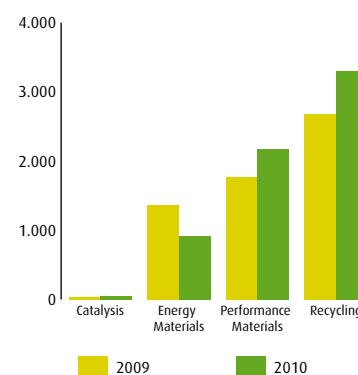


FIGURE 6

Rejets de métaux dans l'air (en kg)

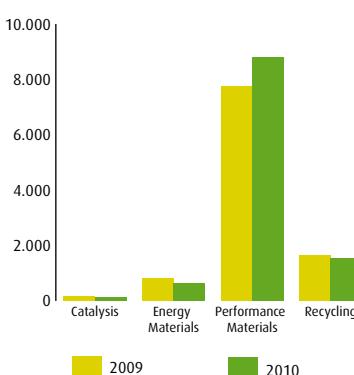
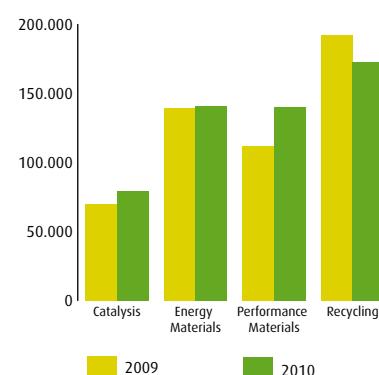


FIGURE 7

Emissions de CO₂ (en tonnes)



Le site de Bangkok (Jewellery & Industrial Metals) a réduit ses rejets de métaux dans l'air en changeant le mix de matériaux entrants.

Les émissions de SO_x dans l'atmosphère se sont orientées à la hausse, passant de 408 tonnes en 2009 à 468 tonnes en 2010. Les émissions de NO_x ont augmenté de 369 tonnes à 426 tonnes en 2010 (voir tableau récapitulatif).

En raison des divergences d'interprétation concernant la définition du composé organique volatil (COV) sur certains sites, aucun indice de performance mondial ne peut être avancé. Toutefois, le business group Catalysis a fondé son évaluation des émissions de COV sur les volumes consommés de matières premières. Pour 2010, le total des COV émis, exprimé par la teneur en carbone, a atteint 34.894 kg, contre 24.670 kg en 2009. Cette augmentation est due à un changement du portefeuille technologique.

Les sites sont obligés de faire état de leurs émissions de substances appauvrissant la couche d'ozone. Le chiffre global étant minime, ces émissions sont considérées comme non significatives pour l'entreprise. Tous les sites ont déclaré que le type de réfrigérant employé dans les unités de climatisation était conforme à la législation locale.

Gaz à effet de serre

Les données sur les gaz à effet de serre reprennent les émissions des sites de production associées au premier champ d'application (émissions directes de gaz à effet de serre) et au second champ d'application (émissions indirectes dues aux achats d'électricité, de vapeur et d'air comprimé), conformément au protocole des gaz à effet de serre (GHG Protocol) pour l'électricité, aux indicateurs belges de performance environnementale 2003 (étude interne de l'entreprise) et aux facteurs de conversion transmis par les

fournisseurs d'énergie. Umicore passera ces facteurs en revue dans le cadre de son objectif de réduction de l'empreinte carbone (voir pages 9-11). En 2010, le total des émissions de CO_2 des sites de production a atteint 531.279 tonnes, soit une augmentation de 4 % par rapport aux 511.783 tonnes de 2009 (illustration 7). En outre, les émissions de CO_2 des sièges administratifs se sont élevées à 546 tonnes.

Les volumes de production supérieurs ont contribué à la hausse des émissions de CO_2 .

Toutefois, quelques sites ont vu ces émissions reculer grâce à des mesures spécifiques. Outre un processus de fabrication plus stable en 2010 qu'en 2009, le site de Rheinfelden (Catalysis) est également passé d'un chauffage à la vapeur à un système au gaz naturel. Des mises à niveau de processus et l'installation d'un équipement peu énergivore sur le site de Burlington (Catalysis) ont contribué à réduire l'énergie par unité produite.

À la fin 2009, le site d'Olen (Cobalt & Specialty Materials et Electro-Optic Materials) avait mis en service une nouvelle centrale de cogénération qui réduit les émissions de gaz à effet de serre (GES) par rapport à l'ancienne centrale électrique. En dépit de volumes de production supérieurs, les émissions totales de gaz à effet de serre ont diminué de 9 % pour le site, passant de 93.901 tonnes en 2009 à 85.589 tonnes en 2010.

La réduction réalisée au sein du business group Recycling s'explique par une baisse des volumes de charbon mis en œuvre dans le processus de production sur le site de Hoboken.

Les émissions de CH_4 et de N_2O se sont respectivement établies à 23,1 tonnes équivalent CO_2 et 11.368 tonnes équivalent CO_2 . Le potentiel total de réchauffement planétaire (basé sur les trois gaz à effet de serre pertinents, à savoir CO_2 , CH_4 et N_2O) est passé de 529.628 tonnes équivalent CO_2 en 2009 à 543.216 tonnes équivalent CO_2 en 2010.

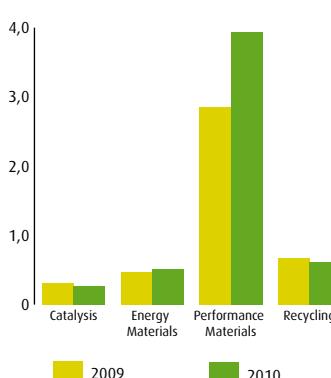
Conformité à la législation

En 2010, près de 61.500 mesures environnementales ont été effectuées sur l'ensemble des sites industriels d'Umicore, contre quelque 58.000 l'année précédente. Ces mesures visent à vérifier la conformité environnementale aux réglementations, permis et/ou normes locales en vigueur. Elles comprennent généralement l'échantillonnage et l'analyse des effluents, ainsi que le suivi de la qualité de l'air ambiant, sans oublier les mesures du bruit ambiant. En 2010, 1,43 % des mesures n'étaient pas conformes aux réglementations ou permis, contre 1,05 % en 2009.

Performance Materials a obtenu un nombre supérieur de relevés non conformes en raison des températures plus élevées de l'eau de refroidissement rejetée sur le site d'Angleur (Zinc Chemicals), et

FIGURE 8

Violation des normes (en %)



Segment d'activité		Catalysis		Energy Materials		Performance Materials		Recycling		Umicore Group	
		2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010
Consommation d'eau	1.000 m ³	2.093	2.054	327	359	1.587	1.531	662	673	4.670	4.617
Consommation d'énergie	terajoules	2.506	2.582	728	784	2.596	2.432	1.454	1.779	7.284	7.577
Production totale de déchets	tonnes	21.830	24.928	3.115	3.292	16.985	21.168	12.370	14.803	54.300	64.191
Déchets dangereux	tonnes	16.529	17.207	961	1.236	12.679	15.767	4.386	4.323	34.555	38.533
Recyclage	%	3,10	4,09	21,69	46,68	7,85	6,45	11,84	15,91	6,47	7,75
Déchets non dangereux	tonnes	5.301	7.721	2.155	2.056	4.306	5.401	7.983	10.481	19.745	25.658
Recyclage	%	40,46	26,77	61,09	45,84	84,18	84,48	65,28	72,96	62,28	59,31
Métaux rejetés dans les eaux	kg	1.360	922	33	48	2.673	3.296	1.773	2.174	5.839	6.440
Métaux rejetés dans l'air	kg	825	627	151	121	1.657	1.538	7.741	8.781	10.374	11.068
Emissions de SO _x	tonnes	18	7	2	2	328	315	61	145	408	468
Emissions de NO _x	tonnes	118	111	72	129	150	117	30	69	369	426
Emissions de CO ₂	tonnes	138.771	140.734	69.921	78.816	191.794	172.124	111.296	139.605	511.783	531.279
Violation des normes	%	0,47	0,51	0,31	0,27	0,67	0,61	2,85	3,94	1,05	1,43

de l'augmentation des volumes d'eau rejetée sur le site de Viviez (Building Products). Le site de Glens Falls (Technical Materials) a affiché un nombre supérieur de relevés dépassant la limite fixée de rejets dans l'eau. Ce site disposera d'une nouvelle station d'épuration, opérationnelle lors du premier trimestre 2011.

Biodiversité

L'entreprise est convaincue que ses activités actuelles ont peu d'incidences néfastes sur la biodiversité au niveau des sites où elle est présente. Pour faire face à l'historique de pollution concernant ses activités passées, elle met en œuvre des projets d'assainissement des sols et des nappes phréatiques (cf. pages 50-51).

Huit sites ont déclaré exercer leurs activités à proximité d'une zone sensible pour la biodiversité ; et deux sites ont fait rapport de leur exposition à la biodiversité dans leur étude d'incidence sur l'environnement. La situation reste inchangée par rapport à 2009.

La stratégie d'Umicore suppose la réalisation d'une étude d'incidence détaillée sur l'environnement dans le cadre de ses principaux investissements, acquisitions et transferts fonciers.

Conclusions générales

En 2010, l'empreinte environnementale d'Umicore a légèrement augmenté par rapport à 2009. S'il est indéniable que la hausse des niveaux de production, liée à la meilleure conjoncture économique, a joué un rôle majeur dans cette augmentation, l'impact environnemental reste toujours très faible par rapport aux niveaux d'avant la crise. Quant aux niveaux de production et de revenus, ils restent en phase avec les niveaux de l'an dernier (cf. Rapport annuel aux actionnaires et à la société, 2007 et 2008). Umicore est donc parvenue, sur bon nombre de ses sites, à mettre en œuvre des mesures durables pour réduire son impact environnemental par unité de production opérationnelle.



Umicore a atteint un haut niveau d'avancement pour ses objectifs environnementaux et a fait de nouveaux progrès au niveau de la réhabilitation environnementale.

Objectifs environnementaux du Groupe pour 2006-1010

Portée

L'année 2010 marque la fin du cycle quinquennal d'objectifs sociaux et environnementaux, qui a débuté en 2006. Un nouvel ensemble d'objectifs a été défini pour 2011-2015. Ces derniers sont présentés aux pages 8-11.

Tous les objectifs d'Umicore sont en phase avec les principes du "Umicore Way" et incarnent l'approche de l'entreprise en matière de développement durable. Ce chapitre présente les résultats atteints en 2010 pour les cinq objectifs environnementaux et résume les avancées engrangées sur les cinq ans. Les résultats des objectifs sociaux sont présentés aux pages 61-67. La synthèse des réalisations pour tous les objectifs figure aux pages 74-75.

Les objectifs environnementaux stimulent l'amélioration continue des performances de l'entreprise en termes d'aspects environnementaux, qui revêtent une grande importance aux yeux du Groupe. Puisque ces objectifs reposent sur les performances réalisées durant les années précédentes, ils sont suffisamment souples pour permettre aux sites de concourir, à leur rythme, aux objectifs de performance globale. Dès lors, ils viennent étayer les initiatives déjà prises par de nombreux sites en matière de gestion environnementale.

Soucieux de favoriser l'avancement correct et la bonne compréhension des objectifs, Corporate EHS a organisé des ateliers annuels dans différentes régions. Ce fut l'occasion d'évoquer les plans d'action, d'analyser les avancées annuelles réalisées et d'échanger les pratiques d'excellence avec les managers en charge de l'environnement.

Ce résumé se base sur les informations récoltées à l'aide du système de gestion en ligne des données environnementales du Groupe. Lors des neuf audits de vérification des données sur site réalisés dans le cadre du processus général de vérification des données, l'instance de contrôle externe ERM Certification and Verification Services Limited (ERM CVS) a évalué les rapports soumis par les sites et analysé les données. Umicore a adopté la même approche lors de trois auto-évaluations. Au total, 64 sites industriels et deux sièges administratifs figurent dans le champ de cette analyse, ce qui porte le total des sites à 66. Il s'agit donc d'un site de plus qu'en 2009, en raison de la fermeture du site de Nuremberg (Building Products), et de l'ouverture des sites de Jiangmen (Cobalt & Specialty Materials) et de Foshan (Jewellery & Industrial Metals).

Les objectifs 1, 2 et 3 concernent l'ensemble des 64 sites industriels ; l'objectif 4 en matière d'efficacité énergétique s'applique également aux deux sites administratifs (Bruxelles et Bagolet). L'objectif 5 ayant trait à la sécurité du produit fait l'objet d'un rapport à l'échelle de la business unit.

Dans les graphiques, l'état d'avancement est exprimé en pourcentage de l'ensemble des sites, indiquant soit si l'objectif a été atteint, soit si des actions sont en cours, soit si des actions doivent encore être entamées.

- Objectif atteint : tous les critères liés à l'objectif sont remplis.
- Actions en cours : des mesures ont été mises en œuvre en vue de rencontrer un des objectifs.
- Actions à entamer : aucune mesure n'a été prise sur aucun des critères relatifs à l'objectif concerné.

OBJECTIF 1

Pour toutes les sources ponctuelles d'émission dans l'atmosphère et dans l'eau, tous les sites industriels sont censés mettre en place des plans d'amélioration en vertu du principe BAT (la meilleure technologie existante réalisant un équilibre entre les coûts pour l'exploitant et l'impact positif sur l'environnement). Pour tous les sites dont les émissions de métaux dans l'air et l'eau sont supérieures à une tonne par an, il convient de fixer un objectif quantitatif.

Le cas échéant, les sites industriels concernés sont censés faire preuve d'une amélioration continue en termes de maîtrise des sources diffuses.

Statut

91% atteints



Cet objectif entend instaurer une approche systématique de la maîtrise des émissions, tous sites confondus, en prenant en compte les défis sociaux et économiques.

À la fin 2010, 91 % des sites avaient déployé un plan conforme à tous les critères de l'objectif en vue de maîtriser et de gérer encore davantage leurs émissions dans l'air et l'eau, contre 86 % en 2009. En outre, 6 % des sites sont en passe de mettre ce genre de programme en œuvre (illustration 6), tandis que les 3 % restants doivent encore s'y atteler. Il s'agit des sites acquis après le démarrage du cycle d'objectifs en 2006. Ces sites ont donc eu moins de temps pour élaborer leurs programmes d'émissions.

Ils sont 92 % à avoir mis en œuvre des programmes d'amélioration concernant les rejets dans l'atmosphère, par rapport à 90 % l'an dernier. Quant aux émissions dans l'eau, 91 % des sites ont instauré un programme d'amélioration, contre 90 % en 2009 (illustration 1).

Outre les instruments existants, garants de la conformité aux réglementations, de nombreux sites mettent en œuvre des plans d'action afin de, par exemple, passer régulièrement en revue leurs points d'émission, rester au fait des dernières technologies et améliorer la précision des programmes d'échantillonnage de l'air et de l'eau. Ces plans leur permettent d'identifier des mesures susceptibles d'encore améliorer la maîtrise de leurs rejets dans l'environnement. Ils sont régulièrement intégrés au système de gestion environnementale du site.

Outre les émissions de sources telles que les cheminées et les systèmes d'échappement, certains sites émettent également de manière diffuse dans l'atmosphère. De telles émissions peuvent, par exemple provenir de la poussière du stockage des matériaux à l'air libre. Au total, 24 sites ont rendu compte d'émissions de sources diffuses, par rapport à 20 en 2009. Cette augmentation est due à une analyse plus poussée sur les sites de Bruges, de Subic (tous deux Cobalt & Specialty Materials), et d'Overpelt (Zinc Chemicals), ainsi qu'à la mise en œuvre complète d'une nouvelle activité sur le site de Maxton (Precious Metals Refining). Sur les 24 sites, 16 ont déjà instauré un programme de contrôle. Dans six cas, le programme est toujours en cours de développement. En outre, le nouveau site de Sancoale, en Inde (Zinc Chemicals), doit encore lancer son programme. Parmi les mesures prises, citons le nettoyage et l'arrosage réguliers des voiries, de meilleures techniques de ventilation des bâtiments et le bâchage des matériaux en vrac stockés à l'extérieur.

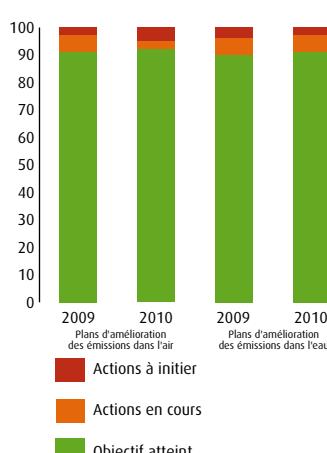
Quinze sites ont fixé des objectifs de réduction quantitatifs pour leurs rejets dans l'atmosphère. Parmi eux figurent aussi les quatre sites dont les charges d'émission dépassent le seuil d'une tonne de métaux défini dans l'objectif. De même, 15 sites ont défini des objectifs de réduction pour les rejets dans le milieu aquatique. Seuls trois sites dépassent le seuil d'une tonne.

Au niveau du Groupe, il s'est avéré difficile de contrôler ces objectifs quantitatifs en raison de leur nature divergente (objectifs de réduction absolus, objectifs par unité de production, objectifs exprimés en unité de concentration, etc.) sur les sites, ce qui rend une consolidation globale impossible. Pour le prochain ensemble d'objectifs consolidés dans le cadre de Vision 2015, l'entreprise se montrera plus attentive aux aspects quantitatifs de ces objectifs. Leur contrôle constitue un critère de vérification lors des audits de conformité.

En conclusion, nous pouvons affirmer qu'une grande majorité des sites ont mis en œuvre un plan systématique de réduction des émissions. Les sites qui sont encore occupés à instaurer ce genre de plans ont été mis en service après le début du cycle d'objectifs en 2006. Ils ont donc besoin de plus de temps pour mettre en place leurs programmes. Cet objectif a visiblement mis tous les sites sur un pied d'égalité en ce qui concerne l'environnement auquel l'entreprise attache beaucoup d'importance. Il est également précurseur d'autres améliorations en matière d'émissions. Pour cela, Umicore a formulé un objectif quantitatif pour les cinq prochaines années, afin de réduire de 20 % ses rejets de métaux dans l'atmosphère et dans l'eau (voir pages 9-11).

FIGURE 1

Plans d'amélioration des émissions dans l'air et l'eau (en % de l'ensemble des sites)



OBJECTIF 2

Tous les sites industriels mettront en place un système de gestion de l'environnement certifié par un organisme extérieur.

Tous les sites sont tenus de se conformer aux lois et réglementations en vigueur, ainsi qu'aux normes internes de l'entreprise, et de contrôler régulièrement leur conformité.

Statut

88% atteints



Umicore a la conviction que l'installation et la maintenance d'un système certifié de gestion environnementale constituent un vecteur fort d'amélioration continue de la performance environnementale des sites. Les instances de réglementation, les clients, les actionnaires, les ONG et le grand public tendent de plus en plus à considérer les systèmes de gestion environnementale normalisés comme un indice de bonne gouvernance et de bonnes pratiques de gestion.

Six sites sont exemptés de mettre en œuvre un système de gestion certifié. Cette dispense est accordée à la suite d'une procédure stricte qui confirme que les sites en question sont dépourvus d'impact environnemental notable, et ne tireraient donc pas profit d'un tel système.

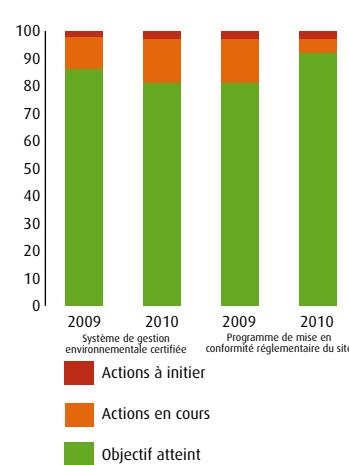
En 2010, 86 % des 58 sites industriels restants disposaient d'un système de gestion environnementale certifié ISO 14001. En outre, 12 % sont encore dans la phase de mise en œuvre, et un site doit encore commencer l'installation de son système de gestion environnementale. Ce retard s'explique par le fait que ces sites ont été acquis par Umicore après le lancement des objectifs en 2006. Tous les sites majeurs exerçant une incidence notable sur l'environnement sont déjà certifiés ISO 14001 depuis de nombreuses années.

Parmi les sites industriels, 92 % disposent d'un programme interne ayant pour objet le contrôle et la mise en œuvre systématiques des nouvelles réglementations en vigueur (Illustration 2), contre 81 % l'année précédente. Les audits internes sont la pierre angulaire de ces programmes. Le suivi des réglementations environnementales nouvelles ou à venir s'effectue souvent par des alertes Internet, des lettres d'information électroniques ainsi que par l'affiliation à des fédérations sectorielles.

En résumé, la mise en œuvre d'un système de gestion environnementale certifié par un organisme extérieur a poussé tous les sites à examiner et à mettre à jour leurs aspects et impacts environnementaux de manière plus systématique. La norme ISO 14001 est devenue un critère standard du système de gestion environnementale du Groupe, et n'est donc plus un objectif spécifique pour la période 2011-2015.

FIGURE 2

Systèmes de gestion environnementale et programmes de mise en conformité réglementaire (en % de l'ensemble des sites)



OBJECTIF 3

Tous les sites industriels sont tenus d'évaluer la nature, l'ampleur et le risque de l'impact que leurs activités, présentes et passées, exercent ou ont exercé sur le sol et les eaux souterraines. D'ici à la fin 2010, des opérations d'assainissement seront entamées sur les sites où des risques significatifs ont été identifiés.

Statut

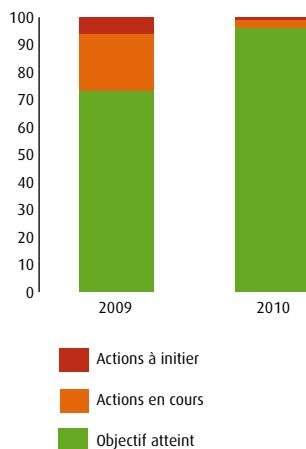
96% atteints



Le « Umicore Way » stipule clairement que l'entreprise « participe activement à la gestion et à l'assainissement des risques résultant de ses activités passées ». Cet objectif visait à sensibiliser davantage aux risques historiques des sites existants ainsi qu'à minimiser l'impact et le risque environnementaux, et les risques financiers associés.

Cet engagement a donné lieu à des projets d'évaluation des risques et de l'impact, ainsi qu'à des mesures correctives mises en place sur les principaux sites de par le monde (voir pages 50-51). La stratégie d'Umicore prévoit une analyse des sols et des eaux souterraines dans le cadre de tout processus de « due diligence » (vérification au préalable) qui fait partie de tout projet d'acquisition.

FIGURE 3

Etudes d'impact sols & eaux souterraines
(en % de l'ensemble des sites)

À la fin 2010, 96 % des sites avaient déjà mis en œuvre un programme d'évaluation conforme aux critères de l'objectif, contre 73 % en 2009. Les sites d'Auby et de Gätterstadt (Building Products) finaliseront l'évaluation de leur impact en 2011.

Le site de Cranston (Technical Materials) lancera son analyse dès que ses activités auront été déplacées sur son nouveau site d'Attleboro. Conseillée par des experts externes, Umicore se fonde sur les analyses de sols et des eaux souterraines pour juger de l'opportunité d'entreprendre des projets de réhabilitation supplémentaires.

L'objectif d'Umicore en termes d'évaluation de la pollution des sols et de la nappe phréatique a bien progressé ces cinq dernières années. Il a poussé tous les sites à effectuer un inventaire complet de l'état des sols et de la nappe phréatique, et à prendre des mesures en cas de pollution et/ou de déversements majeurs. Ce critère fait désormais partie du système de gestion environnementale du Groupe, et ne sera plus considéré comme un objectif au cours du prochain cycle.

OBJECTIF 4

Tous les sites (y compris les bureaux) doivent disposer d'un plan d'efficacité énergétique agréé et déployé. Les sites dont la consommation énergétique dépasse 75 000 gigajoules par an doivent fixer un objectif quantitatif basé sur la BAT (la meilleure technologie existante réalisant un équilibre entre les coûts pour l'exploitant et l'impact positif pour l'environnement).

Statut
86% atteints



Cet objectif concerne aussi bien l'ensemble des sites industriels que les deux sièges administratifs de Bruxelles et Bagnolet (Paris). Parmi les sites, 86 % ont déclaré disposer d'un plan d'efficacité énergétique, contre 75 % en 2009. Ils sont 12 % à mettre en œuvre un plan de ce type (illustration 4). Seul le site de Foshan (Jewellery & Industrial Metals) doit encore instaurer son plan d'efficacité énergétique, puisqu'il n'a commencé à tourner à plein régime qu'en 2008.

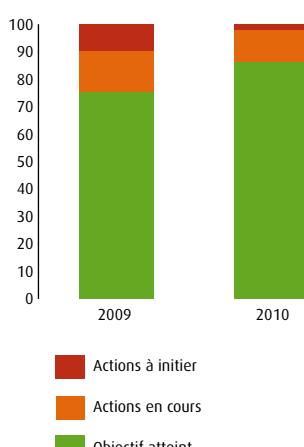
Les éléments clés repris dans ces plans sont très divers : des audits énergétiques qui analysent en détail la consommation

d'énergie du site, l'identification des secteurs les plus énergivores à l'échelle du site, la définition d'une mesure pertinente du rendement, l'optimisation des procédés, l'intégration de l'efficacité énergétique dans des projets de construction, le suivi des meilleures techniques disponibles, ou encore des mesures plus simples comme l'éclairage économique et les programmes de sensibilisation du personnel.

Vingt-deux sites se sont dotés d'un objectif quantitatif de réduction en termes d'efficacité énergétique, tandis que la consommation énergétique de 17 sites seulement excédait 75 000 gigajoules (référence 2006). Ces objectifs font appel à plusieurs mesures de flux de sortie (p. ex. consommation énergétique à la pièce ou par tonne produite), pertinentes selon le type d'activité. Ils font l'objet d'un suivi à l'échelle du site. L'entreprise a étudié la possibilité de définir une unité opérationnelle unique par business group. Cependant, la variété des métiers en présence rend cette éventualité impossible.

En conclusion, la mise en œuvre de plans d'efficacité énergétique sur tous les sites s'est avérée compliquée pour les sites industriels. En effet, un certain nombre de sites ont éprouvé des difficultés à obtenir une évaluation détaillée de leur consommation énergétique et, plus important encore, à prendre les mesures nécessaires pour améliorer cette dernière. Il s'agit d'un résultat surprenant, car l'incitatif financier déployé pour cet objectif revêt la même importance que l'aspect durable. Pour de nombreux sites de plus petite envergure, cet objectif a éveillé les consciences sur l'importance de l'efficacité énergétique. Comme pour l'objectif relatif aux rejets de métaux, la société se montrera plus attentive aux aspects quantitatifs des émissions de CO₂ dans ses objectifs Vision 2015.

FIGURE 4

Plans d'efficacité énergétique
(en % de l'ensemble des sites)

OBJECTIF 5

Toutes les business units doivent disposer pour chacun de leurs produits de toutes les données de base en matière de sécurité, d'hygiène et d'environnement.

Statut
30% atteints

Une base de données « produits » intégrée facilite la publication des fiches de données de sécurité actualisées et conformes pour tous les produits Umicore.

À la fin 2010, plus de 2 500 produits avaient été validés en IPDS (« Integrated Product Data System »). Plus de 350 autres sont en phase préparatoire en vue de leur transfert d'autres systèmes FDS en IPDS. La base de données dispose de plus de 260 000 FDS en 41 langues, couvrant 110 pays.

Cet objectif tend principalement à améliorer davantage la communication sur les risques en consolidant notre connaissance des propriétés physico-chimiques et toxicologiques des produits, en sus des données déjà prises en compte lors de la rédaction des fiches MSDS.

Il faut quelque 830 fichiers de données pour les substances relevant du champ de cet objectif. Pour 30 % d'entre elles, un fichier complet est d'ores et déjà disponible. Des fichiers de données sont en cours d'élaboration pour 67 % de ces substances. Enfin, pour 3 % des substances relevant du champ de cet objectif, il n'a pas encore été possible de s'atteler aux données manquantes, et ce, à cause du calendrier des consortiums visant à élaborer des fichiers de données dans le cadre de REACH.

Pour les substances achetées sur le marché, les informations seront mises à disposition dans les délais fixés par REACH. En fonction de ces derniers, l'état « en cours de développement » sera prorogé au-delà de la date butoir en 2010.

Pour de nombreuses business units, l'entrée en vigueur de la législation REACH en 2007 a probablement interférée avec la mise en œuvre de cet objectif. En outre, au cours des cinq dernières années, il est apparu qu'il fallait actualiser les aspects techniques de cet objectif (champ d'application, définitions, etc.), puisque les informations disponibles sur des situations spécifiques s'étoffraient. Après 2010, Umicore continuera de développer des fiches de données ESS de base dans le cadre de son objectif « produits ». En outre, l'entreprise a fixé un objectif supplémentaire relatif aux produits afin de démontrer leur caractère durable, une des clés de la différenciation des produits et de l'avantage concurrentiel dans des applications spécifiques.

FIGURE 5

Fiches de données produits complémentaires
(en % de l'ensemble des fiches de données)

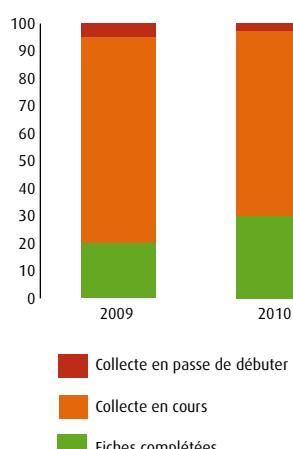
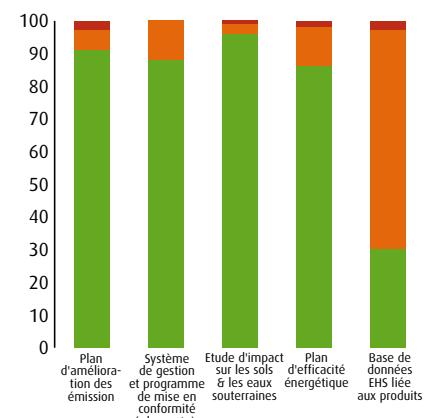


FIGURE 6

Aperçu des objectifs environnementaux du Groupe 2006-2010, situation 2010
(obj. 1-4 : en % du nombre de sites)
(obj. 5 : en % de l'ensemble des fiches de données)



Pollution historique : avancées réalisées

Le programme d'Umicore servant à évaluer la pollution des sols et de la nappe phréatique, et à y remédier si nécessaire, a bien progressé ces dernières années. Le chapitre suivant illustre les principaux programmes en cours, ainsi que les progrès engrangés en 2010.

Outre ces actions concrètes de réhabilitation, Umicore a également mis au point des techniques novatrices *in situ* pour les rejets de métaux dans la nappe phréatique (surtout le zinc, le cadmium et le cobalt), à l'aide d'un projet financé par l'UE, LIFE. La technologie INSIMEP (In-Situ Metal Precipitation) consiste à précipiter les métaux comme des sulfures dans la nappe phréatique en activant une bactérie sulfatoréductrice. Le projet a été plébiscité par l'UE parmi les six meilleurs projets LIFE. Il a sélectionné pour l'Innovation Award d'Umicore. À présent, Umicore teste l'applicabilité de la technique sur certains sites.

Flandre (Belgique)

Le 23 avril 2004, Umicore a signé, avec la société publique des déchets de la Région flamande (OVAM) et le ministre de l'Environnement de la Région flamande, une convention par laquelle Umicore s'engageait, dans les 15 prochaines années, à dépolluer quatre sites – dont Balen et Overpelt, qui font actuellement partie de Nyrstar depuis leur vente par Umicore en 2007 – et certaines zones riveraines pour un montant prévu de € 62 millions.

À Hoboken, l'évacuation d'une ancienne réserve d'arséniate de calcium a été achevée. Un accord a été passé avec l'OVAM sur les mesures de confinement des eaux souterraines. L'application des mesures, dont la réhabilitation d'une ancienne usine à gaz, a été retardée en raison du statut de propriétaire innocent obtenu par Umicore. L'OVAM a donc accepté d'assurer la responsabilité de la réhabilitation de cette ancienne usine à gaz.

L'excavation de certains jardins contaminés du quartier Vinkevelde, à proximité de l'usine d'Hoboken, a été réalisée en collaboration avec l'OVAM.

À Olen, l'assainissement des eaux souterraines du site s'est poursuivi. Après la démolition d'un ancien bâtiment dont le sol est contaminé, d'autres travaux d'évacuation sont en préparation.

À Olen également, Umicore s'attelle à trouver une solution durable au problème environnemental en souffrance, dû au stockage historique de déchets faiblement radioactifs. Elle a réalisé une étude pour cerner les risques et définir les mesures à prendre pour stocker ces matériaux en toute sécurité sur le long terme. Dans ce contexte, Umicore a reçu le conseil et l'assistance des instances concernées, à savoir l'AFCN, l'ONDRAF et l'OVAM. Simultanément, elle continue de s'entretenir avec ces agences pour trouver un

terrain d'entente sur la manière de financer et de transférer la responsabilité du stockage à long terme de ces matériaux.

Dans le cadre de la convention de 2004 avec l'OVAM, un fonds collectif de € 30 millions (alimenté respectivement à hauteur de 50 % par Umicore et par les autorités régionales flamandes) avait vu le jour. Ce fonds visait à remédier à la pollution historique dans un rayon de 9 km autour des quatre sites opérationnels de Balen, Overpelt, Hoboken et Olen. Toujours en vertu de cet accord, l'évacuation des dépôts de cendres de zinc de toutes les allées privées sur l'ensemble du périmètre concerné par la convention a été entamée, et devrait prendre fin en 2013. Les matériaux évacués sont stockés en sécurité sur le site de Balen, qui appartient à Nyrstar.

France

À Viviez, dans la foulée de l'octroi de l'autorisation finale au mois de juillet 2009, Umicore a entamé le programme de réhabilitation de grande envergure, qui sera finalisé d'ici à 2014. Le projet consiste principalement à évacuer et à stabiliser plus d'un million de m³ de terres et de déchets contaminés, ainsi qu'à stocker les produits traités dans une nouvelle décharge. La décharge de Montplaisir est désormais prête à accueillir les matériaux traités. Simultanément, la station d'épuration des effluents mobile a été installée, et les premiers tests de traitement ont été réalisés avec succès. Un laboratoire mobile équipé d'instruments d'analyse modernes a été installé à côté de la station d'épuration afin de garantir un suivi permanent, conformément à la demande des autorités. Afin d'éviter que le charroi ne vienne perturber les collectivités locales, une bande transporteuse de 1.600 m a été installée. Elle achemine les déchets et les terres contaminées vers la station d'épuration.

Allemagne

En Allemagne, Umicore et ses prédécesseurs ont un riche passé minier, qui s'est éteint avec la fermeture de la mine de zinc de Lüderich, près de Cologne, en 1978. Umicore possède encore plusieurs concessions minières souterraines. En 2009, une nouvelle société (Umicore Mining Heritage GmbH & Co. KG) a repris la gestion de ces anciens sites miniers.

Épaulée par un expert externe, Umicore a affiné davantage son analyse des risques financiers liés à ces anciens sites miniers en établissant un programme de visite des sites.

L'assainissement des eaux souterraines à Schwäbisch Gmünd a été entamé en 2008 et est toujours en cours.

USA

Umicore poursuit le traitement des eaux souterraines d'un ancien site minier dans le Colorado (USA). Elle examine les autres technologies susceptibles d'abaisser la teneur en métaux des effluents et de réduire ainsi le volume traité de particules solides. En 2009 et en 2010, les boues d'effluents rejetés dans le passé ont été repompées dans le puits de mine afin de diminuer le niveau d'acidité de l'eau de la mine et diminuer ainsi la mobilité des particules métalliques.

En 2009, Umicore a cessé ses activités de cobalt à Maxton. Parallèlement à la mise hors service des installations, un projet de dépollution des sols du site et des environs a été volontairement mis en place. En raison du retard pris dans le programme, la finalisation de ces travaux est désormais prévue pour 2012.

Brésil

L'évaluation des risques environnementaux, menée sur chacun des sites industriels d'Umicore, a permis de localiser une pollution des eaux souterraines à Guarulhos, au Brésil. Cette pollution historique date d'avant 2003, année où Umicore a repris ces activités. Umicore a mis en place des mesures immédiates afin de stopper la propagation de la contamination dans les zones environnantes. Le programme ayant pris du retard, ces mesures, qui consistent en l'installation d'une barrière hydraulique, devraient prendre fin début 2011. Entre-temps, la société étudie le moyen le plus rentable de dépolluer le site et a inscrit les provisions nécessaires.

Afrique du Sud

En 2005, Umicore a cessé ses activités de cobalt à Roodepoort. Les mesures préliminaires d'évacuation des déchets ont été prises en 2007. Toutefois, il a fallu attendre la mi-2010 pour obtenir la totalité des autorisations officielles pour désaffecter l'usine. Parallèlement à la mise hors service des installations, un projet de dépollution des sols du site et des environs sera délibérément mis en place. La finalisation des travaux de dépollution est prévue pour fin 2011. Une analyse minutieuse des sols, dont une évaluation des risques, a révélé que les terres contaminées ne représentaient aucun risque.

Rapport social



Travailler ensemble

...the Umicore way

À l'instar de la société dans son ensemble, une entreprise est un organisme vivant, une équipe de personnes conjointement responsables du succès de ses activités. Les entreprises sont également des membres à part entière des communautés locales dans lesquelles elles sont ancrées. La contribution au bien-être des travailleurs et des acteurs locaux est par conséquent synonyme de croissance durable des activités. Dans cette optique, un environnement de travail sûr et sain pour tous, la transparence, le dialogue, le respect et le travail en équipe sont essentiels.

En 2006, Umicore avait défini des objectifs étalement sur cinq ans. Ces lignes directrices sont conformes aux principes de "The Umicore Way" : la prise en compte des intérêts des acteurs locaux ainsi que l'amélioration permanente des conditions de travail et des perspectives de son personnel.



La crèche d'entreprise Umikids à Hanau a fêté son premier anniversaire en 2010. Offrir des conditions de travail flexibles fait partie de nos efforts en vue de devenir un employeur attrayant.



Umicore cherche à encourager l'apprentissage et l'épanouissement de tous ses employés. Le programme "Tuteur Métier" en France offre aux jeunes travailleurs une structure d'apprentissage qui est basée sur le partage des connaissances avec leurs collègues plus expérimentés.

Ressources humaines

Ce chapitre évoque quelques-uns des principaux défis et projets dans le domaine des ressources humaines en 2010. Les chapitres suivants abordent les avancées réalisées sur le plan des objectifs sociaux. De nouveaux indicateurs clés de performance illustrent aussi certaines des mesures engagées par Umicore en cours d'année. Le rapport social se termine par un aperçu des performances de l'entreprise en matière de santé et de sécurité.

Évolution des effectifs

Umicore est sortie de la récession économique de fin 2008 et 2009. En 2010, elle a donc mis progressivement un terme aux mesures telles que le chômage temporaire et la réduction du temps de travail. Tout au long de l'année, les effectifs d'Umicore ont connu une augmentation modérée, principalement dans les pôles d'activités Energy Materials et Performance Materials. Cette progression s'explique en grande partie par le regain d'activité économique et par l'intensification des efforts en matière d'investissement et de développement. Les effectifs des sociétés liées ont enregistré une nette progression, essentiellement chez Element Six Abrasives.

À la clôture, le total des effectifs se chiffrait à 14.386, dont 4.828 dans les sociétés liées, soit une hausse totale de 666 personnes par rapport à 2009. 243 sont à mettre à l'actif des sociétés entièrement consolidées d'Umicore (hausse de 2,61 %) et 423 des sociétés liées (hausse de 9,60 %). Sur l'ensemble des effectifs des entités entièrement consolidées, le pourcentage de travailleurs sous contrat à durée déterminée est resté à environ 4 %.

En 2010, Umicore a finalisé la restructuration du site de Hanau et a fermé les sites d'Alzenau et de Nuremberg (Allemagne) et Kiev (Ukraine).

Usines de nouvelle génération et expansion

La construction d'une nouvelle usine de matériaux pour batteries rechargeables à Kobe (Japon) a démarré en 2010. L'organisation et le recrutement ont été prévus pour une mise en service du site en 2011. Parmi les autres projets entamés, citons une expansion de la capacité de production de matériaux pour batteries rechargeables en Corée et un nouveau centre d'essai pour Automotive Catalysts en Chine.

En Afrique du Sud, un accord a été passé en vue d'intégrer les deux entités d'Automotive Catalysts à Port Elizabeth en une seule et même entité juridique. En Belgique, l'intégration d'Umicore Oxyde (Zolder) dans Umicore a été menée à bien. Tous les travailleurs ont été transférés dans la nouvelle structure.

Aux États-Unis, la business unit Technical Materials est sur le point de quitter son site de Cranston (Rhode Island) pour Attleboro (Massachusetts) dans le cadre de sa stratégie de croissance dans la région. Umicore a inauguré un nouveau site à Yverdon-les-Bains (Suisse).

Initiatives RH à l'échelle du Groupe

Dans le cadre de Vision 2015, Umicore a défini ses priorités à l'échelle du groupe en matière de ressources humaines. Au sein de l'entreprise, la structure Ressources humaines entend encore mettre l'accent sur ses principales procédures et pratiques tout en se concentrant davantage sur les aspects métiers, et ce pour mieux mettre les business units au diapason de la stratégie Vision 2015 d'Umicore. La gestion des talents et des performances fera l'objet de toutes les attentions. Dans ce contexte, la politique de gratification des managers d'Umicore a fait l'objet d'ajustements en 2010. Elle a été étendue à tous les managers du Groupe pour l'évaluation 2010 des performances individuelles.

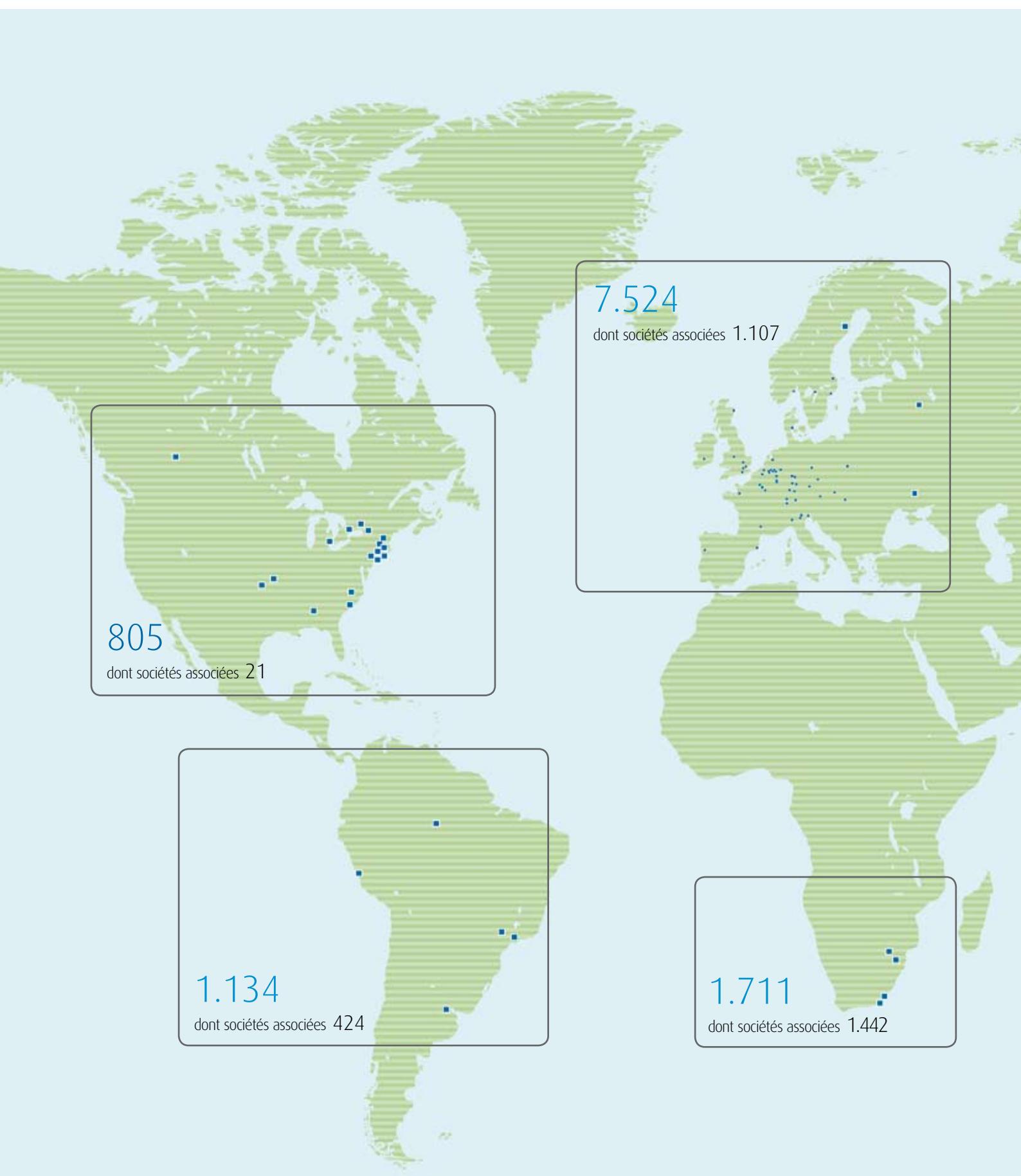
La phase de définition et de planification du projet de nouveau système informatique des ressources humaines (HR IT) à l'échelle mondiale a été finalisée. Ce projet prévoit une mise à niveau technique et fonctionnelle de l'actuel système informatique des RH. Toutes les régions d'Europe et l'Amérique du Nord seront impliquées dans la première phase qui se déroulera entre 2011 et 2012. L'objectif est de disposer d'un système intégré regroupant toutes les procédures RH, toutes business units et régions confondues, dans le respect des prescriptions localement en vigueur.

Parallèlement à Vision 2015, de nouveaux objectifs de développement durable ont vu le jour. Leur déploiement dans les pôles d'activités et les business units a eu lieu à la fin 2010.

En 2010, Umicore a réalisé une enquête d'opinion du personnel à l'échelle de l'entreprise. La synthèse des conclusions se trouve aux pages 58-59.

Pour en savoir plus sur les effectifs, veuillez vous reporter aux pages 56-57 (carte du monde).

Présence internationale et effectifs globaux





Présence d'Umicore

	Sites de production	Autres sites	Effectifs
Europe			
Autriche	1		131
Belgique	8 (1)	1	3.023 (65)
République tchèque		1	4
Danemark		1	12
France	5	2	799
Allemagne	8 (2)	3 (2)	2.266 (367)
Hongrie		1	6
Irlande	1 (1)		239 (239)
Italie	1	3 (1)	85 (17)
Liechtenstein	1		124
Luxembourg		1	8
Pays-bas	2		127
Norvège	1		55
Pologne		1	10
Portugal	1		47
Russie		1	6
Slovaquie	1		36
Espagne		2 (1)	17 (3)
Suède	2 (1)	1	215 (178)
Suisse	1	3 (1)	39 (7)
Ukraine	1 (1)		186 (186)
Royaume-Uni	1	5 (2)	89 (45)
Asie/Australie			
Australie	1	2	61
Chine	11 (4)	5 (1)	2.375 (1.588)
Inde	2	2 (1)	68 (6)
Japon	2 (1)	2 (1)	143 (91)
Malaisie	1		61
Philippines	1		86
Corée du Sud	2 (1)	1	304 (145)
Taiwan	1	2 (1)	27 (4)
Thaïlande	1	1	87
Amérique			
Argentine	1		40
Brésil	3	1 (1)	675 (5)
Canada	3		207
Pérou	1 (1)		419 (419)
Etats-Unis	10	5 (2)	598 (21)
Afrique			
Afrique du Sud	3 (1)	1	1.711 (1.442)
Total	78 (14)	48 (14)	14.386 (4.828)

Données des sociétés associées entre parenthèses. Lorsqu'un site comprend à la fois une entité de production et des bureaux (par exemple Hanau en Allemagne), il est uniquement repris comme site de production.

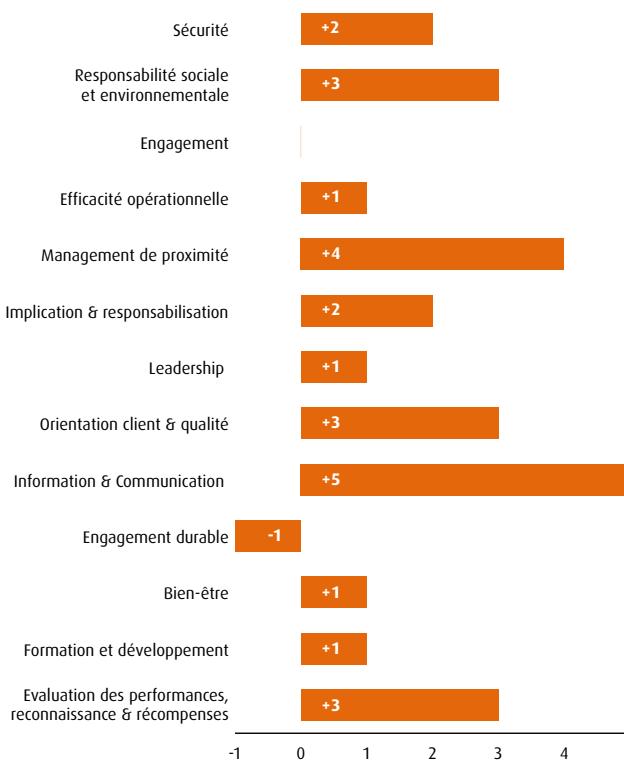
Enquête d'opinion

En 2010, Umicore a finalisé sa cinquième enquête d'opinion du personnel à l'échelle mondiale. Les travailleurs de 35 pays ont pris part à l'enquête, traduite dans 18 langues. Le **taux de participation général a atteint 86 %**, un record pour Umicore ! Cet excellent taux de réponse illustre l'importance que la direction et les travailleurs accordent à ce système de feed-back. Les méthodes de sondage sur papier et en ligne ont toutes deux été utilisées. L'enquête a été confiée à une société de conseil externe afin de garantir le traitement confidentiel des données et de permettre une comparaison valable. Ces données de référence comprennent les normes nationales tous secteurs confondus, ainsi que des références mondiales, permettant à Umicore de se comparer avec ses homologues du secteur de la chimie, ainsi qu'avec les entreprises de Global High Performance, une sélection de sociétés alliant de bons résultats à des pratiques saines en matière de gestion du personnel. Pour les managers, les comparaisons ont également été effectuées avec une norme internationale, Global Management.

L'enquête a porté sur 97 sujets, répartis en 12 catégories telles que le leadership, la qualité et l'orientation client, ainsi que l'autonomie et l'implication de l'individu. Les résultats ont été analysés au niveau du Groupe, des business units, des pays et des sites, puis comparés aux résultats des précédentes enquêtes d'Umicore, ainsi qu'aux références externes. Début 2011, ils ont été communiqués au sein de l'entreprise. Tout comme dans le passé, des plans d'action détaillés seront mis en place au niveau local et à celui des business units afin d'améliorer ces sites.

Comparaison avec les enquêtes 2007 et 2001

Différence par rapport à 2007

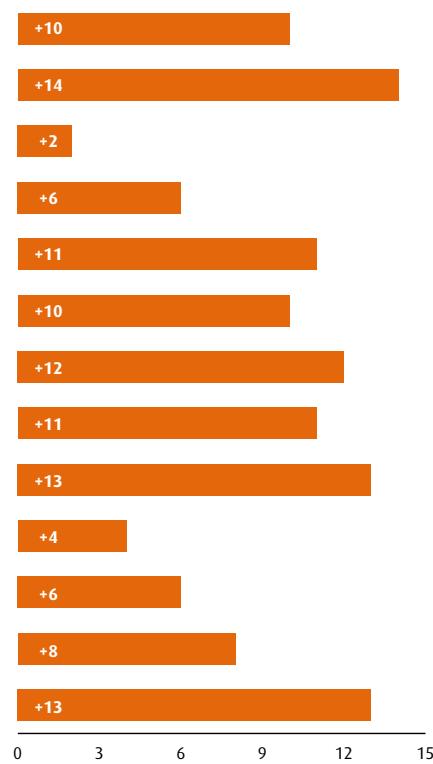


Les **résultats globaux font état d'une progression constante**, toutes catégories confondues (voir graphique 1). Les principales améliorations ont été constatées dans les domaines "Information et communication", ainsi que "Supervision directe". Les résultats entre business units et régions varient quelque peu. Les différences de scores entre régions et pays sont principalement imputables à des divergences culturelles en termes d'évaluation : les points de référence nationaux peuvent considérablement différer d'un pays à l'autre. Dans la plupart des pays où Umicore est largement présente, le **Groupe obtient de meilleurs résultats que les références nationales** des différents pays.

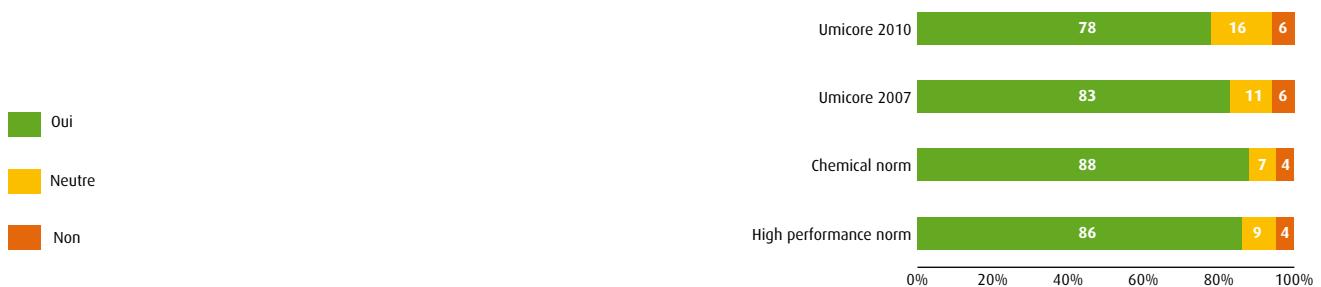
Cependant, il subsiste un **potentiel d'amélioration** si l'on compare les résultats globaux d'Umicore aux points de référence mondiaux. D'une manière générale, Umicore obtient trois points de moins que la norme Global Chemical Industry. Forte de la mise en œuvre des nouveaux objectifs Vision 2015 et de plans d'action spécifiques mis en place suite aux résultats des enquêtes d'opinion, Umicore vise à combler cette lacune d'ici à 2015. Par rapport à la norme de référence Global High Performance, l'écart total est de six points.

L'enquête montre également que les scores donnés par les managers dépassent largement la norme Global Management. Des efforts restent à consentir pour améliorer les taux de satisfaction des autres travailleurs. L'efficacité des plans d'amélioration, qui fait partie des mesures pour l'objectif Vision 2015 de devenir un "Employeur privilégié", sera évaluée début 2013 et fin 2015, lors des prochaines éditions de l'enquête d'opinion.

Différence par rapport à 2001



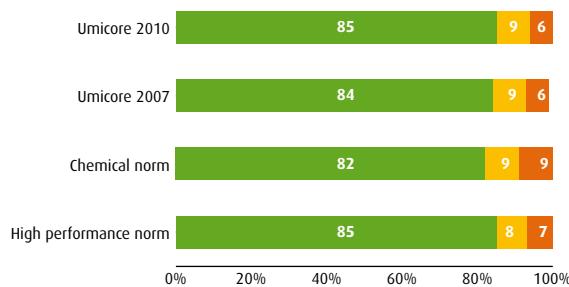
Les graphiques suivants illustrent certains scores et les comparent aux points de référence, sur des sujets liés aux cinq objectifs sociaux, exposés en page 61-67. Les scores de 2007/2008 se réfèrent aux résultats de l'enquête d'opinion de 2007, ainsi qu'à ceux d'un certain nombre d'acquisitions évaluées en 2008.



Employeur privilégié

Je recommanderais Umicore en tant que bon employeur

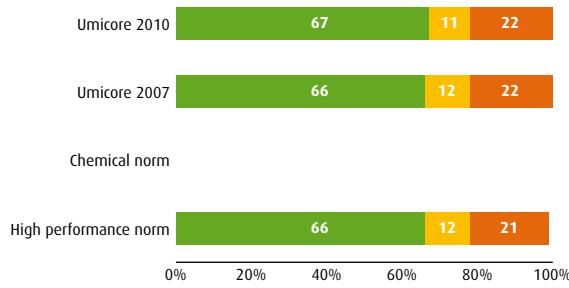
Le score s'est maintenu au niveau élevé de 85 % de réponses positives. Il est plus élevé que la norme Chemical, et en accord avec la norme High Performance.



Apprentissage et épanouissement personnel

Les nouveaux embauchés reçoivent une formation adéquate pour effectuer leur travail

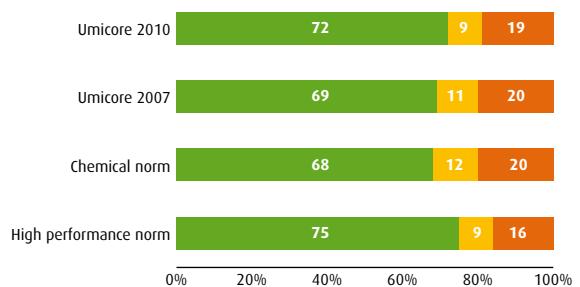
Cette question enregistre une nouvelle progression par rapport à 2007/2008. Le score d'Umicore atteint désormais le niveau des sociétés High Performance. Aucune comparaison n'est disponible avec la norme Chemical.



Dialogue interne constructif et communication ouverte

Dans mon équipe, les opinions divergentes sont discutées librement pour prendre des décisions

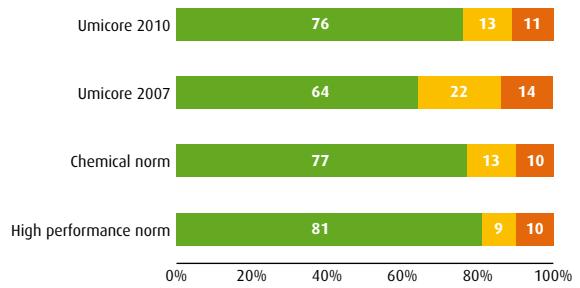
72 % des personnes interrogées ont donné une réponse positive. Il s'agit donc d'une amélioration par rapport à l'enquête précédente. Ce score dépasse celui de la norme Chemical, mais reste juste en dessous de la référence High performance.



Égalité des chances

La direction d'Umicore favorise la diversité sur le lieu de travail (elle reconnaît et respecte la valeur des différences entre les âges, les sexes, les origines ethniques, etc.)

Ce thème témoigne d'un net progrès, réduisant le fossé avec les indices de référence externes.





Le projet scolaire d'Umicore en Afrique du Sud offre des opportunités d'éducations aux jeunes enfants depuis 2004.

Objectifs sociaux du Groupe pour 2006-1010

Portée

Umicore a défini cinq objectifs sociaux pour le Groupe pour la période 2006-2010. Conformes aux principes de « The Umicore Way », ces objectifs incarnent, avec les objectifs environnementaux du Groupe (pages 45-49), l'approche d'Umicore en matière de développement durable. Ils stimulent l'amélioration continue des performances de l'entreprise en termes d'aspects sociaux, qui revêtent une grande importance aux yeux du Groupe.

Le reporting sur les objectifs sociaux a concerné les 98 sites consolidés, mais le rapport officiel s'est cantonné à 75 sites. Les objectifs sociaux sont valides pour les sites de moindre ampleur (spécifiquement de moins de 10 employés), mais les progrès effectués par rapport aux plans d'amélioration ne sont pas rapportés formellement. C'est un site de moins qu'en 2009 en raison d'une relocalisation évoquée au chapitre précédent.

Dans les graphiques des pages suivantes, l'état d'avancement est exprimé en pourcentage de l'ensemble des sites, indiquant soit si l'objectif a été atteint, soit si des actions sont en cours, soit si des actions doivent encore être entamées.

- « Objectif atteint » : tous les critères liés à l'objectif sont remplis.
- « Actions en cours » : des mesures ont été mises en œuvre en vue de rencontrer l'un des objectifs.
- « Actions à entamer » : aucune mesure n'a été prise pour aucun des critères relatifs à l'objectif concerné.

Les 98 sites entièrement consolidés pratiquent tous le reporting sur les indicateurs clés de performance supplémentaires – tels que les heures de formation et les départs volontaires – recueillis à l'aide du système de gestion des données sociales du Groupe. De plus, 28 sites liés rapportent leurs effectifs.

Dans ce chapitre, l'état d'avancement de chaque objectif social et des indicateurs clés de performance supplémentaires est présenté en détail.

L'instance de contrôle externe (ERM CVS) a évalué les mesures prises quant aux objectifs sociaux. Cette évaluation fait partie de la certification de la performance durable d'Umicore délivrée par ERM CVS et qui figure dans le présent rapport.

Ces cinq dernières années, Umicore a réalisé des avancées majeures sur ces objectifs. L'entreprise est résolument engagée dans la voie de la réussite à mesure qu'elle déploie ses initiatives et ses priorités dans le cadre de Vision 2015. Pour avoir un aperçu des objectifs à la fin 2010, rendez-vous aux pages 74 et 75.

OBJECTIF 1

Tous les sites industriels sont tenus d'élaborer et de mettre en œuvre un plan local définissant leur engagement vis-à-vis de la collectivité locale. Ce plan doit identifier les parties en présence et définir le processus de prise en compte des intérêts de celles-ci. Il doit aussi faire état des initiatives volontaires que le site souhaite prendre vis-à-vis de la collectivité locale.

Statut

96% atteints

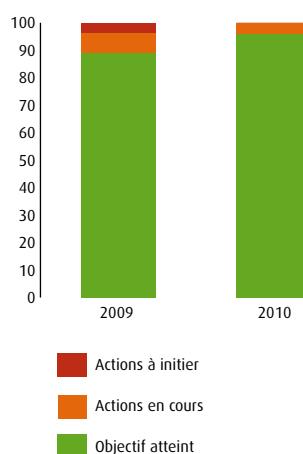


À la fin de la période, 96 % des sites avaient préparé et mis en place des plans avec succès, ils ont donc atteint l'objectif. Les 4 % restants étaient toujours occupés à mettre en place des plans d'amélioration pour cette initiative.

De nombreux sites ont poursuivi sur leur lancée en 2010, fidèles à leur tradition de longue date de communiquer avec les parties prenantes : diffusion de brochures et magazines locaux aux riverains (sur la thématique des performances environnementales), participation aux réunions locales ou régionales avec les parties prenantes, groupes consultatifs, assemblées publiques locales, forums publics avec d'autres acteurs industriels et journées portes ouvertes. Le site de Hoboken (Belgique) a organisé un événement portes ouvertes de deux jours. Ce fut l'occasion de découvrir les activités industrielles du site et de familiariser les visiteurs avec ses initiatives environnementales et sociales en matière de développement durable. Cette manifestation était accessible au grand public, aux travailleurs d'Umicore, ainsi qu'à leurs familles et amis.

Autre aspect important de cet objectif : l'implication au sein de la collectivité locale. Au niveau du groupe, Umicore mène une politique en matière de dons. Le Groupe entend consacrer chaque année l'équivalent d'environ 0,5 % de son EBIT consolidé (résultat avant impôts et charges d'intérêts) à des dons. En 2010, Umicore a apporté une contribution d'un peu plus d'un million d'euros dans ce contexte, soit un montant similaire aux dons effectués en 2009. Cependant, étant donné la nette augmentation des bénéfices, cet apport n'a représenté que 0,31 % de l'EBIT consolidé, contre 0,73 % pour l'exercice précédent. En 2011, une version actualisée de la politique en matière de dons entrera en vigueur dans l'ensemble d'Umicore. Cette révision vise à faire mieux comprendre l'importance des dons et à optimiser les initiatives de planification et de reporting. Un comité des dons a vu le jour en 2010. Il a pour mission de superviser le programme de dons au niveau du groupe et de fournir conseil et appui aux business units et aux sites.

Engagement vis-à-vis de la collectivité locale



Umicore et son personnel ont uni leurs efforts pour venir en aide aux victimes de deux catastrophes naturelles en 2010. Le 12 janvier, un violent séisme ravageait Haïti, l'un des pays les plus pauvres du monde. Umicore et ses travailleurs ont fait don de € 66.015 à l'ACME, un établissement de microfinance de Port-au-Prince, partenaire d'Incofin, pour aider les victimes à reconstruire leur entreprise. En juillet, le Pakistan (principalement le nord-ouest du pays) a été victime de pluies diluviales qui se sont abattues sur la vallée de l'Indus. Les inondations ont fait près de 14 millions de victimes. Umicore et ses travailleurs ont fait don de € 56 039 à Médecins du Monde (MdM), une ONG présente au Pakistan, qui apporte une aide directe aux victimes locales (soins médicaux et lutte contre les maladies).

Tout au long de l'année, la majorité des sites ont pris part à des initiatives (charité ou bénévolat) en faveur de projets à leur échelon local ou de causes plus générales. Quelques-unes de ces initiatives sont décrites ci-dessous.

Umicore a apporté son appui à « One Laptop Per Child », une association sans but lucratif qui fournit des ordinateurs portables à des enfants défavorisés de 6 à 12 ans dans les zones les plus pauvres et les plus reculées de la planète.

À Port Elizabeth (Afrique du Sud), les sites ont réitéré leur soutien de longue date à deux projets : la « Umicare Halfway House » (créée en 2004) et la « Umicare Remedial School » (créée en janvier 2006). Le projet Umicare sud-africain permet à des jeunes d'accéder à un enseignement supérieur de qualité, qui leur offrira les clés de la réussite professionnelle. Le programme est géré en collaboration avec le « Eastern Province Child & Youth Care Centre ». Il a permis de louer un bâtiment et de le convertir en cadre sûr, agréable et propice à l'étude. Le « Umicare Education Centre » offre un accès à l'éducation à des enfants en âge préscolaire de différents orphelinats de la ville. Un programme de remédiation « matières de base » est destiné aux enfants de la première à la troisième année primaire, et un programme de tutorat s'adresse à une vingtaine d'enfants du « EP Children's Home ».

En Amérique du Nord, les travailleurs du site de Glen Falls ont parrainé une famille dans le besoin pendant toute la période de Noël. Ils ont aussi fait un don à l'Armée du Salut. Le site de Burlington a organisé sa campagne de collecte annuelle dans le cadre du projet « United Way »; 76 % du personnel a participé à la collecte en faveur de plusieurs œuvres caritatives. Les employés du site de Markham, près de Toronto, ont parrainé un enfant africain. L'argent a permis de subvenir à l'éducation de l'enfant.

Le site de Jsinchu Hsien à Taïwan a apporté son aide à des enfants et des familles dans le cadre du « Taiwan Fund for Children and Family ».

Mis sur pied en 2004 par Umicore Brésil, le projet « Better Life » favorise le développement socio-éducatif des populations riveraines du site. En 2010, le site de Guarulhos s'est encore mobilisé en faveur de ce projet, avec le soutien de l'administration locale. Toujours au Brésil, le site d'Americana accueille encore chaque mois 17 jeunes filles retirées à leur famille par décision de justice. Elles bénéficient de l'appui de l'association d'aide aux enfants défavorisés d'Americana. Le site promeut les activités centrées sur les valeurs individuelles, la connaissance de soi, l'intégration et la citoyenneté. Les jeunes filles bénéficient de l'aide d'un psychologue mis à leur disposition. De nombreux employés d'Umicore ont fait du bénévolat, en participant à des ateliers créatifs, à des activités récréatives et en passant du temps en compagnie de leurs « protégées ».

En Chine, les travailleurs du site de Suzhou ont donné bénévolement de leur temps à la « United Way », une organisation caritative non gouvernementale qui dispense des soins médicaux, des cours et des traitements de révalidation aux enfants ayant des besoins physiques, mentaux et scolaires spéciaux.

Le site de Hoboken en Belgique a parrainé un projet baptisé « Ecolab », qui explique les enjeux environnementaux aux enfants par des tours de magie. Le site a réitéré son aide à la réalisation du nouveau « Museum aan de Stroom » (MAS), un musée qui met l'accent sur l'héritage culturel d'Anvers, ses installations portuaires et leur rôle dans le monde. Cette initiative est pertinente pour le site de Hoboken du fait de sa localisation à Anvers et de ses liens avec le port. Toujours en Belgique, sur le site d'Olen, les travailleurs ont organisé une manifestation multisports. À cette occasion, les participants ont récolté des fonds pour financer des projets locaux et Avalympics, une association qui permet aux enfants et aux adultes atteints de déficiences mentales de pratiquer un sport. Les travailleurs d'Umicore et la population locale ont pris part à l'événement.

Sur le site de Hanau en Allemagne, l'équipe d'Automotive Catalysts a investi dans l'éducation des enfants en parrainant un cours de robotique. À Rheinfelden, les enfants de maternelle et de première année primaire ont eu droit à un cours de prévention de la violence axé sur l'empathie, la maîtrise des pulsions et les techniques de gestion de la colère. Le module compte 51 leçons, réparties sur trois ans. La « Faustlos Initiative 2010 » est en cours dans les six écoles élémentaires de Rheinfelden.

Durant les cinq dernières années, l'objectif a fait en sorte de placer la « responsabilité envers la collectivité locale » à l'ordre du jour de tous les sites. Certes, sur la plupart d'entre eux, des efforts considérables étaient déjà consentis en faveur de la population locale avant même la formulation de cet objectif. Néanmoins, en 2006, seul 29 % des sites déclaraient avoir mis systématiquement en œuvre un plan de gestion de cette responsabilité. En 2010, ce pourcentage atteint 96 %. Dans le nouveau cadre des objectifs Vision 2015, cette thématique occupera une place prédominante. Elle renforcera le besoin de répondre aux attentes des collectivités locales riveraines des sites d'Umicore et de tenir compte de leur avis.

OBJECTIF 2

Tous les sites sont tenus d'élaborer et de mettre en œuvre un plan local pour devenir un employeur attrayant. Compte tenu de la culture locale et des pratiques professionnelles en vigueur, ce plan vise à fidéliser les travailleurs, à créer une image positive vis-à-vis de futurs candidats, ainsi qu'à encourager notre personnel à poursuivre sa carrière.

Statut

96% atteints



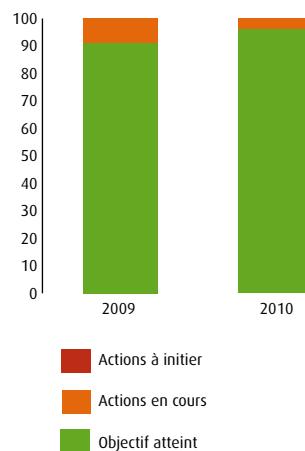
À la fin de la période, 96 % des sites avaient préparé et mis en place des plans avec succès, ils ont donc atteint l'objectif. Les 4 % restants étaient toujours occupés à établir des plans d'amélioration.

Deux indicateurs de performance clés (KPI) traduisent la concrétisation de cet objectif : les départs volontaires et l'absentéisme. Le pourcentage moyen de départs volontaires à l'échelle mondiale (compte tenu des variations régionales) est passé de 2,59 % en 2009 à 3,78 %. Cette augmentation s'explique largement par la rotation à deux chiffres enregistrée en Asie-Pacifique. Le taux de journées perdues pour maladie (absentéisme) a très légèrement progressé, pour passer de 2,60 % en 2009 à 2,86 %. En dépit de cet accroissement, le taux d'absentéisme se maintient sous la moyenne nationale dans la plupart des pays où Umicore est présente.

Pour la sixième année consécutive, Umicore s'est vu décerner le titre d'employeur attrayant en Belgique en 2010. Umicore figure, aux côtés de 33 autres entreprises, parmi les « Meilleurs employeurs de Belgique ». Elle peut continuer à faire état de cette distinction durant ses campagnes de recrutement en 2011.

Plusieurs sites établis dans des pays où est présente Umicore ont déployé des campagnes d'« employeur branding », à l'occasion de salons de l'emploi et d'événements sur les campus, principalement dans les universités. Umicore donne toujours priorité aux filières d'apprentissage alliant expérience professionnelle et formation scolaire. Celles-ci jouent un grand rôle en Allemagne où les contrats d'apprentissage restent un moyen très prisé d'attirer et de former de jeunes talents à une carrière dans l'industrie.

Employeur attrayant



En octobre 2010, HRMinfo, communauté et fournisseur de connaissances aux professionnels des ressources humaines, publiait le livre blanc « Corporate Social Responsibility & Sustainability – The new challenges for Human Resource Management ». Aux côtés d'autres grandes entreprises et de services publics de Belgique, Umicore a participé à un groupe de réflexion chargé d'apporter un éclairage et de formuler de nouvelles idées. Objectif : aider les entreprises à améliorer leurs performances dans le domaine de la gestion des ressources humaines et de l'entreprise durables. Ce livre blanc comporte un chapitre distinct qui décrit la manière dont Umicore a rompu avec son « passé de pollueur » pour devenir un chef de file du développement durable et de la gestion des ressources humaines.

En août 2010, la première crèche d'entreprise Umicore, « umikids world », fêtait son premier anniversaire à Hanau. La crèche dispense des soins de qualité, un épanouissement social et un apprentissage préscolaire à 12 bambins âgés de 9 semaines à 4 ans, enfants des travailleurs. La crèche remporte un franc succès et est très appréciée du personnel.

En septembre 2010 s'est tenue à Bruxelles la deuxième cérémonie de remise des Innovation Awards au niveau du groupe. Durant l'année, tous les travailleurs avaient été invités à soumettre des idées de projet innovants dans cinq catégories au choix : Science & Technologie, Nouvelle piste commerciale, Amélioration de procédés non techniques, Amélioration de procédés techniques et Environnement, santé et sécurité. Les trois premiers lauréats de chaque catégorie ont été invités à la cérémonie. Les travailleurs de plusieurs pays avaient fait le déplacement. Tous les candidats ont été récompensés et l'Umivation Award a été remis au premier de chaque catégorie.

Ces cinq dernières années, le nombre de sites mettant en œuvre un plan d'employeur attrayant est passé de 22 % en 2006 à 96 % en 2010. La plupart des sites ont donc pris des mesures concrètes pour rehausser la réputation d'employeur d'Umicore à l'échelon local. Ce thème a été repris dans les objectifs Vision 2015 étant donné l'ambition d'Umicore d'améliorer encore les résultats de l'enquête d'opinion du personnel (voir pages 58-59) et sa volonté inébranlable d'attirer et de conserver les talents pour répondre aux perspectives et aux défis de l'entreprise.

OBJECTIF 3

Tous les sites sont tenus d'établir et de mettre en œuvre un plan local visant l'instauration d'un dialogue interne constructif et d'une communication ouverte. Compte tenu de la culture locale et des pratiques professionnelles en vigueur, ce plan vise à accorder de l'importance à l'avis des travailleurs, à intensifier la participation aux enquêtes d'opinion réalisées régulièrement à l'échelle du Groupe, à garantir des actions de suivi adéquates, à procéder à une évaluation régulière des travailleurs, ainsi qu'à instaurer un dialogue constructif avec les travailleurs et leurs représentants.

Statut

94% atteints



À la fin de la période, 94 % des sites avaient atteint l'objectif et 6 % avaient pris des mesures dans ce sens.

De nombreuses plateformes de dialogue sont en place sur la plupart des sites, des conseils d'entreprise officiels aux assemblées générales du personnel (appelées « town hall meetings »). De nombreux sites mettent également en œuvre un processus formel d'évaluation des performances. Celui-ci favorise le dialogue entre les travailleurs et leurs superviseurs.

En 2010, Umicore a réalisé sa cinquième enquête d'opinion du personnel. Il s'agit d'un outil majeur dont dispose l'entreprise pour juger de la motivation de son personnel. La communication des résultats aux sites et business units a commencé au quatrième trimestre de l'exercice. Pour de plus amples informations sur les résultats de l'enquête, rendez-vous aux pages 58 et 59.

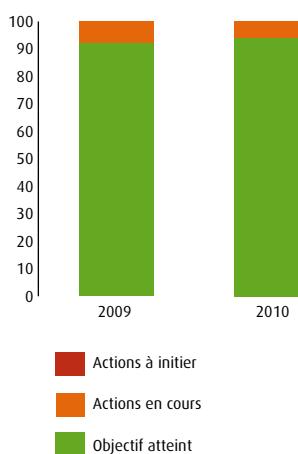
En 2007, Umicore a signé une convention avec deux grands syndicats internationaux, relative à la mise en œuvre de ses politiques en matière de droits de l'Homme, d'égalité des chances, de conditions de travail, de bonne conduite et de protection de l'environnement, à l'échelle internationale et dans l'ensemble du groupe. Umicore est l'une des 70 entreprises au monde - et la seule société belge - à avoir signé un accord de ce type. La mise en œuvre de cette convention avec la Fédération internationale des organisations de travailleurs de la métallurgie (FIOM) et la Fédération internationale des syndicats des travailleurs de la chimie, de l'énergie, des mines et des industries diverses (ICEM) est contrôlée par un comité de surveillance conjoint. En janvier, les membres de ce comité ont visité le site de production de

Guarulhos (Brésil) pour contrôler la mise en œuvre de l'accord. Le comité s'est aussi réuni en avril 2010 pour son assemblée annuelle. Il a passé en revue les efforts consentis par Umicore en matière de développement durable ainsi que les résultats engrangés. L'instance de contrôle externe (ERM CVS) était présente par visioconférence.

En 2010, 801 jours individuels de travail ont été non ouvrés en raison d'actions de grèves. La grande majorité des journées de grève (674) revient aux sites français. En France, tous les arrêts de travail étaient imputables aux vagues de protestation nationales contre la réforme des retraites et n'étaient en rien liés à des problèmes propres à Umicore. Les autres arrêts de travail ont concerné des sites belges et étaient en partie dus à une campagne de protestation nationale. Certaines actions (équivalant à 40 journées de travail perdues) étaient le fait d'un problème local particulier sur le site de Hoboken.

Le dialogue et la communication étaient déjà des axes prioritaires sur la plupart des sites avant l'instauration du programme d'objectifs actuel. Pour preuve : 60 % des sites s'étaient déjà dotés d'un plan la première année qui a suivi la mise en place de cet objectif social. En 2010, ce pourcentage a atteint 94 %. Cette thématique restera au centre des préoccupations d'Umicore. Dans le cadre de Vision 2015, elle sera d'ailleurs intégrée dans les éléments d'une catégorie plus vaste d'objectifs, intitulée « Être une entreprise où il fait bon travailler ».

Dialogue constructif



OBJECTIF 4

Tous les sites sont tenus d'élaborer et de mettre en œuvre un plan local visant à encourager la formation et l'épanouissement professionnel de leurs travailleurs.

Statut

97% atteints



Tous les sites Umicore consignent et rendent compte des formations dispensées au personnel dans le cadre des plans de formation et de développement. 97 % des sites ont intégralement déployé ces plans ; 3 % ne les ont pas encore totalement mis en place.

Le nombre moyen d'heures de formation par personne pour l'année 2010 atteint 43,30 heures, en phase avec les résultats 2009 (44,05 heures). Ces heures représentent la formation sur le terrain ainsi que les séances en classe dispensées aux différents niveaux de l'entreprise.

Toutes les régions ont consenti d'énormes efforts en matière de formation et de développement. Durant l'année, Umicore a lancé une nouvelle vague de programmes de leadership à l'échelle du Groupe (« Entrepreneurs for Tomorrow » et « Inspirational Leadership »).

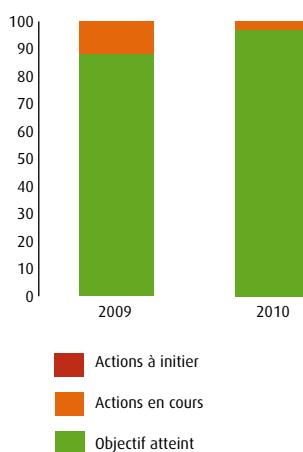
Dans un monde en mutation rapide et vu la croissance exponentielle de l'information, l'apprentissage gagne sans cesse en importance pour les entreprises innovantes. Parmi les initiatives visant à promouvoir l'acquisition et le partage de connaissances, citons la « Umicore Technical Academy », sous la tutelle de Group R&D. Elle dispense un « apprentissage technique mixte », qui allie un apprentissage autodirigé à l'aide de ressources mises à disposition sur les plateformes d'apprentissage et une formule présentiel classique. En plus des orateurs externes, l'académie peut compter sur l'expérience et les connaissances de collaborateurs chevronnés d'Umicore, qui mettent ce forum à profit pour transmettre leur savoir à la jeune génération.

Les sites français ont dégagé un accord avec les syndicats quant à une approche spécifique pour les travailleurs de plus de 50 ans. Cet « Accord Seniors » a été signé avec les partenaires sociaux en janvier 2010. Il s'articule autour de quatre axes : favoriser le recrutement de salariés âgés dans l'entreprise, améliorer les conditions de travail et prévenir les situations de pénibilité, aménager les fins de carrières et la transition entre activité et retraite et développer le tutorat/mentorat. Dans le cadre du tutorat, l'accent est placé sur le partage de connaissances entre jeunes et aînés. Les salariés âgés (+ de 50 ans) ayant 10 ans d'ancienneté ou plus peuvent devenir « tuteurs ». Les tuteurs consacrent au moins 20 % de leur temps au transfert d'expérience aux jeunes éléments. En échange, chaque mois de tutorat donne droit à un jour de congé supplémentaire, que le salarié peut cumuler pour prendre sa retraite anticipée. Umicore forme les tuteurs à l'acquisition des compétences didactiques. Umicore France a instauré une charte qui définit les engagements respectifs d'Umicore, des tuteurs et des apprenants.

Préparer l'avenir, c'est aussi penser aux générations futures et attirer des éléments qualifiés. Chez Umicore, de nombreux sites ont mis en place des bourses d'études (enseignement supérieur, universités) en faveur des enfants des travailleurs.

La formation et le développement figurent parmi les domaines où Umicore se distinguait déjà bien avant l'instauration des objectifs 2006-2010. Cependant, la gestion officielle de la formation et du développement sur les sites est passée de 58 % en 2006 à 97 % en 2010. Ce thème reste au cœur même de la politique sociale à venir. Le « développement des individus » demeure un élément fondamental des objectifs Vision 2015. La priorité va à l'amélioration de l'accès aux possibilités de développement pour tous les travailleurs.

Formation et épanouissement



OBJECTIF 5

Tous les sites sont tenus d'élaborer et de mettre en œuvre un plan local visant à appliquer les stratégies du Groupe en matière d'égalité des chances, de diversité et de respect des droits de l'Homme, ainsi que le code de conduite d'Umicore.

Statut
100% atteints

À la fin de la période, tous les sites d'Umicore avaient mis en œuvre le Code de conduite, la Politique en matière de droits de l'Homme et les plans d'action en matière d'égalité des chances.

Le pourcentage de femmes dans les effectifs mondiaux est resté inchangé par rapport à 2009, soit 21,05 %. La proportion de travailleuses varie. Le record du personnel féminin revient à la Chine. Aux postes de direction, la proportion de femmes managers a légèrement progressé, passant de 18,19 % en 2009 à 18,65 %, soit un score proche du total des effectifs féminins (21,05 %). Le pourcentage de femmes cadres supérieurs est passé de 5,65 % à 6,40 %. En France, une convention en matière d'égalité des sexes a été signée en novembre. Elle met l'accent sur la neutralité au niveau du sexe des individus dans cinq domaines : le recrutement, la formation et le développement, l'évolution/l'avancement de la carrière, l'équilibre vie professionnelle/vie privée et le salaire.

Des plans d'action sont mis en place dans certains pays, de manière à mieux intégrer les personnes handicapées. En France, le projet « Vers l'Intégration Adaptée (VIA) », lancé en 2007, a poursuivi sur sa lancée tout au long de 2010.

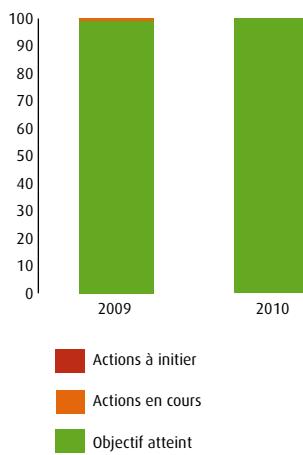
Umicore a passé en revue tous ses sites à travers le monde pour contrôler le risque de violation du droit d'association et de convention collective, d'incidents impliquant le travail des enfants ainsi que de travail forcé ou obligatoire. La conclusion est qu'aucun site Umicore n'a été confronté à des problèmes ou risques relatifs aux droits de l'Homme. Au total, 68,92 % des effectifs mondiaux sont soit syndiqués, soit couverts par une convention collective de travail.

Pour promouvoir davantage les valeurs d'Umicore et son Code de conduite, un outil de formation a été déployé en 2008 et 2009 : le « Umicore Way Game ». Ce kit pédagogique a pris la forme d'un jeu de société et est disponible en plusieurs langues. Les sites d'Umicore y ont encore eu recours en 2010. Ce « Umicore Way Game » devrait être revu et actualisé en 2011-2012, pour le mettre au diapason de la stratégie Vision 2015.

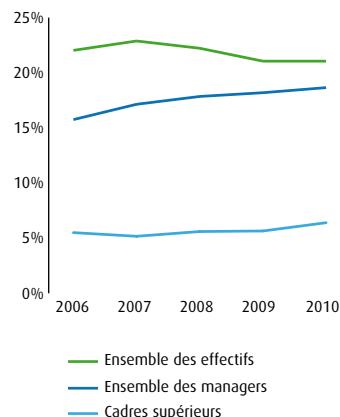
En ce qui concerne la diversité sur le lieu de travail, le siège d'Umicore à Bruxelles (Belgique) a pris de l'ampleur. En 2006, dix nationalités y étaient représentées. En 2010, elles étaient au nombre de seize.

L'évaluation de l'évolution à cinq ans de l'objectif « Égalité des chances, diversité et respect des droits de l'Homme » s'est déroulée en deux temps. En 2006 déjà, tous les sites avaient reconfirmé leur respect de la politique de l'entreprise en matière de droits de l'Homme. Sur le plan de l'égalité des chances et de la diversité, le pourcentage de sites disposant d'un plan en vigueur est passé de 64 % à 100 %. Ce thème restera au centre des campagnes de recrutement et de développement de carrière. Néanmoins, vu le haut niveau d'avancement et de conformité dans toute l'entreprise, il ne fera pas l'objet d'une mention spéciale dans les nouveaux objectifs Vision 2015.

Egalité des chances



% de femmes





Les facteurs relatifs à la santé et la sécurité, dont l'éducation et la formation, sont de la plus haute importante et ce pour l'ensemble des sites, du plus petit au plus grand.

Santé & sécurité au travail

Portée du compte rendu en matière de santé

Depuis 2008, Umicore intègre petit à petit des indicateurs systématiques de la santé au travail dans sa base de données ESS. En 2010, ce processus a donné lieu, pour la première fois, à la création d'une base de données complète pour l'ensemble des business units et des sites.

Seules les données des sites manufacturiers consolidés sous contrôle opérationnel et des deux sièges administratifs figurent dans le présent rapport. Le nombre total de sites répertoriés en 2010 s'élève à 66.

Rapport 2010

"The Umicore Way" affirme la volonté de "ne faire aucune concession quant à la santé et la sécurité de tous les travailleurs sur leur lieu de travail". Umicore ne ménage pas ses efforts en vue d'éradiquer les maladies professionnelles et de promouvoir le bien-être au travail. Les principaux risques en matière de santé au travail sont liés, d'une part, à l'exposition à des substances dangereuses (sels de platine, plomb, arsenic, cadmium, cobalt) et, d'autre part à des contraintes physiques, en particulier les nuisances sonores. Chaque site est invité à mettre en place un programme de santé au travail conforme aux risques qu'il présente. Ces programmes ont pour but d'éviter ou de réduire l'exposition à des substances dangereuses afin de prévenir les effets nocifs sur la santé. Si l'exposition dépasse les valeurs de référence, des mesures sont prises pour améliorer les conditions de travail. Ceci n'exclut pas la possibilité que, sur certains postes de travail, il soit nécessaire de porter un équipement de protection individuel, quel que soit le risque encouru. En outre, si une maladie professionnelle est diagnostiquée, les travailleurs sont assignés à un autre poste de travail, temporairement ou définitivement, à l'écart de toute exposition potentielle. Pour la période 2011-2015, le groupe Umicore s'est fixé pour objectif d'encore améliorer les conditions de travail (cf. pages 9-11). Pour ce faire, Umicore s'attellera à peaufiner la qualité des rapports sur la santé au travail.

Des données fondamentales en matière de maladies professionnelles (niveaux de bruit conduisant à une perte d'audition, dermatites de contact, asthme professionnel, troubles musculosquelettiques) ainsi que des biomarqueurs d'exposition (plomb, arsenic, cobalt, cadmium) sont intégrés dans la base de données ESS. L'objectif est d'observer les progrès réalisés.

En 2010, des problèmes de santé liés à l'exercice de l'activité professionnelle ont été diagnostiqués chez 42 travailleurs.

Sels de platine

Treize sites, représentant quatre entités de traitement de sels de platine (Automotive Catalysts, Precious Metals Chemistry, Precious Metals Refining, Jewellery & Industrial Metals), ont mis en œuvre un programme de dépistage de la sensibilisation, en vertu des directives du groupe de travail "Santé au travail" de l'IPA (International Platinum Association) ("Guidance for the medical surveillance of workers exposed to complex platinum salts", 2002). En 2010, aucun cas de sensibilisation aux sels de platine (asthme professionnel) n'a été signalé.

Umicore préside la "International Platinum Health Science Task Force", qui rassemble les principaux acteurs mondiaux de l'extraction du platine, de son raffinage et de la fabrication de catalyseurs automobiles. Le mandat du groupe de travail est de fournir des données scientifiques sur des questions de santé et d'environnement liées aux métaux platinéens. Le groupe officie sous les auspices de la "European Precious Metals Federation" et de la "International Platinum Association". En 2011, il envisage une étude épidémiologique rétrospective afin de mieux cerner le lien de causalité entre exposition et réaction dans l'allergie au chloroplatinate, en particulier dans la partie inférieure de la plage d'exposition.

Plomb

L'exposition professionnelle au plomb constitue un risque sanitaire sur les sites suivants : Hoboken et Maxton (Precious Metals Refining), Amsterdam, Bangkok, Markham et Pforzheim (Jewellery & Industrial Materials), Changsha, Pasir Johor, Angleur, Heusden Zolder, Larvik, Sancoale et Tottenham (Zinc Chemicals), Olen (Electro-Optic Materials), Viviez, Bray-et-Lû, Bratislava, Auby (Building Products) et Providence (Thin Film Products). Globalement, 1.364 personnes sont potentiellement exposées au plomb sur leur lieu de travail. Dans les échantillons prélevés en 2010, la valeur cible de 30 microgrammes de plomb par décilitre de sang était dépassée chez 1,4 % d'entre elles. La concentration moyenne de plomb dans le sang était de 7,2 microgrammes par décilitre de sang. La quasi-totalité des dépassements étaient imputables à une charge corporelle plus importante en raison de l'historique d'exposition. Les ouvriers présentant une exposition excessive ont été écartés du poste de travail exposé. Pour la période 2011-2015, Umicore continuera de tendre vers un taux d'exposition maximal de 30 microgrammes par décilitre de sang, pour tous les travailleurs.

Cadmium

L'exposition professionnelle au cadmium concerne les sites suivants : Hoboken (Precious Metal Refining), Hanau, Manaus, Guarulhos, Suzhou, Vicenza, Glens Falls (Technical Materials), Amsterdam, Bangkok, Pforzheim (Jewellery & Industrial Materials), Larvik, Changsha, Tottenham and Sancoale (Zinc Chemicals), Providence (Thin Film Products) et Schwäbisch Gmünd (Electroplating).

Au total, un programme de contrôle biologique est en place pour 742 personnes potentiellement exposées au cadmium sur le lieu de travail. L'indice d'exposition biologique de 5 microgrammes de cadmium par litre d'urine (réf. : American Conference of Governmental Industrial Hygienists, 2009) était dépassé chez 2,4 % d'entre elles. Étant donné que le cadmium dans les urines est un biomarqueur d'exposition à long terme, ces concentrations élevées sont révélatrices d'expositions passées. Les programmes d'hygiène industrielle contrôlent actuellement les taux de cadmium sur le lieu de travail afin d'éviter, ou du moins de limiter, l'aggravation de l'exposition. Le cas échéant, une analyse complémentaire de la concentration de cadmium dans le sang est menée. En effet, ce biomarqueur reflète mieux l'exposition récente au cadmium. La concentration moyenne de cadmium dans les urines était de 1,1 microgramme par gramme de créatinine. La concentration moyenne de cadmium dans le sang était de 0,12 microgramme par décilitre de sang. L'objectif d'Umicore pour 2015 est de n'enregistrer aucune mesure de la concentration de cadmium dans les urines qui soit supérieure à 2 microgrammes par gramme de créatinine.

Cobalt

Tous les sites de production (sauf Subic) de la business unit Cobalt & Specialty Materials (Arab, Bruges, Cheonan, Fort Saskatchewan, Olen, Shanghai, Jiangmen) où la manipulation et la production de cobalt sont de rigueur ont mis en œuvre un programme de contrôle biologique pour l'exposition au cobalt.

Sur 467 travailleurs exposés, 7,3 % dépassaient la valeur cible de 30 microgrammes de cobalt par gramme de créatinine. En 2010, la concentration moyenne de cobalt dans les urines a été de 12,6 microgrammes par gramme de créatinine, contre 22 microgrammes en 2009. Les résultats diffèrent fortement d'un site à l'autre. Certaines moyennes se situent en dessous du seuil de 10 microgrammes par gramme de créatinine (Olen, Cheonan, Arab) ; d'autres se trouvent à un niveau élevé de 30 microgrammes par gramme de créatinine (Shanghai). Des mesures supplémentaires de réduction de poussières sur le lieu de travail sont mises en place afin de diminuer l'exposition. Umicore a abaissé son seuil d'exposition pour le cobalt dans les urines à 20 microgrammes par gramme de créatinine pour tous les travailleurs à l'horizon 2015.

Deux cas de dermatite de contact causée par le cobalt ont été diagnostiqués, tous deux sur le site de Jiangmen.

Le site d'Olen a participé à une étude scientifique parrainée par le "Cobalt Development Institute", visant à évaluer le risque d'une exposition au cobalt pour le muscle cardiaque. Les résultats préliminaires ne font pas état d'effets indésirables imputables au cobalt. En 2010, le manuscrit de l'étude a été soumis à l'évaluation par les pairs et à une publication élargie.

Arsenic

L'exposition professionnelle à l'arsenic est possible sur les sites suivants : Olen (Cobalt & Specialty Materials), Hoboken (Precious Metals Refining), Guarulhos (Precious Metal Chemistry), Hanau (Technical Materials) et Quapaw (Electro-Optic Materials).

Au total, 618 personnes sont potentiellement exposées à l'arsenic sur leur lieu de travail. Le seuil de 30 microgrammes par gramme de créatinine était dépassé chez 2,6 % d'entre elles. La concentration moyenne d'arsenic dans les urines était de 10,6 microgrammes par gramme de créatinine. Le seuil biologique pour l'arsenic dans les urines sera maintenu à 30 microgrammes par gramme de créatinine (fraction inorganique) pour tous les travailleurs d'ici à 2015.

Autres risques en matière de santé au travail

Le bruit industriel représente un risque de taille pour la santé au travail. Au total, 3.043 personnes travaillent dans des secteurs où le seuil de 80 décibels peut être dépassé. Une perte auditive due au bruit a été diagnostiquée chez treize travailleurs.

Dix-neuf travailleurs se sont vu diagnostiquer des troubles musculosquelettiques tels que syndrome du canal carpien (compression du nerf médian du poignet), tendinite, douleurs lombaires : autant de pathologies dues à des mouvements répétitifs.

Outre deux cas de dermatite de contact due au cobalt (cf. ci-dessus), huit autres cas de dermatite ont été diagnostiqués, principalement en raison du contact avec du nickel ou des vapeurs de soudure.

Oxyde d'étain-indium (ITO)

La production mondiale d'ITO a augmenté en raison de sa mise en œuvre dans les écrans à cristaux liquides. Des articles scientifiques publiés récemment indiquent que l'ITO est une nouvelle entité pneumotoxique (cf. Rapport annuel aux actionnaires et à la société 2009, page 70). Le "National Institute for Occupational Health and Safety" (NIOSH), une division du Département américain du Travail, a réalisé une évaluation du risque sanitaire. L'objectif était de déterminer l'impact potentiel des composés indium sur les travailleurs exposés à ce matériau sur le site d'Umicore. Le NIOSH est arrivé à la conclusion qu'Umicore avait procédé à des ajustements importants des postes de travail et mis en place un programme de suivi médical étendu. Il a aussi précisé que certains effets nocifs pour la santé pourraient être associés à l'exposition à l'ITO et que ces hypothèses nécessiteraient de plus amples examens. Les résultats ont été publiés dans un article évalué par les pairs (Cuming et al. : Pulmonary Alveolar Proteinosis in Workers at an Indium Processing Facility', American Journal of Respiratory and Critical Care Medicine, volume 181, décembre). L'étude a conclu que l'exposition à l'ITO par inhalation pouvait causer une protéinose alvéolaire pulmonaire, susceptible d'être déclenchée par un mécanisme auto-immunitaire.

Umicore a adopté des mesures spécifiques sur son site de production d'ITO de Providence afin de réduire les niveaux d'exposition sur le lieu de travail en dessous du seuil de 0,025 mg/m³ recommandé. Ces mesures comprennent des systèmes fermés pour le broyage, la découpe et le concassage des déchets, ainsi que des systèmes de ventilation optimisés au niveau des postes de travail à risque.

Nanomatériaux

Si les nanomatériaux offrent des perspectives commerciales notables, et ce pour un large éventail d'applications, des doutes subsistent quant à la réaction physiologique liée aux nanoparticules en comparaison avec la même substance sous forme de macroparticules. Umicore est active dans le domaine du développement, de la production et de la vente de nanomatériaux spécifiques (ZnO, TiO₂, CeO₂).

Conformément à la stratégie ESS d'Umicore, l'entreprise a participé à deux consortiums de recherche européens (Nanolinteract, NanoSafe2), qui ont pour mission d'étudier les enjeux actuels liés à l'impact des nanomatériaux sur la santé publique et sur l'environnement. L'entreprise prend toujours part à un projet mis en place par le groupe de travail de l'OCDE consacré aux nanomatériaux manufacturés, sous la houlette de la «Nanotechnology Industry Association». Ce projet entend notamment valider les lignes directrices de l'OCDE en matière de contrôle de l'écotoxicité de l'oxyde de zinc et de l'oxyde de cérium. Umicore a aussi mis à disposition ses données d'échantillonnage pour étayer l'élaboration de scénarios d'exposition sur le lieu de travail, susceptibles d'être utiles dans le cadre de la refonte de la réglementation REACH.

Une unité de production complète, dédiée aux nanomatériaux, est opérationnelle à Olen (Belgique) ; des équipements auxiliaires de finition du produit ont été installés sur le site d'Eijsden (Zinc Chemicals). En ce qui concerne l'exposition potentielle sur le lieu de travail, en l'absence de réponses décisives, l'entreprise vise une exposition zéro du travailleur sur son site de production de nanomatériaux.

Autres risques

Dans la mesure où Umicore développe de nouveaux produits et procédés, de nouveaux risques pour la santé au travail sont évalués. Le site de Hoboken, par exemple, analyse les matériaux entrants afin de déceler la présence éventuelle d'hydrocarbures aromatiques polycycliques lors du traitement des catalyseurs usagés. Le contrôle de l'exposition n'a révélé aucune augmentation. Un programme de suivi médical axé sur ces risques a été mis en place afin de prévenir les maladies professionnelles ou de faciliter le dépistage précoce des effets indésirables sur la santé.

Portée du compte rendu en matière de sécurité

Dans ce chapitre, la performance du Groupe en matière de sécurité fait référence aux accidents avec arrêt de travail (LTA) et aux blessures déclarables (RI) dont ont été victimes les travailleurs d'Umicore dans l'exercice de leurs fonctions. Les accidents avec arrêt de travail subis par les sous-traitants sont aussi signalés, mais ne sont pas intégrés aux chiffres de performance du Groupe en matière de sécurité. Les accidents sur le chemin du travail ne sont pas consignés.

Au total, 71 sites consolidés ont fait état de leurs performances en matière de sécurité.

Pour en savoir plus sur l'approche d'Umicore en matière de gestion de la sécurité, rendez-vous sur le site <http://www.umincore.com/sustainability/social/Approach/>.

Rapport 2010

En 2010, le nombre de blessures déclarables a diminué et il n'y a pas eu de décès. Néanmoins, le nombre d'accidents avec arrêt de travail a augmenté.

Des progrès considérables ont été réalisés dans les domaines de l'analyse des accidents, du signalement des incidents, de l'identification des risques et du leadership en matière de sécurité.

En 2010, Umicore a enregistré 56 accidents avec arrêt de travail, contre 48 en 2009. Le taux de fréquence des LTA s'est établi à 3,54, soit un score légèrement supérieur à l'objectif d'amélioration annuel de 3,00 (figure 1). Au total, 2.090 jours ont été perdus. Résultat : un taux de gravité de 0,13 (contre 0,08 en 2009) et proche de l'objectif poursuivi de 0,11 (figure 2).

Une analyse détaillée a mis en lumière des écarts sur le plan de la performance en matière de sécurité entre business units. Cinq business units sur 13 ont atteint leur objectif en matière de taux de fréquence ou ont fait mieux. Les autres ont réalisé des performances inférieures. Tous les LTA sont scrupuleusement analysés ; des mesures sont prises afin d'éviter que ce genre

d'accident ne se reproduise à l'avenir. Les rapports relatifs aux accidents sont mis à la disposition des autres sites sur l'intranet de l'entreprise. L'analyse des causes révèle qu'environ 50 % des accidents avec arrêt de travail trouvent leur origine dans : l'ergonomie et les conditions de travail, un déficit d'attention en matière de sécurité, le manque d'ordre, des circonstances fortuites (souvent soudaines) et des aspects organisationnels (p. ex. manque de formation).

80 % des LTA ont été enregistrés sur les sites européens d'Umicore, 9 % dans la zone Asie-Pacifique et 7 % en Amérique. Les deux sites africains représentent 4 % des LTA. Les deux pays affichant le nombre de LTA le plus élevé sont la Belgique (59 %) et l'Allemagne (11 %).

Au total, 210 blessures déclarables ont été signalées, soit une réduction significative par rapport aux 352 de 2009. Vingt accidents avec arrêt de travail ont été consignés pour les sous-traitants, contre 11 en 2009.

Pour l'heure, 20 sites de production, contre 11 en 2009, sont certifiés OHSAS 18001.

FIGURE 1
Taux de fréquence Umicore
pour le monde entier

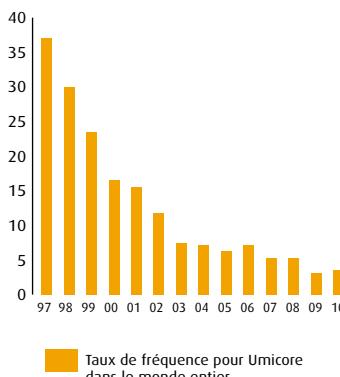
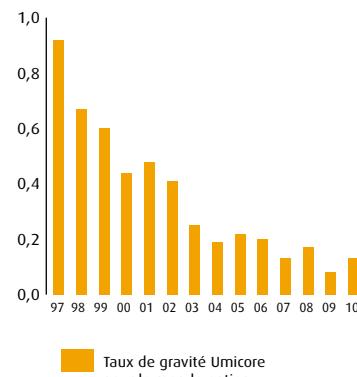


FIGURE 2
Taux de gravité Umicore
pour le monde entier



Vision 2015 : objectif "zéro accident"

Dans le cadre de sa stratégie intégrée, baptisée Vision 2015, Umicore s'est engagée à atteindre durablement zéro accident sur tous ses sites d'ici à 2015. En prélude au lancement de ce processus, une conférence mondiale "santé et sécurité" s'est tenue au siège bruxellois en juin 2010. Plus de 90 managers en charge de la santé/sécurité et de la production avaient fait le déplacement. À cette occasion, Umicore a défini cinq grands domaines qui mobiliseront l'attention :

- Leadership en matière de sécurité au travail. Il s'agit essentiellement de la capacité de la direction des sites à inspirer et recadrer les individus dans les efforts qu'ils consentent pour la sécurité au quotidien ; il faut montrer l'exemple.
- La formation et l'éducation ont été qualifiées de facteurs clés à l'heure de s'assurer que les travailleurs exerçant des activités à risque sont correctement informés de tous les risques encourus ainsi que des procédures à suivre.
- Le partage des normes et des meilleures pratiques d'Umicore en matière de santé et de sécurité dans toutes les business units et sur tous les sites est une grande opportunité.
- Les moyens et la motivation sont indispensables pour maintenir un haut niveau de sécurité et sont le moteur de tous les objectifs de performance, à tous les niveaux de management.
- La mise au point d'un guide à l'intention des sites, pour les aider à mettre en place les principaux indicateurs et à mieux évaluer la performance en matière de sécurité (p. ex. nombre d'heures de formation en sécurité).

Le Groupe se concentrera activement sur ces domaines prioritaires afin de faire de l'engagement "zéro accident" une réalité dans le cadre de Vision 2015. Toutes les business units doivent développer des plans d'action spécifiques en vue d'atteindre cette objectif commun.

Sécurité des procédés

La mise en place de l'identification des risques et de garde-fous pour le stockage, la manutention et l'utilisation de substances chimiques dangereuses est essentielle à la réduction des risques, pour les travailleurs, les riverains de nos sites et l'environnement. Le suivi de l'état d'avancement depuis 2009 passe notamment par l'établissement d'un rapport sur les pratiques professionnelles sûres liées à l'utilisation du chlore sur les sites où cette substance est manipulée.

Des plans d'intervention d'urgence étaient en place ou en cours d'élaboration sur 92 % des sites de production d'Umicore. Les sites où ce plan faisait encore défaut accueillaient des activités à faible risque ou nouvellement acquises par l'entreprise.

Aperçu de l'avancement des objectifs de développement durable 2006-2010

En 2006, Umicore présentait ses dix objectifs de développement durable à atteindre pour la fin 2010. Pour la période 2006-2010, tous les sites et business units d'Umicore étaient tenus d'élaborer et de mettre en œuvre des plans d'amélioration en réponse aux ces objectifs sociaux et environnementaux. Sur le front de l'environnement, ceux-ci portaient sur la réduction des émissions, le système de gestion environnementale et la conformité, l'évaluation de l'impact des activités, l'efficacité énergétique et les bases de données de produits ESS. Pour les aspects sociaux, les grands axes étaient la responsabilité vis-à-vis des populations locales, la vocation d'employeur attrayant, le dialogue constructif et la communication ouverte, la formation et l'épanouissement professionnel et enfin l'égalité des chances (diversité, respect des droits de l'Homme et Code de Conduite d'Umicore).

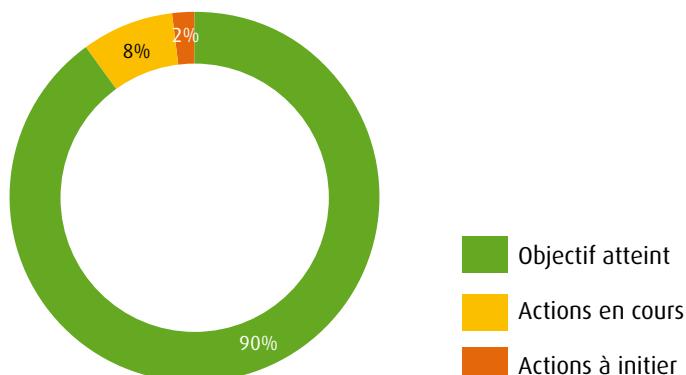
Des progrès clairs et considérables ont été réalisés au cours de ces cinq ans au point que la plupart des activités ont atteint les objectifs à la fin de 2010. La finalité sous-jacente, à savoir éléver les sites du Groupe au même niveau de sensibilisation et uniformiser les systèmes de gestion, a été largement atteinte. Inévitablement, certains objectifs ont été plus difficiles à atteindre que d'autres. Dans certains cas, les thématiques ont été reprises dans le prochain ensemble d'objectifs dans le cadre de la stratégie Vision 2015 de l'entreprise.

En termes d'objectifs environnementaux, les plans d'amélioration ont pris des formes diverses selon les sites. En pratique, tous les sites consolidés au sein d'Umicore en 2006 ont été en mesure d'atteindre les objectifs tandis que certains sites acquis récemment finaliseront le déploiement de leur plan d'action courant 2011. L'élaboration de bases de données EHS continuera au cours des prochaines années.

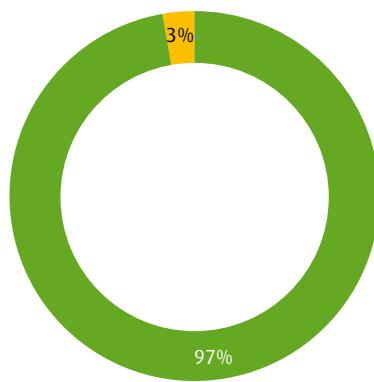
Dans le contexte des objectifs sociaux, presque tous les sites ont atteint l'objectif de mise en place des plans demandés. Le pourcentage des sites toujours occupés à déployer des plans à la fin 2010 était infime. Le taux le plus élevé revient au troisième objectif (dialogue interne constructif), pour lequel 6 % des sites devaient encore mettre un plan en place. Le pourcentage d'avancement et les niveaux globaux de finalisation des objectifs sociaux 2006-2010 ont été hautement satisfaisants. Au début de la période, beaucoup de sites de grande envergure avaient déjà la maîtrise de la plupart des grands enjeux. Les objectifs visaient avant tout la compréhension collective de ces enjeux sur tous les sites, petits et grands. Le succès a été au rendez-vous : tous les sites sont désormais parés pour la nouvelle vague d'objectifs, qui seront plus quantifiés.

Statut final des objectifs de développement durable

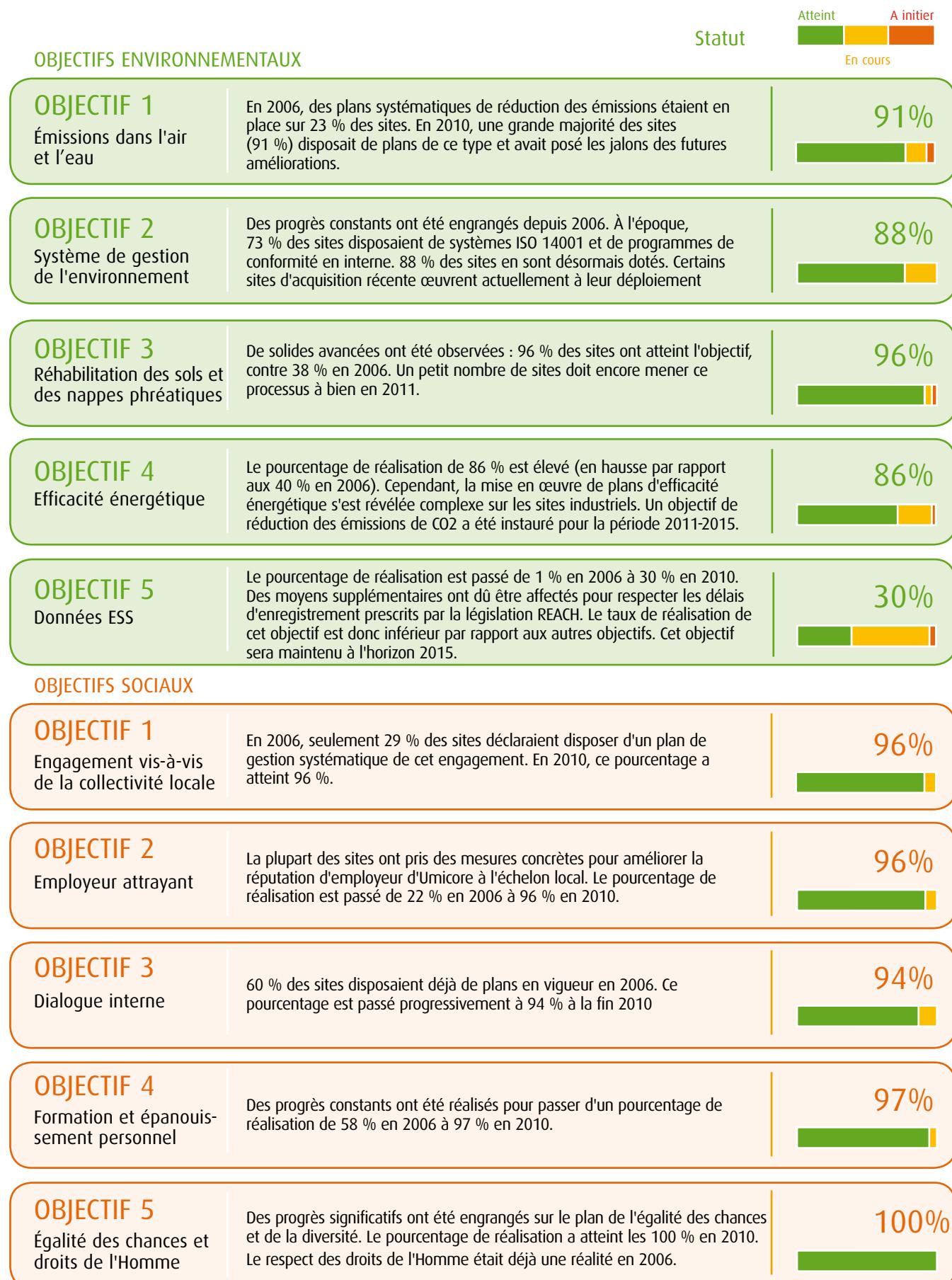
Environnemental



Social



Les totaux repris dans les graphiques correspondent respectivement aux scores moyens combinés des objectifs sociaux et environnementaux. Pour les objectifs environnementaux, il s'agit d'une moyenne des objectifs de 1 à 4, les données du cinquième objectif ne pouvant être consolidées.



Groupe Umicore

Comptes consolidés 2010

Sommaire

Compte de résultats consolidé	78
Etat consolidé des profits et pertes reconnus directement dans les capitaux propres	78
Bilan consolidé	79
Etat consolidé de l'évolution des capitaux propres	80
Tableau de financement consolidé	81
Annexes aux comptes consolidés	81
1. Base de préparation	81
2. Principes comptables	81
3. Gestion des risques financiers	86
4. Hypothèses-clé et estimations comptables	87
5. Entreprises du Groupe	88
6. Conversion des états financiers libellés en devises étrangères	89
7. Information sectorielle	89
8. Résultat d'exploitation	91
9. Rémunérations et avantages sociaux	92
10. Coûts financiers nets	92
11. Produits des investissements financiers	93
12. Impôts sur le résultat	93
13. Immobilisations incorporelles autres que goodwill	94
14. Goodwill	94
15. Immobilisations corporelles	95
16. Participations mises en équivalence	96
17. Actifs financiers disponibles à la vente et prêts octroyés	97
18. Stocks	97
19. Créances commerciales et autres créances	98
20. Impôts différés	99
21. Liquidités et quasi-liquidités	100
22. Ecart de conversion et autres réserves	100
23. Dettes financières	101
24. Dettes commerciales et autres dettes	102
25. Liquidité des dettes commerciales	102
26. Provisions pour avantages sociaux	103
27. Plans d'options sur actions accordés par la société	107
28. Provisions pour environnement	108
29. Provisions pour autres risques et charges	108
30. Instruments financiers par catégorie	109
31. Juste valeur des instruments financiers	111
32. Annexe au tableau de financement consolidé	113
33. Droits et engagements	114
34. Passifs latents	114
35. Parties liées	115
36. Evénements importants survenus après la clôture	115
37. Bénéfice par action	116
38. Evolution des normes IFRS	117
39. Rémunération du commissaire réviseur	117
Comptes annuels abrégés de la société mère	118
Déclaration des personnes responsables	119
Rapport du commissaire sur les comptes consolidés au 31 décembre 2010	120

Compte de résultats consolidé

	Annexes	2009	2010	(EUR milliers)
Chiffre d'affaires	8	6.937.425	9.691.109	
Autres produits d'exploitation	8	73.226	55.107	
Produits d'exploitation		7.010.651	9.746.216	
Approvisionnements et matières premières		-5.867.308	-8.338.353	
Rémunérations et avantages sociaux	9	-577.441	-636.847	
Amortissements et réductions de valeur	8	-83.090	-125.696	
Autres charges d'exploitation	8	-333.172	-343.314	
Charges d'exploitation		-6.861.011	-9.444.210	
Produits des investissements financiers	11	488	977	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		150.127	302.983	
Produits financiers	10	5.607	3.737	
Charges financières	10	-34.946	-27.854	
Résultat de change	10	-6.574	7.442	
Résultat des sociétés mises en équivalence	16	-8.973	21.022	
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS		105.241	307.330	
Impôts sur le résultat	12	-20.565	-54.211	
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS CONTINUÉES		84.676	253.119	
Résultat des activités non continuées		-4.187	0	
RÉSULTAT DE LA PÉRIODE		80.489	253.119	
	dont: Part du Groupe	73.815	248.727	
	Part des minoritaires	6.674	4.392	

(EUR)

Bénéfice par action (de base) pour activités continuées	37	0,69	2,20
Bénéfice par action (de base) total	37	0,66	2,20
Bénéfice par action (dilué) pour activités continuées	37	0,69	2,19
Bénéfice par action (dilué) total	37	0,65	2,19
Dividende par action		0,65	0,8*

* proposé

Les annexes en pages 81 à 119 font partie intégrante des états financiers consolidés.

Etat consolidé des profits et pertes reconnus directement dans les capitaux propres

	Annexes	2009	2010	(EUR milliers)
Résultat de la période		80.489	253.119	
Mouvements des réserves pour actifs financiers disponibles à la vente		33.401	18.144	
Mouvements des réserves de couvertures stratégiques		-56.505	-59.862	
Mouvements des avantages postérieurs à l'emploi, découlant de changements d'hypothèses actuarielles		-12.263	-11.043	
Mouvements des impôts différés reconnus directement en réserves		21.824	22.538	
Mouvements des écarts de conversion		39.163	78.629	
Autres éléments du résultat global	22	25.619	48.406	
Résultat global de la période		106.108	301.525	
donc : Part du Groupe		93.713	289.083	
Part des minoritaires		12.395	12.442	

Les impôts différés reconnus directement en capitaux propres sont dus aux réserves pour couvertures stratégiques pour EUR 20,2 millions et aux avantages postérieurs à l'emploi pour EUR 3,2 millions.

Les annexes en pages 81 à 119 font partie intégrante des états financiers consolidés.

Bilan consolidé

		(EUR milliers)	
	Annexes	31/12/09	31/12/10
ACTIFS LONG TERME			
Immobilisations incorporelles	13,14	1.243.550	1.371.897
Immobilisations corporelles	15	138.957	169.497
Participations mises en équivalence	16	763.790	804.510
Actifs financiers disponibles à la vente	17	166.387	197.758
Prêts octroyés	17	57.910	76.152
Créances commerciales et autres créances	19	8.454	769
Impôts différés actifs	20	11.950	14.416
		96.102	108.795
ACTIFS COURT TERME			
Prêts accordés par l'entreprise	17	1.583.142	2.139.701
Stocks	18	6.859	50
Créances commerciales et autres créances	19	859.582	1.183.034
Impôts à récupérer		523.293	811.500
Actifs financiers disponibles à la vente	17	7.988	20.363
Liquidités et quasi-liquidités	21	89	37
		185.332	124.717
TOTAL DE L'ACTIF		2.826.693	3.511.598
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES			
Capitaux propres - Part du Groupe		1.366.727	1.575.242
Capital et primes d'émission		1.314.191	1.516.961
Résultats reportés et réserves		502.862	502.862
Ecarts de conversion et autres réserves	22	1.086.036	1.234.242
Actions détenues en propre (-)		-96.351	-55.541
Intérêts minoritaires		-178.356	-164.602
		52.536	58.281
PASSIFS LONG TERME			
Provisions pour avantages sociaux	26	516.144	551.828
Dettes financières	23	182.875	190.799
Dettes commerciales et autres dettes	24	175.771	194.884
Impôts différés passifs	20	5.525	6.333
Provisions	28, 29	31.381	43.702
		120.593	116.111
PASSIFS COURT TERME			
Dettes financières	23	943.821	1.384.528
Dettes commerciales et autres dettes	24	186.103	290.195
Impôts		676.493	1.022.423
Provisions	28, 29	29.138	21.664
		52.086	50.246
TOTAL DU PASSIF		2.826.693	3.511.598

Les annexes en pages 81 à 119 font partie intégrante des états financiers consolidés.

Etat consolidé de l'évolution des capitaux propres

(EUR milliers)

	Part du Groupe					TOTAL
	Capital et primes d'émission	Résultats reportés	Ecart de conversion et autres réserves	Actions détenues en propre	Intérêts minoritaires	
Solde au début de l'exercice précédent	502.862	1.084.601	-119.048	-177.732	41.670	1.332.353
Résultat de la période		73.815			6.674	80.489
Autres éléments du résultat global			19.898		5.721	25.619
Résultat global de la période		73.815	19.898		12.395	106.108
Mouvements des réserves pour paiement en actions			2.791			2.791
Dividendes		-73.027			-1.053	-74.080
Mouvements sur actions propres		647		-624		23
Variation de périmètre			5		-475	-470
Solde à la fin de l'exercice précédent	502.862	1.086.036	-96.353	-178.356	52.536	1.366.726
Résultat de la période		248.727			4.392	253.119
Autres éléments du résultat global			40.356		8.050	48.406
Résultat global de la période		248.727	40.356		12.442	301.525
Mouvements des réserves pour paiement en actions			4.018			4.018
Dividendes		-110.140			-1.062	-111.202
Transferts		9.619		-3.561		-5.640
Mouvements sur actions propres		0			13.754	418
Variation de périmètre			-2			13.754
Solde à la fin de l'exercice	502.862	1.234.242	-55.541	-164.602	58.281	1.575.242

La réserve légale de EUR 50.000 milliers, incluse dans les résultats reportés n'est pas distribuable.

Le capital social du Groupe au 31 décembre 2010 était composé de 120.000.000 actions sans valeur nominale.

Les annexes en pages 81 à 119 font partie intégrante des états financiers consolidés.

Tableau de financement consolidé

Les annexes en pages 81 à 119 font partie intégrante des états financiers consolidés.

Annexes aux comptes consolidés

La publication des comptes annuels consolidés, ainsi que du rapport de gestion préparé conformément à l'article 119 du code des sociétés et repris aux pages 1 à 75 et 122 à 151, pour la période comptable se terminant le 31 décembre 2010 a été autorisée par le conseil d'administration d'Umicore le 23 mars 2011. Ces états financiers consolidés ont été préparés conformément aux réglementations et aux lois applicables aux états financiers consolidés des sociétés belges. Ils comprennent les états financiers de la société consolidante et de ses filiales ainsi que ses intérêts dans les sociétés mises en équivalence.

1. Base de la préparation

Le groupe présente ses états financiers conformément à tous les IFRSs adoptés par l'Union Européenne (UE).

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros, arrondis au million le plus proche. Ils sont préparés sur base du coût historique, à l'exception de ce qui est mesuré à la juste valeur.

Le Groupe a adopté IAS 1 (Amendement), "Présentation des Etats Financiers". Le Groupe a décidé de présenter deux états : un compte de résultats et un état global du résultat consolidé. Le tableau d'évolution des capitaux propres du Groupe présente séparément les mouvements relatifs aux actionnaires et ceux non relatifs aux actionnaires.

2. Principes comptables

2.1 PRINCIPES DE CONSOLIDATION ET DE SEGMENTATION

Umicore a retenu la méthode de consolidation par intégration globale pour les filiales dont elle détient le contrôle, c'est-à-dire le pouvoir de diriger la politique financière et opérationnelle de façon à obtenir les avantages découlant des activités de la filiale. Le contrôle est généralement établi lorsque Umicore détient directement ou indirectement via ses filiales, plus de 50% des droits de vote.

Les filiales sont consolidées à partir de la date où le Groupe détient le contrôle et ne le sont plus à partir de la date à laquelle le contrôle a cessé.

Une liste des principales filiales du Groupe à la date de clôture est fournie à l'annexe 5.

La méthode dite de "purchase accounting" est appliquée aux entreprises acquises. L'actif et le passif de la société acquise sont mesurés à leur juste valeur à la date de l'acquisition. Le coût de l'acquisition est mesuré à la juste valeur des actifs cédés, des actions émises ou du passif assumé à la date de l'acquisition, ainsi que les coûts directement liés à l'acquisition. La partie du coût de l'acquisition qui dépasse la part du Groupe dans la juste valeur d'actif net de la filiale est comptabilisée comme goodwill (voir chapitre 2.6. Immobilisations incorporelles et Coûts des transactions en capital). Si la part du Groupe dans la juste valeur de

l'actif net dépasse le coût d'acquisition, l'excédent est immédiatement reconnu en compte de résultats.

Les transactions intra-groupe, soldes et gains non réalisés sur les transactions entre sociétés du Groupe sont éliminées. Les pertes latentes sont aussi éliminées, à moins qu'elles n'indiquent une perte de valeur. Au besoin, les règles comptables des filiales ont été adaptées pour assurer la cohérence avec celles du Groupe Umicore.

Une entreprise associée est une entreprise pour laquelle la société exerce une influence notable sur la politique financière et opérationnelle, sans toutefois la contrôler. C'est en général le cas si la société détient entre 20 et 50% des droits de vote. Une joint-venture est un accord contractuel en vertu duquel la société et d'autres parties exercent directement ou indirectement une activité économique sous contrôle conjoint.

Les entreprises associées et les joint-ventures sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. En vertu de cette méthode, la part du Groupe dans les profits ou pertes postérieurs à l'acquisition est comptabilisée dans le compte de résultats, et la part du Groupe dans les mouvements des réserves postérieurs à l'acquisition est comptabilisée dans les réserves.

Les participations de la société dans ses entreprises associées et joint-ventures comprennent le goodwill découlant de l'acquisition, net d'amortissements cumulés.

Les profits non réalisés sur les transactions entre la société et ses entreprises associées ou joint-ventures sont éliminés proportionnellement à la quote-part que détiennent la société dans les entreprises associées et joint-ventures. Les pertes latentes sont également éliminées, sauf si la transaction indique une réduction de valeur.

Les participations dans des sociétés qui ne sont pas consolidées globalement ni mises en équivalence sont rapportées comme actifs financiers disponible à la vente.

La liste des principales entreprises associées et joint-ventures de la société à la date de clôture est fournie à l'annexe 16.

L'annexe 7 présente l'information sectorielle conformément à IFRS 8. Umicore est organisé en business units.

Les secteurs d'activités sous IFRS 8 chez Umicore sont différenciés selon des facteurs de croissance dans les activités de Catalysis, Energy Materials, Performance Materials and Recycling. Le secteur d'activités Catalysis produit des catalyseurs pour l'industrie automobile afin de réduire les émissions de moteurs ainsi que des produits catalytiques utilisés dans les processus chimiques dans l'industrie chimique et les sciences de la vie. Ces catalyseurs sont principalement basés sur des métaux PGM. Le secteur d'activités Energy Materials se focalise principalement sur des matériaux utilisés dans des marchés en croissance pour les batteries rechargeables tant pour les appareils électroniques portables que pour les véhicules hybrides, et l'énergie solaire. Ses produits sont principalement basés sur le cobalt, le germanium et l'indium. Le secteur d'activité Recycling couvre un large spectre de métaux précieux et autres métaux venant de nombreux déchets et résidus industriels. Les opérations Recycling s'étendent également à la production de matériaux de bijouterie (incluant les services de recyclage) ainsi qu'au recyclage de batteries rechargeables. Le secteur d'activités Performance Materials dispose d'un vaste portefeuille de produits dans différentes industries telles que la construction, l'automobile, l'électricité et l'électronique. Tous ces produits utilisent des métaux précieux ou du zinc pour améliorer des caractéristiques spécifiques du produit.

Les secteurs d'activités rapportés sont cohérents avec ceux utilisés dans le reporting interne fourni au Conseil d'Administration et au Comité de Direction. Le Comité de Direction analyse la performance des secteurs d'activités principalement sur base du résultat avant intérêts et taxes (EBIT), les capitaux engagés et le rendement des capitaux engagés. Les résultats financiers et fiscaux ne sont pas alloués aux secteurs d'activités.

Les résultats, actifs et passifs d'un secteur d'activités incluent des éléments directement attribuables au secteur ainsi que des éléments qui peuvent être raisonnablement alloués à celui-ci. La tarification des ventes intersectorielles repose sur un système de prix de transfert entre sociétés indépendantes. En l'absence de références de prix de marché pertinents, des mécanismes de prix coûtant majoré ont été utilisés.

Les sociétés associées sont allouées au secteur d'activité qui correspond le mieux à leur activité.

Un secteur géographique est engagé dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier et est exposé à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres environnements économiques dans lesquels le groupe opère.

2.2 COMPTABILITE D'INFLATION

Pour l'exercice en cours, le Groupe Umicore ne comprend aucune filiale dont les comptes sont établis dans la devise d'une économie hyper-inflationiste.

2.3 CONVERSION DES ETATS FINANCIERS EN DEVISES ETRANGERES

Devise fonctionnelle: les états financiers de chaque entité du Groupe sont établis dans la devise représentant au mieux la substance économique des événements et circonstances sous-jacents à cette entité (la devise fonctionnelle). Les états financiers consolidés sont présentés en euros, devise fonctionnelle de la société mère. Pour les besoins de la consolidation du Groupe et de ses filiales, les états financiers sont convertis comme suit:

- les actifs et passifs au taux de clôture, publié par la Banque Centrale Européenne;
- les produits et les charges au taux moyen de l'année;
- les éléments des capitaux propres au taux de change historique.

Les différences de change résultant de la conversion des investissements nets dans les filiales, joint-ventures et entreprises associées étrangères au taux de clôture sont comptabilisées dans les capitaux propres, sous la rubrique «Ecart de conversion».

Lorsqu'une entité est liquidée ou vendue, les différences de change qui étaient enregistrées dans les capitaux propres sont reconnues dans le compte de résultats comme faisant partie du gain ou de la perte sur la vente.

Le goodwill et la mise à leur juste valeur des actifs et passifs provenant de l'acquisition d'entités étrangères sont traités comme des actifs et passifs en devise locale de l'entité concernée et sont convertis au taux de clôture.

2.4 TRANSACTIONS EN DEVISES ETRANGERES

Les transactions en devises étrangères sont d'abord comptabilisées dans la devise fonctionnelle de chaque entité au taux de change en vigueur à la date de la transaction. La date de transaction est la date à laquelle la transaction peut être reconnue. Pour des raisons pratiques, un taux qui s'approche du taux actuel à la date de la transaction est utilisé pour certaines opérations, par exemple un taux moyen pour la semaine ou le mois dans lequel la transaction se déroule.

Ensuite, les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au taux en vigueur à la date de clôture du bilan. Les gains et pertes résultant des transactions en devises étrangères et de la conversion des actifs et passifs monétaires en devises étrangères sont comptabilisés comme résultats financiers dans le compte de résultats.

Pour couvrir son exposition à certains risques de change, la société a conclu certains contrats à terme et options (voir chapitre 2.21. Instruments de couverture).

2.5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont reprises au bilan à leur coût historique, déduction faite des amortissements cumulés et des réductions de valeur. Les coûts comprennent tous les coûts directs ainsi qu'une part adéquate des coûts indirects encourus pour mettre l'actif en état de remplir la fonction qui lui est impartie.

Conformément à l'IAS23, les coûts d'emprunt directement associés à des investissements sont capitalisés avec l'actif concerné. Les coûts d'emprunt qui ne peuvent être liés directement à un investissement sont pris en charge au moment où ils sont encourus.

Les coûts de réparation et d'entretien qui ne permettent pas d'augmenter les avantages économiques futurs des actifs sont pris en charge lorsqu'ils sont encourus. Dans le cas contraire, ils sont incorporés comme éléments séparés dans les immobilisations corporelles. Les éléments qui sont régulièrement remplacés sont comptabilisés séparément vu que leur durée de vie est différente de celle des autres rubriques reprises dans les immobilisations corporelles auxquelles elles se rapportent. Les installations d'Umicore étant des installations industrielles très complexes et très spécifiques, elles ne possèdent pas de valeur résiduelle de vente en tant qu'équipement isolé. Pour cette raison, les montants d'amortissement sont déterminés en se basant sur une valeur résiduelle en fin de vie nulle.

La méthode de l'amortissement linéaire est appliquée pendant la durée de vie utile estimée des actifs. La durée de vie est le périodes détenu pendant laquelle l'entreprise s'attend à utiliser l'actif. Les durées de vie utilisées sont définies pour chaque type d'immobilisation comme suit:

Terrains: Non amortissables

Bâtiments:

- Bâtiments industriels	20 ans
- Améliorations aux bâtiments	10 ans
- Autres bâtiments, tels que bureaux et laboratoires	40 ans
- Maisons et immeubles d'habitation	40 ans

Installations, machines et outillage:

- Fours	7 ans
- Petit outillage	5 ans

Mobilier et matériel roulant:

- Matériel roulant	5 ans
- Matériel de manutention mobile	7 ans
- Matériel informatique	3 à 5 ans
- Mobilier et matériel de bureau	5 à 10 ans

Dans le cas d'acquisition ou de construction de nouveaux actifs, la durée de vie résiduelle est évaluée séparément au moment de la demande d'investissement et peut être différente des valeurs standard reprises ci-dessus.

La direction détermine la durée de vie résiduelle estimée des immobilisations corporelles et par conséquent, le niveau des charges d'amortissements. Elle utilise des estimations standard, basées sur une combinaison de durabilité physique et de cycle de vie des produits. La durée de vie résiduelle peut varier de manière

importante en fonction d'innovations technologiques, d'évolutions du marché ou d'actions des concurrents. La direction augmente la charge d'amortissement des actifs dont la durée de vie a été réduite et réduit la valeur des actifs techniques obsolètes ou non stratégiques qui ont été abandonnés ou vendus.

2.6 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET COÛTS DES TRANSACTIONS EN CAPITAL

2.6.1 COÛTS DES TRANSACTIONS EN CAPITAL

Les frais de constitution et d'augmentation de capital sont déduits des fonds propres.

2.6.2 GOODWILL

Le goodwill représente l'excédent du coût d'acquisition d'une filiale, entreprise associée ou entité contrôlée conjointement par rapport à la part du Groupe dans la juste valeur de l'actif et du passif identifiables de celle-ci à la date d'acquisition. Les goodwill sont reconnus à leur valeur historique déduction faite d'éventuelles réductions de valeur cumulées.

Dans le bilan, le goodwill sur entreprises associées et joint-ventures figure au poste «Participations mises en équivalence», avec l'investissement lui-même.

Pour l'évaluation de la réduction de valeur, le goodwill est alloué à une unité génératrice de trésorerie. A chaque clôture du bilan, les unités génératrices de trésorerie sont examinées pour y détecter des indices de réductions de valeur potentielles. Cela signifie qu'une analyse est faite pour déterminer si la valeur comptable du goodwill alloué à une unité génératrice de trésorerie est entièrement récupérable. Si tel n'est pas le cas, une réduction de valeur sera prise et reconnue en compte de résultats. Ces réductions de valeur ne sont jamais extournées.

L'excédent de la part de l'acquéreur dans la juste valeur de l'actif net acquis sur le coût d'acquisition est reconnu immédiatement dans le compte de résultats.

2.6.3 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les coûts de recherche exposés dans le but d'acquérir de nouvelles connaissances scientifiques ou technologiques sont comptabilisés en charges, dans la période où ils sont encourus.

Les coûts de développement représentent le coût de la conception de produits nouveaux ou substantiellement améliorés ainsi que des procédés préalables à la production ou l'utilisation commerciale. Ils sont portés au bilan si, entre autres choses, les conditions suivantes sont remplies:

- l'immobilisation incorporelle est à même de générer des bénéfices économiques futurs, ou, en d'autres termes, son potentiel commercial est clairement démontré;
- les coûts liés au procédé ou au produit sont clairement identifiables et mesurables de façon fiable.

S'il est difficile de distinguer clairement les coûts de recherche et de développement, ils sont considérés comme coûts de recherche. Si les coûts de développement sont immobilisés, ils font l'objet d'un amortissement linéaire sur la période de bénéfice escomptée.

2.6.4 DROIT D'EMISSION DE CO2

Dans le cadre du protocole de Kyoto, une deuxième période relative aux droits d'émission a débuté, couvrant la période 2008-2012. De ce fait, le gouvernement flamand a octroyé des droits d'émissions aux sites flandriens de certaines sociétés, dont Umicore. Chaque année, fin février, un cinquième de ces droits d'émission est enregistré dans un registre officiel. Les mouvements sur ces droits d'émission sont enregistrés en immobilisations incorporelles suivant une procédure émise par la commission des normes comptables belges. Les gains enregistrés lors de la reconnaissance de ces droits d'émission à leur juste valeur sont différés et maintenus au bilan jusqu'à ce que les certificats soient utilisés ou vendus. Si, à la date de clôture, la valeur de marché des droits est inférieure à la valeur nette comptable, une réduction de valeur est comptabilisée. A chaque clôture le groupe évalue l'utilisation réelle de droits et enregistre une provision en conséquence. Les charges relatives à ces réductions de valeurs et/ou provisions sont compensées par la reconnaissance en parallèle d'une partie du produit différé lors de l'enregistrement original des droits d'émission. Umicore dispose historiquement des droits d'émissions nécessaires à la continuité de ses activités opérationnelles.

2.6.5 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles reprises ci-dessous sont enregistrées à leur coût historique, déduction faite des amortissements cumulés et des réductions de valeur.

- Brevets et licences: amortis sur la période de protection légale;
- Logiciels et frais de développement interne connexes: amortis en 5 ans;
- Droits d'usage de terrains: amortis linéairement sur la durée du contrat.

2.7 LEASING

2.7.1 LEASING FINANCIER

Le leasing, dans le cadre duquel la société assume l'essentiel des risques et des avantages inhérents à la propriété est considéré comme un leasing financier. Les leasings financiers sont repris à la valeur actuelle des paiements sous-jacents estimée au moment de la conclusion du leasing, ou à la valeur de marché estimée

des biens si celle-ci est inférieure, diminuée des amortissements cumulés.

Tous les paiements à effectuer dans le cadre de tels contrats sont répartis entre les remboursements de la dette et une charge financière afin d'obtenir sur toute la durée du leasing un taux d'intérêt constant sur le solde de la dette. Les obligations correspondantes, hors intérêts, sont reprises en dettes financières long terme au passif du bilan. La part des paiements correspondant aux intérêts est prise en charge au compte de résultats sur la durée du leasing. Les immobilisations corporelles acquises dans le cadre de contrats de leasing financier sont amorties sur la durée du contrat de location ou sur leur durée d'utilité si celle-ci est plus courte.

2.7.2 LEASING OPERATIONNEL

Le leasing dans le cadre duquel l'essentiel des risques et avantages inhérents à la propriété du bien reste entre les mains du bailleur, est considéré comme un leasing opérationnel. Les paiements et reçus effectués à ce titre sont reconnus comme une charge opérationnelle ou un revenu dans le compte de résultats en utilisant la méthode linéaire.

Le groupe met et prend en leasing des métaux auprès de tiers pour des périodes spécifiques. Le groupe reçoit et paye des primes liées à ses transactions. Les contrats de leasing de métaux sont conclus pour des périodes toujours inférieures à 1 an. Ces contrats sont repris dans les droits et engagements hors bilan.

2.8 ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE, EMPRUNTS ET CREANCES LONG TERME

Tous les mouvements dans les actifs financiers disponibles à la vente, les emprunts et les créances long terme sont comptabilisés à la date de l'opération.

Les actifs financiers disponibles à la vente sont enregistrés à leur juste valeur. Les gains et pertes non réalisés dus aux changements de juste valeur sont reconnus dans les capitaux propres en réserves pour actifs financiers. Lorsque ces actifs sont vendus ou réduits de valeur, le cumul des changements de juste valeur comptabilisés en capitaux propres est porté au compte de résultats.

Les prêts et créances sont comptabilisés au coût amorti, déduction faite d'éventuelles réductions de valeur.

Les réductions de valeur sont enregistrées dans des comptes séparés et sont compensées avec la valeur brute dès qu'il n'y a plus aucune chance de récupérer la valeur de l'actif.

Les actions propres sont déduites des capitaux propres.

2.9 STOCKS

Les stocks sont comptabilisés au plus faible de leur coût d'acquisition ou de leur valeur nette de réalisation. Le coût d'acquisition comprend les coûts directs d'achat ou de fabrication et une allocation appropriée des frais généraux.

Les stocks se divisent en:

1. Produits de base avec couverture métaux
2. Produits de base sans couverture métaux
3. Consommables
4. Acomptes payés
5. Commandes en cours d'exécution.

Les produits de base avec couverture métaux sont des produits contenant des métaux sujets à des risques de fluctuations de prix et pour lesquels Umicore applique une politique de couverture de risques active afin de minimiser les effets négatifs potentiels sur la performance financière du Groupe. Le contenu métal est classé dans des catégories qui reflètent leur nature spécifique et leur utilité commerciale entre autres les stocks permanents et les stocks de métaux disponibles à la vente. Selon la catégorie, des mécanismes de couverture appropriés sont appliqués. La méthode du coût moyen pondéré est appliquée par catégorie de stocks.

Les produits de base sans couverture métaux et les consommables sont également valorisés au coût moyen pondéré.

Des réductions de valeur sur stock sont reconnues quand la rotation est lente ou quand la valeur comptable dépasse la valeur nette réalisable, ce qui signifie le prix de vente estimé moins les coûts estimés d'exécution et les coûts estimés pour réaliser la vente. Les réductions de valeur sont présentées séparément.

Les acomptes payés sont des paiements aux fournisseurs sur des transactions pour lesquelles la livraison physique des biens n'a pas encore eu lieu. Ils sont comptabilisés à la valeur nominale.

Les commandes en cours d'exécution sont évaluées selon l'état d'avancement des travaux.

2.10 CREANCES COMMERCIALES ET AUTRES CREANCES

Les créances commerciales et autres créances sont valorisées au coût amorti ; c'est-à-dire, à la valeur actualisée nette du montant à recevoir. Si l'impact de l'actualisation n'est pas matériel, le montant reste évalué à sa valeur historique. Les créances non recouvrables sont réduites de valeur. Les réductions de valeur sont enregistrées dans des comptes séparés et sont compensées avec la valeur brute dès qu'il n'y a plus aucune chance de récupérer la créance.

Les créances commerciales pour lesquelles substantiellement tous les risques et bénéfices ont été transférés ne sont pas reconnues au bilan.

Cette rubrique comprend également la juste valeur positive des produits financiers dérivés.

2.11 LIQUIDITES ET QUASI-LIQUIDITES

La trésorerie comprend la caisse et les comptes à vue. Les quasi-liquidités sont des placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de cash, qui ont une échéance inférieure ou égale à trois mois, et qui ne présentent pas un risque important de changement de valeur.

Ces éléments sont portés au bilan à leur valeur nominale ou au coût amorti. Les découvertes bancaires sont inclus dans le passif court terme du bilan.

2.12 REDUCTIONS DE VALEUR DES ACTIFS

Les immobilisations corporelles, ainsi que les autres actifs long terme, y compris les actifs financiers non détenus à des fins de transaction et les immobilisations incorporelles, sont revus afin de déterminer la nécessité d'enregistrer une réduction de valeur lorsque des événements ou changements dans les circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être entièrement récupérée. En présence d'une telle indication, la valeur recouvrable de l'actif est estimée.

La valeur recouvrable est le prix de vente net de l'actif ou sa valeur d'usage si celle-ci est plus élevée. Pour estimer le montant récupérable d'un actif individuel, la société détermine souvent le montant récupérable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient.

Une réduction de valeur est immédiatement prise en charge lorsque la valeur comptable d'un actif dépasse la valeur recouvrable.

Une reprise de réduction de valeur est comptabilisée lorsqu'il apparaît que la réduction de valeur de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie n'est plus justifiée ou a diminué. Une réduction de valeur n'est reprise que dans la mesure où la valeur comptable de l'actif ne dépasse pas le montant tel qu'il serait apparu, après amortissements, si la réduction de valeur n'avait pas été prise en compte.

2.13 CAPITAL SOCIAL ET BÉNÉFICE REPORTÉ

A. Rachat de capital

Lorsqu'une des sociétés du groupe rachète des actions de la société (actions détenues en propre), le montant versé en contre partie, y compris les coûts marginaux directement attribuables nets d'impôt sur le résultat, est déduit des fonds propres dans la rubrique "actions détenues en propre". Aucun résultat n'est reconnu lors de l'achat, la vente, l'émission ou l'annulation d'actions propres. En cas de vente ou de réémission ultérieure de ces actions, les produits perçus, nets des coûts marginaux directement attribuables à la transaction et de l'incidence fiscale afférente, sont inclus dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société.

B. Les coûts marginaux attribuables à l'émission de nouvelles actions sont enregistrés nets d'impôts dans les capitaux propres en déduction de la valeur d'émission.

C. Les dividendes de la société mère ne sont reconnus en dettes qu'après approbation par l'assemblée générale des actionnaires.

2.14 INTERETS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires représentent la quote-part des tiers dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables, comptabilisés lors de l'acquisition d'une filiale et attribuables à un tiers, ainsi que la proportion appropriée des profits et pertes ultérieurs.

Dans le compte de résultats, la participation minoritaire dans le bénéfice ou la perte de la société figure séparément de la part du Groupe dans le résultat consolidé.

2.15 PROVISIONS

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque:

- Une obligation (légale ou implicite) résulte d'un événement passé;
- Il est probable que des ressources devront être affectées à l'exécution de cette obligation;
- Il est possible de procéder à une estimation fiable du montant de l'obligation.

Une obligation implicite est une obligation qui résulte des actes de l'entreprise qui, sur base d'un modèle établi de pratiques passées ou de politiques affichées, a manifesté son intention d'accepter certaines responsabilités, suscitant en conséquence l'attente de la voir assumer ces responsabilités.

Le montant de la provision est la meilleure estimation possible de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle, à la clôture du bilan, en tenant compte de la probabilité de survenance de l'événement. Lorsque l'effet de la valeur temporelle de l'argent est matériel, le montant de la provision est égal à la valeur actualisée de la dépense considérée comme nécessaire pour éteindre l'obligation. Le résultat de l'actualisation annuelle éventuelle de la provision est comptabilisé en résultat financier.

Les principaux types de provision comprennent:

1. Provisions pour avantages sociaux (voir chapitre 2.16. Avantages sociaux).

2. Obligations environnementales

Les provisions environnementales sont établies sur base des obligations légales et implicites résultant d'événements passés, conformément à la politique environnementale affichée par la société et la législation en vigueur. Le montant

total de la provision est comptabilisé au moment où l'événement sous-jacent surgit. Lorsque l'obligation est liée à la production/activité, la provision est reconnue progressivement en fonction de l'usage normal ou du niveau de production.

3. Autres provisions

Il s'agit ici des provisions pour litiges, contrats déficitaires, garanties, risques sur investissements en titres, et restructurations. Une provision pour restructuration est constituée lorsque la société a approuvé un plan de restructuration formel et détaillé, et que la restructuration a commencé ou a été annoncée publiquement avant la clôture du bilan. Toute provision pour restructuration comprend uniquement les coûts directement liés à la restructuration, nécessairement occasionnés par la restructuration et non liés à l'activité poursuivie par l'entreprise.

2.16 AVANTAGES SOCIAUX

2.16.1 AVANTAGES À COURT TERME

Il s'agit ici des rémunérations et charges sociales, des vacances annuelles payées et des congés de maladie, des bonus et des avantages non financiers, pris en charge dans l'exercice. Les bonus sont octroyés à tous les cadres de la société, en fonction de la performance personnelle et d'indicateurs clés de performance financière. Le montant du bonus est comptabilisé en tant que charge, suivant une estimation à la clôture du bilan.

2.16.2 AUTRES AVANTAGES POSTÉRIEURS À LA PENSION (PENSIONS, SOINS MÉDICAUX)

La société a mis en place plusieurs plans de pension et de soins médicaux, conformément aux conditions et pratiques des pays où elle opère. Ces régimes sont généralement financés par des paiements à des compagnies d'assurance ou à d'autres fonds de pension.

2.16.2.1 Régimes à prestations définies

La société a pris en compte toutes ses obligations légales et implicites, tant dans le cadre des régimes à prestations définies que des pratiques informelles de la société.

Le montant inscrit au bilan est le résultat de calculs actuariels (en appliquant la méthode dite «projected unit credit»). Il représente la valeur actualisée des obligations liées aux régimes à prestations définies, corrigée du coût non comptabilisé des prestations passées, et diminuée de la juste valeur des actifs du régime.

Le coût non comptabilisé des prestations passées résulte de l'introduction de nouveaux régimes d'avantages ou de changements dans les avantages dus au titre du régime existant. Le coût des prestations passées pour lesquelles les avantages ne sont pas encore acquis (l'employé doit préster pour bénéficier de l'avantage) sont amortis linéairement sur la période moyenne, jusqu'au moment où l'avantage nouveau ou modifié est acquis.

Les gains et pertes actuariels, découlant de changements d'hypothèses actuarielles de régimes à prestations définies postérieurs à la pension, sont enregistrés dans l'état consolidé des profits et pertes reconnus directement en capitaux propres.

2.16.2.2 Régimes à cotisations définies

La société paie des cotisations dans le cadre de plans d'assurance du régime public ou privé. Les cotisations sont prises en charge lorsqu'elles sont encourues et sont incluses dans les frais de personnel.

2.16.3 AUTRES AVANTAGES À LONG TERME OCTROYÉS AU PERSONNEL (PRIMES D'ANCIENNETÉ)

Ces avantages sont provisionnés, à concurrence du coût escompté, sur la durée de l'emploi, suivant une méthode de comptabilisation semblable à celle des régimes de pension à prestations définies. Les obligations sont évaluées annuellement par des actuaires qualifiés et indépendants. Tous les gains et pertes actuariels sont immédiatement inscrits au compte de résultats.

2.16.4 AVANTAGES EN CAS DE DÉPART (PLANS DE PRÉRETRAITE, AUTRES OBLIGATIONS EN MATIÈRE DE FIN DE CONTRAT)

Ces avantages naissent lorsque la société décide de mettre fin au contrat d'un membre du personnel avant la date normale de sa retraite, ou lorsque l'employé accepte volontairement de partir en échange de ces avantages. Lorsqu'elles sont raisonnablement prévisibles suivant les conditions et pratiques des pays où la société opère, les obligations futures sont également comptabilisées.

Ces avantages sont provisionnés, à concurrence du coût escompté, sur la durée de l'emploi, suivant une méthode de comptabilisation semblable à celle des régimes de pension à prestations définies. Ces obligations sont évaluées annuellement par des actuaires qualifiés et indépendants. Tous les gains et pertes actuariels sont immédiatement inscrits au compte de résultats.

2.16.5 RÉMUNÉRATIONS EN ACTIONS OU LIÉES AUX ACTIONS (PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS IFRS 2)

Différents programmes d'options sur actions et de plans d'actions permettent au personnel de la société et à ses cadres supérieurs d'acquérir ou d'obtenir des parts de la société. Le prix d'exercice des options ou des actions est égal à

la valeur de marché des actions (sous-jacentes) à la date d'octroi des options. Lorsque des options sont exercées, des actions détenues en propre sont délivrées au bénéficiaire. Pour les plans d'actions, les actions sont données au bénéficiaire à partir d'actions détenues en propre existantes. Dans les deux cas, les fonds propres sont augmentés à concurrence des montants reçus correspondant au prix d'exercice.

Les options et actions sont irrévocablement acquises dès leur date d'octroi. Leur juste valeur est reconnue comme une charge sociale avec une augmentation correspondante de la réserve pour paiements fondés sur les actions. Pour les options, la charge à reconnaître est calculée par un actuarié suivant un modèle tenant compte de toutes les caractéristiques des options, de la volatilité de l'action sous-jacente et d'une estimation du calendrier d'exercice.

Tant que les options octroyées n'ont pas été exercées, la juste valeur est reconnue dans "l' Etat de l'Evolution des Fonds Propres" sous la ligne "Réserve pour paiements en actions". La valeur des options exercées pendant la période est transférée en réserves.

2.16.6 PRÉSENTATION

L'impact des avantages du personnel sur le résultat est comptabilisé en résultat opérationnel sauf les intérêts et les effets de l'actualisation qui sont repris en résultats financiers.

2.17 DETTES FINANCIERES

Tous les mouvements dans les dettes financières sont comptabilisés à la date de l'opération.

Les emprunts sont initialement enregistrés à la valeur des montants perçus, nets des coûts de transaction encourus. Ensuite, ils sont valorisés à leur coût amorti, suivant la méthode du taux d'intérêt effectif. Le coût amorti est calculé en tenant compte des frais d'émission éventuels, ristournes et primes d'émission. Toute différence entre le coût et la valeur de rachat est inscrite au compte de résultats à partir du remboursement.

2.18 DETTES COMMERCIALES ET AUTRES DETTES

Les dettes commerciales et autres dettes sont valorisées au coût amorti; c'est-à-dire, à la valeur actualisée nette du montant à payer. Si l'impact de l'actualisation n'est pas matériel, le montant reste évalué à sa valeur historique.

Cette rubrique comprend également la juste valeur négative des produits financiers dérivés.

2.19 IMPÔTS SUR LE RESULTAT

L'impôt sur le résultat de l'exercice comprend l'impôt courant et différé. Ces impôts sont calculés conformément aux règles fiscales en vigueur dans chaque pays où la société opère.

L'impôt courant est le montant des impôts à payer sur les revenus imposables de l'année écoulée ainsi que tout ajustement aux impôts payés (ou à récupérer) relatifs aux années antérieures. Il est calculé en utilisant le taux d'imposition en vigueur à la date de clôture.

L'impôt différé est calculé suivant la méthode du report variable (liability method) sur les différences temporaires entre la base fiscale de l'actif et du passif et leur valeur comptable telle qu'elle figure dans les états financiers. Ces impôts sont déterminés suivant les taux d'imposition en vigueur à la date de clôture ou au taux futur annoncé formellement par le gouvernement.

L'impôt différé actif n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que des produits futurs imposables seront disponibles pour y imputer les différences temporaires.

Les impôts différés actifs et passifs sont soldés et présentés nets uniquement lorsqu'ils concernent des sommes exigées par les mêmes autorités fiscales de la même entité taxable.

2.20 PRODUITS

2.20.1 MARCHANDISES VENDUES ET SERVICES RENDUS

Les produits de la vente de biens issus d'activités de transformation sont comptabilisés lorsque les risques et les avantages significatifs relatifs à la propriété ont été transférés à l'acheteur, et qu'il ne subsiste pas d'incertitude significative quant au recouvrement du prix dû, aux frais associés ou à l'éventuel retour des biens.

Les produits des activités de raffinage et les services sont comptabilisés en fonction du stade d'achèvement de la transaction, lorsqu'il peut être mesuré avec fiabilité.

2.20.2 SUBSIDES

Un subside est d'abord comptabilisé au bilan comme revenu à recevoir lorsque l'on est raisonnablement sûr de le percevoir et de remplir les conditions y afférent. Les subides sont comptabilisés dans le compte de résultats sur la période correspondant aux coûts qu'ils doivent compenser.

2.21 INSTRUMENTS DE COUVERTURE

La société utilise des produits dérivés dans le but de réduire l'exposition aux fluctuations des taux de change, des prix des métaux, des taux d'intérêts et des autres risques du marché. La société utilise principalement des contrats au

comptant et à terme pour couvrir les risques liés aux métaux et aux devises, tandis que des swaps couvrent les risques liés aux taux d'intérêts. Les opérations effectuées sur les marchés à terme ne sont pas de nature spéculative.

2.21.1 RISQUES TRANSACTIONNELS - COUVERTURE EN JUSTE VALEUR

Les produits dérivés utilisés afin de protéger la juste valeur des éléments qu'ils couvrent (actifs, passifs et engagements fermes), sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date de l'opération.

Les produits dérivés sont ensuite inscrits au bilan à leur juste valeur, suivant le mécanisme «mark-to-market» (par référence au marché). Tous les profits et pertes des positions soldées sont immédiatement inscrits au compte de résultats, dans le résultat d'exploitation s'ils concernent les métaux et dans les résultats financiers dans tous les autres cas.

Les éléments couverts (essentiellement les engagements physiques et les stocks commerciaux) sont valorisés à la juste valeur lorsque la comptabilité de couverture peut être documentée conformément aux critères définis par IAS 39.

En l'absence de l'obtention de la comptabilité de couverture à juste valeur à la création, telle que définie par IAS39, les éléments couverts sont maintenus au coût historique et restent soumis aux règles d'évaluation applicables aux éléments similaires: le plus bas du coût historique ou du prix du marché pour les stocks (IAS 2), les provisions pour contrats déficitaires pour les engagements physiques (IAS 37). (voir également l'annexe 2.22 - Effet IAS 39).

Lorsqu'une filiale ou une unité génératrice de trésorerie du Groupe acquière du métal via un contrat dans le but de le revendre dans un délai très court, après la livraison, pour tirer profit de la fluctuation des prix des métaux, le stock est alors revalorisé à sa juste valeur via le compte de résultats et les engagements physiques ou papiers associés sont considérés comme produits dérivés et également revalorisés à leur juste valeur via le compte de résultats.

2.21.2 RISQUES STRUCTURELS - COUVERTURE DES FLUX DE TRÉSORERIE

Les instruments financiers et produits dérivés destinés à la protection de flux de trésorerie futurs, sont désignés comme " cash flow hedges" dans la comptabilité de couverture.

La partie efficace des variations de la juste valeur d'instruments financiers satisfaisant aux critères de couverture de flux de trésorerie est comptabilisée dans les capitaux propres. Les montants cumulés dans les capitaux propres sont recyclés en compte de résultats au cours des périodes durant lesquelles l'élément couvert affecte le résultat.

Lorsqu'un instrument de couverture stratégique parvient à maturité, est vendu, ou exercé avant que la transaction sous-jacente ne soit comptabilisée, tous les profits ou pertes cumulés inscrits en capitaux propres existant à ce moment-là sont maintenus en capitaux propres, jusqu'à ce que la transaction sous-jacente soit comptabilisée.

Si l'occurrence de la transaction couverte n'est plus probable, l'instrument de couverture correspondant est immédiatement clôturé. Tous les profits et pertes y afférent, en ce compris ceux qui étaient jusque là maintenus en capitaux propres, sont enregistrés immédiatement au compte de résultats.

En l'absence de l'obtention de la comptabilisation de la couverture des flux de trésorerie à la création telle que définie par IAS 39, la juste valeur des instruments de couverture sous-jacent est reconnue dans le compte de résultat au lieu des capitaux propres et cela avant la réalisation de l'opération sous-jacente prévue ou engagée (voir également l'annexe 2.22 Effet IAS 39).

2.21.3 DÉRIVÉS INCORPORÉS

Les contrats exécutoires (le "contrat hôte") peuvent parfois contenir des dérivés incorporés. Les dérivés incorporés peuvent avoir pour conséquence de modifier les flux de trésorerie initialement prévus dans le contrat hôte en fonction du taux d'intérêt, du prix de l'instrument financier, du prix des matières, des taux de change ou de toute autre variable. Si le dérivé incorporé n'est pas fermement lié au contrat hôte, il est extrait du contrat hôte et comptabilisé séparément selon IAS 39. Le contrat hôte est comptabilisé selon la règle applicable au contrat exécutoire, ce qui signifie qu'il n'est reconnu au bilan ou au compte de résultats qu'au moment de la réalisation du contrat (voir également l'annexe 2.22 - Effet IAS 39).

2.22 RÉSULTATS NON RÉCURRENTS ET EFFET IAS 39

Les résultats non récurrents résultent principalement de mesures de restructuration, de réductions de valeur d'actifs et d'autres profits ou pertes provenant d'activités ou d'événement ne faisant résolument pas partie de l'activité ordinaire de la société.

L'effet IAS 39 résulte de différences temporaires en terme de revenus dues à la non application ou la non possibilité d'obtention de la comptabilité de couverture, telle que définie par IAS 39, aux:

- Instruments de couverture transactionnels. Ceci signifie que les éléments couverts ne peuvent plus être mesurés à la juste valeur mais restent soumis aux règles d'évaluation applicables aux éléments similaires: le plus faible du coût historique ou du prix du marché pour les stocks (IAS 2), les provisions pour contrats déficitaires pour les engagements physiques (IAS 37).
- Instruments de couverture structurels. Ceci signifie que la juste valeur de l'instrument de couverture lié est enregistrée dans le compte de résultats au lieu des capitaux propres et cela avant la réalisation de l'opération sous-jacente prévue ou engagée.

- c) Dérivés incorporés dans des contrats exécutoires. Ceci signifie que la juste valeur sur les dérivés incorporés est reconnue dans le compte de résultats à l'opposé du composant exécutoire pour lequel aucune mesure de la juste valeur n'est permise.

L'effet de IAS 39 est détaillé dans l'annexe 8.

3. Gestion des risques financiers

Toutes les activités du Groupe sont exposées à divers risques, parmi lesquels l'évolution du prix des métaux, les taux de change, certaines conditions commerciales dictées par le marché et les taux d'intérêts, ainsi que les risques de crédit et les risques de liquidités. Le programme général de gestion des risques du Groupe vise à minimiser les effets de ces facteurs sur la performance financière de l'entreprise. A cet effet, des instruments financiers sont utilisés pour couvrir les risques.

3.1 RISQUES LIÉS AUX DEVISES

Pour Umicore, les risques liés aux devises sont de trois types distincts: structurel, transactionnel et de conversion.

3.1.1 RISQUE STRUCTUREL

Une partie des revenus d'Umicore est structurellement liée au dollar américain (USD) alors que la majorité des opérations se situent à l'extérieur de la zone USD (en particulier en Europe et en Asie). Tout changement dans le taux de change entre le dollar et l'euro ou toute autre devise non liée au dollar exerce un impact significatif sur les résultats de la société.

La majeure partie de l'exposition d'Umicore provient du fait que le prix des métaux est fixé en dollar, ce qui se répercute sur la valeur des excédents de métaux récupérés dans les matières à traiter.

Umicore a pour politique de couvrir son exposition structurelle au risque de change, soit en combinaison avec la couverture du risque métal, soit isolément, lorsque les taux de change ou le prix des métaux exprimés en euro sont historiquement élevés et que des marges attrayantes peuvent ainsi être assurées.

Un taux de change en vigueur à la fin 2010 et en ce qui concerne le risque de change structurel USD non lié au prix de métaux, une appréciation de l'USD à hauteur de 1 cent US par euro entraînerait une augmentation du résultat d'exploitation et du revenu d'un peu moins de EUR 1 million par an. Inversement, un affaiblissement de l'USD de 1 cent US par EUR entraînerait une baisse du résultat d'exploitation du même ordre.

Ce niveau de sensibilité à court terme est cependant quelque peu théorique, car souvent, le taux de change peut entraîner à la fois des modifications dans les conditions commerciales négociées en USD et des éléments échappant au contrôle d'Umicore, tels que l'influence que le taux de change du dollar US peut avoir sur les prix des métaux exprimés en dollars, prix dont les mouvements influencent les résultats d'Umicore (voir plus bas: Risques liés aux prix des métaux). Dans une moindre mesure, il existe également une certaine sensibilité par rapport à d'autres devises, notamment le réal brésilien, le rand sud-africain, le yuan chinois et le won coréen.

Couverture structurelle des devises

Umicore n'a pas de couverture structurelle en place concernant la sensibilité devises non liée au prix des métaux, sauf pour certains contrats spécifiques en EUR chez Umicore Norway.

3.1.2 RISQUE TRANSACTIONNEL

L'entreprise est par ailleurs sujette à des risques transactionnels liés aux devises. Les taux de change peuvent en effet fluctuer entre le moment où le prix est fixé avec un client ou un fournisseur et celui du règlement de la transaction. La politique du Groupe est de couvrir le risque transactionnel de la manière la plus étendue possible, principalement par le biais de contrats à terme.

3.1.3 RISQUE DE CONVERSION

Umicore, entreprise internationale, possède des entités dont les résultats ne sont pas exprimés en euro. Lorsque les résultats et les bilans de ces entités sont consolidés dans les comptes du Groupe Umicore, la conversion de ces montants est exposée aux variations dans la valeur des devises locales contre l'euro, principalement l'USD, le réal Brésilien, le won Coréen, le yuan Chinois et le rand d'Afrique du Sud. Umicore ne se couvre pas contre ce risque.

3.2 RISQUES LIÉS AUX PRIX DES MÉTAUX

Les risques liés aux prix des métaux peuvent être répartis en trois catégories distinctes: structurels, transactionnels et les risques liés aux stocks.

3.2.1 RISQUE STRUCTUREL

Umicore encourt des risques structurels liés aux prix des métaux. Ces risques résultent principalement de l'impact qu'exercent les prix des métaux sur les frais de traitement ou tout autre composant du revenu qui fluctue avec le prix des métaux.

Umicore a pour politique de couvrir son exposition au risque métal lorsque les prix des métaux exprimés dans la devise fonctionnelle des secteurs concernés sont historiquement élevés et que des marges attrayantes peuvent ainsi être assurées.

L'ampleur de la couverture dépend de la liquidité des marchés concernés.

Le segment Recycling recycle du platine, palladium, rhodium, or et argent, mais également une série d'autres métaux spéciaux et de base. Dans ce segment, la sensibilité à court terme des revenus et du résultat opérationnel au prix des métaux précieux est matérielle. Cependant, étant donné la variabilité de l'approvisionnement en matières premières dans le temps et la durée variable des contrats de livraison négociés, il n'est pas approprié de fournir une sensibilité fixe à un métal en particulier. De manière générale, un prix des métaux plus élevé tend à améliorer les revenus du secteur d'activité Recycling.

Umicore rencontre également une sensibilité au prix des métaux liée principalement aux composants revenu liés au prix des métaux dans ses autres secteurs d'activités (Catalysis, Energy Materials and Performance Materials) et dépendant des métaux utilisés dans ces segments. Aussi dans les cas où un prix des métaux plus élevé apporte des bénéfices à court terme au profit de chacune des activités. Cependant, d'autres conditions commerciales, largement indépendantes du prix des métaux tels que les marges sur les produits, sont également d'importants et d'indépendants générateurs de revenus et de rentabilité. L'impact d'un changement de prix pour les autres métaux et les autres activités n'est pas particulièrement significatif au niveau du Groupe.

Couverture structurelle des métaux

Pour certains métaux cotés sur les marchés de produits dérivés, Umicore couvre une partie de son exposition métal future. Cette couverture est basée sur une documentation démontrant une grande probabilité des flux de trésorerie futurs basés sur le prix des métaux et découlant des contrats commerciaux conclus. Dans le passé, Umicore a déjà couvert une partie de son exposition pour 2010 et 2011. Courant 2010, suite à une visibilité croissante des accords commerciaux futurs, Umicore a étendu ses couvertures afin de couvrir les risques de prix pour 2011, 2012 et 2013. Ces contrats sont principalement liés à la couverture du platine, du palladium, de l'or, de l'argent et du zinc.

3.2.2 RISQUE TRANSACTIONNEL

Le Groupe est confronté à des risques transactionnels liés aux prix des métaux. La majorité de transactions liées aux métaux utilise des références globales du marché des métaux comme le London Metal Exchange. Si le prix sous-jacent des métaux était constant, le prix payé par Umicore pour les métaux contenus dans les matières premières serait imputé au client comme faisant partie du prix du produit. Cependant, suite au délai entre la conversion de matières premières achetées en produits et la vente de ces produits, la volatilité dans le prix de référence du métal créé des différences entre le prix payé pour le métal contenu et le prix reçu. Par conséquent, un risque transactionnel existe pour toutes variations du prix entre le moment où la matière première est achetée (le métal est "priced in") et le moment où le produit est vendu (le métal est "priced out").

Le Groupe a pour politique de couvrir le plus largement possible le risque transactionnel, essentiellement par des contrats à terme.

3.2.3 RISQUE LIÉ AUX STOCKS MÉTAL

Le Groupe fait face à des risques liés aux prix des métaux sur ses stocks permanents de métaux. Ce risque est lié à la valeur de marché du métal qui pourrait être devenu inférieure à la valeur comptable de ces stocks. Umicore ne se couvre pas contre ces risques.

3.3 RISQUES LIÉS AUX TAUX D'INTÉRÊTS

L'exposition du Groupe aux changements de taux d'intérêt concerne sa dette financière. Fin décembre 2010, la dette financière brute du Groupe se montait à EUR 485,1 millions. Compte tenu des dettes soumises à des taux d'intérêts fixes tel que l'emprunt obligataire à 8 ans émis en 2004, la proportion de la dette soumise à des taux d'intérêt flottants début 2011 est de 65% de la dette financière totale.

3.4 RISQUE DE CRÉDIT

Risque de crédit et concentration du risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de non paiement par une quelconque contrepartie suite à la vente de produits ou d'opérations de prêts de métaux. Pour la gestion de ce type de risque, Umicore a mis en place une politique de crédit basé sur des demandes de limites de crédit, des procédures d'approbation, un monitoring permanent de l'exposition et des procédures de rappel en cas de retard de paiement.

Le risque de crédit provenant des ventes est en partie couvert par une assurance crédit, par des lettres de crédit ou par des moyens de paiement sécurisés similaires. Un contrat d'assurance crédit global mondial a été mis en place. Ce contrat protège les sociétés du Groupe contre les risques d'insolvenabilité, les risques politiques et commerciaux avec une franchise individuelle de 5% par facture. La limite globale de décaissement annuel est établie à EUR 20 millions.

Umicore a déterminé que, dans un certain nombre de cas où le coût de l'assurance crédit était disproportionné par rapport au risque couvert, aucune couverture ne devait être prévue. Ceci est principalement le cas dans les activités où le niveau de concentration des clients est significatif ou dans celles où la relation avec le client est proche et particulière.

Il faut également noter que certaines transactions importantes, notamment les ventes de métaux précieux par la division Recycling, ont un risque de crédit limité puisque le paiement avant livraison est une pratique très répandue.

Concernant le risque lié aux institutions financières comme les banques et les brokers, Umicore utilise également des lignes de crédits internes. Des limites spécifiques sont établies par instrument financier, de manière à couvrir les différents risques auquel le Groupe est exposé lors des transactions avec ces institutions financières.

3.5 RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est géré en maintenant un degré suffisant de diversification des sources de financement. Ces sources incluent des lignes de crédit bancaire à court et moyen terme et un programme de papiers commerciaux dont le montant maximum a atteint EUR 300 millions en mai 2006, en complément au programme de titrisation des créances commerciales mis en place en 2000 et à l'emprunt obligataire sur 8 ans émis en 2004.

3.6 RISQUE LIÉ A LA FISCALITÉ

La charge fiscale figurant dans les comptes annuels (états financiers) est la meilleure estimation de la dette fiscale du Groupe. Il existe toutefois un degré d'incertitude relative à la charge fiscale définitive pour la période aussi longtemps que les autorités fiscales n'ont pas terminé leurs contrôles. La politique du Groupe est de déposer les déclarations fiscales dans les délais et de discuter ouvertement avec les autorités fiscales afin de s'assurer que les problèmes fiscaux sont traités d'une manière aussi sereine que possible et que toute différence dans l'interprétation de la législation et de la réglementation fiscales est résolue le plus vite possible. Tout comme pour d'autres groupes internationaux, la TVA, les sales tax et les prix de transfert intra-Groupe sont des risques fiscaux inhérents au caractère international du Groupe. Des changements de lois fiscales ou de leur interprétation en matière de prix de transfert, de TVA, de dividendes d'origine étrangère, de soutiens fiscaux à la Recherche et Développement et d'autres déductions fiscales, pourraient augmenter le taux effectif d'imposition du Groupe et avoir un impact négatif sur son résultat net.

3.7 RISQUE LIÉ AU CAPITAL

L'objectif du Groupe dans sa gestion du capital est de protéger la continuité des activités, d'octroyer un rendement aux actionnaires et des avantages aux autres parties prenantes ainsi que de maintenir une structure optimale du capital afin de réduire les coûts du capital.

Pour maintenir ou ajuster la structure du capital, le Groupe peut par exemple ajuster le montant des dividendes payés aux actionnaires, leur restituer du capital, racheter des actions propres ou émettre de nouvelles actions.

Le Groupe contrôle sa structure du capital sur base du ratio d'endettement. Ce ratio est calculé en divisant la dette financière nette par la somme de la dette financière nette et des fonds propres totaux du Groupe. La dette financière nette est calculée en ajoutant aux dettes financières long terme, les dettes financières court terme et en y soustrayant les liquidités et quasi-liquidités.

Le Groupe vise à maintenir une notation de risque crédit correspondant à la catégorie "Investment Grade". Dans ce contexte, la stratégie du Groupe, dans un environnement opérationnel normal, est de maintenir le ratio d'endettement en dessous de 50%. Le Groupe pourrait dépasser ce seuil lors d'événements exceptionnels tels qu'une acquisition majeure. Les ratios d'endettement aux 31 décembre 2009 et 2010 étaient (en EUR millions):

	2009	2010
Dette financière nette	176,5	360,4
Fonds propres	1.366,7	1.575,2
Total	1.543,2	1.935,6
Ratio d'endettement (%)	11,4	18,6

La dette financière nette fin 2010 est supérieure à celle de 2009. Le ratio d'endettement est toujours bien dans les limites acceptées par le Groupe.

3.8 RISQUE STRATÉGIQUE ET TRANSACTIONNEL

Le groupe Umicore est confronté à un certain nombre de risques stratégiques et transactionnels qui ne sont pas nécessairement de nature financière mais qui peuvent influencer la performance financière du Groupe. Cela inclut les risques d'approvisionnement, les risques technologiques et les risques de substitution de produits par les clients. Veuillez vous reporter à la partie Gestion des risques du Rapport de Gouvernance (page 132 à 134) pour une description de ces risques ainsi qu'une description générale de l'approche d'Umicore dans la gestion des risques.

4. Hypothèses clés et estimations comptables

Les hypothèses et estimations utilisées afin de préparer les états financiers consolidés sont évaluées continuellement et sont basées sur l'expérience et sur d'autres facteurs, dont, certaines prévisions raisonnables d'événements futurs qui auraient un impact financier sur l'entité. Les estimations comptables en découlant seront, par définition, rarement égales au résultat réel.

Des hypothèses sont posées et des estimations sont faites dans les cas suivants:

- Estimation de la nécessité d'enregistrer une réduction de valeur et estimation de son montant

- Comptabilisation de provisions pour pensions
- Comptabilisation de provisions pour taxes, environnement, garanties et litiges, retour de produits et restructurations
- Estimation d'éventuelles réductions de valeur sur stocks
- Evaluation du caractère recouvrable des impôts différés actifs
- Evaluation de la durée de vie résiduelle des immobilisations corporelles et incorporelles à l'exception des goodwill.

Les hypothèses et estimations comptables susceptibles d'engendrer un risque significatif d'ajustement de la valeur comptable d'actifs et de passifs dans les périodes futures sont détaillées ci-dessous.

4.1 RÉDUCTION DE VALEUR DU GOODWILL

La valeur recouvrable de chaque unité génératrice de trésorerie est déterminée en prenant le maximum de la juste valeur de l'actif moins les coûts liés à la vente et de sa valeur d'usage selon les règles comptables du Groupe. Ces calculs, appelés "tests de réduction de valeur", nécessitent l'utilisation d'estimations et d'hypothèses sur les taux d'actualisation, les taux de change, le prix des matières, les besoins futurs en capital ainsi que sur les performances opérationnelles futures. En date du 31 décembre 2010, la valeur comptable du goodwill des entités consolidées globalement était de EUR 97.489 milliers (EUR 93.046 milliers en 2009).

4.2 PROVISIONS POUR RÉHABILITATION DE SITES

Des provisions sont prises afin d'anticiper les coûts liés à la réhabilitation future de sites de production et de leurs environs, dans la mesure où des obligations légales et constructives existent selon le principe comptable 2.15. Ces provisions incluent des estimations des coûts futurs engendrés par le drainage des sols, des fermetures d'usines, le suivi, la démolition, la décontamination, la purification de l'eau et le stockage des résidus du passé. Ces estimations de coûts sont actualisées. Le calcul de ces provisions est basé sur des hypothèses telles que l'application de lois environnementales, les dates de fermeture d'usine, les technologies disponibles et les estimations de coûts de mise en œuvre. Une modification des hypothèses de base pourrait avoir un impact matériel sur la valeur comptable des provisions pour réhabilitation. En date du 31 décembre 2010, la valeur comptable des provisions pour réhabilitation était de EUR 94.314 milliers (EUR 98.634 milliers en 2009).

4.3 RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES

Un actif ou un passif lié à des régimes à prestations définies est reconnu au bilan selon le principe comptable 2.16. La valeur actualisée de ces obligations à prestations définies dépend d'un certain nombre de facteurs déterminés par un actuari. Le Groupe détermine le taux d'actualisation à utiliser au terme de chaque année comptable. Les provisions pour avantages sociaux du Groupe sont détaillées à l'Annexe 26. En date du 31 décembre 2010, une provision pour avantages sociaux de EUR 190.800 milliers a été reconnue (EUR 182.874 milliers en 2009).

4.4 RECONNAISSANCE DES IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS

Des impôts différés actifs sont reconnus pour les différences temporelles déductibles et les pertes fiscales non utilisées lorsqu'il est probable que des profits taxables futurs (basés sur les plans opérationnels du Groupe) soient réalisés permettant l'utilisation de ces actifs. Les résultats fiscaux futurs pourraient être différents des estimations effectuées lors de la reconnaissance des impôts différés.

D'autres hypothèses et estimations sont expliquées dans les annexes relatives aux éléments auxquels elles se rapportent.

5. Entreprises du Groupe

La liste ci-dessous reprend les principales sociétés opérationnelles incluses dans les états financiers consolidés:

		% intérêts 2010
Afrique du Sud	Umicore South Africa (Pty) Ltd.	100,00
	Umicore Autocat South Africa (Pty) Ltd.	55,00
	Umicore Marketing Services Africa (Pty) Ltd.	100,00
	Umicore Catalyst South Africa (Pty) Ltd.	100,00
Allemagne	Umicore AG & Co. KG (*)	100,00
	Umicore Bausysteme GmbH	100,00
	Umicore Metalle & Oberflächen GmbH	100,00
	Allgemeine Gold- und Silberscheideanstalt AG	91,21
	Umicore Galvanotechnik GmbH	91,21
	Umicore Mining Management GmbH	100,00
Argentine	Umicore Argentina S.A.	100,00
Australie	Umicore Australia Ltd.	100,00
	Umicore Marketing Services Australia Pty Ltd.	100,00
Autriche	Oegussa GmbH	91,29
Belgique	Umicore Financial Services (BE 0428.179.081)	100,00
	Umicore Autocatalyst Recycling Belgium N.V. (BE 0466.261.083)	100,00
	Umicore Marketing Services Belgium (BE 0402.964.625)	100,00
	Umicore Abrasives (BE 0881.426.726)	100,00
	Umicore Specialty Materials Brugge (BE 0405.150.984)	100,00
Brésil	Coimpa Industrial Ltda	100,00
	Umicore Brasil Ltda	100,00
	Clarex Ltda	100,00
Canada	Umicore Canada Inc.	100,00
	Umicore Autocat Canada Corp.	100,00
Chine	Imperial Smelting & Refining Co. of Canada Ltd.	100,00
	Umicore Hunan Fuhong Zinc Chemicals Co., Ltd.	100,00
	Umicore Marketing Services (Shanghai) Co., Ltd.	100,00
	Umicore Marketing Services (Hong Kong) Ltd.	100,00
	Umicore Shanghai Co., Ltd.	75,00
	Umicore Autocat (China) Co. Ltd.	100,00
	Umicore Technical Materials (Suzhou) Co., Ltd.	100,00
	Umicore Technical Materials (Yangzhong) Co., Ltd.	100,00
	Umicore Optical Materials (Kunming) Co., Ltd.	100,00
	Umicore Optical Materials (Yunnan) Co., Ltd.	100,00
	Umicore Jubo Thin Film Products (Beijing) Co., Ltd.	80,00
	Umicore Jewellery Material Processing (Foshan) Co., Ltd.	91,21
Corée	Umicore Korea Ltd.	100,00
	Umicore Marketing Services Korea Co., Ltd.	100,00
Espagne	Umicore Building Products Iberica S.L.	100,00
Etats-Unis	Umicore USA Inc.	100,00
	Umicore Autocat USA Inc.	100,00
	Umicore Building Products USA Inc.	100,00
	Umicore Precious Metals NJ LLC	100,00
	Umicore Marketing Services USA Inc.	100,00
	Umicore Optical Materials Inc.	100,00
	Umicore Technical Materials North America	100,00
	Umicore Cobalt and Specialty Materials North America	100,00
France	Umicore France S.A.S.	100,00
	Umicore Building Products France S.A.S	100,00
	Umicore Climeta S.A.S.	100,00
	Umicore IR Glass S.A.S.	100,00
	Umicore Marketing Services France S.A.S.	100,00
	Umicore Autocat France S.A.S.	100,00
Hongrie	Umicore Building Products Hungary kft.	100,00
Italie	Umicore Building Products Italia s.r.l.	100,00
	Italbras S.p.A.	100,00
Japon	Umicore Japan KK	100,00
Liechtenstein	Umicore Thin Film Products AG	100,00
Luxembourg	Umicore Finance Luxembourg	100,00
	Umicore Autocat Luxembourg	100,00
Malaisie	Umicore Malaysia Sdn Bhd	100,00
Pays-Bas	Schöne Edelmetaal BV	91,21
	Umicore Nederland BV	100,00
Norvège	Umicore Norway AS	100,00
Philippines	Umicore Specialty Chemicals Subic Inc.	78,20
Pologne	Umicore Building Products Polska	100,00

Portugal	Umicore Portugal S.A.	100,00
Royaume-Uni	Umicore Marketing Services Lusitana Metais Lda	100,00
Suède	Umicore Coating Services Ltd.	100,00
Suisse	Umicore Marketing Services UK Ltd	100,00
Taiwan	Umicore Autocat Sweden AB	100,00
	Umicore Switzerland Strub	100,00
	Allgemeine Suisse SA	91,21
	Umicore Materials Taiwan Co., Ltd.	100,00

Une liste exhaustive des sociétés du Groupe ainsi que leur siège d'exploitation sera déposée à la Banque Nationale de Belgique lors du dépôt des comptes consolidés.

(*) A la suite de l'intégration d'Umicore AG & Co. KG dans les comptes consolidés d'Umicore en conformité avec la Section 325 du Code Commercial allemand, cette société ne doit pas présenter des états financiers consolidés conformément à l'article 264b du Code Commercial allemand.

6. Conversion des états financiers libellés en devises étrangères

Les principaux taux de change utilisés pour la conversion en euro des comptes des sociétés du Groupe rapportant en devises étrangères sont détaillés ci-dessous. Toutes les filiales, entreprises associées et joint-ventures ont pour devise

fonctionnelle la devise du pays où elles sont situées, sauf Element Six Abrasives (Irlande) dont la devise fonctionnelle est le dollar américain.

		Taux de clôture		Taux moyens	
		2009	2010	2009	2010
Dollar américain	USD	1,44060	1,33620	1,39478	1,32572
Livre sterling	GBP	0,88810	0,86075	0,89094	0,85784
Dollar canadien	CAD	1,51280	1,33220	1,58496	1,36511
Franc suisse	CHF	1,48360	1,25040	1,51002	1,38034
Yen japonais	JPY	133,16000	108,65000	130,33660	116,23857
Réal brésilien	BRL	2,50837	2,22638	2,78623	2,33360
Rand sud-africain	ZAR	10,66600	8,86250	11,67366	9,69843
Yuan chinois	CNY	9,83500	8,82200	9,52771	8,97123
Won sud-coréen (100)	KRW	16,66970	14,99060	17,72904	15,31821

7. Information sectorielle

INFORMATION 2009 SELON LA DIMENSION PRIMAIRE (par business group)

	Catalysis	Energy Materials	Performance Materials	Recycling	Corporate & Unallocated	Eliminations	Total
Chiffre d'affaires total	1.187.139	547.402	952.149	4.784.817	17.890	-551.971	6.937.425
dont chiffre d'affaires externe	1.155.658	541.447	899.439	4.322.992	17.890	0	6.937.425
dont chiffre d'affaires intersectoriel	31.481	5.955	52.710	461.825	0	-551.971	0
Résultat d'exploitation	20.212	24.268	37.034	109.831	-41.218	0	150.127
Récurrent	23.806	16.494	35.808	117.662	-41.264	0	152.505
Non-récurrent	-4.964	815	10.798	-8.686	47	0	-1.991
Effet IAS 39	1.371	6.959	-9.572	855	0	0	-387
Entreprises mises en équivalence	-7.060	7.389	1.482	-0	-10.783	0	-8.972
Récurrent	-7.083	7.389	775	0	-7.182	0	-6.101
Non-récurrent	23	0	-5.833	0	-3.601	0	-9.411
Effet IAS 39	0	0	6.540	-0	1	0	6.540
Coûts financiers nets					-35.913	0	-35.913
Impôts sur le résultat					-20.565	0	-20.565
Participation minoritaire					-6.675	0	-6.675
Bénéfice net de l'année					78.002	0	78.002
Actif total consolidé	698.826	513.474	727.101	727.556	443.085	-283.350	2.826.693
Actif des secteurs	664.392	488.498	628.415	727.556	434.795	-283.350	2.660.306
Participations dans les entreprises associées	34.434	24.977	98.686	0	8.291	0	166.387
Passif total consolidé	170.137	187.921	212.473	451.335	2.093.538	-288.710	2.826.693
Investissements	46.035	50.953	23.878	54.916	14.691	0	190.472
Amortissements	22.806	20.802	24.614	40.454	7.630	0	116.306
Réductions de valeur / (reprises de réductions de valeur)	-1.078	-7.677	-23.588	-2.280	1.146	0	-33.476

INFORMATION 2009 SELON LA DIMENSION SECONDAIRE (par zone géographique)

	Europe	dont Belgique	Asie-Pacifique	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Afrique	(EUR milliers)
Revenus des ventes externes	4.973.154	879.771	651.408	840.122	235.549	237.193	6.937.425
Actif long terme total	794.281	227.975	124.449	88.632	45.474	16.299	1.069.134
Investissements	126.150	77.853	24.953	29.189	7.211	2.970	190.472

INFORMATION 2010 SELON LA DIMENSION PRIMAIRE (par business group)

	Catalysis	Energy Materials	Performance Materials	Recycling	Corporate & Unallocated	Eliminations	Total
Chiffre d'affaires total	1.581.633	707.346	1.401.589	7.269.112	23.202	-1.291.773	9.691.109
dont chiffre d'affaires externe	1.548.336	702.344	1.296.325	6.120.902	23.202	0	9.691.109
dont chiffre d'affaires intersectoriel	33.297	5.002	105.264	1.148.210	0	-1.291.773	0
Résultat d'exploitation	68.584	37.358	57.862	182.207	-43.028	0	302.983
Récurrent	72.931	38.214	52.051	195.469	-46.261		312.404
Non-récurrent	-1.449	-539	2.265	-6.825	3.233		-3.315
Effet IAS 39	-2.898	-317	3.546	-6.437	0		-6.106
Entreprises mises en équivalence	3.768	5.718	20.756	0	-9.220	0	21.022
Récurrent	4.779	5.718	23.159	0	-3.523		30.133
Non-récurrent	0	0	-137	0	-5.697		-5.834
Effet IAS 39	-1.011	0	-2.266	0	0		-3.277
Coûts financiers nets					-16.675		-16.675
Impôts sur le résultat					-54.211		-54.211
Participation minoritaire					-4.392		-4.392
Bénéfice net de l'année					248.727		248.727
Actif total consolidé	928.703	612.843	911.727	1.088.759	432.019	-462.453	3.511.598
Actif des secteurs	885.330	584.951	785.046	1.088.759	432.207	-462.453	3.313.840
Participations dans les entreprises associées	43.374	27.892	126.680	0	-188	0	197.758
Passif total consolidé	283.188	229.168	312.667	662.882	2.490.353	-466.659	3.511.598
Investissements	45.711	38.308	23.852	50.327	13.809	0	172.006
Amortissements	26.938	23.518	26.044	41.202	8.465	0	126.167
Réductions de valeur / (reprises de réductions de valeur)	-3.548	151	-1.881	4.146	276	-0	-856

INFORMATION 2010 SELON LA DIMENSION SECONDAIRE (par zone géographique)

	Europe	dont Belgique	Asie-Pacifique	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Afrique	Total
Revenus des ventes externes	6.953.497	474.294	985.601	1.074.194	387.774	290.044	9.691.109
Actif long terme total	854.554	269.611	162.301	95.169	55.179	18.606	1.185.809
Investissements	114.641	73.620	23.171	17.878	12.927	3.388	172.006

Les informations sectorielles sont présentées selon une dimension de type "business" comme définie ci-dessous.

Les résultats d'un segment, ses actifs et passifs comprennent tous les éléments qui lui sont directement attribuables ainsi que les rubriques qui peuvent raisonnablement être allouées à un segment.

La tarification des ventes intersectorielles repose sur un système de prix de transfert entre sociétés indépendantes. En l'absence de références de prix de marché pertinents, des mécanismes de prix coûtant majoré ont été utilisés.

BUSINESS SEGMENTS

Le Groupe s'articule autour des secteurs d'activité suivants:

Catalysis

Ce segment comprend les business units Automotive Catalysts et Precious Metals Chemistry. Leurs activités se concentrent sur le développement et la production de systèmes catalytiques utilisés pour diminuer les émissions des moteurs à explosion et également dans le domaine de la chimie et des sciences de la vie.

Energy Materials

Ce segment comprend les business units Cobalt & Specialty Materials, Electro-Optic Materials et Thin Film Products. Ces business units développent et produisent des matériaux principalement utilisés pour le stockage d'énergie (batteries rechargeables) et pour la production d'énergie verte. Le raffinage des métaux mis en œuvre dans ces applications et issus de sources secondaires fait partie de l'activité de ces business units.

Performance Materials

Ce segment comprend les business units Building Products, Electroplating, Platinum Engineered Materials, Technical Materials et Zinc Chemicals. Ces activités ont pour

objectif de développer et produire des matériaux fonctionnels qui sont utilisés dans divers types d'applications tels que la décoration, l'électronique, l'électricité, le verre de haute pureté et la construction. La business unit Zinc Chemicals recycle également des produits secondaires à base de zinc afin de sécuriser une partie de son approvisionnement. Ce segment comprend également la participation d'Umicore dans Element Six Abrasives.

Recycling

Ce segment comprend les business units Precious Metals Refining, Jewellery & Industrial Metals, Precious Metals Management et Battery Recycling. Leurs activités se concentrent sur le recyclage de produits en fin de vie et le raffinage de résidus industriels contenant des métaux précieux et spéciaux.

Corporate

Corporate regroupe les activités corporate et les fonctions opérationnelles communes ainsi que l'unité Group's Research, Development & Innovation dont fait partie le programme de développement de piles à combustible.

La note réfère aux activités continuées sauf en ce qui concerne le bilan. Dans l'information selon la dimension secondaire, les montants présentés sous la lignes "Actifs long terme" n'incluent pas les investissements long terme, les prêts octroyés à long terme, les créances long terme, les impôts différés actifs ainsi que les avantages sociaux comme stipulé par la norme IFRS 8. La performance des segments est revue par les décideurs opérationnels sur base de l'EBIT/résultat d'exploitation récurrent. Comme illustré dans le tableau ci-dessus, la différence entre l'EBIT/résultat d'exploitation récurrent tels que présentés dans le compte de résultat, consiste en l'EBIT/résultat d'exploitation non récurrent et l'impact IAS 39 dont les définitions se trouvent dans le glossaire.

Les sociétés associées sont allouées au secteur d'activité qui correspond le mieux à leur activité.

8. Résultat d'exploitation

	(EUR milliers)	
	2009	2010
CHIFFRE D'AFFAIRES (1)		
Ventes	6.839.182	9.626.205
Prestations de services	98.243	64.904
Chiffre d'affaires	6.937.425	9.691.109
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION (2)	73.226	55.107
AMORTISSEMENTS ET RÉDUCTIONS DE VALEUR (3)		
Amortissements sur actifs immobilisés	-116.306	-126.167
Réductions de valeur sur actifs immobilisés	57	-4.745
Réductions de valeur sur stocks et créances douteuses	33.158	5.215
Amortissements et réductions de valeur	-83.091	-125.696
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION (4)		
Services, raffinage sous-traité et coûts de production	-320.476	-328.365
Royalties, licences, consulting et commissions	-22.379	-15.342
Autres charges d'exploitation	-690	-9.007
Augmentation (diminution) des provisions	-11.518	-16.659
Utilisations de provisions	26.799	28.954
Moins-values sur cessions d'actifs	-4.910	-2.893
	-333.174	-343.314

- (1) Les prestations de services comprennent principalement les produits de contrats de travail à façon.
- (2) Les autres produits d'exploitation comprennent la refacturation de coûts à des tiers pour EUR 49,5 millions, des plus-values sur cessions d'actifs immobilisés pour EUR 1,0 million, des subsides pour 4,9 millions, l'impact de l'IAS 39 sur les instruments financiers pour EUR -2,7 millions et des revenus de EUR 1,5 millions liés à la vente par Umicore d'une concession d'or en Guinée en 1992.

- (3) Les réductions de valeurs sur stock et créances douteuses sont principalement liées à des reprises de réductions de valeur sur des clients douteux
- (4) Les dépenses de R&D du Groupe en 2010 ont atteint EUR 134,9 millions (EUR 135,7 millions en 2009) dont EUR 120,3 millions dans les sociétés intégrées globalement (EUR 119,5 millions en 2009). EUR 14,9 millions de ces dépenses ont été capitalisés comme immobilisations incorporelles.

RÉSULTATS NON-RÉCURRENTS ET IMPACT IAS 39 INCLUS DANS RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	2009				2010			
	Total	Non-récurrent	Impact IAS 39	Récurrent	Total	Non-récurrent	Impact IAS 39	Récurrent
Chiffre d'affaires	6.937.425	115	-31.503	6.968.813	9.691.109	1.311	0	9.689.798
Autres produits d'exploitation	73.226	4.842	998	67.386	55.107	2.745	-2.651	55.013
Produits d'exploitation	7.010.651	4.957	-30.505	7.036.199	9.746.216	4.056	-2.651	9.744.811
Approvisionnements et matières premières	-5.867.308	-134	0	-5.867.174	-8.338.353	-1.045	-811	-8.336.497
Rémunerations et avantages sociaux	-577.441	-1.944	0	-575.497	-636.847	644	0	-637.491
Amortissements et réductions de valeur	-83.090	23.854	11.290	-118.234	-125.696	-3.705	-570	-121.421
Autres charges d'exploitation	-333.172	-29.128	18.828	-322.872	-343.314	-3.915	-2.074	-337.325
Charges d'exploitation	-6.861.011	-7.352	30.118	-6.883.777	-9.444.210	-8.021	-3.455	-9.432.734
Produits des investissements financiers	489	405	0	84	977	650	0	327
Résultat d'exploitation	150.129	-1.990	-387	152.506	302.983	-3.315	-6.106	312.404

Umicore a enregistré des charges opérationnelles non récurrentes nettes de EUR -3,3 millions composées de provisions pour restructuration, pour EUR -4,6 millions essentiellement liées au transfert d'activités Recycling de Hanau (Allemagne) vers Olen (Belgique) et d'une augmentation de la provision pour environnement de EUR -3,8 millions dont EUR -1,1 millions en Recycling, EUR -1,4 millions en Energy Materials et EUR -1,4 millions en Corporate. Ces montants sont partiellement compensés par des reprises de provisions du passé ainsi que par d'autres événements non récurrents pour EUR 5,1 millions essentiellement dans le segment Corporate.

Les règles comptables IAS 39 ont exercé un effet négatif de EUR 6,1 millions sur le résultat opérationnel. Cela s'explique par les différences de timing qu'impose l'IFRS, principalement dans les couvertures transactionnelles et structurelles des métaux et des devises. Tous les impacts de l'IAS 39 sont par nature non générateurs de trésorerie.

9. Rémunérations et avantages sociaux

	Annexes	2009	2010	(EUR milliers)
RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES SOCIAUX				
Salaires et avantages sociaux directs		-420.405	-451.581	
Contributions de l'employeur à la sécurité sociale et contributions à des avantages déterminés		-121.862	-128.992	
Autres charges de personnel		-16.966	-39.025	
Personnel temporaire		-8.158	-10.418	
Contribution à un régime de pension à cotisation déterminée		-6.575	-7.725	
Contributions volontaires de l'employeur - autres		-1.606	-1.653	
Paiement en actions		-2.791	-4.018	
Pensions versées directement aux bénéficiaires		-5.747	-5.362	
Provisions pour avantages sociaux (-dotation / +utilisation et reprises)		6.668	11.928	
		-577.442	-636.847	
EFFECTIFS MOYENS DANS LES SOCIÉTÉS ENTIÈREMENT CONSOLIDÉES				
Cadres		1.723	1.714	
Non-cadres		7.990	7.722	
TOTAL		9.713	9.436	
JUSTE VALEUR DES OPTIONS OCTROYÉES				
Nombre d'options octroyées	27	734.875	691.750	
Modèle de valorisation		Present Economic Value		
Volatilité estimée (% pa)		30	30	
Taux sans risque (% pa)		3,75	2,85	
Augmentation monétaire du dividende (% pa)		0,10	0,10	
Probabilité de départ avant le droit d'exercer		NA	NA	
Probabilité de départ après avoir le droit d'exercer (% pa)		5,00	5,00	
Seuil minimum de gain (% pa)		50,00	50,00	
Proportion qui exerce étant donné que le seuil minimal de gain est atteint (% pa)		30,00	30,00	
Juste valeur par option déterminée à la date d'octroi (EUR)		3,08	5,14	
Juste valeur totale des options octroyées (EUR milliers)		2.261	3.556	
Ajustements juste valeur anciens plans		616		
JUSTE VALEUR DES ACTIONS OCTROYÉES				
Montant provisionnel pour paiements fondés sur des actions		-500		
29.000 actions octroyées à 13,05 EUR		378		
2.500 actions octroyées à 13,32 EUR		33		
250 actions octroyées à 12,81 EUR		3		
15.000 actions octroyées à 22,018 EUR			330	
3.000 actions octroyées à 22,15 EUR			66	
3.000 actions octroyées à 21,975 EUR			66	
Juste valeur totale des actions octroyées		-86	462	

Le Groupe a reconnu une charge pour les paiements fondés sur des actions de EUR 4.018 milliers au cours de cette année.

La partie de ce montant liée à l'octroi d'options sur actions est calculée par un actuarié externe, en utilisant le modèle de Present Economic Value qui prend en compte l'ensemble des composantes du paiement fondé sur des actions ainsi que la volatilité des actions sous-jacentes. Cette volatilité a été déterminée en utilisant

la volatilité historique du rendement des actionnaires du Groupe sur différentes périodes moyennes et sous différentes conditions. Aucune autre condition de marché n'a été prise en compte dans la base de calcul de la juste valeur.

La partie du coût lié à l'octroi d'actions est valorisée en tenant compte de la valeur réelle des actions octroyées, à la date de l'octroi. Courant 2010, des actions supplémentaires ont été proposées à la direction, résultant en une charge pour la période de EUR 462 milliers.

10. Coûts financiers nets

	Annexes	2009	2010	(EUR milliers)
Produits d'intérêts				
Produits d'intérêts		5.352	3.188	
Charges d'intérêts		-18.456	-15.800	
Actualisation des provisions		-13.270	-8.262	
Résultat de change		-6.574	7.442	
Autres produits financiers		255	549	
Autres charges financières		-3.220	-3.792	
		-35.913	-16.675	

En 2010, la charge d'intérêts nette de EUR 12.612 milliers, est en ligne avec les EUR 13.104 milliers de 2009. L'actualisation des provisions concerne principalement les provisions pour avantages sociaux et, dans une moindre mesure, les provisions environnementales. Ce montant est influencé par la valeur actualisée de ces provisions dépendant elle-même de changements éventuels du taux d'actualisation, de l'échéance des sorties de liquidités futures et de la comptabilisation de nouvelles provisions long terme. La plupart de ces actualisations en 2010 ont été comptabilisées en Belgique, en Allemagne et en France.

11. Produits des investissements financiers

	(EUR milliers)	
	2009	2010
Plus et moins-values sur cessions d'immobilisations financières	-8	8
Dividendes	220	566
Produits d'intérêts sur immobilisations financières	17	19
Réductions de valeur sur investissements financiers	260	385
	489	977

12. Impôts sur le résultat

	(EUR milliers)	
	2009	2010
IMPÔT SUR LE RÉSULTAT		
Reprise au compte de résultats	-20.493	-28.481
Impôt courant	-71	-25.730
Charge d'impôts différés (produits)	-20.565	-54.211
Charge fiscale totale	150.127	302.983
Relation entre charge fiscale et résultat avant impôts		
Résultat d'exploitation	-35.913	-16.675
Coûts financiers nets	114.214	286.308
Résultat avant impôts des sociétés consolidées globalement	-28,20	-30,88
Taux d'imposition théorique moyen pondéré (%)	-32.213	-88.421
AJUSTEMENTS		
Dépenses non déductibles	-10.106	-5.649
Revenus exonérés	6.679	4.939
Dividendes exonérés des sociétés consolidées et associées	-3.048	1.607
Profits et pertes taxés à taux réduit	0	52
Incitants fiscaux déductibles	24.377	20.762
Impôts calculés sur d'autres bases	3.547	-1.958
Utilisation de pertes fiscales non reconnues précédemment	2.215	24.803
Réductions de valeur des actifs d'impôts différés	-19.904	-3.934
Changement de taux de taxation applicable	559	-121
Exonérations fiscales	2.816	4.184
Crédits d'impôts perçus (à l'exclusion des crédits R&D)	312	78
Précomptes mobiliers étrangers retenus à la source non imputables	-2.192	-3.764
Ajustements d'exercices précédents	6.530	-7.100
Autres	-137	311
Charge fiscale de l'année	-20.565	-54.211

La présentation des chiffres de l'année 2009 a été adaptée à la nouvelle présentation, permettant une réponse plus précise aux exigences d'IAS 12.

Le taux d'imposition théorique moyen pondéré du groupe a évolué de 28,20% en 2009 à 30,88% en 2010. Ceci est principalement relatif à la répartition géographique des bénéfices réalisés.

Les résultats de change comprennent les gains et pertes de change réalisés ainsi que les résultats non réalisés provenant de la conversion au taux de clôture de la période des éléments monétaires du bilan. Ils comprennent également les gains et pertes liés aux ajustements de juste valeur des instruments financiers en devises étrangères (voir l'annexe 31).

Les autres charges financières incluent des ristournes sur paiement comptant, des charges bancaires et des autres honoraires financiers.

Si l'on exclut l'impact des éléments non récurrents, y compris l'effet IAS 39, le taux de taxation effectif pour l'année 2010 est de 19,1%. La diminution par rapport à 2009 est due à une répartition géographique différente des profits et à un impact positif lié à des actifs fiscaux.

13. Immobilisations incorporelles autres que goodwill

							(EUR milliers)
	Frais de développement	Concessions, brevets, licences, etc.	Logiciels	Droits d'émission CO2	Autres immobilisations incorporelles	Total	
Au début de l'exercice précédent							
Valeur d'acquisition		2.606	70.608	6.305	15.508	95.028	
Amortissements cumulés		-2.042	-55.850	-1.611	-5.109	-64.612	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU DEBUT DE L'EXERCICE PRECEDENT	0	564	14.759	4.694	10.399	30.417	
. Acquisitions	8.864	17	1.287	0	10.599	20.767	
. Cessions		0	-65	0	-267	-332	
. Amortissements actés (inclus dans "Amortissements et réductions de valeur")		-370	-5.979		-293	-6.642	
. Réductions de valeur (inclus dans "Amortissements et réductions de valeur")		0	-103	0	0	-103	
. Reprises de réductions de valeur (inclus dans "Amortissements et réductions de valeur")		0	0	370	0	370	
. Droits d'émission				-585		-585	
. Ecarts de conversion	-7	1	248	0	-33	208	
. Autres mouvements		616	8.096	0	-6.895	1.816	
Au terme de l'exercice précédent	8.857	826	18.243	4.479	13.509	45.914	
Valeur d'acquisition	8.857	11.126	80.449	4.479	18.806	123.717	
Amortissements cumulés		-10.300	-62.206	0	-5.298	-77.804	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE PRECEDENT	8.857	826	18.243	4.479	13.509	45.914	
. Acquisitions	14.914	5	8.880	0	6.755	30.554	
. Amortissements actés (inclus dans "Amortissements et réductions de valeur")	-243	-121	-6.432		-234	-7.030	
. Réductions de valeur (inclus dans "Amortissements et réductions de valeur")	-184	0	-8	0	0	-192	
. Droits d'émission				1.761		1.761	
. Ecarts de conversion	73	1	253	0	16	343	
. Autres mouvements	0	323	696	0	-362	657	
Au terme de l'exercice	23.418	1.035	21.631	6.240	19.684	72.007	
Valeur d'acquisition	20.970	11.018	89.957	6.238	28.026	156.210	
Amortissements cumulés	-425	-9.981	-68.326	0	-5.469	-84.202	
VALEUR COMPTABLE NETTE	20.545	1.037	21.631	6.238	22.557	72.007	

Les "acquisitions" incluent principalement la capitalisation de frais relatifs à des logiciels ainsi que de frais de développement générés en interne. EUR 17.505 milliers constituent des charges internes dont EUR 14,9 millions sont liés aux frais de développement et EUR 2,6 millions à des logiciels. La part des projets "logiciels"

qui n'est pas encore finalisée, est enregistrée comme actif incorporel en cours d'exécution, dans la rubrique "Autres immobilisations incorporelles".

Il n'y a aucun gage ou aucune restriction en ce qui concerne les immobilisations corporelles, autre que ce qui est mentionné dans l'annexe 33.

14. Goodwill

							(EUR milliers)
Au terme de l'exercice précédent							
Valeur d'acquisition					94.458	95.548	
Réductions de valeur cumulées					-1.798	-2.502	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE PRECEDENT					92.660	93.046	
. Ajustement consécutif exercice complet de juste valeur					-218	0	
. Réductions de valeur (inclus dans "Amortissements et réductions de valeur")					-704	0	
. Ecarts de conversion					1.702	4.487	
. Autres mouvements					-395	-44	
Au terme de l'exercice					93.046	97.489	
Valeur d'acquisition					95.548	99.991	
Réductions de valeur cumulées					-2.502	-2.502	
VALEUR COMPTABLE NETTE					93.046	97.489	

Ce tableau détaille le goodwill relatif aux sociétés consolidées globalement alors que le goodwill relatif aux sociétés mises en équivalence est explicité dans l'annexe 16.

	Catalysis	Energy Materials	Performance Materials	Recycling	Total	(EUR milliers)
31/12/09	36.335	24.264	14.170	18.277	93.046	
31/12/10	36.335	26.932	15.816	18.406	97.489	

La direction teste annuellement si les goodwills doivent être réduits de valeur conformément au principe comptable décrit dans l'annexe 2. Le montant recouvrable des unités génératrices de trésorerie auxquelles les goodwills ont été alloués est calculé sur base de leur valeur d'usage, et ce à l'aide de modèles d'actualisation des flux de trésorerie futurs, eux-mêmes basés sur les plans opérationnels du Groupe établis sur une période de 5 ans. Les indicateurs macro-

économiques utilisés - tels que l'inflation, les taux de change des devises et le prix des métaux - sont basés sur les conditions de marché en vigueur. Le modèle de 2010 utilise un taux de taxation moyen de 25% (30% en 2009) et un coût moyen pondéré du capital après taxes (wacc) de 8,5% (7,5% en 2009). Ces indicateurs sont en ligne avec les prévisions de taux de taxation effectifs et de structure du capital. Le taux de croissance de perpétuité utilisé pour déterminer la valeur terminale est de 2% en moyenne (1% en 2009).

15. Immobilisations corporelles

	Terrains et constructions	Installations, machines et outillage	Mobilier et matériel roulant	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et acomptes versés	Total	(EUR milliers)
Au début de l'exercice précédent							
Valeur d'acquisition	510.782	1.154.805	164.760	15.277	113.013	1.958.638	
Amortissements cumulés	-278.334	-836.013	-121.045	-14.051		-1.249.444	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU DEBUT DE L'EXERCICE PRECEDENT	232.448	318.792	43.715	1.226	113.013	709.194	
. Acquisitions	34.568	65.257	12.230	106	57.544	169.705	
. Cessions	-10.512	-7.481	-965	64	-80	-18.973	
. Amortissements actés (inclus dans "Amortissements et réductions de valeur")	-20.230	-76.709	-12.631	-353		-109.922	
. Réductions de valeur (inclus dans "Amortissements et réductions de valeur")	-1.616	-3.479	-233	-26		-5.354	
. Reprises de réductions de valeur (inclus dans "Autres produits d'exploitation")	5.708	140	0	0		5.848	
. Ecart de conversion	2.541	5.200	1.086	82	2.682	11.591	
. Autres mouvements	30.162	48.318	6.307	1.033	-84.117	1.702	
Au terme de l'exercice	273.070	350.037	49.509	2.132	89.042	763.790	
Valeur d'acquisition	571.987	1.241.981	172.472	16.786	89.042	2.092.268	
Amortissements cumulés	-298.918	-891.944	-122.963	-14.654		-1.328.479	
Valeur comptable au terme de l'exercice précédent	273.070	350.037	49.509	2.132	89.042	763.790	
. Acquisitions	12.109	50.138	12.158	704	66.368	141.478	
. Cessions	-489	-2.509	-711	-20	-231	-3.959	
. Amortissements actés (inclus dans "Amortissements et réductions de valeur")	-23.325	-79.802	-15.017	-994		-119.138	
. Réductions de valeur nettes (inclus dans "Amortissements et réductions de valeur")	-403	-4.103	-49	1	0	-4.554	
. Ecart de conversion	7.897	12.855	2.078	207	4.589	27.625	
. Autres mouvements	12.240	55.148	5.795	98	-74.014	-732	
Au terme de l'exercice	281.099	381.763	53.764	2.129	85.755	804.510	
donc leasing :	1.801	338	82			2.221	
Valeur d'acquisition	596.960	1.314.086	171.620	17.707	85.755	2.186.127	
Amortissements cumulés	-315.861	-932.323	-117.856	-15.578		-1.381.617	
VALEUR COMPTABLE NETTE	281.099	381.763	53.764	2.129	85.755	804.510	
Leasing							
Valeur d'acquisition	2.406	688	240			3.335	
Amortissements cumulés	-605	-350	-158			-1.114	
VALEUR COMPTABLE NETTE	1.801	338	82	0	0	2.221	

La partie des investissements en immobilisations corporelles qui n'est pas liée à des travaux d'entretien, concerne principalement des investissements qui ont eu lieu dans les divisions Automotive Catalyst et Special Materials en ligne avec la stratégie long-terme, essentiellement au Japon, en Chine et en Corée. Les niveaux d'investissement dans le secteur Recycling sont moins importants que les années précédentes excepté la construction d'une usine UHT en Belgique pour l'activité Battery Recycling.

La ligne " Autres mouvements"comprend essentiellement des transferts vers les immobilisations incorporelles.

Il n'y a aucun gage ou aucune restriction en ce qui concerne les immobilisations corporelles, autre ce qui est mentionné à l'annexe 33.

16. Participations mises en équivalence

Les participations mises en équivalence sont constituées essentiellement des entreprises associées et joint ventures suivantes:

Devise fonctionnelle	Pourcentages	
	2009	2010

SOCIÉTÉS ASSOCIÉES

Ganzhou Yi Hao Umicore Industries
IEQSA
Element Six Abrasives
Jiangmen Chancsun Umicore Industry Co.,LTD
Todini

CNY	40,00	40,00
PEN	40,00	40,00
USD	40,22	40,22
CNY	40,00	40,00
EUR	40,00	48,00

JOINT-VENTURES

ICT Japan
ICT USA
Ordeg
Rezinal
SolviCore GmbH & Co KG
SolviCore Management GmbH
Hycore

JPY	50,00	50,00
USD	50,00	50,00
KRW	50,00	50,00
EUR	50,00	50,00
EUR	50,00	50,00
EUR	50,00	50,00
NOK	51,00	62,82

Au terme de l'exercice précédent

. Variation de périmètre
. Résultat de l'exercice
. Réductions de valeur
. Dividendes
. Augmentation de capital
. Autres réserves
. Ecarts de conversion
. Transferts

	Valeur comptable nette	Goodwill	(EUR milliers)	
			TOTAL	
Au terme de l'exercice précédent	121.423	44.964	166.387	
. Variation de périmètre	516	484	1.000	
. Résultat de l'exercice	25.390		25.390	
. Réductions de valeur	0	-4.368	-4.368	
. Dividendes	-12.280		-12.280	
. Augmentation de capital	5.563	4.368	9.931	
. Autres réserves	1.394		1.394	
. Ecarts de conversion	10.057	847	10.904	
. Transferts	-600	0	-600	
Au terme de l'exercice	151.465	46.294	197.758	
dont joint-ventures	56.340	355	56.695	

La part d'Umicore dans les postes du bilan et de compte de résultats des principales sociétés associées aurait été la suivante:

	(EUR milliers)	
	31/12/09	31/12/10
Actifs	209.684	243.608
Passifs	117.021	130.731
Chiffre d'affaires	164.358	255.227
Résultat net	5.305	24.290

La part d'Umicore dans les postes du bilan des joint-ventures aurait été la suivante:

	(EUR milliers)	
	31/12/09	31/12/10
Actifs court terme	122.116	137.552
Actifs long terme	16.154	14.732
Passifs court terme	80.261	86.547
Passifs long terme	10.617	7.535

La part d'Umicore dans les postes du compte de résultats des joint-ventures aurait été la suivante:

	(EUR milliers)	
	31/12/09	31/12/10
Résultat d'exploitation	-17.672	2.193
Résultat financier	-1.104	-1.297
Impôts	-1.729	-2.098
Résultat net du Groupe	-14.311	-1.202

En 2010, une augmentation de capital de EUR 9,9 millions a été réalisée dans la joint-venture Hycore en Norvège. Cette augmentation de capital a eu pour effet, une dilution de la part des tiers dans la joint venture et, par conséquent, une augmentation du pourcentage détenu par Umicore. Ceci a mené à la

comptabilisation d'un goodwill de EUR 4,4 millions qui a immédiatement été réduit de valeur étant donné le projet de suspendre les activités.

Le Groupe n'a pas acquis de nouvelles sociétés associées ni de joint-ventures en 2010.

17. Actifs financiers disponibles à la vente et prêts octroyés

		(EUR milliers)
	Actifs financiers disponibles à la vente	Prêts octroyés
IMMOBILISATIONS FINANCIERES LONG TERME		
Au début de l'exercice précédent		2.533
. Augmentations	26.040	2.533
. Diminutions	5.150	6.638
. Réductions de valeur (inclus dans "Produits des investissements financiers")	-6.977	-32
. Reprises de réductions de valeur (inclus dans "Produits des investissements financiers")	-127	-53
. Ecarts de conversion	405	
. Juste valeur reconnue dans les fonds propres	33	-10
. Autres mouvements	33.401	
Au terme de l'exercice précédent	57.910	8.454
. Variations de périmètre	0	-1.219
. Augmentations	377	50
. Diminutions	(a) -2	-6.608
. Réductions de valeur (inclus dans "Produits des investissements financiers")	-248	0
. Ecarts de conversion	33	94
. Juste valeur reconnue dans les fonds propres	(b) 18.144	
. Autres mouvements	-62	-1
Au terme de l'exercice	76.152	769
IMMOBILISATIONS FINANCIERES COURT TERME		
Au terme de l'exercice précédent		6.859
. Variations de périmètre	88	-132
. Diminutions	(c) -11	0
. Réductions de valeur (inclus dans "Produits des investissements financiers")	-17	
. Ecarts de conversion	1	0
. Autres mouvements	-24	-6.677
Au terme de l'exercice	37	50

- (a) Principalement lié au remboursement par Hycore de son emprunt, suite à l'augmentation de capital.
 (b) Essentiellement lié à l'ajustement juste valeur des actions Nyrstar.
 (c) Les "Margin calls" précédemment reconnus comme prêts octroyés à court

terme ont été transférés dans la rubrique "créances commerciales et autres créances".

18. Stocks

	(EUR milliers)	31/12/09	31/12/10
Analyse des stocks			
Produits de base avec couverture (valeur brute)	707.795	972.513	
Produits de base sans couverture (valeur brute)	121.636	139.620	
Consommables (valeur brute)	65.359	70.401	
Réductions de valeur	-41.331	-43.389	
Avances	5.485	41.565	
Contrats en cours	639	2.325	
Total des stocks	859.582	1.183.034	

Les stocks ont augmenté de EUR 323,5 millions. Cet accroissement est principalement dû à l'augmentation du prix des métaux mais aussi à l'augmentation des quantités induites par la croissance de l'activité ainsi qu'à quelques avances sur stock. Suite à l'augmentation du prix des métaux, des reprises de réductions de valeur ont été enregistrées sur le stock métal permanent, principalement au sein de Performance Materials.

Sur base du prix des métaux et des taux de change en vigueur à la date de clôture, la valeur du stock métal serait supérieure à la valeur comptable actuelle de quelques EUR 1.206 millions. Toutefois, la plupart de ces stocks ne peuvent être réalisés parce qu'ils sont nécessaires aux opérations commerciales et industrielles. Il n'y a aucun gage ou aucune restriction en ce qui concerne les stocks.

19. Crées commerciales et autres crées

			(EUR milliers)
	Annexes	31/12/09	31/12/10
A LONG TERME			
Dépôts et garanties en espèces		3.499	5.871
Autres créances à plus d'un an		8.076	8.172
Avantages sociaux		375	373
Total		11.950	14.416
A COURT TERME			
Crées commerciales (brutes)		465.096	673.800
Crées commerciales (réduction de valeur)		-21.554	-14.606
Autres créances (brutes)		69.743	116.625
Autres créances (réductions de valeur)		-9.370	-6.582
Intérêts à recevoir		615	257
Juste valeur des instruments financiers détenus à des fins de cash-flow hedge	31	6.387	7.425
Juste valeur des autres instruments financiers	31	7.508	23.460
Comptes de régularisation		4.867	11.122
Total		523.292	811.500

			(EUR milliers)
	Total	Non dû	dû entre
	0-30 jours	30-60 jours	60-90 jours
BALANCE AGÉE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT			
Crées commerciales (hors créances douteuses) - brutes	443.039	346.259	68.673
Autres créances (brutes)	69.743	60.435	6.257
BALANCE AGÉE DE L'EXERCICE			
Crées commerciales (hors créances douteuses) - brutes	658.074	555.269	79.729
Autres créances (brutes)	116.625	110.040	3.422

Les créances commerciales court terme ont augmenté de EUR 215,7 millions. Cette augmentation est principalement liée à une activité plus importante ainsi qu'à une augmentation du prix des métaux.

L'augmentation des autres créances commerciales est principalement due à la TVA à récupérer.

Les "Margin calls" précédemment reconnus comme prêts octroyés à court terme ont été transférés vers les autres créances.

Les créances commerciales long terme incluent un montant de EUR 6.427 millions relatif à des "droits à remboursement" liés à une provision pour un plan médical qu'Umicore France a repris de Nyrstar France en 2007 et que Nyrstar France s'engage à rembourser sur toute la durée du plan (voir aussi l'Annexe 26 relative aux Provisions pour Avantages Sociaux).

Risque de crédit - Crées commerciales et autres créances

	Crées commerciales (réductions de valeur)	Autres créances (réductions de valeur)	TOTAL
AU DÉBUT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT			
. Réductions de valeur reconnues en résultat	-15.968	-9.192	-25.160
. Reprises de réductions de valeur	-9.691	-298	-9.989
. Réductions de valeur netting avec la valeur brute	5.358	33	5.391
. Ecarts de conversion	-369	61	-308
Au terme de l'exercice précédent	-21.553	-9.369	-30.925
AU DÉBUT DE L'EXERCICE			
. Réductions de valeur reconnues en résultat	-21.553	-9.369	-30.925
. Reprises de réductions de valeur	-1.974	-804	-2.778
. Réductions de valeur netties avec le montant brut	8.110	377	8.487
. Autres mouvements	2.044	3.378	5.422
. Ecarts de conversion	-35	-82	-117
Au terme de l'exercice	-14.606	-6.581	-21.187

20. Impôts différés

	(EUR milliers)					
	31/12/2009	31/12/2010				
Impôts différés						
Impôts à recevoir		7.988				
Impôts différés actifs		96.102				
Impôts dus		-29.138				
Impôts différés passifs		-31.381				
	20.363	108.795				
	108.795	-21.664				
	-43.702					
	Actifs	Passifs	Net			
	2009	2010	2009	2010	2009	2010
Au terme de l'exercice précédent						
Impôts différés reconnus dans le compte de résultats	89.118	96.101	-49.855	-31.381	39.263	64.721
Impôts différés reconnus dans les fonds propres	-8.417	-7.447	8.349	-18.283	-68	-25.730
Ecarts de conversion	14.704	15.796	8.117	6.499	22.820	22.295
Transferts	2.996	4.352	-181	-478	2.815	3.874
Autres mouvements	-2.189	-83	2.189	-58	0	-142
Au terme de l'exercice	96.101	108.795	-31.381	-43.702	64.721	65.093
Impôts différés par catégories de différences temporelles						
Immobilisations incorporelles	1.719	4.499	-2.749	-6.647	-1.030	-2.148
Goodwill des sociétés consolidées globalement	114	145	-1.803	-2.152	-1.689	-2.007
Immobilisations corporelles	9.291	6.843	-21.775	-24.811	-12.484	-17.968
Participations mises en équivalence	129	0	-93	-178	36	-178
Créances long terme	200	454	-2.381	-3.302	-2.181	-2.848
Stocks	28.275	28.789	-35.846	-57.679	-7.571	-28.890
Créances court terme	3.824	15.493	-2.542	-3.771	1.282	11.722
Fonds propres - part du Groupe	334	7	-6.244	-12.161	-5.910	-12.154
Dettes financières long terme et autres dettes	1.437	983	-26	-535	1.411	448
Provisions pour avantages sociaux long terme	40.530	31.325	-390	-502	40.140	30.823
Provisions pour environnement long terme	1.689	17.359	-7.827	-2.926	-6.138	14.433
Provisions pour autres risques et charges long terme	24.587	3.125	-1.374	-416	23.213	2.709
Dette financière court terme	200	317	0	0	200	317
Provisions pour environnement court terme	7.919	7.476	-3	0	7.916	7.476
Provisions pour autres risques et charges court terme	3.271	4.578	-52	-714	3.219	3.864
Dettes commerciales et autres dettes	14.578	41.264	-3.976	-24.391	10.602	16.873
Impôts différés total liés aux différences temporaires	138.097	162.657	-87.081	-140.185	51.016	22.472
Pertes fiscales à reporter	75.626	82.506	0		75.626	82.506
Déductions pour investissements	4.015	4.015			4.015	4.015
Intérêts notionnels	10.796	24.259			10.796	24.259
RDT à reporter	64.679	43.511			64.679	43.511
Autres	5.862	27.674			5.862	27.674
Impôts différés actifs non reconnus	-147.273	-139.344			-147.273	-139.344
Total actif/passif d'impôts différés	151.802	205.278	-87.081	-140.185	64.721	65.093
Compensation d'actifs et de passifs au sein de mêmes entités fiscales	-55.700	-96.483	55.700	96.483		
Situation nette	96.102	108.795	-31.381	-43.702	64.721	65.093
	Base	Base	Taxe	Taxe		
Montant des différences temporelles déductibles, pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés pour lesquels aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé au bilan						
Date d'expiration sans limite de temps	443.747	433.409	147.273	139.344		

Les variations de différences temporaires de la période sont enregistrées en compte de résultats, sauf celles provenant d'éléments reconnus directement en fonds propres ; auxquels cas, le mouvement d'impôts différés afférent est également reconnu en fonds propres. Cela concerne principalement les "dettes commerciales et autres dettes" pour un montant positif de EUR 20.251 milliers et les "provisions pour avantages sociaux long terme" pour un montant positif de EUR 3.521 milliers.

Les impôts différés actifs ne sont reconnus que si leur utilisation est probable c'est-à-dire si un résultat positif est prévu dans les périodes futures. Le Groupe estime que la période d'utilisation des impôts différés actifs est de 5 à 10 ans. L'impôt réel des périodes futures peut être différent des estimations faites lors de l'enregistrement des impôts différés.

Durant la période, un montant d'impôts différés actifs de EUR 139.344 millions n'a pas été reconnu et est essentiellement lié à des pertes fiscales (EUR 60.630 millions), à des différences temporaires sur les immobilisations corporelles (EUR 4.215 millions) des intérêts notionnels reportés (EUR 24.259 millions) ainsi que des revenus définitivement taxés reportés (EUR 43.510 millions).

En application de l'IAS 12, un impôt différé passif, qui pourrait potentiellement s'élever à EUR 51 millions, n'a pas été reconnu sur les réserves immunisées des sociétés belges car la direction confirme que ce passif ne sera pas encouru dans un avenir prévisible.

21. Liquidités et quasi-liquidités

	(EUR milliers)	
	31/12/09	31/12/10
Liquidités et quasi-liquidités		
Dépôts à terme auprès des banques	44.766	42.453
Autres dépôts à terme	3.993	3.842
Etablissement de crédit, valeurs disponibles et autres quasi-liquidités	136.574	78.421
Total liquidités et quasi-liquidités	185.333	124.717
Découverts bancaires		
(compris dans les dettes financières court terme au bilan)	4.985	26.296
Situation nette de trésorerie à la clôture (voir tableau de financement consolidé)	180.348	98.421

Tous les montants de trésorerie sont entièrement disponibles pour le Groupe.

La gestion prudente du risque de liquidité implique le maintien de dépôts monétaires et de titres négociables et l'accès au financement grâce à la disponibilité de lignes de crédit confirmées ainsi que par la possibilité de dénouer des positions de marché. Il est en effet impératif que – suite à la nature dynamique de ses opérations- le Groupe puisse disposer de la flexibilité en matière de sources de financement par l'existence de lignes de crédit confirmées.

Les excédents de liquidité sont investis pour des périodes très courtes sous forme de dépôts répartis auprès d'un nombre limité de banques. Les liquidités excédentaires sont investies pour de très courtes périodes et sont réparties dans un nombre limité d'institutions financières disposant d'une notation de crédit satisfaisante.

22. Ecarts de conversion et autres réserves

Le détail de la part du Groupe dans les écarts de conversion et autres réserves est repris ci-dessous :

	Réserves pour actifs financiers disponibles à la vente	Réserves de couverture stratégique	Impôts différés reconnus directement en réserves	Avantages postérieurs à l'emploi, découlant de changements d'hypothèses actuarielles	Réserves pour paiements fondés sur des actions	Ecarts de conversion	TOTAL
Solde au 1er janvier de l'exercice précédent	1.068	49.933	-7.924	-43.112	21.254	-140.266	-119.048
Profits et pertes reconnus en réserves	33.401	-28.722	13.332	-12.434	2.791		8.369
Profits et pertes sortis des réserves	0	-30.467	9.351	-206	0		-21.322
Variations de périmètre	0	12	-2	-5	0	0	5
Ecarts de conversion	0	3.088	-1.009	473	0	33.090	35.643
Solde au 31 décembre de l'exercice précédent	34.468	-6.155	13.749	-55.284	24.045	-107.176	-96.354
Solde au 1er janvier de l'exercice	34.468	-6.155	13.749	-55.284	24.045	-107.176	-96.354
Profits et pertes reconnus en réserves	18.144	-59.976	22.464	-8.456	4.018		-23.806
Profits et pertes sortis des réserves	0	312	-195	-71	0		45
Transferts de/vers réserves				-386	-3.561		-3.947
Variations de périmètre	0	0	-2	0	0	0	-2
Autres mouvements	0	0	0	-32	0	0	-32
Ecarts de conversion	0	-342	234	-1.824	0	70.485	68.554
Solde au 31 décembre de l'exercice	52.613	-66.161	36.250	-66.054	24.503	-36.691	-55.541

Les profits et pertes reconnus en réserves pour actifs financiers disponibles à la vente sont liés aux ajustements de juste valeur sur les actions Nyrstar (voir l'annexe 17 sur les actifs financiers disponibles à la vente).

Les pertes nettes reconnues en réserves de couverture stratégique (EUR 59.976 milliers) sont les changements de juste valeur des instruments de couverture stratégique nouveaux ou présents à l'ouverture et pas encore parvenus à maturité à la fin de la période. Les pertes nettes sorties des réserves (EUR 312 milliers) sont les changements de juste valeur des instruments de couverture stratégique présents à l'ouverture et parvenus à maturité durant la période et dont EUR 11,3 millions sont passés en compte de résultats suite à l'expiration de couvertures stratégiques.

De nouvelles pertes actuarielles nettes sur des plans à prestation définie postérieurs à la pension ont été reconnus en réserves pour avantages postérieurs à l'emploi pour EUR 8.456 milliers. Un montant de EUR 386 milliers a été transféré vers les réserves suite à la clôture de plans de pensions dans une filiale du Groupe.

En 2010, les plans d'actions et d'options sur actions ont généré un mouvement de EUR 4.018 milliers sur la réserve pour paiements fondés sur des actions (voir l'annexe 9 sur les rémunérations et avantages sociaux). Un montant de EUR 3.561 milliers a été transféré vers les réserves suite à l'exercice d'options pendant la période. La variation des écarts de conversion est principalement liée au renforcement du ZAR, du CAD, du CNY, du KRW et de l'USD par rapport à l'EUR.

23. Dettes financières

	Prêts bancaires à long terme	Autres prêts à long terme	Total
LONG TERME			
Solde au début de l'exercice précédent	258.123	164.382	422.505
. Augmentation	0	-1.516	-1.516
. Diminution	-236.106	-866	-236.972
. Ecarts de conversion	-163	996	834
. Transferts	-1.343	-7.735	-9.078
Solde au terme de l'exercice précédent	20.511	155.261	175.771
. Augmentation	20.000	574	20.574
. Diminution	-509	-643	-1.151
. Transferts	0	-311	-311
Solde au terme de l'exercice	40.002	154.882	194.884

DETTES A LONG TERME ECHEANT DANS L'ANNEE

Au terme de l'exercice précédent	530	1.066	1.596
. Augmentations / diminutions	-15	-62	-77
Au terme de l'exercice	515	1.004	1.519

Prêts bancaires à court terme	Découverts bancaires	Papiers commerciaux	Autres prêts	Total
-------------------------------------	-------------------------	------------------------	--------------	-------

COURT TERM

Au terme de l'exercice précédent	53.870	4.985	107.702	17.950	184.507
. Augmentations / diminutions (y compris écarts de conversion)	113.743	21.311	-16.727	-14.158	104.169
Au terme de l'exercice	167.612	26.296	90.976	3.792	288.676

La dette financière nette du groupe a augmenté de EUR 183,9 millions principalement en raison de l'augmentation du besoin en fond de roulement.

La juste valeur de l'emprunt obligataire de EUR 150 millions émis en 2004 est de EUR 155,2 millions au 31 décembre 2010. Le taux d'intérêt effectif de cette obligation est de 4,875%. Il correspond au taux d'intérêt fixe de l'obligation.

Les emprunts bancaires à long terme consistent essentiellement en un emprunt de EUR 20 millions échouant en 2013 et portant un intérêt de 5,36% par an. La juste valeur de cet emprunt était de EUR 22,02 millions au 31 décembre 2010.

L'avance en cours liée à l'emprunt bancaire syndiqué de EUR 450 millions échéoyant en 2013 est de EUR 20 millions au 31 décembre 2010.

La période de révision des taux des emprunts à taux flottants est très courte et

est liée à la gestion quotidienne de la trésorerie par le département financier du Groupe.

Une partie des dettes financières à long terme est soumise à des conventions financières standards incluses dans les contrats d'emprunt.

Umicore n'a dû faire face à aucune violation de convention d'emprunt que ce soit en 2010 ou lors des années précédentes. Le suivi des conventions de dettes est sous la responsabilité du département Trésorerie du Groupe. Afin de suivre cette activité, des certificats d'observation sont émis deux fois par an et envoyés aux agents bancaires. Cette méthode est une obligation faisant partie des règles d'octroi d'un prêt étant donné que la marge d'intérêt est basée sur le ratio entre la dette nette et l'EBITDA.

		(EUR milliers)		
EUR	USD			
Euro	US Dollar	Autres devises		Total
40.516	0	0	0	40.516
155.887	0	0	0	155.887
196.403	0	0	0	196.403

24. Dettes commerciales et autres dettes

		Annexes	31/12/09	31/12/10	(EUR milliers)
LONG TERME					
Dettes commerciales à plus d'un an				74	517
Autres dettes à plus d'un an				1.230	648
Subsides en capital				4.220	5.168
				5.524	6.333
COURT TERME					
Dettes commerciales à un an au plus				441.376	655.776
Acomptes reçus sur commandes				12.075	17.752
Impôts dûs autres que les impôts de société				12.407	35.869
Dettes salariales et sociales				93.433	121.451
Autres dettes				13.212	11.737
Dividendes dûs				5.660	6.770
Intérêts dûs				6.272	7.064
Juste valeur des instruments financiers détenus à des fins de cash-flow hedge	31			12.473	73.357
Juste valeur des autres instruments financiers	31			22.942	17.899
Comptes de régularisation				56.643	74.747
				676.493	1.022.423

Les dettes commerciales et autres dettes ont augmenté de 345,9 millions.

L'augmentation des dettes commerciales est principalement relative à

l'augmentation du prix des métaux et à des volumes plus importants. Les impôts dûs autres que les impôts de société sont principalement relatifs à de la TVA.

25. Liquidité des dettes financières

	Maturité contractuelle					(EUR milliers)
	< 1 mois	1 à 3 mois	3 mois à 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	
Exercice précédent						
Dettes financières						
COURT TERME						
Prêts bancaires à court terme	42.359	7.710	3.800			53.870
Découverts bancaires	2.120	0	2.864			4.985
Papiers commerciaux	107.702	0	0			107.702
Autres prêts	7.903	915	9.132			17.950
Prêts bancaires long terme échéant dans l'année	2	130	397			530
Autres prêts long terme échéant dans l'année	39	114	913			1.066
LONG TERME						
Prêts bancaires long terme				20.510	0	20.510
Autres prêts long terme				153.354	1.907	155.261
Dettes commerciales et autres dettes						
COURT TERME						
Dettes commerciales à un an au plus	266.722	137.828	36.826			441.376
Acomptes reçus sur commandes	3.374	5	8.696			12.075
Impôts dûs autres que les impôts de société	11.425	982	0			12.407
Dettes salariales et sociales	36.330	44.834	12.269			93.433
Autres dettes	4.416	2.337	6.458			13.212
Dividendes dûs	5.660	0	0			5.660
Intérêts dûs	-67	6.339	0			6.272
Juste valeur des instruments financiers détenus à des fins de cash-flow hedge	141	1.122	11.210			12.473
Juste valeur des autres instruments financiers	6.790	14.205	1.947			22.942
Comptes de régularisation	35.371	14.022	7.251			56.643
LONG TERME						
Dettes commerciales à plus d'un an				0	74	74
Autres dettes à plus d'un an				1.230	0	1.230
Subsides en capital				460	3.760	4.220

	Maturité contractuelle					(EUR milliers)
	< 1 mois	1 à 3 mois	3 mois à 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	
						TOTAL
Exercice actuel						
Dettes financières						
COURT TERME						
Prêts bancaires à court terme	123.451	23.032	21.129			167.612
Découverts bancaires	18.692	37	7.567			26.296
Papiers commerciaux	90.976	0	0			90.976
Autres prêts	3.418	0	374			3.792
Prêts bancaires long terme échéant dans l'année	2	130	382			515
Autres prêts long terme échéant dans l'année	37	145	821			1.004
LONG TERME						
Prêts bancaires long terme				40.001	0	40.001
Autres prêts long terme				153.349	1.534	154.883
Dettes commerciales et autres dettes						
COURT TERME						
Dettes commerciales à un an au plus	415.981	115.229	124.565			655.776
Acomptes reçus sur commandes	1.295	9.222	7.234			17.752
Impôts dûs autres que les impôts de société	35.541	-19	347			35.869
Dettes salariales et sociales	82.553	33.765	5.133			121.451
Autres dettes	6.022	4.774	941			11.737
Dividendes dûs	6.770	0	0			6.770
Intérêts dûs	6.699	305	60			7.064
Juste valeur des instruments financiers détenus à des fins de cash-flow hedge	1.170	10.495	61.692			73.357
Juste valeur des autres instruments financiers	3.823	12.957	1.120			17.899
Comptes de régularisation	58.527	10.312	5.908			74.747
LONG TERME						
Dettes commerciales à plus d'un an				30		517
Autres dettes à plus d'un an				647	1	648
Subsides en capital				367	4.801	5.168

26. Provisions pour avantages sociaux

Le Groupe a diverses obligations légales et implicites de buts à atteindre, dont la majorité se situe dans les activités belges, françaises et allemandes, la plupart

étant des régimes de fin de carrière.

	Avantages postérieurs à l'emploi - pensions et autres	Avantages postérieurs à l'emploi - autres	Prestations de préretraite et autres	Autres avantages sociaux à long terme	Total	(EUR milliers)
Au terme de l'exercice précédent						
. Dotations (inclus dans "Rémunérations et avantages sociaux")	115.988	17.964	35.556	13.366		182.874
. Reprises (inclus dans "Rémunérations et avantages sociaux")	11.058	711	6.348	2.004		20.121
. Utilisations (inclus dans "Rémunérations et avantages sociaux")	-418	-3	0	-2		-424
. Impact taux d'intérêt et actualisation (inclus dans "Coûts financiers nets")	-17.480	-484	-11.985	-1.676		-31.624
. Ecart de conversion	5.848	803	1.361	608		8.619
. Transferts	1.030	329	20	25		1.404
. Reconnus en fonds propres	-419	779	-580	-175		-395
. Autres mouvements	11.613	-1.420	0	0		10.194
Au terme de l'exercice	127.222	18.674	30.748	14.155		190.800

Le premier tableau indique les soldes et les mouvements sur les provisions pour avantages sociaux uniquement pour les entreprises consolidées. Il existe une différence entre la ligne "Reconnus en fonds propres" et ce qui est indiqué dans l'annexe 22 étant donné que cette dernière inclut également les entreprises

associées et joint-ventures qui sont comptabilisés selon la méthode de mise en équivalence.

La direction s'attend à ce que les dépenses à court terme restent dans le même ordre de grandeur que celles de l'année précédente et de l'année en cours.

Comme expliqué dans l'annexe 19, une créance commerciale long terme a été reconnue en tant que "droits à remboursement" liés à une provision pour un plan médical qu'Umicore France a repris de Nyrstar France en 2007 et que Nyrstar France s'engage à rembourser sur toute la durée du plan. Tout changement de cette provision affecte de la même manière les "droits à remboursement" enregistrés en créances commerciales long terme. Si ce changement est relatif à des variations des hypothèses actuarielles, la provision et l'actif correspondant sont ajustés via l'état des profits et pertes reconnus.

Le tableau suivant, présenté en vertu de la version amendée d'IAS 19, a été établi sur base des rapports d'actuaires externes pour quasi la totalité des plans. Les hypothèses utilisées sont recommandées par les actuaires locaux. La référence pour la zone Euro et l'indice IBOXX AA. Des indices similaires sont utilisés dans les autres pays.

Les tables de mortalité utilisées sont spécifiques aux pays concernés.

Belgique
France
Allemagne
Sous-total
Autres entités
Total

Droits à remboursement
A la fin de l'exercice précédent
Remboursement
Gains et pertes actuariels sur droits à remboursement
A la fin de l'exercice

	31/12/09	Mouvements 2010	31/12/10
	32.603	-4.828	27.775
	20.533	337	20.870
	114.842	11.184	126.026
Sous-total	167.978	6.693	174.671
Autres entités	14.896	1.233	16.129
Total	182.874	7.926	190.800

	(EUR milliers)
	6.545
	-19
	1
	6.427

Variation des obligations au titre de prestations définies

Obligations au titre de prestations définies au début de l'exercice
Coût des services rendus
Charge d'intérêts
Cotisations des participants au régime
Amendements
Pertes (Gains) actuariels
Prestations versées par le régime/l'entreprise
Charges payées
Transfert net (+/-) (y compris impact de regroupement/ cession d'entreprises)
Combinaisons de plans
Réductions de régime
Liquidations de régime
Variation de taux de change
Obligations au titre de prestations définies en fin d'exercice

	2009	2010
	270.134	294.378
	16.703	14.452
	14.874	14.102
	405	453
	545	2.262
	20.923	9.852
	-30.071	-27.980
	-68	-66
	896	783
		140
	-420	-221
	-471	0
	928	4.418
Obligations au titre de prestations définies en fin d'exercice	294.378	312.573

Variation des actifs du régime

Juste valeur des actifs au début de l'exercice
Rendement attendu des actifs du régime
Gains/(Pertes) actuariels générés sur les actifs
Cotisations versées par l'entreprise
Cotisations versées par les participants au régime
Prestations versées par le régime/l'entreprise
Charges payées
Transfert net (+/-) (y compris impact de regroupement/ cession d'entreprises)
Ecarts de conversion
Juste valeur des actifs en fin d'exercice

	2009	2010
	106.650	110.898
	4.927	5.314
	2.734	780
	25.208	27.498
	405	453
	-30.071	-27.980
	-68	-66
	638	1.037
	475	3.011
Juste valeur des actifs en fin d'exercice	110.898	120.945

Les régimes de retraite en Belgique, en France, au Liechtenstein, au Pays-Bas, aux Etats-Unis et en Norvège sont partiellement ou totalement financés par des actifs couvrant une part importante des obligations. Tous les autres régimes sont peu financés ou non financés.

	(EUR milliers)	
	2009	2010
Montants comptabilisés au bilan		
Valeur actualisée des obligations financées	190.475	214.160
Juste valeur des actifs de couverture	110.898	120.945
Déficit/(surplus) résultant de régime financé	79.577	93.215
Valeur actualisée des obligations non financées	103.903	98.413
Gains (pertes) actuariels nets non reconnus	-1	12
(Coût) Gain sur services passés non reconnus	-605	-840
Passif (actif) net	182.874	190.800
Composantes du coût des services		
Montants comptabilisés dans le compte de résultats		
Coût des services rendus	16.703	14.452
Charge d'intérêts	14.874	14.102
Rendement attendu des actifs du régime	-4.927	-5.314
Rendement attendu des droits à remboursement	-305	-304
Amortissement des coûts des services passés incl. §58(a)	581	2.027
Amortissement des pertes (gains) net incl. §58(a)	3.031	-1.225
Pertes/gains sur réductions de régime	-420	-221
Pertes/gains sur liquidations de régime	-471	0
Charge totale du régime reconnue dans le compte de résultats	29.066	23.517
Rendement réel sur les actifs de couverture	7.661	6.094
Rendement réel sur droits à remboursement	1.151	305
Charges comptabilisées dans les autres éléments du résultat global		
Montant cumulé des gains et pertes actuariels comptabilisés	24.012	38.362
Gains et pertes actuariels de la période	15.078	10.194
Transferts de/vers réserves		386
Minorités	-87	-263
Gains et pertes actuariels sur droits à remboursement	-846	-1
Recyclé en résultat	179	
Autres mouvements	26	32
Ecarts de conversion		500
Charge totale du régime reconnue dans le SoCI des filiales consolidées globalement	38.362	49.210
Gains et pertes actuariels de la période, sociétés associées et joint-ventures	16.922	16.844
Total reconnu dans le SoCI	55.284	66.054

La charge d'intérêts et le rendement de l'actif de régime de retraite ainsi que l'impact du taux d'actualisation sur les régimes non relatifs à des avantages postérieurs à l'emploi inclus dans les pertes et gains actuarielles amortis sont enregistrés au compte de résultats dans la rubrique "Coûts financiers" (cf. annexe 10). Tous les autres éléments des dépenses de l'année sont repris en résultat d'exploitation, plus particulièrement sous la rubrique "Salaires et avantages sociaux directs".

Les gains actuariels de l'année reconnus dans les capitaux propres sont expliqués principalement par une variation du taux d'actualisation sur les plans de pensions ainsi que par la différence entre le rendement attendu et le rendement réel des actifs du régime.

	2009	2010
	Pourcentage des actifs du régime	Rendement attendu des actifs du régime
Actifs du régime		
Capitaux propres (%)	18,52	5,39
Titres de créance (%)	59,71	4,33
Immobilier (%)	5,06	4,50
Autres (%)	16,71	3,90
Total (%)	100,00	4,46

Les autres actifs de régime sont principalement investis dans des contrats d'assurance et dans des dépôts bancaires à terme. Le rendement à long terme

attendu sur les hypothèses d'actifs est documenté pour les régimes individuels comme recommandé par les actuaires locaux.

	2009	2010
Historique des gains et des pertes		
Différence entre le taux attendu et réel sur les actifs de couverture		
Montant	-2.734	-780
Pourcentage des actifs du régime (%)	-2,00	-1,00
Expérience (gain)/pertes sur les obligations du régime		
Montant	1.407	-476
Pourcentage de la valeur actualisée des obligations du plan (%)	0,48	-0,15

	2009	2010
Informations requises pour les régimes d'assistance médicale postérieurs à l'emploi		
Hypothèse d'évolution des coûts médicaux		
Taux d'évolution à court terme (%)	4,22	4,38
Taux d'évolution à long terme (%)	4,22	4,38
Année au cours de laquelle le taux d'évolution à long terme est atteint	NA	NA

	2010	Sensibilité +1%	Sensibilité -1%
Sensibilité des hypothèses d'évolution			
Impact sur le coût du service total et sur le coût financier	250	-208	
Impact sur le coût des services rendus	2.965	-2.531	

	2009	2010	(EUR milliers)
Réconciliation des éléments de bilan			
Passif (actif) au bilan			
Charge comptabilisée dans le compte de résultats	162.884	182.874	
Montants comptabilisés directement en capitaux propres au cours de l'exercice	29.066	23.517	
Cotisations de l'employeur versées à des fonds au cours de l'exercice	14.326	10.317	
Cotisations de l'employeur versées directement au cours de l'exercice	-10.286	-13.550	
Remboursement	-14.922	-13.949	
Transfert net (+/-) (y compris impact de regroupement/ cession d'entreprises)	1.151	305	
Montants reconnus suite à la combinaison de plans	259	-253	
Autres	-58	137	
Ajustement de taux de change - (gains)/pertes	453	-4	
Passif / (actif) à la clôture du bilan	182.874	190.800	

	2006	2007	2008	2009	2010
Au 31 décembre					
Valeur des obligations au titre de prestations définies	304.840	275.282	270.134	294.378	312.573
Juste valeur des actifs du régime	88.220	102.765	106.650	110.898	120.945
Déficit (surplus) du régime	216.620	172.517	163.484	183.480	191.628
Ajustement expérience actifs du régime	3.219	789	10.020	-2.734	-780
Ajustement expérience obligations du régime	-4.996	9.129	6.168	1.407	-476

La contribution aux plans au cours de l'année commençant après la date du bilan est estimée à EUR 20,7 millions.

27. Plans d'options sur actions accordés par la société

Plan	Échéance	Exercice	Ancien prix d'exercice (EUR) avant sortie de Cumerio (le prix d'exercice peut être plus élevé dans certains pays)	Nouveau prix d'exercice (EUR) après sortie de Cumerio (le prix d'exercice peut être plus élevé dans certains pays)	Nombre d'options à exercer
ISOP 2004	11.03.2011	tous les jours ouvrables d'Euronext Bruxelles	10,41 10,74	8,31 8,64	36.625 0 36.625
ISOP 2005	16.06.2012	tous les jours ouvrables d'Euronext Bruxelles		12,92	104.500
ISOP 2006	02.03.2016	tous les jours ouvrables d'Euronext Bruxelles		13,66 22,55	5.000 109.500 382.375
ISOP 2007	16.02.2017	tous les jours ouvrables d'Euronext Bruxelles		24,00 26,55	8.000 390.375 576.000
ISOP 2008	15.04.2018	tous les jours ouvrables d'Euronext Bruxelles		27,36 32,57	10.000 586.000 641.000
ISOP 2009	15.02.2016	tous les jours ouvrables d'Euronext Bruxelles		32,71 14,40	33.500 674.500 703.875
ISOP 2010	14.02.2017	tous les jours ouvrables d'Euronext Bruxelles		14,68 22,30	31.000 734.875 691.750
Total					691.750 3.223.625

ISOP signifie "Incentive Stock Option Plan" (plan international pour les cadres).

Les plans d'options sur actions accordés sont octroyés immédiatement sans conditions. Au moment où l'action est exercée, des actions détenues en

propre sont utilisées. Les options non exercées à la date d'expiration expirent automatiquement.

Détails des options en circulation

Au début de l'année

Octroyées dans l'année

Exercées dans l'année

Fin de la période

Exercables fin d'année

	2009		2010	
	Nombre d'options sur actions	Moyenne pondérée du prix d'exercice	Nombre d'options sur actions	Moyenne pondérée du prix d'exercice
Au début de l'année	3.309.150	19,85	3.541.825	20,45
Octroyées dans l'année	734.875	14,41	691.750	22,30
Exercées dans l'année	502.200	7,70	1.009.950	13,63
Fin de la période	3.541.825	20,45	3.223.625	22,98
Exercables fin d'année	3.541.825	20,45	3.223.625	22,98

Les options en circulation fin de l'année ont une durée de vie résiduelle moyenne pondérée se terminant en octobre 2016.

28. Provisions pour environnement

	Provisions pour assainissement du sol et réhabilitation du site	Autres provisions environnementales	TOTAL
Au terme de l'exercice précédent			
. Dotations	98.635	4.776	103.412
. Reprises	5.444	3.649	9.092
. Utilisations (inclus dans "Autres charges d'exploitation")	-976	0	-976
. Actualisation (inclus dans "Coûts financiers nets")	-10.502	-3.195	-13.697
. Ecarts de conversion	-357	0	-357
. Autres mouvements	1.475	0	1.475
Au terme de l'exercice	94.314	5.279	99.593
Dont: - A long terme	75.746	1.936	77.682
- A court terme	18.567	3.343	21.910

Les provisions environnementales légales et constructives sont reconnues et mesurées sur base d'une estimation de la probabilité des sorties futures de liquidités ainsi que de données historiques fondées sur des faits et circonstances connus à la date de clôture. La charge effective pourra différer des montants reconnus.

Les provisions pour environnement ont diminué de EUR 3.819 milliers, les nouvelles dotations étant plus que compensées par des utilisations et reprises de provisions existantes, reflétant l'exécution continue de programmes de réhabilitation identifiés dans lesquels le Groupe est engagé.

L'augmentation des provisions pour l'assainissement et la réhabilitation est principalement relative à la revue des coûts de certains programmes en Belgique (Hoboken, Overpelt), en Allemagne (Pforzheim) et en Afrique du Sud (Roodepoort).

La plupart des utilisations de provisions de la période sont liées à la réalisation de programmes de réhabilitation de sites en France (Viviez et Calais) et en Belgique (Hoboken et Gand).

En 2010, aucun mouvement majeur n'est à relever en ce qui concerne les provisions relatives aux déchets radioactifs en Belgique (Olen). Cependant, les négociations continuent avec les autorités compétentes afin de trouver une solution de stockage durable et acceptable mais à un rythme modéré.

Le mouvement des autres provisions environnementales est principalement lié au besoin et à l'utilisation des droits d'émission CO2 en Belgique.

La direction s'attend à ce que la sortie de liquidités découlant de la mise en œuvre de ces projets se produise essentiellement endéans les 5 prochaines années.

29. Provisions pour autres risques et charges

	Provisions pour restructuration et réorganisation	Provisions pour autres risques et charges	TOTAL
Au terme de l'exercice précédent			
. Dotations	30.816	38.452	69.268
. Reprises	4.385	14.096	18.480
. Utilisations (inclus dans "Autres charges d'exploitation")	-4.765	-5.479	-10.244
. Ecarts de conversion	-11.679	-3.271	-14.950
. Transferts	581	2.833	3.414
. Charges financières	-53	241	188
. Autres mouvements	0	686	686
Au terme de l'exercice	19.283	47.480	66.763
Dont: - A long terme	4.307	34.122	38.429
- A court terme	14.977	13.359	28.336

Les provisions pour restructuration et réorganisation, impôts, garanties, litiges, contrats déficitaires et retours de produits sont reconnues et mesurées sur base d'une estimation de la probabilité des sorties futures de liquidités ainsi que de données historiques fondées sur des faits et circonstances connus à la date de clôture. La charge effective pourra différer des montants reconnus.

Les provisions ont diminué de EUR 2.505 milliers, les dotations de la période étant plus que compensées par les reprises et les utilisations.

La provision pour restructuration et réorganisation est principalement liée au transfert de l'activité de raffinage de Hanau (Allemagne) à Hoboken (Belgique). L'utilisation de ces provisions est principalement relative à l'exécution continue des programmes de restructuration antérieurs en France et en Allemagne. Les reprises de ces provisions sont principalement relatives à la mise à jour de la charge liée à la restructuration sur le site de Guarulhos au Brésil enregistrée initialement en 2007.

Les dotations et reprises de provisions pour autres risques et charges concernent principalement des provisions pour litiges et garanties et touchent de nombreuses filiales principalement au Brésil et en Belgique.

Elles incluent également des provisions pour contrats déficitaires liées à IAS 39 (voir l'annexe 8). La dotation de la période pour les provisions IAS 39 pour contrats déficitaires s'élève à EUR 2.266 milliers. Le solde de cette provision à la fin de la période est de EUR 4.640 milliers.

Aucune estimation ne peut être réalisée en ce qui concerne la période de sortie de liquidités relative aux provisions pour autres risques et charges à long terme.

30. Instruments financiers par catégorie

A la fin de l'année précédente	JUSTE VALEUR	Valeur comptable (EUR milliers)			
		"Held for trading" - sans comptabilité de couverture	Cash Flow Hedge - avec comptabilité de couverture	Prêts, créances et dettes commerciales	Disponibles à la vente
ACTIFS					
Actifs financiers disponibles à la vente	57.999				57.999
Actifs financiers disponibles à la vente - Actions	57.999				57.999
Prêts octroyés par l'entreprise	15.313			15.313	
Prêts octroyés par l'entreprise	15.313			15.313	
Créances commerciales et autres créances	535.243	7.508	6.388	521.347	
Long terme					
Dépôts et garanties en espèces	3.499			3.499	
Autres créances à plus d'un an	8.076			8.076	
Avantages sociaux	375			375	
Court terme					
Créances commerciales (brutes)	465.096			465.096	
Créances commerciales (réduction de valeur)	-21.554			-21.554	
Autres créances (brutes)	69.743			69.743	
Autres créances (réductions de valeur)	-9.370			-9.370	
Intérêts à recevoir	615			615	
Juste valeur des instruments financiers détenus à des fins de "cash-flow hedge"	6.388		6.388		
Juste valeur des autres instruments financiers	7.508	7.508			
Comptes de régularisation	4.867			4.867	
Liquidités et quasi-liquidités	185.333			185.333	
Dépôts à terme auprès des banques	44.766			44.766	
Autres dépôts à terme	3.993			3.993	
Etablissement de crédit, valeurs disponibles et autres quasi-liquidités	136.574			136.574	
Total des instruments financiers (actifs)	793.888	7.508	6.388	721.993	57.999
PASSIFS					
Dettes financières	365.005			361.875	
Long terme					
Prêts bancaires	22.641			20.511	
Autres prêts	156.261			155.261	
Court terme					
Prêts bancaires court terme	54.399			54.399	
Découverts bancaires	4.985			4.985	
Papiers commerciaux	107.702			107.702	
Autres prêts	19.016			19.016	
Dettes commerciales et autres dettes	682.017	22.942	12.473	646.602	
Long terme					
Dettes commerciales à plus d'un an	74			74	
Autres dettes à plus d'un an	1.230			1.230	
Subsides en capital	4.220			4.220	
Court terme					
Dettes commerciales à un an au plus	441.376			441.376	
Acomptes reçus sur commandes	12.075			12.075	
Impôts dus autres que les impôts de société	12.407			12.407	
Dettes salariales et sociales	93.433			93.433	
Autres dettes	13.212			13.212	
Dividendes dus	5.660			5.660	
Intérêts dus	6.272			6.272	
Juste valeur des instruments financiers détenus à des fins de "cash-flow hedge"	12.473		12.473		
Juste valeur des autres instruments financiers	22.942	22.942			
Comptes de régularisation	56.643			56.643	
Total instruments financiers (passifs)	1.047.022	22.942	12.473	1.008.477	0

A la fin de l'exercice	JUSTE VALEUR	Valeur comptable				(EUR milliers)
		"Held for trading" - sans comptabilité de couverture	Cash Flow hedge - avec comptabilité de couverture	Prêts, créances et dettes commerciales	Disponibles à la vente	
ACTIFS						
Actifs financiers disponibles à la vente	76.189					76.189
Actifs financiers disponibles à la vente - Actions	76.189					76.189
Prêts octroyés par l'entreprise	819				819	
Prêts octroyés par l'entreprise	819				819	
Créances commerciales et autres créances	825.917	23.460	7.425	795.031		
Long terme						
Dépôts et garanties en espèces	5.871				5.871	
Autres créances à plus d'un an	8.172				8.172	
Avantages sociaux	373				373	
Court terme						
Créances commerciales (brutes)	673.800				673.800	
Créances commerciales (réduction de valeur)	-14.606				-14.606	
Autres créances (brutes)	116.625				116.625	
Autres créances (réductions de valeur)	-6.582				-6.582	
Intérêts à recevoir	257				257	
Juste valeur des instruments financiers détenus à des fins de "cash-flow hedge"	7.425		7.425			
Juste valeur des autres instruments financiers	23.460	23.460				
Comptes de régularisation	11.122				11.122	
Liquidités et quasi-liquidités	124.716				124.716	
Dépôts à terme auprès des banques	42.453				42.453	
Autres dépôts à terme	3.842				3.842	
Etablissement de crédit, valeurs disponibles et autres quasi-liquidités	78.421				78.421	
Total des instruments financiers (actifs)	1.027.641	23.460	7.425	920.566		76.189
PASSIFS						
Dettes financières	492.339				485.080	
Long terme						
Prêts bancaires	42.018				40.002	
Autres prêts	160.127				154.883	
Court terme						
Prêts bancaires court terme	168.127				168.127	
Découverts bancaires	26.296				26.296	
Papiers commerciaux	90.976				90.976	
Autres prêts	4.796				4.796	
Dettes commerciales et autres dettes	1.028.755	17.899	73.357	937.499		
Long terme						
Dettes commerciales à plus d'un an	517				517	
Autres dettes à plus d'un an	648				648	
Subsides en capital	5.168				5.168	
Court terme						
Dettes commerciales à un an au plus	655.776				655.776	
Acomptes reçus sur commandes	17.752				17.752	
Impôts dus autres que les impôts de société	35.869				35.869	
Dettes salariales et sociales	121.451				121.451	
Autres dettes	11.737				11.737	
Dividendes dus	6.770				6.770	
Intérêts dus	7.064				7.064	
Juste valeur des instruments financiers détenus à des fins de "cash-flow hedge"	73.357		73.357			
Juste valeur des autres instruments financiers	17.899	17.899				
Comptes de régularisation	74.747				74.747	
Total instruments financiers (passifs)	1.521.094	17.899	73.357	1.422.579		0

Les emprunts et les dettes ont été émises au taux du marché ce qui ne crée pas de différences majeures avec les dépenses effectives d'intérêt. Toutes les catégories d'instruments financiers d'Umicore sont à la juste valeur à l'exception des prêts bancaires et autres prêts à long terme pour lesquels la valeur comptable est différente de la juste valeur (voir note 23).

La juste valeur des instruments financiers échangés sur des marchés actifs est basée sur la cotation de ces instruments à la date du bilan.

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas échangés sur un marché actif est déterminée en utilisant des méthodes d'estimation, principalement les flux de trésorerie actualisés, sur base d'hypothèses de marché existant à la date du bilan.

La juste valeur des swaps de taux d'intérêt est calculée comme la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés. La juste valeur des contrats à terme de risques de change et de contrats métal est déterminée en utilisant les valeurs de change et de prix des métaux à terme à la date du bilan.

La juste valeur des actifs financiers cotés détenus par le groupe est le prix du marché. La juste valeur des passifs financiers est estimée en actualisant les flux de trésorerie contractuels futurs au taux d'intérêt du marché disponible pour des instruments financiers similaires.

La valeur comptable diminuée des réductions de valeur des créances commerciales et des dettes commerciales doit donner une valeur proche de la juste valeur.

Hiérarchie de la juste valeur

Le Groupe a adopté l'amendement IFRS 7 sur les instruments financiers qui sont mesurés au bilan à leur juste valeur, avec effet au 1er janvier 2009. Cet amendement requiert la publication des mesures de juste valeur par niveau, basée sur l'hierarchie de mesure suivante:

Niveau 1 : juste valeur basée sur des prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs et passifs semblables.

Niveau 2 : juste valeur basée sur d'autres éléments que des prix cotés et observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement.

Niveau 3 : juste valeur des actifs et passifs non basée sur des données observables.

Dans le Groupe, les justes valeurs des actifs financiers disponibles à la vente sont mesurées sur base du niveau 1 sauf l'obligation Nyrstar qui est de niveau 2. Les instruments dérivés métal et devises sont mesurés sur base du niveau 2.

Analyse de sensibilité sur les instruments financiers

Le groupe Umicore est exposé au prix des marchandises, aux devises étrangères et risque de taux d'intérêt.

a) Prix des marchandises

La juste valeur des instruments financiers de couverture stratégique liés aux ventes aurait été EUR 28,5 millions plus basse/élevée si le prix des métaux

avait augmenté/diminué de 10%. La juste valeur des instruments financiers de couverture stratégique liés aux achats aurait été EUR 0,4 millions plus basse/élevée si le prix de l'électricité avait augmenté/diminué de 10%.

La juste valeur des autres instruments financiers liés aux ventes aurait été de EUR 20,5 millions plus basse/élevée et la juste valeur des autres instruments financiers liés aux achats aurait été EUR 18,8 millions plus basse/élevée si le prix des métaux avait augmenté/diminué de 10%.

b) Devises étrangères

La juste valeur des contrats à terme de devises vendues liées aux instruments financiers de couverture stratégique aurait été EUR 7,2 millions plus élevée si l'Euro avait augmenté de 10% par rapport au dollar américain et aurait été EUR 8,9 millions plus basse si l'Euro avait diminué de 10% par rapport au dollar américain.

La juste valeur des contrats à terme de devises vendus liés aux autres instruments financiers aurait été EUR 23,9 millions plus élevée si l'Euro avait augmenté de 10% par rapport au dollar américain et aurait été EUR 29,2 millions plus basse si l'Euro avait diminué de 10% par rapport au dollar américain.

La juste valeur des contrats à terme de devises achetés liés aux autres instruments financiers aurait été EUR 1,9 millions plus basse si l'Euro avait augmenté de 10% par rapport au dollar américain et aurait été EUR 2,4 millions plus élevée si l'Euro avait diminué de 10% par rapport au dollar américain.

La juste valeur de la position nette des actifs et passifs court-terme exposés au dollar américain aurait été EUR 15,6 millions plus basse si l'Euro avait augmenté de 10% par rapport au dollar américain et aurait été EUR 19,0 millions plus élevée si l'Euro avait diminué de 10% par rapport au dollar américain.

31. Juste valeur des instruments financiers

Umicore couvre ses risques structurels et transactionnels sur les matières premières (métaux et énergie), les devises et les taux d'intérêts en utilisant respectivement

des instruments dérivés sur les matières premières (cotés principalement au London Metal Exchange), des instruments dérivés sur devises et sur les swaps de taux d'intérêts avec des brokers réputés et des banques.

a) Instruments financiers de couverture stratégique:

	Montant contractuel ou notionnel		(EUR milliers)	
	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2010
Contrat à terme : marchandises vendues	113.304	213.746	-11.345	-71.901
Contrat à terme : marchandises achetées		-3.212		760
Contrats à terme: devises vendues	130.023	124.129	5.259	5.209
Impact total juste valeur (sociétés consolidées globalement)			-6.086	-65.932
Reconnu en créances commerciales et autres créances			6.387	7.425
Reconnu en dettes commerciales et autres dettes			-12.473	-73.357
Impact total juste valeur pour les sociétés associées et les joint-ventures				-229
TOTAL			-6.086	-66.161

Les principes et documentation des risques couverts ainsi que le timing lié aux opérations de couverture stratégique sont détaillés dans l'annexe 3 Gestion des risques financiers.

La juste valeur des instruments de couverture effectifs est tout d'abord reconnue dans les réserves pour juste valeur dans les fonds propres et sont sortis des fonds propres dès que la transaction prévue ou conclue a lieu (voir l'annexe 22).

Les contrats à terme de marchandises vendues sont établis pour couvrir les métaux suivants : or, argent, platine, palladium et zinc.

Les contrats à terme de marchandises achetées sont établis pour couvrir principalement les risques liés au prix de l'électricité.

Les contrats à terme de devises sont établis pour couvrir l'USD vis-à-vis de l'EUR, du KRW, du BRL et de l'AUD ainsi que l'EUR vis-à-vis du NOK.

La date de maturité moyenne des instruments financiers de couverture stratégique est mars 2012 pour les contrats à terme de marchandises et décembre 2011 pour les contrats à terme de devises.

Les termes et conditions des contrats à terme sont les conditions habituelles du marché.

Dans les cas où une documentation sur la comptabilité de couverture telle que définie par l'IAS 39 n'est pas disponible, les instruments dérivés utilisés pour couvrir les risques structurels sur le métal et les devises sont comptabilisés comme s'ils étaient détenus à des fins de trading. Cependant, de tels instruments sont utilisés pour couvrir des futurs flux de trésorerie probables et ne sont pas spéculatifs par nature.

Umicore n'a pas fait face à aucune inefficacité sur les couvertures stratégiques dans le compte de résultat tant en 2009 qu'en 2010.

b) Autres instruments financiers

	Montant contractuel et notionnel		(EUR milliers)	
	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2010
Contrats à terme : marchandises vendues	175.149	198.210	-14.591	-6.349
Contrats à terme : marchandises achetées	-165.245	-173.953	3.979	15.613
Contrats à terme : devises vendues	135.970	291.740	-4.807	-2.674
Contrats à terme : devises achetées	-9.025	-84.121	-15	-1.030
Impact fair value total (sociétés consolidées globalement)			-15.434	5.560
Reconnu en créances commerciales et autres créances			7.508	23.460
Reconnu en dettes commerciales et autres dettes			-22.942	-17.900
TOTAL GROUPE			-15.434	5.560

Les principes et la documentation liés aux couvertures transactionnelles du Groupe sont inclus dans l'annexe 3 Gestion des risques financiers.

En l'absence d'une documentation sur la comptabilité de couverture telle que définie par IAS 39, les instruments dérivés utilisés pour couvrir les risques transactionnels sur le métal et les devises sont comptabilisés comme s'ils étaient détenus à des fins de trading. Cependant, de tels instruments sont utilisés pour couvrir des transactions existantes et des engagements qui ne sont pas spéculatifs par nature.

La juste valeur est immédiatement reconnue dans le compte de résultats dans les "Autres produits d'exploitation" pour les instruments de couverture des marchandises et dans les "Coûts financiers nets" pour les instruments de couverture des devises.

c) Dérivés

Depuis 2006, une situation contractuelle est activée par laquelle des ajustements variables de prix (dérivé incorporé) ont lieu sur la vente (contrat hôte) en 1992 de la participation et du prêt d'Aurifère de Guinée, une concession minière d'or en Guinée.

En 2010, un montant de EUR 1,5 millions a été reconnu dans le compte de résultat. Ce montant comprend les changements dans la valeur actualisée estimée des revenus potentiels de cette source, basé entre autre sur le prix de l'or, sur le potentiel minier, sur les conditions d'exploitation et sur la solvabilité du propriétaire de la mine pour EUR -3,0 millions et un revenu réel reconnu de EUR 4,5 millions.

Au niveau du bilan, la créance de EUR 0,5 millions liée à Aurifère de Guinée, est enregistrée dans les autres créances à court terme.

	A la fin de l'exercice précédent	Maturité contractuelle					(EUR milliers)		
		< 1 mois	1 à 3 mois	3 mois - 1 an	1 à 5 ans	Total			
INSTRUMENTS DÉRIVÉS ACTIFS (JUSTE VALEUR)									
Risque lié au prix des métaux									
Contrat à terme : marchandises vendues (CFH)	0	285	441	0	726				
Contrat à terme : marchandises vendues (autres)	501	120	638	0	1.259				
Contrat à terme : marchandises achetées (autres)	4.702	1.427	991	103	7.223				
Risques liés aux devises									
Contrats à terme : devises vendues (autres)	220	584	2.095	2.762	5.661				
INSTRUMENTS DÉRIVÉS PASSIFS (JUSTE VALEUR)									
Risque lié au prix des métaux									
Contrat à terme : marchandises vendues (CFH)	-142	-1.121	-4.115	-6.693	-12.071				
Contrat à terme : marchandises vendues (autres)	-9.541	-3.626	-2.683	0	-15.850				
Contrat à terme : marchandises achetées (autres)	-76	-3.981	813	0	-3.244				
Risques liés aux devises									
Contrats à terme : devises vendues (CFH)	0	0	-402	0	-402				
Contrats à terme : devises vendues (autres)	-4.338	-322	-147		-4.807				
Contrats à terme : devises achetées (autres)	-27	-62	74		-15				

	A la fin de l'exercice	Maturité contractuelle					(EUR milliers)		
		< 1 mois	1 à 3 mois	3 mois - 1 an	1 à 5 ans	Total			
INSTRUMENTS DÉRIVÉS ACTIFS (JUSTE VALEUR)									
Risque lié au prix des métaux									
Contrat à terme : marchandises achetées (CFH)	79	125	285	271	760				
Contrat à terme : marchandises vendues (autres)	4.154	1.763	4		5.921				
Contrat à terme : marchandises achetées (autres)	3.381	9.859	3.646	90	16.976				
Risques liés aux devises									
Contrats à terme : devises vendues (CFH)	358	887	4.057	1.363	6.665				
Contrats à terme : devises vendues (autres)	563				563				
INSTRUMENTS DÉRIVÉS PASSIFS (JUSTE VALEUR)									
Risque lié au prix des métaux									
Contrat à terme : marchandises vendues (CFH)	-1.073	-10.324	-34.445	-26.059	-71.901				
Contrat à terme : marchandises vendues (autres)	-3.618	-6.241	-2.411		-12.270				
Contrat à terme : marchandises achetées (autres)	-1.363				-1.363				
Risques liés aux devises									
Contrats à terme : devises vendues (CFH)	-166	-146	-916	-228	-1.456				
Contrats à terme : devises vendues (autres)	-3.457	-128	348		-3.237				
Contrats à terme : devises achetées (autres)	-1.096	260	-194		-1.030				

32. Annexes au tableau de financement consolidé

DEFINITIONS

Le tableau de financement identifie les activités d'exploitation, d'investissement et de financement pour la période.

La méthode indirecte a été utilisée pour les cash-flows d'exploitation.

Le résultat net est corrigé en fonction des éléments suivants :

- l'impact d'opérations sans effet sur la trésorerie telles que les provisions, les amortissements, les mises au marché, etc. et la variation du besoin en fonds de roulement;
- des éléments reclassés en cash-flows d'investissement ou de financement.

	(EUR milliers)	
	2009	2010
Ajustements pour transactions non-cash		
Amortissements	116.306	126.167
Ajustements IAS 39	2.629	4.392
(Reprises de) Pertes de valeur	-317	4.194
Mises au marché des stocks et engagements	8.637	-26.474
Différence de change sur prêts long terme	280	26
Réductions de valeurs sur stock et créances	-21.869	-5.786
Amortissements des subsides en capital	-445	907
Paiements en actions	2.791	4.018
Variation des provisions	10.833	-17.346
	118.845	90.099
Ajustements pour éléments à présenter séparément ou à reclasser en trésorerie d'investissement ou en trésorerie de financement		
Impôts sur le résultat de la période	20.565	54.211
Charges (produits) d'intérêts	13.104	12.612
(Plus) moins-values sur cession d'actifs immobilisés	3.401	1.899
Dividendes reçus	-220	-566
	36.850	68.156
Analyse de la variation du besoin en fonds de roulement		
Stocks	12.539	-323.452
Créances commerciales et autres créances	219.902	-296.223
Dettes commerciales et autres dettes	9.312	339.264
Variation selon le bilan consolidé	241.753	-280.411
Transactions non cash (*)	-64.638	-33.955
Transactions publiées sous une autre rubrique (**)	-11.244	21.410
Ecarts de conversion	35.954	45.925
Variation selon le tableau de financement consolidé	201.825	-247.031

(*) Les transactions non cash sont essentiellement liées aux mises au marché des stocks et des engagements, aux hedgings stratégique et transactionnel et aux réductions de valeurs sur stocks et créances.

(**) Les transactions publiées sous une autre rubrique sont liées aux variations des soldes de dividendes, intérêts et taxes à recevoir et à payer.

Variation de la trésorerie d'exploitation

La variation de la trésorerie d'exploitation après impôts est positive de EUR 104,1 millions. Le besoin en fonds de roulement a augmenté de EUR 247,0 millions, venant principalement des stocks qui ont augmenté suite à l'augmentation du prix des métaux mais également suite aux quantités plus importantes relatives à une activité plus intense.

Variation de la trésorerie d'investissement

Les liquidités utilisées à des fins d'investissement ont diminué de EUR 20,0 milliers en 2010. Les investissements atteignent EUR 172,0 millions. La partie des investissements en immobilisations corporelles qui n'est pas liée à des travaux d'entretien, concerne principalement des investissements qui ont eu lieu dans les divisions Automotive Catalyst et Special Materials en ligne avec leur stratégie long-terme, essentiellement au Japon, en Chine et en Corée. Un grand projet d'investissement a également démarré au Japon. Les niveaux d'investissement dans le secteur du Recycling sont moins importants que les années précédentes excepté pour la construction d'une usine UHT en Belgique pour l'activité Battery Recycling.

Les investissements incluent EUR 30,6 millions d'immobilisations incorporelles, principalement relatives à la capitalisation de frais liés au développement de programmes informatiques et de frais R&D (voir annexe 13).

Variation de la trésorerie de financement

Les liquidités utilisées dans des activités de financement sont principalement liées à l'augmentation de l'endettement net (EUR 97,3 millions) et à la vente d'actions propres dans le cadre de l'exercice des options (EUR 13,8 millions) ne couvrant pas la sortie de liquidités liées au paiement de dividendes (EUR 110,2 millions) et d'intérêts nets (EUR 11,5 millions).

33. Droits et engagements

	(EUR milliers)	
	2009	2010
Garanties constituées par des tiers pour le compte du Groupe	17.024	42.341
Garanties constituées par le Groupe pour compte de tiers	2.353	3.313
Garanties reçues	114.931	105.879
Biens et valeurs détenus par des tiers en leur nom mais au risque du Groupe	427.948	585.954
Engagement d'acquisition et de cession d'immobilisations	595	1.144
Engagements commerciaux pour marchandises achetées (à recevoir)	36.185	113.448
Engagement commerciaux pour marchandises vendues (à livrer)	62.208	211.397
Biens et valeurs de tiers détenus par le Groupe	1.346.809	1.981.574
Droits et engagements divers	4.175	4.140
	2.012.228	3.049.190

A. Garanties constituées par des tiers pour le compte du Groupe

sont des garanties sécurisées ou non, données par des tiers à des créanciers du Groupe, garantissant la décharge des dettes et engagements du Groupe, actuelles ou potentielles.

B. Garanties constituées par le Groupe pour le compte de tiers

sont des garanties ou des engagements irrévocables constitués par le Groupe ou par ses filiales pour compte de tiers afin de garantir la décharge satisfaisante de dettes ou d'engagements existants ou potentiels d'un tiers à un créancier.

Aucun engagement de prêt n'a été fait vis-à-vis de tiers.

C. Garanties reçues

sont des gages ou des garanties reçus garantissant la décharge satisfaisante de dettes et d'engagements existants ou potentiels de tiers vis-à-vis du Groupe ou ses filiales, à l'exception des garanties ou des valeurs en cash.

Les garanties reçues sont liées à des garanties de fournisseurs couvertes par des institutions bancaires. Ces garanties sont établies afin de couvrir la bonne exécution du travail effectué par ces fournisseurs. D'autres parties de ces garanties reçues sont aussi liées à des garanties de clients reçus des maisons mères au nom de l'une de leurs filiales. Un montant non matériel de ces garanties est lié aux garanties locatives.

Ces garanties sont prises aux conditions normales du marché et la juste valeur est égale à la valeur comptable. Aucune garantie n'a été remise en gage.

D. Biens et valeurs détenus par des tiers en leur nom mais aux risques du Groupe

sont les biens et les valeurs inclus dans le bilan du Groupe, qui ne sont pas présents sur les sites du Groupe mais pour lesquels le Groupe ou ses filiales prennent les risques mais aussi le bénéfice. Il s'agit essentiellement de prêts de métaux et de stocks en consignation ou détenus sous forme de travail à façon par des tiers.

E. Engagements commerciaux

sont des engagements de livraison ou de réception à des clients ou à des fournisseurs de métaux à prix fixe.

F. Biens et valeurs de tiers détenus par le Groupe

sont des biens et des valeurs temporairement détenus par le Groupe et ses filiales, qui ne sont pas la propriété du Groupe. Il s'agit essentiellement d'inventaires de tiers pris en leasing, en consignation ou pour travail à façon par le Groupe.

Le Groupe a des contrats de leasing métal (surtout or et argent) vis-à-vis de banques (in/out) et de tiers pour des périodes déterminées, généralement à court terme, et pour lesquels le Groupe paye ou reçoit des droits. En date du 31 décembre 2010, le Groupe a une position de leasing nette de EUR 507 millions (EUR 269 millions en 2009). L'augmentation est principalement liée à l'augmentation des prix des métaux.

34. Passifs latents

Le Groupe compte certains dossiers en cours qui peuvent être qualifiés d'actifs ou passifs latents suivant la définition des IFRSs.

QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES

Le sujet des provisions environnementales est couvert dans son ensemble, y compris les actifs et passifs éventuels à l'annexe 28.

ANCIENS EMPLOYÉS DE GÉCAMES

Plusieurs anciens employés de Gécamines, l'entité de l'Etat congolais qui a repris les actifs congolais d'Union Minière après son expropriation en 1967, se sont adressés aux tribunaux pour obtenir le paiement des sommes dues par Gécamines à l'occasion de leur licenciement. La Société Générale des Minerais, dont les droits et obligations ont été repris par Umicore suite à plusieurs réorganisations, a en effet accepté, de 1967 à 1974, de payer à certains employés de Gécamines des éléments de leur rémunération au cas où Gécamines se trouverait en défaut. En 1974, Gécamines avait accepté de préserver Umicore de cette obligation. Quoi que la validité de cette garantie pourrait être contestée, Umicore croit que ce dossier est dépourvu de fondement.

Même si Umicore prévoit d'être obligée de payer certaines sommes à d'anciens employés dans quelques cas, la société croit que globalement, au vu de la jurisprudence actuelle, le résultat de la procédure ne devrait pas avoir d'impact financier majeur sur le Groupe. Il est cependant impossible de faire une quelconque préiction quant à la décision finale.

RÈGLEMENT DE TVA AVEC L'INSPECTION SPÉCIALE DES IMPÔTS BELGE, EXAMINÉ PAR LES AUTORITÉS EUROPÉENNES

Bien que la société pensât disposer d'arguments solides pour se défendre devant les tribunaux des accusations de l'inspection spéciale des impôts belge (ISI), le Groupe a conclu en décembre 2000 un accord de règlement avec ce service, concernant la TVA prétendument due sur des livraisons intracommunautaires d'argent à des entreprises italiennes et suisses. Le règlement convenu avec les autorités fiscales belges était légalement valable, définitif et confidentiel.

La Commission Européenne a lancé le 7 septembre 2004, une enquête officielle afin de revoir l'accord transactionnel dans le contexte de la réglementation en matière d'Aides d'Etats. Le 26 mai 2010, la Commission Européenne a décidé que le règlement de TVA n'était pas considéré comme aide d'état. Le cas est définitivement clôturé.

AUTRES

Outre ce qui précède, le Groupe est confronté à une série d'actions et procédures connexes à son exploitation normale. De l'avis de la direction, ces actions et procédures ne risquent pas globalement d'entamer la situation financière d'Umicore.

35. Parties liées

TRANSACTIONS AVEC SOCIÉTÉS ASSOCIÉES ET JOINT-VENTURES

	(EUR milliers)	
	2009	2010
Produits d'exploitation	27.290	52.090
Charges d'exploitation	-27.147	-40.660
Produits financiers	694	12
Charges financières	-89	-60
Dividendes reçus	-4.343	-12.280

BALANCES AVEC SOCIÉTÉS ASSOCIÉES ET JOINT-VENTURES

	2009	2010
Prêts octroyés long terme aux entreprises associées et joint ventures	6.600	18.694
Créances commerciales et autres court terme	10.344	7.219
Dettes commerciales et autres court terme	3.401	0
Prêts octroyés court terme	900	0
Emprunts court terme	3.915	0

CONSEIL D'ADMINISTRATION *

	2009	2010
. Salaires et autres compensations:		
Partie fixe	467.000	452.000
Partie variable (jetons de présence)	200.000	200.000
	267.000	252.000

En 2008, le Conseil d'administration avait approuvé une convention de conseil de quatre ans entre Umicore et Booischot n.v., une société contrôlée par Thomas Leysen.

Entrée en vigueur le 1er janvier 2009, cette convention de quatre ans prévoit des honoraires fixes annuels de EUR 300.000.

COMITÉ DE DIRECTION

	2009	2010
. Salaires et autres avantages		
Avantages sociaux à court terme	5.597.212	7.647.949
Autres avantages postérieurs à la pension	3.769.229	3.382.042
Autres avantages à long terme	872.211	1.637.712
Rémunération en actions ou liée aux actions	0	931.950
	955.772	1.696.245

Les chiffres liés aux rémunérations et autres avantages du Conseil d'administration et du Comité de direction repris ci-dessus sont présentés suivant les normes comptables et par conséquent différent de l'information communiquée dans le Rapport de Rémunération inclus dans le Chapitre de Déclaration de Gouvernance.

- Les cotisations patronales de sécurité sociale, si d'application, sont reprises ci-dessus dans la rubrique avantages à court terme. Cette information ne figure pas dans le Rapport de Rémunération.

- En ce qui concerne les intérêts liés aux actions, les chiffres relatifs aux actions octroyées figurent dans la rubrique rémunérations en actions ou liées aux actions et représentent la valeur des actions octroyées en 2010 pour les services rendus en 2009. Par contre, dans le Rapport de Rémunération figure la valeur des actions octroyées en 2011 pour les services rendus dans l'année sous revue càd 2010.

Aucun élément variable ou autre avantage (excepté les jetons de présence) ne sont associés aux postes d'administrateur. La société n'a accordé aucun prêt ni garantie aux membres du Conseil d'administration.

36. Evénements importants survenus après la clôture

Après la réunion du conseil d'administration du 9 février 2011, Umicore a annoncé qu'un dividende brut de EUR 0,80 par action serait proposé à l'assemblée annuelle des actionnaires, ce qui correspond à un paiement total de dividendes de EUR 90.818.682 dont EUR 0,325 par action ont déjà été payés à titre de dividende intermédiaire en octobre 2010.

En Mars 2011 Nyrstar a procédé à l'émission de droits de souscription. Umicore a vendu tous les droits de souscription obtenus sur ses actions Nyrstar et n'a donc pas souscrit à de nouvelles actions. Suite à l'augmentation de capital, la participation d'Umicore dans Nyrstar – précédemment de 5,25% - se voit diluée à 3,09%.

- Les chiffres liés à la partie non différée du bonus en espèces pour 2010, inclus dans la rubrique avantages à court terme, représentent le niveau des provisions à la date du bilan.

- Les provisions comptabilisées pour la partie différée du bonus en espèces de 2010 du Comité de direction sont repris dans la rubrique autres avantages à long terme. Ces montants payables en 2012 et 2013 dépendront des performances à long terme réalisées et les montants exacts payés figureront dans le Rapport de Rémunération des années en question.

Les chiffres de 2009 ont été adaptés afin de permettre la comparaison.

37. Bénéfice par action

	(EUR)	
	2009	2010
- hors activités non continuées		
Bénéfice par action, de base	0,69	2,20
Bénéfice par action, dilué	0,69	2,19
- y compris activités non continuées		
Bénéfice par action, de base	0,66	2,20
Bénéfice par action, dilué	0,65	2,19

Les chiffres suivants ont servi de numérateur dans le calcul du bénéfice par action en circulation et dilué:

	(EUR milliers)	
	2009	2010
Bénéfice net consolidé, part du Groupe		
- hors activités non continuées		
- y compris activités non continuées		
	78.002	248.727
	73.815	248.727

Les nombres d'actions suivants ont servi de dénominateur dans le calcul du bénéfice par action en circulation et dilué:

Pour le bénéfice par action de base:

	2009	2010
Nombre d'actions émises au 1er janvier	120.000.000	120.000.000
Nombre d'actions émises au 31 décembre	120.000.000	120.000.000
Nombre pondéré moyen d'actions en circulation	112.350.457	113.001.404

En 2010, aucune nouvelle action n'a été émise dans le cadre de l'exercice d'options sur actions avec droits de souscription. Pendant l'année, Umicore a utilisé 1.008.550 actions propres dans le cadre de l'exercice d'options sur actions et 21.000 pour l'octroi d'actions. Au 31 décembre 2010, Umicore détenait 6.476.647 actions propres, représentant 5,40% du nombre total d'actions en circulation à cette date.

Les actions détenues en propre en vue de couvrir les plans d'options sur actions, ou disponibles à la revente, ne sont pas comprises dans le nombre d'actions en circulation.

Pour le bénéfice par action dilué:

	2009	2010
Nombre pondéré moyen d'actions en circulation	112.350.457	113.001.404
Dilution potentielle due aux plans d'options sur actions	534.520	723.487
Nombre pondéré moyen ajusté d'actions ordinaires	112.884.977	113.724.891

Le dénominateur utilisé pour le calcul du bénéfice par action dilué tient compte de l'ajustement pour plans d'options sur actions.

38. Évolution des normes IFRS

Les normes et amendements suivants sont d'application à partir du 1er janvier 2010 :

Amendement à IAS 1, "Présentation des états financiers". Cette norme est applicable pour le Groupe.

IFRS 3 (révisé), "Regroupements d'entreprises" ainsi que les amendements conséquents à IAS 27 (révisé) "Etats financiers consolidés et individuels", IAS 28 "Participations dans des entreprises associées" et IAS 31 "Participations dans des coentreprises". Ces normes sont applicables pour le Groupe.

Amendement à IAS 39 "Instruments financiers: comptabilisation et évaluation" intitulés "Eléments éligibles à la couverture". Cette norme est applicable pour le Groupe.

Amendement à IFRS 1 "Première application des Normes internationales d'information financière". Cet amendement n'est pas applicable pour le Groupe.

Amendement à IFRS 2 "Paiements fondés sur des actions: transactions intra-groupe dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie". Cette norme est applicable pour le Groupe.

Amendement à IFRIC12 "Accords de concession de services". Cet amendement n'est pas applicable pour le Groupe.

Amendement à IFRIC15 "Contrats de construction de biens immobiliers". Cet amendement n'est pas applicable pour le Groupe.

IFRIC 16 "Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger". Cette interprétation est applicable pour le Groupe.

IFRIC 17 "Distributions d'actifs non monétaires aux propriétaires". Cette interprétation est applicable pour le Groupe.

IFRIC 18 "Transferts d'actifs provenant de clients". Cette interprétation est applicable pour le Groupe.

Les normes et amendements suivants n'étant pas d'application pour les périodes débutant au 1er janvier 2010, ils n'ont pas été adoptés anticipativement :

IAS 24 (révisé) «Information relative aux parties liées» (applicable à partir du 1er janvier 2011).

Amendement à IAS 12 "Impôts sur le résultat". Cet amendement est applicable pour le groupe (applicable à partir du 1er janvier 2012)..

Amendement à IAS 32 "Classement des émissions de droits" (applicable à partir du 1er février 2010).

Amendement à IFRS 1 "Première application des Normes internationales d'information financière". Cet amendement n'est pas applicable pour le Groupe (applicable à partir du 1er juillet 2011).

Amendement à IFRS 7 "Instruments financiers: Informations à fournir". Cette norme est applicable pour le Groupe (applicable à partir du 1er janvier 2011).

IFRS 9 "Instruments financiers" (applicable à partir du 1er janvier 2013).

Amendement à IFRIC 14 "Paiements d'avance d'exigences de financement minimal" (applicable à partir du 1er janvier 2011).

IFRIC 19 "Extinction de passifs financiers avec des instruments de capitaux propres" (applicable à partir du 1er juillet 2011).

La direction détermine actuellement l'impact de ces nouvelles normes et amendements sur les opérations du Groupe.

39. Rémunération du commissaire réviseur

La rémunération globale du commissaire lié à ses tâches d'audit des comptes du groupe et des filiales s'est élevée à EUR 2,5 millions, dont EUR 2,1 millions pour la révision des comptes sociaux (EUR 0,5 millions pour la société mère) et EUR 0,4 millions pour des missions d'audit non statutaires. Ce dernier montant comprend EUR 0,1 million pour des services d'audit et autres services d'attestation, EUR 0,1 million pour des services fiscaux et EUR 0,2 million pour d'autres services non relatifs à l'audit.

Comptes annuels abrégés de la société mère

Les comptes annuels d'Umicore sont présentés ci-après dans un schéma abrégé. Conformément au code des sociétés, les comptes annuels d'Umicore et le rapport de gestion ainsi que le rapport du commissaire seront déposés à la Banque Nationale de Belgique.

Ces documents sont également disponibles sur demande à:

UMICORE
Rue du Marais 31
B-1000 Bruxelles

Le commissaire a exprimé une opinion sans réserve sur les comptes annuels d'Umicore.

La réserve légale de EUR 50.000 milliers qui est incluse dans les réserves n'est pas distribuable.

		31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010	(EUR milliers)
BILANS ABREGES AU 31 DECEMBRE					
1. ACTIF					
ACTIFS IMMOBILISES					
I. FRAIS D'ETABLISSEMENT		3.425.059	3.456.279	3.730.163	
II. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		26.720	41.970	57.818	
III. IMMOBILISATIONS CORPORELLES		282.787	291.154	298.155	
IV. IMMOBILISATIONS FINANCIERES		3.115.552	3.123.155	3.374.190	
ACTIFS CIRCULANTS		714.849	837.254	1.092.649	
V. CREANCES A PLUS D'UN AN		738	848	838	
VI. STOCKS		257.258	298.047	407.073	
VII. CREANCES A UN AN AU PLUS		335.907	358.270	506.455	
VIII. PLACEMENTS DE TRESORERIE		109.181	173.097	158.852	
IX. VALEURS DISPONIBLES		3.765	2.133	4.058	
X. COMPTES DE REGULARISATION		8.000	4.859	15.373	
TOTAL DE L'ACTIF		4.139.908	4.293.533	4.822.812	
2. PASSIF					
CAPITAUX PROPRES					
I. CAPITAL		1.025.111	1.153.019	1.369.048	
II. PRIMES D'EMISSION		500.000	500.000	500.000	
III. PLUS-VALUE DE REEVALUATION		6.610	6.610	6.610	
IV. RESERVES		98	98	91	
V. RESULTAT REPORTE		309.301	373.189	358.973	
Vbis. RESULTAT DE LA PERIODE		175.258	68.824	193.895	
VI. SUBSIDES EN CAPITAL		30.860	201.577	303.720	
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES					
VII.A. PROV. POUR RISQUES ET CHARGES		95.412	95.127	90.526	
DETTES					
VIII. DETTES A PLUS D'UN AN		3.019.385	3.045.386	3.363.239	
IX. DETTES A UN AN AU PLUS		1.153.074	868.074	1.888.000	
X. COMPTES DE REGULARISATION		1.816.242	2.126.766	1.410.265	
TOTAL DU PASSIF		4.139.908	4.293.533	4.822.812	
COMPTE DE RESULTATS					
I. VENTES ET PRESTATIONS		2.233.797	2.019.945	2.628.689	
II. COUT DES VENTES ET DES PRESTATIONS		-2.120.463	-1.973.314	-2.503.054	
III. RESULTAT D'EXPLOITATION		113.334	46.631	125.635	
IV. PRODUITS FINANCIERS		206.652	129.308	28.116	
V. CHARGES FINANCIERES		-236.520	-18.002	-67.675	
VI. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		83.467	157.937	86.076	
VII. PRODUITS EXCEPTIONNELS		43.472	40.535	219.320	
VIII. CHARGES EXCEPTIONNELLES		-95.903	-3.957	-1.748	
IX. RESULTAT DE L'EXERCICE AVANT IMPOTS		31.035	194.516	303.649	
X. IMPOTS SUR LE RESULTAT		-175	7.061	72	
XI. RESULTAT DE L'EXERCICE		30.860	201.577	303.720	
XII. PRELEVEMENTS/TRANSFERT AUX RESERVES IMMUN.		3.400			
XIII. RESULTAT DE L'EXERCICE A AFFECTER		34.260	201.577	303.720	

		2008	2009	2010
AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS				
A.	Résultat à affecter	546.580	407.630	574.122
1.	Bénéfice - Perte de l'exercice	34.260	201.577	303.720
2.	Bénéfice - Perte reportée	512.320	206.053	270.401
C.	Affectations aux capitaux propres	-267.504	-63.889	14.217
2.	A la réserve légale	0	0	0
3.	A la réserve pour actions détenues en propre	-178.745	-63.889	14.217
4.	Au capital	-88.760		
D.	Résultat à reporter (1)	206.053	270.401	497.616
2.	Bénéfice - Perte (-) à reporter	206.053	270.401	497.616
F.	Bénéfice à distribuer (1)	-73.023	-73.341	-90.723
1.	Dividendes			
	- actions ordinaires EUR 0,80	-73.023	-73.341	-90.723

(1) Le montant total de ces deux postes sera adapté pour tenir compte du nombre d'actions propres détenues par Umicore à la date de l'assemblée générale des actionnaires du 26 avril 2011, le dividende de EUR 0,80 brut par action restant inchangé.

		(EUR milliers)	Nombre d'actions
ETAT DU CAPITAL			
A.	Capital social		
1.	Capital souscrit		
	Au terme de l'exercice précédent	500.000	120.000.000
	Au terme de l'exercice	500.000	120.000.000
2.	Représentation du capital		
2.1.	Catégories d'actions		
	Actions ordinaires	500.000	120.000.000
2.2.	Actions nominatives ou au porteur		
	Nominatives		0
	Au porteur		6.476.647
E.	Capital autorisé non souscrit (1)	46.000	113.523.353

		% capital	Nombre d'actions	Date de notification
G.	Structure de l'actionnariat (2)			
	Fidelity International Ltd	6,75	8.103.633	13/05/2010
	BlackRock Investment Management	8,33	9.996.285	01/12/2009
	Fidelity Management and Research	3,22	3.858.592	19/10/2010
	Autres	76,30	91.564.843	31/12/2010
	Actions propres détenues par Umicore	5,40	6.476.647	31/12/2010
		100,00	120.000.000	
	dont flottant	100,00	120.000.000	

(1) L'assemblée générale extraordinaire du 21 novembre 2007 a autorisé le Conseil d'administration à augmenter le capital de EUR 46 000 000

(1) L'assemblée générale extraordinaire du 21 novembre 2007 a autorisé le conseil d'administration à augmenter le capital de EUR 40.000.000.
(2) Au 31 décembre 2010, 3.223.625 options sur actions Umicore sont encore à exercer. Ces options incluent 3.223.625 droits d'acquisition sur les actions existantes détenues par Umicore.

Déclaration des personnes responsables

Par la présente, nous attestons qu'à notre connaissance, les états financiers consolidés clos le 31 décembre 2010, établis conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'adoptées dans l'Union européenne, et aux dispositions légales applicables en Belgique, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats du Groupe et des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion contient un exposé fidèle sur l'évolution des affaires, les résultats et la situation de l'émetteur et des entreprises comprises dans la consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels ils sont confrontés.

25 Mars 2011
Marc Grynberg
Administrateur délégué



PricewaterhouseCoopers
Bedrijfsrevisoren
PricewaterhouseCoopers
Reviseurs d'Entreprises
Financial Assurance Services
Woluwe Garden
Woluwedal 18
B-1932 Sint-Stevens-Woluwe
Telephone +32 (0)2 710 4211
Facsimile +32 (0)2 710 4299
www.pwc.com

RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE UMICORE SA SUR LES COMPTES CONSOLIDES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur les comptes consolidés ainsi que les mentions et informations complémentaires requises.

Attestation sans réserve des comptes consolidés

Nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés d'Umicore SA et de ses filiales (le « Groupe ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, établis conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'adoptées dans l'Union européenne, et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique. Ces comptes consolidés comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2010, et le compte de résultats consolidé, l'état consolidé des profits et pertes reconnus directement dans les capitaux propres, l'état consolidé de l'évolution des capitaux propres et le tableau de financement consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les annexes reprenant le résumé des principales règles d'évaluation et d'autres notes explicatives. Le total du bilan consolidé s'élève à EUR (000) 3.511.598 et le compte de résultats consolidé se solde par un bénéfice de l'exercice, part du Groupe, de EUR (000) 248.727.

L'établissement des comptes consolidés relève de la responsabilité du conseil d'administration. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes consolidés sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'éditées par l'Institut des Reviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons mis en œuvre des procédures de contrôle en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes consolidés. Le choix de ces procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les comptes consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans le cadre de cette évaluation de risque, nous avons tenu compte du contrôle interne en vigueur au sein du Groupe visant à l'établissement et à la présentation sincère des comptes consolidés afin de définir les procédures de contrôle appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe. Nous avons également évalué le bien-fondé des règles d'évaluation et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le groupe, ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Enfin, nous avons obtenu du conseil d'administration et des préposés du Groupe les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous estimons que les éléments probants recueillis fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

À notre avis, les comptes consolidés clos le 31 décembre 2010, présentés aux pages 77 à 120, donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du Groupe au 31 décembre 2010, ainsi que de ses résultats et de son financement pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'adoptées dans l'Union européenne, et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Mentions et informations complémentaires

L'établissement et le contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés relèvent de la responsabilité du conseil d'administration.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport les mentions et informations complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes consolidés :

- Le rapport consolidé de gestion présenté aux pages 1 à 76 et 122 à 151 traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes consolidés. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe est confronté, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat ;
- Dans le cadre de notre contrôle des comptes annuels d'Umicore SA, nous nous sommes assurés que le conseil d'administration de la société a respecté les dispositions légales applicables aux situations d'intérêt opposé de nature patrimoniale. Ces opérations ont, conformément au Code des Sociétés, fait l'objet d'une mention spécifique dans notre rapport sur les comptes annuels d'Umicore SA.

Sint-Stevens-Woluwe, le 24 mars 2011

Le commissaire
PricewaterhouseCoopers Reviseurs d'Entreprises
Représentée par
Raf Vander Stichele
Réviseur d'entreprises

PricewaterhouseCoopers Bedrijfsrevisoren cooperatieve vennootschap met beperkte aansprakelijkheid, burgerlijke vennootschap met handelsvorm
PricewaterhouseCoopers Reviseurs d'Entreprises société coopérative à responsabilité limitée, société civile à forme commerciale
Maatschappelijke zetel/Siège social: Woluwe Garden, Woluwedal 18, B-1932 Sint-Stevens-Woluwe
BTW/TVA BE 0429.501.944 / RPR Brussel - RPM Bruxelles / ING 310-1381195-01

Déclaration d'assurance du rapport d'Umicore en matière d'environnement, de santé, de sécurité et d'aspects sociaux

Portée et objectifs

Umicore a chargé ERM Certification and Verification Services Limited (ERM CVS) de vérifier en toute indépendance les informations et données figurant au Rapport social et au Rapport environnemental du Rapport 2010 d'Umicore aux actionnaires et à la société (ci-après dénommé « le Rapport »), et sur la version en ligne de la déclaration concernant l'approche managériale en date du 17 Mars 2011.

L'objet de cette démarche d'assurance est d'établir que les renseignements suivants traduisent de manière adéquate les performances d'Umicore en 2010 :

- informations et données figurant au Rapport social et au Rapport environnemental en pages 36-73 ;
- « aperçu des réalisations dans le cadre des objectifs de développement durable 2006-2010 » en pages 74-75 ;
- déclaration d'Umicore précisant que ce rapport est conforme aux lignes directrices de la Global Reporting Initiative (GRI) G3, niveau d'application B+, énoncées aux pages 152-153.

Responsabilités respectives et indépendance

Umicore est responsable de l'établissement du Rapport et de son contenu.

ERM CVS est chargé de remettre à Umicore ses conclusions en matière de vérification. La mission qu'elle réalise pour le compte de sa clientèle a trait exclusivement aux activités de certification et aux programmes de formation indépendants, liés aux techniques et démarches d'audit. Nos processus visent à garantir que la mission que nous menons pour nos clients est exempte d'erreurs et dénuée de conflit d'intérêts. ERM CVS et le personnel qui a mené cette mission ne fournissent à Umicore aucun autre service, de quelque nature que ce soit.

Méthodologie et restrictions en matière d'assurance

Nous avons basé notre travail sur les indications et les définitions formulées en interne par Umicore pour les critères visés. Notre approche de vérification est basée sur la norme « International Standard for Assurance Engagements 3000 : Assurance Engagements other than Audits or Reviews of Historical Information », établie par l'International Auditing and Assurance Standards Board (ISAE 3000). Nous avons utilisé les critères de niveau B de la Global Reporting Initiative (GRI) comme référence dans le cadre de notre évaluation des indicateurs sélectionnés. L'équipe de ce projet était composée de spécialistes des enjeux sociaux et environnementaux.

D'octobre 2010 à mars 2011, nous avons mené les activités ci-dessous.

- Visites de neuf sites d'exploitation afin de vérifier les données collectées et les performances par rapport aux objectifs, et d'évaluer les processus de gestion des données à l'échelle des sites. Ces sites sont Brugge (Belgique), Manaus et Americana (Brésil), Foshan et Changsha (Chine), Markham (Canada) et Arab (États-Unis), Tottenham (Australie) et Hanau (Allemagne).
- Examen de trois visites de sites effectuées par le personnel d'Umicore : Gatterstadt (Allemagne), Schwäbisch Gmünd (Allemagne) et Balzers (Liechtenstein).

- Entretiens avec l'Administrateur délégué et les autres membres du Comité de direction d'Umicore, les dirigeants des divisions d'Umicore, ainsi que les individus responsables des performances environnementales et sociales.
- Évaluation des systèmes de gestion des données de l'entreprise et consultation sélective des données de base et des données consolidées (ERM CVS n'a pas pu vérifier les données présentées dans le rapport sur les émissions de composés organiques volatils en raison de leur caractère confidentiel).
- Réunions avec le personnel en charge de la collecte, de l'analyse et de l'interprétation des données et des informations à faire figurer au Rapport.

Conclusions

Sur la base des missions d'assurance effectuées, nous en concluons que, pour tous les aspects significatifs, Umicore a présenté de manière adéquate :

- a) ses performances sociales et environnementales telles qu'établies en pages 36-73;
- b) son aperçu des réalisations dans le cadre des objectifs de développement durable 2006-2010 déterminés en pages 74-75;
- c) sa déclaration précisant que le rapport est conforme aux lignes directrices de la GRI G3, niveau d'application B+.

Commentaire

En 2010, Umicore a continué d'améliorer ses processus de collecte et de reporting de données sociales et relatives à la santé, la sécurité et l'environnement (y compris pour les données collectées et rapportées pour la première fois, à l'échelle des sites, sur la santé au travail et l'hygiène industrielle, ainsi que les mises à jour de ses directives de reporting en matière de développement durable).

Les nouveaux objectifs de développement durable « Vision 2015 » démontrent qu'Umicore continue de placer le développement durable au cœur de son activité.

Sans remettre en cause les conclusions ci-dessus, ERM CVS a identifié les défis suivants quant au maintien et à la progression de la performance d'Umicore en termes de développement durable :

- ancrer une plus grande appropriation et une plus grande responsabilité de la performance en matière de développement durable au niveau des entités et des sites, pour être moins tributaire de la vérification effectuée à l'échelle du groupe ;
- clarifier et guider davantage les définitions du reporting d'Umicore en matière de développement durable, afin d'améliorer la cohérence/l'uniformité de l'application.



Leigh Lloyd, Managing Director

17 mars 2011

ERM Certification and Verification Services, Londres

www.ermcvs.com

Courriel : post@ermcvs.com



Déclaration de gouvernance d'entreprise

Umicore a adopté le Code belge de gouvernance d'entreprise 2009 (le « Code ») comme code de référence.

Ce code est disponible en anglais, en français et en néerlandais sur le site Internet de la Commission Corporate Governance www.corporategovernancecommittee.be.

La Charte de gouvernance d'entreprise décrit de manière détaillée la structure de gouvernance de l'entreprise, ainsi que les politiques et les procédures du Groupe Umicore. Cette Charte peut être consultée sur le site Web d'Umicore (www.governance.umincore.com), ou obtenue auprès du département Group Communications d'Umicore.

Umicore a exposé sa mission, ses valeurs et sa philosophie organisationnelle de base dans un document intitulé « The Umicore Way ». Ce document décrit la façon dont Umicore envisage sa relation avec ses clients, ses actionnaires, ses collaborateurs et la société en général.

En termes de philosophie organisationnelle, Umicore opte pour la décentralisation et pour l'octroi d'une large autonomie à chacune de ses business units. Celles-ci veillent à leur tour à contribuer à la création de valeur pour le Groupe et à adhérer aux stratégies, aux politiques, et aux normes de celui-ci, ainsi qu'à sa démarche en faveur du développement durable.

Dans ce contexte, Umicore estime qu'un système approprié de gouvernance d'entreprise est une condition essentielle dans une optique de succès à long terme. Ceci suppose un processus décisionnel efficace, basé sur une répartition claire des responsabilités. Ce système doit permettre un parfait équilibre entre la culture d'entrepreneuriat au niveau des business units et un procédé efficace de pilotage et de contrôle. La Charte de gouvernance d'entreprise définit de manière plus détaillée les responsabilités des actionnaires, du Conseil d'administration, de l'Administrateur délégué et du Comité de direction ainsi que le rôle spécifique du Comité d'audit et du Comité de nomination et rémunération. Cette Déclaration fournit des informations sur les enjeux de la gouvernance, concernant pour l'essentiel l'exercice social 2010.

Structure organisationnelle

Le Conseil d'administration d'Umicore est l'organe suprême de prise de décision de l'entreprise, sauf pour les questions que le Code des sociétés et les statuts réservent aux actionnaires. Le Conseil d'administration est assisté dans ses missions par un Comité d'audit et un Comité de nomination et rémunération. La gestion courante d'Umicore a été déléguée à l'Administrateur délégué, également président du Comité de direction. Le Comité de direction se charge d'élaborer la stratégie globale pour la société et de la soumettre à l'analyse et à l'aval du Conseil

d'administration. Il est responsable de la mise en œuvre de la stratégie et doit assurer la supervision efficace des business units ainsi que des fonctions centrales. Le Comité de direction a également la responsabilité d'analyser les différents risques et opportunités que pourrait rencontrer Umicore à court, moyen ou long terme (voir section sur la gestion des risques) et de faire en sorte que des systèmes soient mis en place afin de les gérer. Le Comité de direction est conjointement responsable de la définition et de la mise en œuvre de la démarche d'Umicore en faveur du développement durable.

Umicore est organisée en business groups, qui comprennent à leur tour des business units partageant des caractéristiques communes en termes de produits, de technologies et de marchés utilisateurs finaux. Certaines business units sont subdivisées en business lines, orientées vers leur marché. Chaque business group est représenté au Comité de direction. Afin d'apporter une structure d'assistance à l'échelle du Groupe, Umicore dispose de plates-formes complémentaires de gestion régionale dans certaines zones géographiques. Le centre du Groupe est établi en Belgique. Ce centre remplit pour l'ensemble du Groupe une série de fonctions d'assistance, comme les finances, les ressources humaines, l'audit interne, les questions juridiques, la fiscalité, l'informatique et les relations avec le public et les investisseurs.

Actionnaires

Actions émises

Au 31 décembre 2010, 120.000.000 actions d'Umicore étaient en circulation. L'historique de la représentation du capital d'Umicore est disponible sur www.investorrelations.umincore.com, de même que l'identité des actionnaires ayant déclaré une participation égale ou supérieure à 3 %.

Au 31 décembre 2010, Umicore détenait 6.476.647 actions propres, soit 5,40 % de son capital. Les informations concernant l'autorisation des actionnaires pour qu'Umicore puisse racheter ses propres actions et le statut du rachat sont respectivement consultables dans la Charte de gouvernance d'entreprise et sur le site Internet d'Umicore.

Politique et paiement des dividendes

La politique d'Umicore consiste à payer un dividende stable ou en augmentation progressive. Il n'existe pas de ratio fixe pour la distribution de dividendes. Le dividende est proposé par le Conseil d'administration à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires. Il ne sera payé aucun dividende si celui-ci était susceptible de nuire à la stabilité financière de l'entreprise.

En 2010, Umicore a payé un dividende brut de € 0,65 par action au titre de l'exercice 2009. Ce montant équivaut à celui payé comme dividende par action en 2009 pour l'année financière 2008.

En août 2010, le Conseil a décidé d'instaurer un paiement de dividende intermédiaire correspondant à la moitié du total des dividendes versés l'année précédente. Par conséquent, un dividende brut intérimaire de € 0,325 par action a été versé le 13 octobre 2010. Le 9 février 2011, le Conseil a décidé de proposer aux actionnaires un dividende total de € 0,80 par action pour l'exercice social 2010. Le versement de ce dividende en mai 2011 s'élèverait donc à € 0,475 par action (dividende total diminué du versement intérimaire).

Assemblées des actionnaires 2010

Les statuts de la Société stipulent que l'Assemblée générale ordinaire (AGO) des actionnaires a lieu le dernier mardi d'avril à 17 heures.

Le lieu de chaque assemblée des actionnaires est mentionné dans la convocation publiée au moins 24 jours avant la « date d'enregistrement » (à 24h00, cinq jours ouvrables avant l'assemblée générale).

En 2010, l'AGO a eu lieu le 27 avril. Lors de cette assemblée, les actionnaires ont adopté les résolutions standard concernant les comptes annuels, l'approbation des résultats et la décharge aux Administrateurs pour l'exercice de leur mandat en 2009 ainsi que la décharge au commissaire pour ses missions d'audit. En outre, les actionnaires ont reconduit les mandats d'administrateur de M. Shohei Naito et de Mme Isabelle Bouillot pour trois ans. L'AGO a également approuvé la rémunération du Conseil pour 2010. Les détails concernant la rémunération des Administrateurs en 2010 sont repris dans le Rapport de rémunération.

Le 29 octobre 2010, une Assemblée générale extraordinaire a autorisé la Société et ses filiales à acquérir jusqu'au 28 avril 2012, des actions Umicore à un prix par action compris entre € 4 et € 75, sans dépasser 10 % du capital souscrit. Cette assemblée extraordinaire a également approuvé l'absorption par la Société de sa filiale Umicore Oxyde Belgium NV-SA, détenue à 100 %, par voie d'une opération de fusion.

Conseil d'administration

Composition

Le Conseil d'administration, dont les membres sont nommés par l'Assemblée des actionnaires à majorité simple, sans obligation de présence, doit être composé d'au moins six membres. Leur mandat ne peut pas dépasser quatre ans, mais ils sont rééligibles.

Les Administrateurs peuvent être révoqués à tout moment par l'Assemblée des actionnaires, à la majorité simple. Aucune présence n'est obligatoire pour la révocation des administrateurs. Les statuts de la Société permettent au Conseil de nommer des Administrateurs en cas de poste vacant. La prochaine Assemblée générale des actionnaires doit ensuite décider de la nomination définitive de l'administrateur en question. Ce dernier termine le mandat de son prédécesseur.

Au vendredi 31 décembre 2010, le Conseil d'administration était composé de dix membres : neuf administrateurs non exécutifs et un administrateur exécutif. A la même date, six des dix administrateurs étaient des administrateurs indépendants, conformément à l'Article 526ter du Code des sociétés belge. Ces critères sont repris à l'annexe 3 de la Charte de gouvernance d'entreprise d'Umicore.

Réunions et thèmes

Le Conseil d'administration s'est réuni à sept reprises en 2010. Lors de ces réunions, il a examiné les sujets suivants : la performance financière du Groupe, la performance relative à l'environnement, la santé et la sécurité, le budget, ainsi que les plans opérationnels et ceux relatifs aux investissements. Le Conseil d'administration a aussi examiné les axes stratégiques et projets de développement, dont Vision 2015 et des acquisitions potentielles. L'analyse des performances annuelles de l'Administrateur délégué et des autres membres du Comité de direction relatives à 2009 a été finalisée en février 2010. Le Conseil a également abordé le plan de relève au niveau du Conseil et du Comité de direction. Le 1^{er} juin 2010, le Conseil a nommé M. Denis Goffaux comme nouveau membre du Comité de direction en qualité de Chief Technology Officer à compter du 1^{er} juillet 2010. En 2010, le Conseil a décidé d'instaurer un accompte sur dividende. Il a approuvé le projet de fusion interne entre la Société et sa filiale Umicore Oxyde Belgium NV-SA, détenue à 100 %. En outre, le Conseil a visité les sites d'Umicore à Hanau et Pforzheim, en Allemagne.

Analyse de la performance du Conseil et de ses Comités

Courant 2011, le Président procédera à une analyse de la performance du Conseil et de ses Comités. Il abordera les résultats avec le Comité de nomination et rémunération, puis avec le Conseil.

Comités

Comité d'audit

La composition du Comité d'audit ainsi que les qualifications de ses membres sont totalement en accord avec les exigences de l'Article 526bis du Code des sociétés belge et du Code.

Le Comité d'audit se compose de trois administrateurs non exécutifs, dont deux sont indépendants.

Il s'est réuni à quatre reprises en 2010. En sus des comptes consolidés de 2009 et de ceux du premier semestre de 2010, le Comité a également évalué les éléments suivants : l'état d'avancement des projets de contrôle interne, les activités du

département fiscal, la gestion des données informatiques, le plan de relève de l'organisation financière, le processus d'évaluation des risques, la reconduction du mandat de commissaire, ainsi que l'audit interne des rapports d'activité. En outre, le Comité d'audit a procédé à une évaluation de sa propre performance et a analysé les honoraires du commissaire.

Comité de nomination et rémunération

Le Comité de nomination et rémunération se compose de trois administrateurs non exécutifs, dont deux sont indépendants. Il est présidé par le président du Conseil d'administration.

Il s'est réuni à trois reprises en 2010. En 2010, le Comité de nomination et rémunération a examiné la politique de rémunération pour les membres du Conseil d'administration, ceux des Comités du Conseil, et ceux du Comité de direction. Il a également revu le règlement des plans d'octroi d'actions et d'options sur actions proposés en 2010, ainsi que le régime de rémunération variable pour 2010. Le Comité a également effectué une évaluation de cinq Administrateurs en fin de mandat. Il fut décidé de soumettre la réélection de quatre d'entre eux au vote de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de 2011. En outre, il a discuté du plan de relève au niveau du Conseil et du Comité de direction, ainsi que des changements organisationnels découlant de la stratégie Vision 2015.

Comité de direction

Composition

Le Comité de direction est conforme à la notion de « Comité de direction » définie par l'article 524bis du Code des sociétés belge. Le terme « Comité de direction » est utilisé dans cette acceptation ci-dessous.

Il est composé d'au moins quatre membres. Il est présidé par l'Administrateur délégué, qui est désigné par le Conseil d'administration. Les membres du Comité de direction sont nommés par le Conseil d'administration proposition de l'Administrateur délégué et sur recommandation du Comité de nomination et rémunération. L'ensemble du Comité de direction ou n'importe quel membre de celui-ci peut être révoqué à tout moment par le Conseil d'administration.

Le 1^{er} juillet 2010, M. Martin Hess a quitté Umicore et M. Denis Goffaux a été nommé membre du Comité de direction.

Le 31 décembre 2010, le Comité de direction était constitué de sept membres, y compris l'Administrateur délégué.

Analyse de la performance

Une analyse de la performance de chaque membre du Comité de direction est menée annuellement par l'Administrateur délégué, puis discutée avec le Comité de nomination et rémunération. Les résultats sont présentés au Conseil d'administration, qui en discute.

Chaque année, le Conseil se réunit également en session non exécutive (c.-à-d. sans l'Administrateur délégué) afin d'analyser et de discuter de la performance de l'Administrateur délégué.

Informations pertinentes en cas d'offre publique d'achat

Restrictions relatives au transfert d'actions

Les statuts de la Société n'imposent aucune restriction en ce qui concerne le transfert d'actions. En outre, la Société n'a connaissance d'aucune restriction imposée par la loi, excepté dans le cadre des réglementations relatives aux abus de marché.

Titres avec droits spéciaux

La Société n'a émis aucun titre avec droits spéciaux.

Restrictions relatives au droit de vote

Les statuts de la Société ne font état d'aucune restriction sur l'exercice des droits de vote par les actionnaires, à condition que les actionnaires concernés soient admis à l'Assemblée des actionnaires et ne soient pas déchus de leurs droits. Les conditions d'admission aux Assemblées des actionnaires figurent à l'Article 17 des statuts de la Société. Conformément à l'article 7 des statuts de la Société, si un titre fait l'objet de droits concurrents, l'exercice des droits y afférents est suspendu jusqu'à la désignation d'une seule personne comme étant, à l'égard de la société, propriétaire du titre.

À la connaissance du Conseil, au 31 décembre 2010, aucun des droits de vote afférents aux actions émises par la Société n'avait été suspendu en vertu de la loi, à l'exception des 6.476.647 actions détenues par la Société elle-même à cette date (article 622, §1 du Code des sociétés belge).

Plans d'actionnariat salarié où les droits de contrôle ne sont pas directement exercés par les employés

La Société n'a pas émis de tels plans d'actionnariat salarié.

Conventions entre actionnaires

À la connaissance du Conseil, il n'y a pas de convention(s) entre actionnaires de nature à restreindre le transfert de titres et/ou l'exercice de droits de vote.

Modification des statuts de la Société

Excepté pour les augmentations de capital décidées par le Conseil d'administration dans les limites du capital autorisé, seule une Assemblée extraordinaire des actionnaires est habilitée à modifier les statuts de la Société. Une Assemblée des actionnaires peut uniquement délibérer sur des amendements à apporter aux statuts de la Société (y compris les augmentations ou réductions du capital, ainsi que les fusions, les scissions et une liquidation) si au moins 50 % du capital souscrit est représenté. Si le quorum de présence susmentionné n'est pas atteint, une nouvelle Assemblée extraordinaire des actionnaires doit être convoquée. Elle délibérera quelle que soit la part du capital souscrit représentée. En règle générale, les modifications des statuts de la Société sont adoptées uniquement si elles recueillent 75 % des votes. Le Code belge des sociétés impose une majorité supérieure dans des cas bien spécifiques, comme la modification de l'objet social ou de la forme juridique la Société.

Capital autorisé – rachat d'actions

La Société peut procéder à une augmentation de capital sur décision du Conseil, dans les limites du capital autorisé. L'autorisation doit être accordée par une Assemblée extraordinaire des actionnaires. Le montant et la durée de l'augmentation sont limités. Par ailleurs, l'augmentation est soumise à des critères spécifiques en termes de justification et d'objectifs. L'Assemblée extraordinaire des actionnaires du 24 octobre 2006 (résolutions publiées le 13 novembre 2006) a autorisé le Conseil d'administration à augmenter le capital du Groupe, en une ou plusieurs fois, d'un montant maximum de 46.000.000 euros. Cette autorisation n'a pas été utilisée à ce jour, et expirera le 12 novembre 2011. Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée des actionnaires du 26 avril 2011 de renouveler cette autorisation pour un montant maximum de 50.000.000 euros.

En vertu d'une résolution de l'Assemblée extraordinaire des actionnaires du 29 octobre 2010, la Société peut acquérir ses actions dans les limites de 10 % du capital souscrit, à un prix par action compris entre 4 € et 75 €. Cette autorisation est valable pour 18 mois, jusqu'au 28 avril 2012. La même autorisation a été accordée aux filiales de la Société.

Accords passés entre la Société et les membres du Conseil d'administration ou employés, ayant pour but d'indemniser ces derniers en cas de démission ou de licenciement sans raison valable, ou s'ils perdent leur emploi suite à une offre publique d'acquisition

En cas de destitution dans les 12 mois suivant une prise de contrôle de la Société, tous les vice-présidents du Groupe ont droit à une indemnité équivalant à 36 mois du salaire de base. En ce qui concerne les membres du comité de direction, il est renvoyé au rapport de rémunération (p. 132-133).

Code des sociétés - Articles 523 & 524ter

Le 10 février 2010, avant que le Conseil discute ou décide de quoi que ce soit, M. Marc Grynberg déclarait qu'il y avait un conflit d'intérêts direct de nature patrimoniale dans la mise en œuvre des décisions prises par le Conseil au sujet son évaluation, sa rémunération (y compris l'octroi d'actions et d'options) et son plan de pension.

En vertu de l'Article 523 du Code des sociétés, Marc Grynberg n'a pas pris part aux délibérations du Conseil concernant ces décisions, ni aux votes.

Les conséquences patrimoniales découlant de ces décisions sont décrites dans le rapport annuel du Conseil sur les comptes statutaires conformément au Code des sociétés belge.

Au cours de l'année financière, ni transaction spécifique, ni engagement contractuel n'ont été établis entre, d'une part, un membre du Conseil d'administration ou du Comité de direction et, d'autre part, Umicore ou une de ses filiales.

Le commissaire

Le mandat du commissaire est renouvelable par vote de l'Assemblée générale ordinaire de 2011. Sur proposition d'audit et sur présentation du conseil d'entreprise, le Conseil invitera l'Assemblée annuelle des actionnaires à renouveler le mandat de commissaire aux comptes, PricewaterhouseCoopers Réviseurs d'Entreprises scrl, conjointement représenté par la SPRL Marc Daelman, représentée par M. Marc Daelman, et Mme Emmanuèle Attout (en remplacement de l'actuel représentant légal, M. Raf Vander Stichele).

Un document énumérant les critères d'indépendance du commissaire peut être obtenu auprès de la Société ou consulté sur www.governance.umicore.com.

Code de conduite

Umicore applique un Code de conduite à tous ses employés, représentants et membres du Conseil d'administration. Ce Code est indispensable si Umicore entend créer et préserver une relation de confiance et de professionnalisme avec ses principaux partenaires, à savoir ses employés, ses partenaires commerciaux, ses actionnaires, les instances gouvernementales et le public.

Le principal objectif du Code de conduite d'Umicore est de veiller à ce que toutes les personnes agissant pour son compte exercent leurs activités dans le respect de la déontologie, des lois et règlements, ainsi que des normes fixées par Umicore à travers ses politiques, directives et règles présentes et futures. Le Code de conduite contient une section spécifique consacrée aux plaintes et aux inquiétudes des travailleurs et des dénonciateurs.

Il se trouve à l'Annexe 4 de la Charte de gouvernance d'entreprise d'Umicore.

Délit d'initié et manipulation boursière

L'Annexe 5 de la Charte de gouvernance d'entreprise d'Umicore comporte une politique spécifique couvrant l'application de la législation belge en matière de délit d'initié et de manipulation boursière.

Mise en conformité avec le Code

Les systèmes et procédures de gouvernance d'entreprise en vigueur chez Umicore sont conformes au Code, à l'exception de l'Article 8.8 relatif au seuil de 5 % du capital souscrit, seuil à partir duquel l'actionnaire peut inscrire des propositions à l'ordre du jour des assemblées générales des actionnaires. Dans un souci d'efficacité, Umicore a décidé pour l'instant de déroger à ce principe. Elle conserve uniquement la possibilité offerte par l'Article 532 du Code des sociétés belge aux actionnaires détenant au moins 20 % du capital souscrit de demander au Conseil d'administration de convoquer une assemblée générale des actionnaires. Toutefois, après l'entrée en vigueur en 2011 d'une nouvelle loi relative à l'exercice de certains droits des actionnaires de sociétés cotées en bourse, les actionnaires détenant, seuls ou conjointement, au moins 3 % du capital souscrit, pourront soumettre des propositions à l'ordre du jour des assemblées des actionnaires.

Rapport de rémunération 2010

Rémunération du Conseil d'administration

Politique de rémunération pour le Conseil d'administration

La procédure visant à mettre en place une politique en matière de rémunération à l'intention des membres non exécutifs du Conseil d'administration consiste d'abord en une étude comparative externe, commandée par le Comité de nomination et de rémunération et réalisée soit en interne, soit par un consultant externe. Ce comparatif se base sur la rémunération des membres du conseil d'administration de sociétés cotées au BEL 20 et d'autres sociétés européennes de même envergure. Les résultats sont ensuite passés en revue et abordés en Comité de nomination et rémunération. Cette étude réalisée début 2010 se base sur les sociétés qui comptent entre € 2 milliards et € 5 milliards de capitalisation boursière, y compris les sociétés cotées au BEL 20 et les entreprises européennes dans le secteur de la chimie, des métaux et des matériaux. Au vu des résultats, le Comité de nomination et rémunération a conclu que la rémunération du Conseil d'administration et des Comités était en phase avec les pratiques du marché et a décidé de ne pas la modifier pour 2010.

Rémunération des administrateurs non exécutifs

La rémunération des membres non exécutifs du Conseil se présentait comme suit en 2010 :

- **Président** : honoraires fixes annuels : € 40.000 + € 5.000 par présence à chaque réunion.
- **Administrateur** : honoraires fixes annuels : € 20.000 + € 2.500 par présence à chaque réunion.

La rémunération des membres des Comités se présentait comme suit en 2010 :

Comité d'audit

- **Président** : € 6.000 par présence à chaque réunion.
- **Membre** : € 4.000 par présence à chaque réunion.

Comité de nomination et rémunération

- **Président** : € 4.000 par présence à chaque réunion.
- **Membre** : € 3.000 par présence à chaque réunion.

Modifications apportées à la rémunération du Conseil d'administration depuis la fin 2010

Début 2011, une étude a été réalisée par rapport à un groupe de sociétés de référence ayant entre € 4 milliards et € 6 milliards de capitalisation boursière. Les résultats ont révélé que la rémunération du Conseil d'administration d'Umicore était inférieure au point de référence. Dès lors, le Conseil recommandera aux actionnaires d'ajouter à l'actuelle structure de rémunération pour 2011 un octroi annuel d'actions assujetties à des restrictions. Cet octroi s'élèverait à 300 actions Umicore par membre du Conseil, à l'exception de l'Administrateur délégué. Sous réserve d'approbation par les actionnaires, ce type d'actionnariat soulignerait l'implication des Administrateurs et se conformerait aux intérêts des actionnaires. Les parts octroyées seront bloquées durant trois ans.

Sur la base d'une proposition du Comité de nomination et rémunération, le Conseil d'administration a approuvé, le 9 février 2011, les modifications ci-dessous apportées à la rémunération du Conseil et des Comités.

Le président du Comité d'audit recevra une rémunération fixe annuelle de € 10.000, alors qu'il ne percevait pas de rémunération fixe jusqu'à présent. Son jeton de présence par réunion passera de € 6.000 à € 5.000. Les autres membres du Comité d'audit recevront une rémunération fixe annuelle de € 5.000, alors qu'ils ne percevaient pas de rémunération fixe jusqu'à présent. Leur jeton de présence par réunion s'élèvera à € 3.000, contre € 4.000 précédemment.

Le président du Comité de nomination et rémunération se verra octroyer € 5.000 par réunion, contre € 4.000 pour le moment.

Aperçu de la rémunération du Conseil en 2010

Nom		Rémunération (en €)	Participation aux réunions
Thomas Leysen * (Président) (Administrateur non exécutif)	Compensation fixe annuelle Jetons de présence du Conseil d'administration Jetons de présence du Comité de nomination & rémunération Rémunération totale	40.000 5.000 4.000 87.000	7/7 3/3
Marc Grynberg (Administrateur exécutif)	Aucune rémunération en tant qu'Administrateur (cf. ci-dessous rémunération de l'Administrateur délégué 2010)	None	7/7
Isabelle Bouillot (Administrateur non exécutif, indépendant)	Compensation fixe annuelle Jetons de présence du Conseil d'administration Jetons de présence du Comité de nomination & rémunération Jetons de présence du Comité d'audit Rémunération totale	20.000 2.500 3.000 4.000 62.500	7/7 3/3 4/4
Uwe-Ernst Buflé (Administrateur non exécutif, indépendant)	Compensation fixe annuelle Jetons de présence du Conseil d'administration Rémunération totale	20.000 2.500 37.500	7/7
Jean-Luc Dehaene (Administrateur non exécutif, indépendant)	Compensation fixe annuelle Jetons de présence du Conseil d'administration Rémunération totale	20.000 2.500 35.000	6/7
Arnoud de Pret (Administrateur non exécutif, indépendant)	Compensation fixe annuelle Jetons de présence du Conseil d'administration Jetons de présence du Comité d'audit Rémunération totale	20.000 2.500 4.000 49.500	7/7 3/4
Shohei Naito (Administrateur non exécutif, indépendant)	Compensation fixe annuelle Jetons de présence du Conseil d'administration Rémunération totale	20.000 2.500 37.500	7/7
Jonathan Oppenheimer (Administrateur non exécutif)	Compensation fixe annuelle Jetons de présence du Conseil d'administration Rémunération totale	20.000 2.500 37.500	7/7
Guy Paquot (Administrateur non exécutif, indépendant)	Compensation fixe annuelle Jetons de présence du Conseil d'administration Jetons de présence du Comité de nomination & rémunération Rémunération totale	20.000 2.500 3.000 44.000	6/7 3/3
Klaus Wendel (Administrateur non exécutif)	Compensation fixe annuelle Jetons de présence du Conseil d'administration Jetons de présence du Comité d'audit Rémunération totale	20.000 2.500 6.000 61.500	7/7 4/4

* Avantages en nature : voiture de société € 3.501,34.

En 2008, le Conseil d'administration avait approuvé une convention de conseil de quatre ans entre Umicore et Booischot n.v., une société contrôlée par Thomas Leysen. Entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2009, cette convention quadriennale prévoit des honoraires fixes annuels de € 300.000. À la demande de Thomas Leysen et en accord avec le Conseil, il a été mis fin à cette convention avec effet le 31 août 2011.

Rémunération de l'Administrateur délégué et du Comité de direction

Politique de rémunération s'appliquant à l'Administrateur délégué et au Comité de direction

Le Comité de nomination et rémunération définit les principes de la politique de rémunération pour l'Administrateur délégué et le Comité de direction, et les soumet à l'aval du Conseil d'administration. Il s'efforce d'avoir une rémunération fixe à l'image du degré de responsabilité et en phase avec les pratiques moyennes du marché, ainsi qu'une rémunération variable attrayante qui récompense la performance de la société en fonction de critères financiers et durables.

L'enveloppe de rémunération et d'avantages pour l'Administrateur délégué et les membres du Comité de direction comprend les éléments suivants : rémunération fixe, rémunération variable (bonus en espèces), intérêsses liés aux actions (octroi d'actions gratuites et plans d'options sur actions), régime de pension et autres avantages.

La rémunération de l'Administrateur délégué et des membres du Comité de direction est revue une fois par an par le Comité de nomination et rémunération. Chaque année, une étude est réalisée pour évaluer la compétitivité des enveloppes de rémunération. Umicore compare l'ensemble des rémunérations directes des membres du Comité de direction par rapport aux sociétés cotées au BEL 20.

En prévision modifications annoncées dans la législation belge en matière de gouvernance d'entreprise sur la rémunération variable des membres du Comité de direction, le Conseil d'administration a approuvé le 10 février 2010 la recommandation du Comité de nomination et rémunération d'instaurer, à partir de l'année de référence 2010, une nouvelle politique de bonus en espèces pour le Comité de direction. Cette dernière est conforme à la loi belge du 6 avril 2010, qui oblige à différer la moitié des versements de bonus aux membres du Comité de direction et à associer le paiement à des objectifs ou des critères sur plusieurs années.

Pour l'année de référence, les données individuelles pour l'Administrateur délégué relatives à tous les éléments de rémunération figurent dans le tableau de la page 130 du présent rapport de rémunération. Pour les autres membres du Comité de direction, les données concernant les rémunérations fixe et variable, la pension et les autres avantages sont regroupées, tandis que les données relatives aux intérêsses liés aux actions (parts et options sur actions) sont fournies sur une base individuelle.

Rémunération et avantages pour l'Administrateur délégué

Rémunération fixe

En 2010, l'Administrateur délégué a reçu une rémunération fixe de € 500.000.

Régime de rémunération variable (bonus en espèces) et critères d'évaluation

Le bonus en espèces de l'Administrateur délégué peut osciller entre 0 % et 100 % de son salaire fixe en espèces. La moitié fait l'objet d'un versement non différé basé sur la performance individuelle, y compris la performance financière globale annuelle du Groupe, la réalisation d'objectifs stratégiques ainsi que d'objectifs de développement durable et le respect de ses valeurs.

L'autre moitié qui fait l'objet d'un paiement différé se base le critère de rentabilité du Groupe, à savoir son ROCE (rendement des capitaux engagés). Le paiement différé est effectué sur plusieurs années. La moitié de cette somme est versée après deux ans, sur la base de la moyenne de deux ans du ROCE. L'autre moitié est payée après trois ans, en prenant pour référence la moyenne de trois ans du ROCE. La plage du ROCE peut varier entre 7,5 % et 17,5 % au maximum. Le bonus en cash peut être converti, en tout ou en partie, en actions d'Umicore, au libre choix de l'Administrateur délégué.

Il n'existe aucun droit de recouvrement.

La performance annuelle de l'Administrateur délégué est évaluée par le Comité de nomination et de rémunération ; les résultats de l'évaluation sont présentés par le président et abordés en séance du Conseil d'administration, en l'absence de l'Administrateur délégué.

En 2011, l'Administrateur délégué recevra un bonus en espèces s'élevant à € 240.000. Cette somme représente la composante individuelle non différée de son bonus pour 2010.

Intérêsses liés aux actions (octroi d'actions et options sur actions)

Des actions Umicore sont octroyées à l'Administrateur délégué, sur décision du Conseil d'administration, en reconnaissance des services rendus l'année précédente. En 2011, l'Administrateur délégué a reçu 3.000 actions pour services rendus en 2010. Lors de l'octroi, le prix d'une action s'élevait à € 37,966 et la valeur totale représentait € 113.898. Le Conseil d'administration a décidé de cet octroi le 9 février 2011. Les actions sont bloquées durant trois ans.

En 2010, 90.000 options sur actions ont été accordées à l'Administrateur délégué dans le cadre du plan d'intéressement 2010 via des options sur actions, mis en œuvre par le Conseil d'administration le 10 février 2010. Ces options avaient un prix d'exercice de € 22,30 et une valeur notionnelle – calculée sur base du modèle de Present Economic Value – de € 462.600 lors de l'octroi. Elles peuvent être exercées du 1^{er} mars 2013 au 14 février 2017. Les options sur actions permettent à leur bénéficiaire d'acquérir un nombre donné d'actions d'Umicore à un prix déterminé (le prix d'exercice), dans un délai défini. Elles

ne sont pas liées à des critères de performance individuelle ou d'entreprise. Dès lors, elles ne doivent pas être considérées comme une rémunération variable au sens de la loi belge du 6 avril 2010 relative au gouvernement d'entreprise.

Pension et autres avantages

Les pensions comprennent à la fois les régimes à cotisations définies et le coût des services lié aux régimes à prestations définies. Autres avantages : frais de représentation, avantages en nature (voiture de société) et assurances.

Rémunération totale de l'Administrateur délégué pour 2010

Le tableau ci-dessous détaille la rémunération perçue par l'Administrateur délégué pour l'année de référence.

Rémunération touchée par l'Administrateur délégué Marc Grynberg en 2010		(en €)
Statut de l'Administrateur délégué		Indépendant
Rémunération fixe	500.000	
Rémunération variable (payée pour l'année rapportée)	240.000	
Valeur des actions octroyées en 2011	113.898	
Valeur des options sur actions octroyées en 2010	462.600	
Retraite		
- Plan à contribution définie	184.184	
- Plan lié aux objectifs (coût de service)	41.599	
Autres avantages :		
Frais de représentation, avantages en nature (voiture) et assurances	28.196	

Rémunération et avantages pour les membres du Comité de direction

Rémunération fixe

La rémunération fixe diffère pour chaque membre du Comité de direction, en fonction de critères comme l'expérience. Pour l'année 2010, le Comité de direction (à l'exclusion de l'Administrateur délégué) a reçu au total € 1.918.990 de rémunération fixe.

Régime de rémunération variable (bonus en espèces) et critères d'évaluation

Umicore a adopté un régime de rémunération variable sous la forme d'un bonus en espèces. Ce dernier entend faire en sorte que tous les membres du Comité de direction soient récompensés en fonction de leurs performances individuelles ainsi que des résultats globaux du groupe Umicore.

Tous les membres du Comité de direction auront droit au même bonus brut potentiel pour l'année de référence 2010, allant de € 0 à € 280.000. La moitié du bonus est octroyée sous la forme d'un versement non différé basé sur la performance individuelle annuelle (en ce compris le respect des valeurs du groupe, la performance environnementale et sociale).

L'autre moitié fait l'objet d'un paiement différé en fonction des critères de rentabilité du Groupe, à savoir son ROCE (rendement des capitaux engagés). Le paiement différé est examiné sur plusieurs années. La première moitié est versée après deux ans, sur la base de la moyenne de deux ans du ROCE. L'autre moitié est payée après trois ans, en prenant pour référence la moyenne de trois ans du ROCE. La plage du ROCE peut varier entre 7,5 % et 17,5 % au maximum.

La performance des membres du Comité de direction est initialement évaluée par l'Administrateur délégué. La performance annuelle de chaque membre du Comité de direction est discutée avec le Comité de nomination et rémunération. Les résultats sont présentés par le président dudit Comité au Conseil d'administration qui en débat en son sein.

En 2011, le Comité de direction recevra au total € 572.500 de bonus en espèces s'agissant de l'élément individuel non différé de leurs bonus 2010.

Il n'existe aucun droit de recouvrement.

Intéressements liés aux actions (octroi d'actions et options sur actions)

Des actions Umicore sont octroyées au Comité de direction, après approbation du Conseil d'administration, en reconnaissance des services rendus l'année précédente. En 2011, le Comité de direction a reçu 16.500 actions pour services rendus en 2010 (3.000 par membre, à l'exception de Denis Goffaux, qui s'est vu octroyer 1.500 parts en raison de son entrée en fonction le 1^{er} juillet). La valeur cumulée de ces titres s'élevait à € 624.303. Lors de l'octroi, le prix de chaque action s'élevait à € 37,966, à l'exception de celles de William Staron (€ 37,270) et de Pascal Reymondet (€ 37,950). Le Conseil d'administration a approuvé cet octroi le 9 février 2011. Les actions sont bloquées durant trois ans.

En 2010, 150.000 options sur actions (25.000 par membre) ont été octroyées au Comité de direction dans le cadre du plan d'intéressement 2010 via des options sur actions, mis en œuvre par le Conseil d'administration le 10 février 2010. Denis Goffaux a reçu des options sur actions pour sa fonction avant d'être désigné comme membre du Comité de direction. Dès lors, le total ne

tient pas compte de ces options. Les options octroyées à un ancien membre, M. Martin Hess, qui a quitté Umicore le 30 juin, sont incluses dans le total. Les options ont un prix d'exercice de € 22,30 et avaient une valeur notionnelle – calculée sur base du modèle de Present Economic Value – de € 771.000 lors de l'octroi. Elles peuvent être levées du 1^{er} mars 2013 au 14 février 2017.

Pension et autres avantages

Les pensions comprennent à la fois les régimes à cotisations définies et le coût des services lié aux régimes à prestations définies. Autres avantages : frais de représentation, voiture de société, assurances et indemnités d'expatriation. S'agissant des indemnités d'expatriation, deux membres du Comité de direction jouissent d'avantages habituellement dévolus aux expatriés, conformément aux pratiques en vigueur sur le marché local. Dans le cadre de la retraite anticipée de Martin Hess ainsi que des dispositions de son contrat de travail relatives à la pension, un coût de service supplémentaire lié à ses années de service a été intégré dans le coût total des services de pension. Ce dernier est inclus dans le montant total, qui s'élève à € 1.118.301.

Total général des rémunérations du Comité de direction pour 2010

Rémunération globale perçue par les membres du Comité de direction en 2010 (Administrateur délégué non inclus)		(en €)
Rémunération fixe		1.918.990
Rémunération variable (payée pour l'année rapportée)		572.500
Valeur des actions octroyées en 2011		624.303
Valeur des options sur actions octroyées en 2010		771.000
Retraite		
- Plan à contribution définie		194.474
- Plan lié aux objectifs (coût de service)		1.118.301
Autres avantages :		420.832
Frais de représentation, voitures de société, assurances, avantages liés à l'expatriation*,...		

Transactions et détention d'actions et d'options sur actions en 2010

Transactions et détention d'actions et d'options sur actions dans le chef du Comité de direction en 2010

Nom	Options détenues au 31/12/2009	Options octroyées en 2010	Nombre d'options exercées	Prix moyen d'exercice (en €)	Année d'octroi des options exercées	Nombre d'option expirées	Options détenues au 31/12/2010*
Marc Grynberg	192.500	90.000	42.500	11,022	2004 / 2005	0	240.000
Hugo Morel	125.000	25.000	50.000	17,733	2005 / 2006	0	100.000
Marc Van Sande	75.000	25.000	0			0	100.000
Martine Verluyten	89.625	25.000	0			0	114.625
Denis Goffaux**	13.000	3.500	2.500	22,546	2006	0	14.000
Pascal Reymondet	75.000	25.000	12.500	26,546	2007	0	87.500
William Staron	40.000	25.000	7.500	27,360	2007	0	57.500

* Ces options peuvent être exercées à des prix d'exercice situés entre € 14,44 et € 32,57.

** Actions octroyées pour sa fonction, avant sa désignation comme membre du Comité de direction.

En 2010, Thomas Leysen (ancien Administrateur délégué) a exercé 125.000 options (ISOP 2004) à un prix d'exercice de € 8,64 et 125.000 options (ISOP 2005) à un prix d'exercice de € 12,92.

Les détails des options exercées ou autres opérations sur actions du Comité de direction ou des membres du Conseil d'administration sont disponibles sur www.cbfa.be.

Détention d'actions du Comité de direction en 2010

Nom	Actions détenues au 31/12/2009	Actions détenues au 31/12/2010
Marc Grynberg	100.000	136.000
Hugo Morel	21.250	24.250
Marc Van Sande	15.800	18.800
Martine Verluyten	12.500	15.500
Denis Goffaux	0	0
Pascal Reymondet	8.750	11.750
William Staron	2.250	5.250

Détention d'actions du Conseil d'administration en 2010

Nom	Nombre d'actions détenues au 31/12/2009	Nombre d'actions détenues au 31/12/2010
Thomas Leysen	886.020	1.001.020
Isabelle Bouillot	0	0
Uwe-Ernst Buflé	0	0
Jean-Luc Dehaene	135	0
Arnoud de Pret	5.000	5.000
Shohei Naito	0	0
Jonathan Oppenheimer	0	0
Guy Paquot	2.000	2.000
Klaus Wendel	7.125	7.125

Relations contractuelles

Contrat entre Umicore et Marc Grynberg, Administrateur délégué

Compte tenu de l'ancienneté de Marc Grynberg au sein du Groupe Umicore, le Conseil a pris les décisions ci-dessous en 2008:

- En cas de résiliation du contrat par Umicore, une indemnité totale équivalant à 18 mois de son salaire annuel de base lui sera versée.
- Une indemnité totale équivalant à trois ans du salaire annuel de base sera versée à l'Administrateur délégué en guise d'indemnité minimale s'il est mis un terme à son mandat dans un délai de 12 mois suivant une prise de contrôle à la suite d'une offre d'achat (non cumulable avec la disposition précédente).
- Le Conseil d'administration est libre de juger si le bonus en espèces est censé faire partie de l'indemnité finale.

Contrats entre Umicore et les membres du Comité de direction

En vertu d'une décision du Conseil prise en 2007, s'il est mis un terme au mandat d'un membre du Comité de direction dans un délai de douze mois suivant une prise de contrôle de la Société, ledit membre peut prétendre à une indemnité totale équivalant à 36 mois du salaire de base. Cette disposition s'applique à tous les membres du Comité de direction à l'exception de Denis Goffaux, qui a signé son contrat de travail le 1^{er} juillet 2010.

Arrangements individuels en cas de rupture de contrat par Umicore

Denis Goffaux a été nommé Chief Technology Officer le 1^{er} juillet 2010. Compte tenu de son ancienneté au sein du Groupe Umicore, une indemnité totale équivalant à 18 mois de son salaire de base annuel lui sera versée. Dans le cadre de la loi belge du 6 avril 2010 relative au gouvernement d'entreprise, le Comité de nomination et rémunération a recommandé cet arrangement, approuvé par le Conseil d'administration le 1er juin 2010. Le Conseil d'administration est libre de juger si le bonus en espèces est censé faire partie de l'indemnité finale.

Les contrats d'Hugo Morel et de Marc Van Sande ont été signés avant l'entrée en vigueur de la loi belge du 6 avril 2010 relative à au gouvernement d'entreprise. L'indemnité totale est fonction de l'âge, de l'ancienneté au sein du Groupe Umicore et de l'ensemble des rémunérations et avantages.

Pascal Reymondet a un contrat de travail allemand. Dès lors, il n'existe aucun arrangement contractuel en cas de résiliation. Le droit allemand sera d'application.

William Staron a un contrat de travail américain. Dès lors, il n'existe aucun arrangement contractuel en cas de résiliation. La politique américaine en matière de résiliation et de licenciement d'Umicore sera donc applicable.

Le contrat de travail de Martine Verluyten avait été signé en 2006. L'indemnité de fin de contrat équivaut à 12 mois du total des rémunérations et avantages.

Gestion des risques et contrôle interne

La direction d'Umicore développe les activités du Groupe en adoptant une approche entrepreneuriale. Dans ce contexte, la prise de risques calculés fait partie intégrante du développement des activités de l'entreprise. Soucieuse d'exploiter au mieux les possibilités et, parallèlement, de limiter les pertes éventuelles, Umicore met en œuvre un vaste système de gestion du risque. L'objectif de ce dernier est de permettre à l'entreprise d'identifier les risques et de les maintenir à un niveau acceptable, dans la mesure du possible. Umicore possède également des mécanismes de contrôle interne. Ceux-ci offrent à la direction la garantie que la société est à même d'atteindre ses objectifs. Ces contrôles concernent l'efficacité et les performances des activités de l'entreprise, la fiabilité de ses procédures financières et du reporting, ainsi que sa conformité aux législations et réglementations.

Evaluation des risques

Dans le système de gestion du risque, la première phase consiste à identifier les divers risques et à les contenir. En raison de la structure d'activités décentralisée d'Umicore, le premier niveau d'identification des risques concerne les business units du Groupe. Umicore a mis au point une procédure d'évaluation des risques pour ses activités (Business Risk Assessment, BRA) que chaque business unit et chaque département du Groupe sont tenus de suivre chaque année. Cette procédure BRA impose à l'ensemble des entités de procéder à un examen des risques afin d'identifier tout risque significatif (qu'il soit financier ou non) susceptible d'empêcher l'entreprise d'atteindre ses objectifs. La procédure prévoit une description détaillée des risques identifiés ainsi qu'une évaluation de leur impact et de leur probabilité. Enfin, les entités sont censées décrire les mesures adoptées à court, moyen et long terme afin d'atténuer ou de compenser ces risques. Ces BRA sont alors communiquées au membre du Comité de direction responsable du domaine d'activité en question. Une analyse consolidée est effectuée au niveau du Comité de direction ; ces résultats sont présentés au Conseil d'administration.

Chaque business unit et chaque département du Groupe endossent, dans la mesure du possible, la responsabilité de la gestion des risques qu'il a lui-même identifiés. Il incombe au Comité de direction d'intervenir lorsque la gestion d'un certain risque dépasse les compétences d'une business unit donnée. Par ailleurs, de façon plus générale, le Comité de direction et l'Administrateur délégué sont responsables de l'identification et de l'approche adoptée en matière de risques ayant un impact sur le Groupe dans son ensemble, tels le positionnement stratégique, le financement ou les risques macroéconomiques.

Contrôle interne

Le cadre de contrôle interne d'Umicore est tout d'abord façonné par "The Umicore Way" et le code de conduite. Les mécanismes spécifiques du contrôle interne ont été élaborés par les business units, au niveau de leurs sites, tandis que les fonctions opérationnelles communes et les services généraux ont instauré des contrôles pour les activités transversales de l'entreprise. Ils ont abouti à des politiques, des procédures et des chartes spécifiques dans des domaines comme la gestion de la chaîne logistique, les ressources humaines, les systèmes d'information, la santé et la sécurité sur le lieu de travail, le droit, la sécurité interne, ainsi que la recherche et le développement.

En 2008, Umicore a mis en œuvre un système de Conditions minimales de contrôle interne (MICR) visant à réduire les risques financiers et à améliorer la fiabilité des rapports financiers. Dans le cadre des MICR d'Umicore, toutes les entités du Groupe doivent se conformer à un ensemble de contrôles internes couvrant 164 activités de contrôle dans 12 "cycles" (voir "Risques financiers" aux pages 136-137 pour obtenir une liste détaillée) et 134 entités du groupe. Un seuil minimal de conformité est établi pour chaque activité de contrôle. L'objectif est que toutes les entités d'Umicore réalisent une conformité maximale. En 2010, le lancement et le déploiement du processus de MICR ont été menés à bien. Le processus a été suffisamment bien intégré pour permettre à la majorité des entités de passer de la phase de mise en œuvre à un plan de développement durable en 2011. Le respect de ces normes est contrôlé au moyen d'auto-évaluations annuelles autorisées par la direction. En outre, les résultats sont transmis au département Finance du Groupe, qui présente un rapport de synthèse au Comité de direction.

Contrôle et supervision

Un rôle de contrôle particulier est confié au département d'Audit interne d'Umicore. Sa mission consiste à s'assurer que la procédure de gestion du risque est respectée, que les conditions minimales de contrôle interne sont remplies et que l'identification et la gestion au niveau des entités et des départements du Groupe sont réalisées avec efficacité. Il incombe au Comité de direction d'informer le Conseil d'administration des principaux risques et des mesures de gestion du risque prises dans ce contexte. Le Comité d'audit du Conseil d'administration procède à une analyse annuelle des systèmes de contrôle interne et de gestion du risque.

Risques

Umicore est confrontée à des risques qui peuvent être répertoriés comme suit :

Stratégiques : risques liés à la conjoncture macroéconomique, au contexte financier, aux évolutions technologiques, à la réputation de l'entreprise, au contexte politique et au contexte législatif.

Opérationnels : risques en matière d'évolution de la demande des clients, d'approvisionnement en matières premières, de distribution des produits, de crédit, de production, de relations de travail, de ressources humaines, d'infrastructure IT, de santé et de sécurité au travail, de contrôle des émissions, d'impact des activités présentes ou passées sur l'environnement, de sécurité des produits, de sécurité des biens et des informations, et de reprise après sinistre.

Financiers : risques liés à la trésorerie, aux impôts, aux prévisions et à la budgétisation, à la précision et à la ponctualité des rapports, au respect des normes comptables, à la fluctuation du prix des métaux et des taux de change, ainsi qu'aux couvertures de risques.

La plupart des entreprises industrielles sont généralement confrontées à plusieurs des risques énumérés ci-dessus. Nous n'avons pas l'intention de détailler exhaustivement dans le présent rapport chacun des risques encourus par l'entreprise. Toutefois, la société a voulu mettre en exergue les principaux risques pour Umicore, en raison de leur pertinence ou de la manière dont Umicore les aborde.

géographique étendue contribuent à atténuer les risques de surexposition à un marché en particulier.

Risque technologique

Ces dernières années, Umicore s'est transformée en un Groupe de technologie des matériaux qui met l'accent sur le développement de matériaux et de procédés innovants. Le choix et le développement de ces technologies représentent à la fois la principale perspective et le principal risque pour Umicore. Afin de maîtriser ce risque et d'améliorer l'efficacité de la sélection des technologies et de la mise en place des processus, Umicore effectue chaque année des analyses technologiques au niveau du Comité de direction. En 2010, ces analyses ont été effectuées à six reprises. Toutes les business units sont également tenues de procéder à une analyse technologique annuelle. L'objectif est de vérifier la pertinence, le potentiel et les risques des technologies sélectionnées ou poursuivies et de garantir leur conformité à la vision stratégique d'Umicore. En 2009, Umicore a adopté un système de suivi de la qualité de ses efforts en recherche et développement. Ce système repose principalement sur un outil d'auto-évaluation pour les business units et la R&D du Groupe. Il a été correctement mis en place pour toute l'entreprise en 2010.

En termes organisationnels, les efforts d'Umicore en matière de recherche et développement englobent des initiatives à la fois au niveau du Groupe et des business units. Un Chief Technology Officer (CTO) a été nommé en 2005. Il a entre autres pour mission d'assurer la coordination des différents efforts en matière de recherche et développement à travers le Groupe. Cinq plates-formes technologiques offrent un cadre aux éléments R&D qui possèdent un degré élevé de pertinence pour l'ensemble du Groupe, autrement dit Fine Particle Technology, Recycling & Extraction Technology, Scientific and Technical Operations Support, Environment Health and Safety et Analytical Competences. Des efforts sont également déployés pour promouvoir les pratiques d'excellence en termes de management de connaissances, de partage de l'information, de formation et de networking au sein de la communauté R&D chez Umicore.

En 2010, Umicore a consacré l'équivalent de 6 % des revenus du Groupe (hors métal) à la recherche et au développement. Dans la mesure du possible, l'objectif est de poursuivre ces efforts de financement quelles que soient les fluctuations à court terme de la performance financière du Groupe.

Au sujet du risque lié à la propriété intellectuelle (IP), un comité IP au niveau du Groupe coordonne la protection de la propriété intellectuelle et prône les pratiques d'excellence dans ce domaine au niveau des business units, qui possèdent leurs comités IP. Umicore a déposé 42 brevets en 2010.

Risques stratégiques et opérationnels

Risques liés au marché

Umicore possède un portefeuille d'activités diversifié desservant un certain nombre de segments de marchés différents. Elle est présente à l'échelle mondiale pour la plupart de ses métiers. Aucun des segments de marchés finaux ou industriels ne représente plus de 50 % des ventes d'Umicore. En termes d'exposition globale, les principaux marchés finaux desservis par Umicore sont l'automobile, l'électronique grand public et la construction. Le modèle d'entreprise d'Umicore se base aussi sur l'approvisionnement en matériaux secondaires et en fin de vie à des fins de recyclage. Dans de nombreux cas, la disponibilité de ces matériaux dépend des niveaux d'activité de certains secteurs ou clients auxquels Umicore fournit ses services de recyclage en circuit fermé. Un portefeuille diversifié et une présence

Risque d'approvisionnement

Afin de pouvoir assurer sa production, Umicore dépend d'approvisionnements en certains métaux ou matières premières à base de métaux. Certaines de ces matières premières sont relativement rares. Afin de réduire le risque de voir ces approvisionnements mis en péril, Umicore adopte une politique visant à conclure dès que possible des contrats de longue durée avec ses fournisseurs. Dans certains cas, l'entreprise constitue des stocks stratégiques de certaines matières premières essentielles. Par ailleurs, l'entreprise tend à s'approvisionner en matières premières dans des zones géographiques distinctes. De même, en raison de l'importance qu'Umicore accorde au recyclage, ses besoins en approvisionnement ne dépendent que partiellement de matières premières primaires. En effet, une majeure partie des besoins de l'entreprise est couverte par des approvisionnements issus de sous-produits industriels ou de matériaux en fin de vie. Umicore s'emploie dans la mesure du possible à établir avec ses clients une relation basée sur un modèle en circuit fermé, combinant en une seule offre le produit acheté par le client et le recyclage des déchets découlant de son utilisation. Umicore a créé une Charte d'approvisionnement durable et, en 2010, a lancé un projet pilote d'approvisionnement durable visant à évaluer un groupe limité de fournisseurs. La Charte a été conçue pour améliorer davantage l'approche de l'entreprise envers l'approvisionnement durable. Elle est mise en place en collaboration avec les fournisseurs d'Umicore.

Risque de substitution

Umicore et ses clients entendent dégager le meilleur rapport coût/performance pour les matériaux. Si Umicore n'offre pas cet équilibre idéal, il y a toujours un risque de voir les clients rechercher des matériaux de substitution afin de les intégrer à leurs produits. Ce risque est particulièrement présent dans les activités produisant des matériaux à base de métaux onéreux (en particulier ceux soumis à une volatilité des prix historique). Umicore s'emploie à anticiper cette tendance en développant des solutions de substitution à l'aide de matériaux moins coûteux, aux prix moins volatils et, dans la mesure du possible, sans répercussion sur les performances du produit du client.

Risque législatif

À l'instar de nombreuses entreprises, Umicore est exposée aux changements du cadre réglementaire dans les pays et régions où elle déploie ses activités. Il faut remarquer que les activités d'Umicore peuvent tirer parti de certaines orientations réglementaires, notamment celles relatives aux contrôles plus rigoureux des émissions des véhicules et au recyclage obligatoire des produits en fin de vie, comme les appareils électroniques.

Certaines législations environnementales représentent de véritables défis opérationnels. La directive REACH est entrée en vigueur en juin 2007 dans toute l'Union européenne. Elle a imposé la création de nouvelles procédures opérationnelles concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques. Umicore a créé un réseau opérationnel de gestionnaires REACH au niveau des business units, coordonné par un manager responsable de la mise en œuvre de REACH.

Pour le 30 novembre 2010, les fiches d'enregistrement des substances les plus dangereuses et représentant une part importante du volume total devaient être soumises à l'Agence européenne des Produits chimiques (AEPC). Umicore a transmis 108 enregistrements pour 95 substances différentes, couvrant 13 entités juridiques européennes. Les fiches ont été préparées soit en collaboration avec d'autres sociétés au sein de consortiums, soit par Umicore uniquement. Tous les frais liés à la mise en conformité REACH, y compris le coût d'enregistrement, sont repris dans les frais de fonctionnement normaux.

Risque financier

Comme susmentionné à la page 134, Umicore a mis en œuvre des Conditions minimales de contrôle interne afin de réduire les risques financiers. Voici les douze domaines concernés par ces MICR : le contexte de contrôle interne, la clôture et les rapports financiers, les immobilisations corporelles, le Procure-To-Pay, l'Order-To-Cash, la gestion des stocks, la couverture, la trésorerie, les impôts, la gestion informatique, les ressources humaines, ainsi que les voyages et événements. Ci-dessous, nous vous résumons les trois principaux risques financiers. Vous trouverez une description complète des risques financiers et de leur gestion dans la note 3 des états financiers 2010.

Risque de crédit et de dette

Umicore a pour but de protéger ses activités grâce à une gestion financière saine et au maintien d'un bilan solide. Bien qu'il n'y ait pas d'objectif fixé concernant le niveau de dette, la société cherche en permanence à maintenir un label d'investissement de première qualité. Nous nous efforçons également de maintenir un équilibre sain entre les dettes à court et à plus long terme, ainsi qu'entre les dettes à taux d'intérêt fixe et celles à taux variable. Umicore est exposée au risque de non-paiement par un tiers pour des ventes de biens ou d'autres transactions commerciales. Elle gère ce risque en appliquant une politique de risque de crédit. L'assurance-crédit sert souvent à réduire le niveau global du risque. Toutefois, certaines entreprises n'utilisent aucune assurance. Il s'agit essentiellement d'entreprises ayant une

grosse concentration de clients, ou une relation bien spécifique et assez proche avec ceux-ci. Dans ce cas, le coût de l'assurance n'est pas justifié par rapport au risque encouru. Les managers sont également encouragés à prêter une attention particulière à l'évolution des créances commerciales. Cette démarche s'inscrit dans le contexte de gestion des besoins en fonds de roulement et est en phase avec les efforts consentis par le Groupe afin de diminuer les capitaux engagés. La plus grande partie de la rémunération variable des managers est liée au Rendement des Capitaux Engagés (ROCE).

Risque de change

Umicore doit faire face à des risques de change structurels, transactionnels et translationnels. Des risques de change structurels surviennent lorsque l'entreprise génère, dans une devise, des revenus supérieurs aux coûts supportés dans cette même devise. La plus grande sensibilité en la matière est celle dérivant de la devise américaine. Fin 2010, la sensibilité d'Umicore aux fluctuations du taux de change EUR-USD était (en l'absence de toute opération de couverture et uniquement pour les éléments indépendants du prix des métaux) d'environ un million d'euros pour chaque variation d'un cent US du taux de change. Cette sensibilité est calculée sur la base du taux de change à la fin de l'année 2010. Le risque transactionnel lié aux devises est couvert de manière maximale tandis que l'entreprise s'engage de temps à autre dans une couverture structurelle des devises afin d'assurer les futurs flux de trésorerie.

Par ailleurs, l'entreprise s'expose à un risque de change translationnel lors de la consolidation des revenus des filiales qui n'utilisent pas l'euro comme devise pour les états financiers. Ce risque ne fait généralement pas l'objet d'une couverture.

Risque lié au prix des métaux

Umicore est exposée à des risques liés aux prix des métaux que le Groupe traite ou recycle. Le risque structurel lié au prix des métaux est principalement imputable à l'influence des prix des métaux sur les métaux excédentaires issus du traitement de matériaux fournis par nos clients. Les risques transactionnels relatifs au prix des métaux sont liés à la sensibilité envers les variations de prix entre le moment où les matières premières sont achetées (c.-à-d. quand le métal est "priced in") et celui où les produits sont vendus (c.-à-d. quand le métal est "priced out"). Un autre risque existe au sein des stocks de métaux immobilisés. Il est lié à la chute du prix du marché sous la valeur comptable de ces stocks.

Fiscalité

La charge fiscale incluse dans les états financiers est la meilleure estimation fiscale du Groupe. Jusqu'à la finalisation des contrôles fiscaux par les autorités, une certaine incertitude plane quant aux impôts à payer pour la période. La politique du Groupe est de transmettre sa déclaration fiscale dans les délais légaux, et de collaborer avec l'administration fiscale pour être certaine que les affaires fiscales du Groupe soient aussi exactes que possible, et que toute divergence d'interprétation du droit fiscal soit résolue le plus rapidement possible. Étant donné l'ampleur et la nature internationale du Groupe, la TVA, la taxe de vente et les prix de transfert intra-entreprise sont des risques fiscaux inhérents, comme pour d'autres entreprises internationales. Les modifications apportées au droit fiscal ou à son application dans des domaines comme le prix de transfert, la TVA, les dividendes étrangers, les crédits d'impôts R&D, ainsi que les abattements fiscaux, pourraient grever le taux d'imposition réel du Groupe, et avoir des répercussions défavorables sur ses résultats financiers.

Relations avec les parties concernées

Umicore est une société cotée en bourse. À ce titre, nous sommes en relation avec un certain nombre de parties qui portent un intérêt à la façon dont nous exerçons notre activité. La relation que notre entreprise est capable de bâtir avec ces parties ("stakeholders") a une influence directe sur nos résultats.

L'engagement envers les parties concernées se fait en premier lieu selon une approche locale où chaque site est tenu d'identifier ses parties concernées et d'établir des plans d'engagement adéquats. Cette approche a été mise en place avec l'introduction, en 2006, des objectifs à l'échelle du Groupe en matière de développement durable. Pour 2010, chaque site était censé avoir mis sur pied un plan d'identification des parties concernées reprenant leur engagement. Fin 2010, environ 96 % de l'ensemble des sites avaient commencé à établir des plans dans ce but (par rapport à 29 % en 2006, 60 % en 2007, 78 % en 2008 et 90 % en 2009). Dans de nombreux cas, par exemple le dialogue avec les clients et les fournisseurs, les relations avec les parties concernées sont gérées principalement au niveau des business units, en phase avec l'approche décentralisée d'Umicore pour la gestion de ses affaires.

Au niveau du Groupe, l'entreprise a initié l'identification de ses principales parties concernées et a mis en place un dialogue plus structuré et plus formel avec celles-ci.

L'entreprise est membre du réseau KAURI, à Bruxelles. Cette adhésion lui offre des possibilités plus étendues de dialogue avec les parties concernées notamment avec les organisations non gouvernementales. Même si ce réseau concerne essentiellement la Belgique et l'Europe, il devrait constituer un tremplin important à la mise en place d'une identification plus étendue ainsi qu'un système de feed-back. Le nouvel ensemble d'objectifs Vision 2015 pour la période 2011-2015 (voir pages 8-11) a été en partie élaboré à partir des enseignements tirés d'un comité consultatif externe créé en 2009 pour analyser le reporting d'Umicore relatif à ses objectifs de développement durable. Ce comité consultatif s'est ajouté à un exercice interne mené avec des représentants des business units, des fonctions opérationnelles communes et des départements Corporate. En 2010, la priorité était de finaliser ces objectifs et de les transmettre au sein de l'entreprise.

Umicore est un membre actif de plusieurs fédérations sectorielles. En leur sein, elle engage le dialogue avec des responsables politiques afin de les sensibiliser aux enjeux du secteur. Ces fédérations constituent des plates-formes essentielles, qui permettent à Umicore de mener une action plus élargie, à l'échelle du secteur, en faveur du développement durable. À un niveau plus informel, les membres de la direction d'Umicore sont régulièrement sollicités, ou se portent volontaires, pour participer à des forums de discussion sur les performances d'Umicore et sur son approche en matière de développement durable. De tels événements mettent en présence différents intervenants, dont des chefs d'entreprise, des universitaires et des membres de la société civile.

Ci-dessous, nous avons mis en évidence les principales parties concernées en rapport avec Umicore. Celles-ci ont été regroupées de façon générale, sur la base des catégories types des parties concernées qui s'appliquent à la plupart des organisations industrielles. Nous avons aussi indiqué la nature de la relation qui nous unit et avons brièvement décrit la façon dont se déroule la communication entre Umicore et les parties concernées.

Fournisseurs

Umicore procure : des revenus

Les fournisseurs procurent : des biens et des services

Umicore comprend quatre business groups, actifs sur cinq continents. Afin de fabriquer leurs produits, ces derniers ont non seulement besoin de matériaux, mais aussi d'énergie, de transport et d'une série d'autres services. Umicore compte plus de 10.000 fournisseurs dans le monde. Ces derniers ont tout intérêt à compter Umicore parmi leurs clients : en 2010, Umicore a payé à ces fournisseurs quelque € 8,7 milliards (y compris la valeur des métaux dans les matières premières).

Umicore entretient un dialogue permanent avec ses fournisseurs, essentiellement afin de définir des spécifications techniques et de convenir de conditions contractuelles acceptables pour toutes les parties, dans un esprit de partenariat à long terme pour les livraisons de matières premières et de prestations de service promptes et ininterrompues, ainsi que les paiements ponctuels. Les entités sont, en premier lieu, responsables des achats de matières premières, tandis que le rôle du département Purchasing and Transportation est de s'assurer que les besoins du Groupe en matière de transport, d'énergie et autres soient satisfaits.

Umicore a toujours eu le souci de se fournir en matières premières et en services auprès d'acteurs de qualité et de bonne réputation. Auparavant, l'approche d'Umicore en matière d'approvisionnement était avant tout basée sur l'éthique des affaires et l'adhésion aux principes repris dans son Code de conduite. En 2005, cette approche a été affinée à travers l'adoption d'une politique d'achat pour l'ensemble du Groupe. Celle-ci définit une série de normes applicables à l'approvisionnement au sein d'Umicore. Dans une étape suivante Umicore a développé en début 2010 une Charte d'approvisionnement durable (<http://www.umincore.com/sustainability/sustProcCharter/>) dont l'implémentation a bien progressé. Étant donné que l'approvisionnement durable est un souci majeur pour une entreprise spécialisée en technologie des matériaux comme Umicore, il a été décidé d'en faire une priorité particulière des objectifs Vision 2015, pour la période 2011-2015.

Clients

Umicore procure : des matériaux et des services Les clients procurent : des revenus

Umicore ambitionne de fournir des matériaux pour une vie meilleure ("Materials for a better life"). Les matériaux produits par l'entreprise sont présents dans un large éventail d'applications qui apportent davantage de confort à la vie quotidienne et contribuent à un environnement plus propre.

La clientèle d'Umicore tend à s'internationaliser davantage. En 2010, 37 % du chiffre d'affaires ont été réalisés en dehors de l'Europe (hors activités de Metals Management).

Cette clientèle est généralement composée d'autres entreprises industrielles qui utilisent des matériaux Umicore dans la fabrication de leurs produits. Il est exceptionnel que l'entreprise fabrique des produits directement distribués au consommateur. Les business units ont la responsabilité d'aider leurs clients afin de mieux comprendre les dangers et les risques liés aux produits sur le marché ou en cours de développement. L'interaction avec les clients est un processus continu, pris en charge par les business units. Toutes les entités ont mis en place un système de feedback de la part de leurs clients. Ce dernier leur permet d'évaluer à intervalles réguliers le niveau de satisfaction des clients par rapport à leurs produits et services. Dans les domaines d'activité impliquant les technologies les plus avancées, cette relation avec le client est souvent fortement intégrée. En effet, la mise au point de produits de haute technologie demande en général plusieurs années de recherche et de développement en collaboration directe avec les clients en question.

Effectifs

Umicore procure : rémunération, formation et perspectives d'apprentissage

Les employés procurent : aptitudes, compétences et productivité

Umicore et ses sociétés liées emploient environ 14.400 personnes dans le monde. L'entreprise investit des ressources considérables afin de s'assurer un statut d'employeur de référence dans l'ensemble des régions où elle est active. En 2010, Umicore a versé, sous forme de rémunération et d'autres avantages au personnel de ses entreprises intégralement consolidées, un montant total de € 528 millions. Les contributions sociales se chiffraient à € 109 millions.

Umicore s'engage non seulement à offrir à son personnel un bon niveau de rémunération et des conditions de travail optimales, mais aussi des possibilités de formation pratique et professionnelle. Le personnel est tenu d'adhérer aux principes et

aux politiques formulées dans "The Umicore Way" et dans le Code de conduite d'Umicore. L'entreprise promeut un dialogue ouvert avec son personnel. Ce dialogue prend notamment la forme d'une enquête d'opinion triennale (cf. pages 58-59 pour les résultats de l'enquête 2010).

Umicore respecte le principe de la négociation collective là où elle est demandée. Pratique courante en Europe, ces mécanismes de négociation collective et la présence même de syndicats ne constituent pas la norme dans certaines régions du monde, ou font l'objet de restrictions juridiques au niveau local. En septembre 2007, Umicore a signé un accord de développement durable avec la Fédération internationale des organisations de travailleurs de la métallurgie et la Fédération internationale des syndicats de travailleurs de la chimie, de l'énergie, des mines et des industries diverses portant sur la mise en application des politiques d'Umicore en matière de droits de l'Homme, d'égalité des chances, de conditions de travail, de comportement éthique et de protection de l'environnement pour l'ensemble du Groupe. L'accord permet aux deux syndicats de participer de manière constructive à la poursuite de ces objectifs. Un comité de surveillance conjoint veille au déploiement de cet "Accord sur le Développement durable".

Umicore utilise également deux autres canaux de communication envers ses travailleurs: l'intranet du Groupe et le journal interne à diffusion internationale "Umicore Link".

Investisseurs et bailleurs de fonds

Umicore procure : un retour sur investissement Les investisseurs procurent : des capitaux et des fonds

Ces dernières années, les investisseurs accordant leur confiance à Umicore se sont diversifiés. Fin 2010, le Groupe estime que ses actionnaires se retrouvent surtout en Europe et en Amérique du Nord.

Umicore s'efforce de proposer aux investisseurs des informations ponctuelles et précises. Ces efforts de communication comprennent des tournées de présentation par la direction et des visites de site, la participation à des conférences et à des foires destinées aux investisseurs individuels, des présentations sur le Web et des téléconférences. En 2010, 16 analystes ont publié des rapports concernant l'action Umicore. En 2010, Umicore a reçu le prix de la meilleure information financière, décerné par l'Association belge des Analystes financiers.

La grande majorité des organismes de crédit et des créanciers de l'entreprise sont des institutions bancaires. Umicore dispose de lignes de crédit auprès de nombreuses banques, tant en Belgique qu'à l'étranger.

Pour l'essentiel, les relations avec ces banques relèvent de la compétence du département Finance du Groupe, même si chaque entité juridique au sein d'Umicore entretient des relations avec les milieux financiers. Par ailleurs, Umicore a mis en place une émission obligataire pour un montant de € 150 millions, dont la date d'échéance est fixée au 18 février 2012. Cette obligation est cotée à la Bourse de Bruxelles.

Société

Umicore procure : de la prospérité, ainsi que des produits et processus novateurs

La société procure : le permis d'exploiter

Par le biais de son personnel, Umicore participe à la création de valeur ajoutée dans les zones où elle est active. Bien que la création de valeur ajoutée constitue indubitablement un bénéfice, la façon dont celle-ci est créée revêt, elle aussi, une grande importance. En définitive, Umicore ne peut poursuivre ses activités que si elle en reçoit l'autorisation de la part de la société. Afin de conserver cette autorisation, Umicore tente, dans la mesure du possible, de mener ses activités dans un souci de développement durable. Cela va bien au-delà du respect des dispositions légales adoptées pour l'ensemble des sociétés. Umicore détermine ses propres normes, applicables à l'ensemble du Groupe et souvent plus strictes que les réglementations en vigueur dans les zones où l'entreprise exerce ses activités. Outre cet engagement envers le respect de pratiques opérationnelles rigoureuses, Umicore s'efforce aussi de mettre au point des matériaux qui amélioreront la qualité de la vie.

La façon la plus directe pour Umicore d'interagir avec la société est le contact avec les collectivités où elle est active. Un dialogue franc, en toute transparence, avec ces communautés fait partie intégrante des engagements d'Umicore envers les parties prenantes. C'est aussi l'un des objectifs sociaux de l'entreprise pour 2010 (voir pages 61-67). Il sera encore l'une des priorités de la stratégie Vision 2015. De même, certaines ONG déclarent périodiquement s'intéresser aux activités d'Umicore et à la façon dont l'entreprise les exerce. Umicore accueille favorablement ces marques d'intérêt et s'efforce de dialoguer avec ces groupes de façon constructive et ouverte. L'entreprise est également membre de "Business and Society", une association belge regroupant des entreprises et des ONG, ainsi que du "Corporate Funding Programme", un programme belge de développement composé de sociétés et d'ONG.

Sociétés associées et coentreprises

Umicore procure : des investissements et une assistance
Les sociétés associées et les coentreprises procurent : leur contribution aux bénéfices, une complémentarité technologique, un accès au marché

Umicore investit dans de nombreuses activités où elle n'exerce pas à 100 % un contrôle de gestion. Les sociétés liées sont celles où Umicore détient une participation supérieure à 20 % mais inférieure à 50 %. Les coentreprises supposent une répartition 50/50 de la participation et du contrôle. Les associations sont considérées comme une opportunité d'accélérer les avancées technologiques ou de se positionner sur des marchés spécifiques. Umicore exerce un contrôle effectif sur la gestion de la moitié des dix sociétés liées et coentreprises dans lesquelles elle détient une participation. Quand Umicore n'exerce pas le contrôle de gestion, sa présence au Conseil d'administration lui permet de guider et contrôler la direction et de suivre les évolutions des activités. Umicore n'est pas habilitée à imposer ses politiques et procédures à ses sociétés liées (ou à toute coentreprise où elle ne détient pas la majorité des droits de vote). Toutefois, elle a clairement affirmé sa volonté de voir les activités menées à bien conformément aux principes de "The Umicore Way".

Umicore tient à préserver toute propriété intellectuelle qu'elle partage avec ses partenaires, qu'il s'agisse de sociétés liées ou de coentreprises. Leur liste complète figure en page 96 du présent rapport.

Secteur public et autorités

Umicore procure : des impôts

Le secteur public et les autorités procurent : des services et le permis d'exploitation

En 2010, Umicore a versé un montant total de € 72 millions d'impôts dans le cadre de ses activités. De même, Umicore et son personnel ont versé quelque € 109 millions de cotisations sociales. Périodiquement, Umicore conclut des partenariats avec des institutions publiques, telles les universités, avec pour objectif premier d'approfondir certains projets de recherche. Occasionnellement, Umicore conclut également des partenariats avec des services publics. En 2010, un montant total d'environ € 15 millions lui a été attribué en tant que subvention principalement pour des projets de R&D prévus. Environ € 10 millions correspondant aux subventions précédemment attribuées, ont été perçus en 2010. L'entreprise a pour principe d'exclure tout don aux partis ou organisations politiques.

En 2010, Umicore a intensifié ses efforts en vue d'améliorer les contacts avec les pouvoirs publics à travers le monde. Ces efforts sont coordonnés par le département Government Affairs,

et se concentrent surtout en Europe et en Amérique du Nord. Umicore vise à accroître la visibilité et la compréhension de ses technologies, et à avoir voix au chapitre concernant les problèmes liés aux matériaux. En Europe, elle s'est focalisée sur la disponibilité des matières premières (en particulier avec la perspective d'une économie "circulaire"), l'efficacité des ressources et la législation concernant les déchets. Parmi les initiatives d'Umicore, citons l'accès à un financement public au niveau européen et national, surtout dans le contexte de programmes favorisant le développement des avancées technologiques ayant des avantages environnementaux.

Lorsque Umicore se sent concernée par certaines questions particulières, elle communique habituellement son opinion par l'intermédiaire des associations industrielles dont elle est membre. L'entreprise est consciente de la sensibilité que peut revêtir une prise de position sur certaines questions d'intérêt public. Dans cette optique, Umicore a développé des directives au niveau du Groupe portant sur la manière de gérer une situation de façon responsable (disponible sur le site Web du Groupe). Les principales affiliations d'Umicore (soit au niveau du Groupe, soit au niveau des business units) concernent actuellement les organismes repris ci-après.

Corporate :

- World Business Council for Sustainable Development (WBCSD)
- European Round Table of Industrialists (ERT)
- Eurometaux
- TransAtlantic Business Dialogue (TABD)
- Fédération française des minéraux, minéraux industriels et métaux non-ferreux (FEDEM)
- Agoria (fédération belge intersectorielle de l'industrie technologique)
- Fuel Cells Europe

Catalysis :

- Associations de contrôle des émissions tant au niveau national que régional (États-Unis, Afrique du Sud, Brésil, Chine, UE) - voir <http://www.automotivecatalysts.uminco.com/en/links/> pour une sélection de liens.
- Fédération Chimique Allemande (VCI)

Energy Materials :

- Cobalt Development Institute
- Nickel Institute
- European Photovoltaic Industry Association (EPIA)

Performance Materials :

- International Zinc Association
- International Platinum Association
- European Precious Metals Federation
- German Precious Metals Federation

Recycling :

- European Electronics Recyclers Association
- International Association of Electronics Recyclers
- International Association of Portable Rechargeable Batteries (RECHARGE)
- International Platinum Association
- International Precious Metals Institute
- International Antimony Association

Plusieurs entités d'Umicore sont signataires du programme "Responsible Care" de l'industrie chimique et certaines sont, par ailleurs, membres du Conseil européen de l'industrie chimique (CEFIC).

Conseil d'administration

Thomas Leysen, 50

Président, Administrateur non exécutif

Thomas Leysen est devenu Président d'Umicore en novembre 2008 après avoir été administrateur délégué d'Umicore depuis 2000. Il est aussi président de Corelio, un groupe de médias belge. Il est membre du Conseil d'administration du centre de recherche en microélectronique IMEC, membre du Conseil de surveillance de Bank Metzler (Allemagne) et membre du Conseil d'administration de la Compagnie Maritime Belge (CMB), d'UCB et d'Etex Group. Depuis avril 2008 il est Président de la Fédération des Entreprises de Belgique (FEB).

Administrateur depuis : le 10 mai 2000

Expiration de mandat : Assemblée générale ordinaire de 2012

Président depuis : le 19 novembre 2008

Président du Comité de nomination et rémunération depuis : le 19 novembre 2008

Administrateur depuis : le 14 avril 2004

Expiration de mandat : Assemblée générale ordinaire de 2013

Membre du Comité d'audit depuis : le 13 avril 2005

Membre du Comité de nomination et rémunération depuis : le 13 avril 2005

Marc Grynberg, 45

Administrateur délégué, Administrateur exécutif

Marc Grynberg a été nommé Administrateur délégué d'Umicore en novembre 2008, succédant ainsi à Thomas Leysen. Il a rejoint Umicore en 1996 en qualité de contrôleur de gestion du Groupe. Il a été le Chief Finance Officer (CFO) d'Umicore entre 2000 et 2006. En 2006 il a été désigné responsable pour la business unit Automotive Catalysts jusqu'à sa nomination en tant qu'Administrateur délégué. Marc est titulaire d'un diplôme d'ingénieur commercial de l'Université de Bruxelles (École de Commerce Solvay), et, il a travaillé pour DuPont de Nemours à Bruxelles et à Genève avant de rejoindre Umicore.

Administrateur depuis : le 19 novembre 2008

Expiration de mandat : assemblée générale ordinaire de 2012

Administrateur délégué depuis : le 19 novembre 2008

Uwe-Ernst Bufe, 66

Administrateur non exécutif indépendant

Uwe-Ernst Bufe a été administrateur délégué de Degussa jusqu'en mai 2000. Il est membre du Conseil d'administration d'Akzo Nobel N.V. (Pays-Bas) ainsi que membre non exécutif du Conseil d'administration de SunPower Inc. (EU).

Administrateur depuis : le 26 mai 2004

Expiration de mandat : Assemblée générale ordinaire de 2011

Jean-Luc Dehaene, 70

Administrateur non exécutif indépendant

Jean-Luc Dehaene a occupé plusieurs postes ministériels et a été Premier ministre de la Belgique de 1992 à 1999. Il est Président de Dexia, ainsi que membre du Conseil d'administration d'AB InBev, de Corona-Lotus et de Thrombogenics. Il est membre du Parlement européen.

Administrateur depuis : le 1er octobre 1999

Expiration de mandat : Assemblée générale ordinaire de 2011

Isabelle Bouillot, 61

Administrateur non exécutif indépendant

Isabelle Bouillot est diplômée de l'École Nationale d'Administration française. Elle a occupé différents postes dans les administrations publiques françaises, notamment comme conseillère économique du Président de la République de 1989 à 1991 et directrice du budget au ministère de l'Économie et des Finances de 1991 à 1995. Elle est ensuite entrée en 1995 à la Caisse des Dépôts et Consignations en tant qu'administratrice déléguée adjointe en charge des activités financières et bancaires. De 2000 à 2003, elle a été administratrice déléguée de la banque d'investissement du groupe CDC IXIS. Elle est actuellement présidente de China Equity Links et membre des Conseils d'administration de Saint-Gobain et de Dexia.

Arnoud de Pret, 66

Administrateur non exécutif indépendant

Arnoud de Pret a travaillé à la Morgan Guaranty Trust Company de New York de 1972 à 1978. De 1978 à 1981, il a été trésorier du groupe Cockerill-Sambre, et jusqu'en 1990 il a été directeur financier du groupe et membre du Comité exécutif d'UCB. Il a été directeur financier et membre du Comité de direction d'Umicore de 1991 jusqu'en mai 2000. Il est membre du Conseil d'administration d'AB InBev, du groupe Delhaize, de Sibelco, d'UCB, de l'Intégrale ainsi que de la société française Lesaffre & Cie. Il est membre du Conseil de supervision d'Euronext BV Amsterdam.

Administrateur depuis : le 10 mai 2000

Expiration de mandat : Assemblée générale ordinaire de 2011

Membre du Comité d'audit depuis : le 1er janvier 2001



Shohei Naito, 67

Administrateur non exécutif indépendant

Shohei Naito a débuté sa carrière au ministère japonais des Affaires Étrangères. Au sein du Ministère, il a occupé les fonctions de Directeur Général des Affaires consulaires et de l'Immigration et de Chef du Protocole. Mr Naito a occupé différents postes diplomatiques dans le monde et il a été nommé Ambassadeur en 1996. Depuis lors, il a servi en tant qu'Ambassadeur du Japon au Cambodge, à la fois au Danemark et en Lituanie, puis en Belgique. Il a quitté ses fonctions diplomatiques à la fin de l'année 2006. Il est actuellement Senior Fellow à l'Institut japonais des Affaires Internationales.

Administrateur depuis : le 25 avril 2007

Expiration de mandat : Assemblée générale ordinaire de 2013

Jonathan Oppenheimer, 41

Administrateur non exécutif

Jonathan Oppenheimer a rejoint le Groupe De Beers en 1994 et est devenu administrateur de De Beers S.A. en 2006. Il est également membre de son Comité de direction. Il est également président de De Beers Canada Inc et du groupe d'entreprises Element Six Abrasives. En raison de son titre de président d'Element Six (société dans laquelle Umicore détient une participation), il est considéré comme un administrateur non indépendant.

Administrateur depuis : le 5 septembre 2001

Expiration de mandat : Assemblée générale ordinaire de 2011

Guy Paquot, 69

Administrateur non exécutif indépendant

Guy Paquot a rejoint le groupe Banque Nagelmackers en 1969 et est devenu président et administrateur délégué de Financière Lecocq (une filiale de Nagelmackers) en 1986. En 1994, Financière Lecocq est devenue la Compagnie Mobilière et Financière du Bois Sauvage. En 2003, il a abandonné le poste d'administrateur délégué de la Compagnie du Bois Sauvage et au 30 juin 2010, il a démissionné de son poste de président mais est resté membre du Conseil d'administration. Il est président de Neuhaus et membre du Conseil d'administration de Recticel, du groupe Noel, et de Serendip ainsi que de la Fondation Quartier des Arts.

Administrateur depuis : le 13 avril 2005

Expiration de mandat : Assemblée générale ordinaire de 2011

Membre du Comité de nomination et rémunération depuis : le 13 avril 2005

Klaus Wendel, 67

Administrateur non exécutif

Après une carrière dans le monde de la gestion financière au sein de General Electric (États-Unis), Siemens, Cockerill Sambre et CBR, Klaus Wendel a rejoint la Société Générale de Belgique en 1988 en qualité de membre du Comité de direction, responsable du contrôle du groupe. Depuis 2000, il est consultant indépendant. Il est membre du Conseil d'administration de Recticel.

Administrateur depuis : le 26 juillet 1989

Expiration de mandat : Assemblée générale ordinaire de 2012

Président du Comité d'audit depuis : le 13 avril 2005

Karel Vinck

Président Honoraire

Comité de direction



Marc Grynberg, 45 Administrateur délégué

Marc Grynberg a été nommé Administrateur délégué d'Umicore en novembre 2008, succédant ainsi à Thomas Leysen. Il a rejoint Umicore en 1996 en qualité de contrôleur de gestion du Groupe. Il a été le CFO d'Umicore entre 2000 et 2006. En 2006 il a été désigné responsable pour la business unit Automotive Catalysts jusqu'à sa nomination en tant qu'Administrateur délégué. Marc est titulaire d'un diplôme d'ingénieur commercial de l'Université de Bruxelles (École de Commerce Solvay), et il a travaillé pour DuPont de Nemours à Bruxelles et à Genève avant de rejoindre Umicore.

Martine Verluyten, 59 Chief Financial Officer

Martine Verluyten a rejoint Umicore en 2006 après avoir officié chez Mobistar, deuxième opérateur belge de téléphonie mobile, où elle exerçait également la fonction de Chief Financial Officer. Auparavant, elle a occupé plusieurs postes internationaux au sein de l'entreprise de plastiques spécialisés Raychem, tant en Belgique qu'aux États-Unis. Elle a débuté sa carrière chez KPMG en tant qu'auditeur. En plus de sa fonction de Chief Financial Officer, elle est aussi responsable du département Informatique.

Hugo Morel, 60 Executive Vice-President Recycling

Hugo Morel est titulaire d'une maîtrise d'ingénieur métallurgiste de l'Université de Louvain (KUL). Il a rejoint Umicore en 1974 et a occupé divers postes dans la production, dans les départements commerciaux, à la stratégie et à la direction générale de diverses unités. Il a dirigé la business unit Zinc Chemicals entre 1996 et 1997 et a été nommé à son poste actuel en 1998. Il est entré au Comité de direction d'Umicore en 2002. En plus de la gestion du business group Recycling, il est aussi responsable des départements Corporate Security et Achats & Transports.

Pascal Reymondet, 51 Executive Vice-President Performance Materials

Pascal Reymondet est licencié en sciences de la Stanford University et ingénieur diplômé de l'École Centrale de Paris. Il a occupé différents postes de direction au sein du groupe Degussa, dont la direction des usines de catalyseurs automobiles de Port Elizabeth et Burlington. Il est entré au Comité de direction d'Umicore en 2003 en tant que responsable de l'activité Precious Metals Products. En septembre 2007, il a été nommé à la tête du business group Zinc Specialties. En juin 2010, il est devenu responsable du business group Performance Materials.

William Staron, 62

Executive Vice-President Catalysts

William Staron est titulaire d'un diplôme d'ingénieur en mécanique de l'Université de l'Ohio et a une longue expérience dans l'industrie des catalyseurs. Durant ses années passées au sein d'Engelhard (actuellement BASF), il a dirigé les groupes Environmental Catalyst, Specialty Minerals & Colors et Chemical Catalyst. William a rejoint Umicore en 2003 en tant que Senior Vice-President Automotive Catalysts pour l'Amérique du Nord. En 2007, il a été nommé comme Head of the Global Research & Technology pour la division Automotive Catalysts. En octobre 2008, il a été nommé à la tête de cette business unit et des devenu membre du Comité de direction.

Marc Van Sande, 58

Executive Vice-President Energy Materials

Marc Van Sande est docteur en physique de l'Université d'Anvers et est titulaire d'un MBA. Il a rejoint Umicore en 1980, et a occupé plusieurs postes dans la recherche, le marketing et la production. En 1993, il a été nommé Vice-President de la business unit Electro-Optic Materials et est entré au Comité de direction en tant qu'Executive Vice-President Advanced Materials en 1999. Il a occupé le poste de Chief Technology Officer entre 2005 et 2010. Il a depuis lors pris la direction du business group Energy Materials.

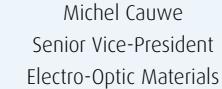
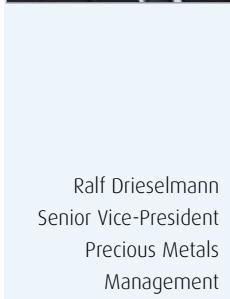
Denis Goffaux, 43

Chief Technology Officer

Denis Goffaux est titulaire d'un diplôme d'ingénieur des mines de l'Université de Liège. Il a rejoint Umicore Research en 1995 et a vécu et travaillé en Belgique, au Chili en Chine et en Corée. Avant de rejoindre le Japon en 2006, Denis était à la tête de la business line Rechargeable Battery Materials et a développé l'activité avec succès au point de devenir leader dans les matériaux cathodiques pour batteries rechargeables lithium ion. En tant que Country Manager Japan, Denis Goffaux (42 ans) a jeté les bases afin qu'Umicore augmente sa présence industrielle et ses activités commerciales au Japon. Il occupe son poste actuel depuis juillet 2010. En plus de sa fonction de Chief Technology Officer, il est aussi responsable du département Environnement, Santé & Sécurité.



Senior Management

<h2>Catalysis</h2>			
 <p>Dieter Lindner Senior Vice-President Automotive Catalysts Research & Technology</p>	 <p>Michael Neisel Senior Vice-President Automotive Catalysts Europe & Africa</p>	 <p>Arjang Roshan Senior Vice-President Automotive Catalysts Asia Pacific</p>	 <p>Michel Cauwe Senior Vice-President Electro-Optic Materials</p> <p>Klaus Ostgathe Senior Vice-President Thin Film Products</p>
<h2>Energy Materials</h2>			
 <p>Dietmar Becker Senior Vice-President Jewellery & Industrial Metals</p>	 <p>Koen Demesmaeker Senior Vice-President Precious Metals Refining</p>	 <p>Jan Vliegen Senior Vice-President Future Business for Energy Materials</p>	 <p>Ralf Drieselmann Senior Vice-President Precious Metals Management</p>
 <p>Ralf Drieselmann Senior Vice-President Precious Metals Management</p>	 <p>Dirk Uytdewilligen Senior Vice-President Cobalt & Specialty Materials</p>		

	Bernhard Fuchs Senior Vice-President Greater China		Stephan Csoma Senior Vice-President Governmental Affairs
Regions			Ignace De Ruijter Senior Vice-President Human Resources
	Franz-Josef Kron Senior Vice-President South America		Luc Gellens Senior Vice-President Japan
	Guy Ethier Senior Vice-President Environment, Health & Safety		Edwin D'Hondt Senior Vice-President Information Systems
Performance Materials			Pierre Van de Bruaene Senior Vice-President Building Products
	Guy Beke Senior Vice-President Zinc Chemicals		Joerg Beuers Senior Vice-President Technical Materials
	Egbert Lox Senior Vice-President Group R&D		Géraldine Nolens Senior Vice-President Legal Affairs

Glossaire

Définitions économiques

API –Active Pharmaceutical Ingredients ou principes pharmaceutiques actifs

Substance biologiquement active utilisée dans les médicaments.

Batterie lithium-ion - Li-ion

Lithium ion est une technologie pour batteries rechargeables dans lesquelles les ions lithium se déplacent de l'électrode positive (la cathode) vers l'électrode négative (l'anode) durant la charge, ce qui permet de stocker l'électricité. Lors de la décharge, les ions lithium retournent vers la cathode et libèrent donc de l'électricité.

Catalyse/ catalyseur

La catalyse est l'action d'une substance, appelée catalyseur, qui provoque une transformation chimique ou l'accélère. Le catalyseur n'est pas consommé et peut donc être réutilisé.

Cathode

La cathode est l'électrode positive dans une batterie (rechargeable). Lors de la charge les ions sont libérés de la cathode et migrent vers l'anode ce qui provoque le stockage d'énergie. Lors de la décharge, les ions retournent vers la cathode et libèrent de l'électricité.

Charge de recyclage/raffinage

Montant à payer par le fournisseur de matières premières au raffineur de métaux pour le traitement de ses matériaux et l'extraction de métaux des matières premières. En cas de matériaux en fin de vie, on utilise le terme recyclage.

Cibles rotatives

Matériau composite cylindrique utilisé dans le dépôt de couche mince par dispersion. Cela permet une meilleure efficacité au niveau du dépôt qu'avec les cibles conventionnelles.

Diesel pour poids lourds - D

Poids lourds diesel – Matériel roulant sur route (camions et bus) ou hors route (engins lourds pour l'industrie et l'extraction minière, locomotives et matériel agricole).

Don philanthropique

Don à une association sans but lucratif, non destiné au bénéfice commercial d'Umicore. Les dons peuvent se faire en espèces ou en nature. Les dons à des partis politiques sont interdits.

Equipementiers automobiles - OEM

Désigne des entreprises qui achètent, en vue de les utiliser dans ses propres produits, des composés fabriqués par une seconde entreprise. Ce terme désigne typiquement les fabricants automobiles.

Galvanoplastie

La galvanoplastie est un procédé de placage au moyen d'un courant électrique qui déplace les ions métalliques dans une solution pour couvrir un autre matériau. Le procédé est principalement employé pour déposer une couche de matériau et ainsi conférer les propriétés désirées à cet autre matériau

HVACR – Chauffage, ventilation, climatisation et réfrigération

Terme générique pour les systèmes de chauffage, ventilation, climatisation et réfrigération

LED - Diode électroluminescente

Les LED sont une source de lumière à base de semi-conducteur offrant une large gamme d'avantages par rapport aux ampoules à incandescence dont une durée de vie plus longue et une meilleure efficacité énergétique.

Nitrate de bore cubique polycristallin - PCBN

Le matériau le plus dur après le diamant. Contrairement au diamant il n'est pas trouvable dans la nature mais est un matériau fabriqué. Les particules abrasives sont synthétisées sous des conditions similaires à celles de la production de diamant synthétique.

NMC – Lithium (nickel-manganèse-cobalt) oxyde

Type de matériau pour cathode assez récent qui est utilisé pour le marché émergent des véhicules électriques ou hybrides mais aussi de plus en plus dans l'électronique portable.

Oxyde d'étain-indium - ITO

Oxide conducteur transparent utilisé dans des couches spéciales pour sa conductivité électrique et sa transparence d'un point de vue optique. Il est utilisé dans différentes applications telles que les écrans plats, le photovoltaïque et le verre architectural.

Photovoltaïque - PV -

Le photovoltaïque est une méthode de production d'électricité qui convertit directement le rayonnement solaire en électricité.

Platinoïdes - pgm

Platine, palladium, rhodium, ruthénium, iridium et osmium (pour Umicore, il s'agit principalement des trois premiers).

Prépatiné

Technique de finition de surface pour le zinc qui donne à un produit neuf, l'aspect d'avoir déjà exposé aux conditions météorologiques.

Prix spot

Prix/taux qui est demandé pour un paiement et une livraison immédiats d'une matière première ou d'une devise. Cette notion s'oppose à celle du prix à terme dont les modalités contractuelles sont fixées maintenant mais dont le paiement et la livraison auront lieu à une date future.

Véhicule électrique ou hybride - (H)EV

Véhicule (voiture particulière ou autre) qui fonctionne totalement ou partiellement grâce à un moteur électrique ou hybride, plutôt qu'avec du diesel ou de l'essence.

Véhicule léger

Principalement les voitures familiales roulant à l'essence, au diesel ou à l'aide d'une autre source d'énergie.

Sels

En chimie, les sels sont les composants ioniques qui peuvent résulter d'une réaction de neutralisation d'un acide ou d'une base.

Substrat

Surface sur laquelle une couche d'une autre substance est appliquée. Dans le domaine des catalyseurs automobiles, le substrat est

une structure en nid d'abeille qui augmente la surface de contact, sur laquelle une solution catalytique est déposée. Dans le domaine photovoltaïque, les semi-conducteurs tels que le germanium sont utilisés comme substrat sur lequel les autres couches de la cellule solaire sont déposées.

UHT - Ultra Haute Température

Umicore a déposé un brevet d'un procédé à ultra haute température (>3000°C°) utilisant la technologie du plasma en vue de traiter et de recycler des matériaux, ce qui permet d'utiliser moins d'énergie que les procédés traditionnels.

Définitions sociales et environnementales

Accident avec journée de travail perdue

Accident intervenant sur le lieu de travail et entraînant un arrêt du travail pendant au moins une journée.

Biodiversité

Diversité existante parmi les organismes vivants de tout type dont les écosystèmes terrestres, marins, aquatiques et mixte et les complexes écologiques dont ils font partie ; ceci comprend la diversité au sein des espèces, entre les espèces et celle des écosystèmes.

Biomarqueur d'exposition

Substance ou son métabolite qui est mesuré dans les fluides biologiques (par exemple le sang) afin d'évaluer l'exposition interne du corps.

Blessure rapportable

Blessure suite à un accident sur le lieu de travail et nécessitant plusieurs interventions de premiers soins ou un programme de travail adapté, à l'exclusion des accidents avec journées de travail perdues.

Départs volontaires

Nombre de travailleurs partant de leur propre volonté (excepté mises à

pied, retraite et fin de contrat à durée déterminée). Ce nombre se rapporte au dénombrement total des effectifs.

Développement durable

Développement qui répond aux besoins des générations d'aujourd'hui, sans compromettre les besoins des générations futures (réf. Commission mondiale des Nations Unies sur l'environnement et le développement).

CDC

Acronyme de « Centers for Disease Control and Prevention » - Centre de Contrôle et de Prévention des Maladies : organisation basée aux USA chargée de la prévention et du contrôle des maladies, de la santé environnementale ainsi que de l'éducation à la santé et de sa promotion.

Décibel

Unité de mesure du bruit.

Évaluation des risques

Évaluation des risques émanant des substances existantes pour l'homme (travailleurs et consommateurs) et pour l'environnement dans l'optique d'une meilleure gestion de ces risques.

Gaz à effet de serre

Gaz qui contribuent au réchauffement de la planète (CO₂, méthane, etc.).

Global Reporting Initiative® (GRI)

Processus international à long terme dont la mission consiste à élaborer et à diffuser des lignes directrices pour la rédaction de rapports en matière de développement durable.

Grippe A(H1N1)

Souche du virus de la grippe

Heures de formation par personne

Nombre moyen d'heures de formation par travailleur – incluant les formations internes, externes et sur le terrain. Les formations sur le terrain peuvent comprendre les heures pendant lesquelles une personne est formée sur le lieu de travail sans être totalement productive. Le nombre total d'heures de formation est divisé par le nombre total des effectifs.

ISO 14001

Norme de l'Organisation internationale de normalisation relative aux systèmes de gestion environnementale (réf. ISO).

Jours de grève

Nombre de jours perdus pour cause de grève. Ce chiffre exclut les jours non prestés par les travailleurs non-grévistes qui n'ont pas été en mesure de se présenter au travail. Les arrêts de travail de moins d'un jour ne sont pas pris en compte sauf s'ils se répètent sur une longue période.

Matières recyclées

Toute matière arrivée en fin de son premier cycle de vie et retraitée afin de lui donner une deuxième, troisième, etc. vie.

Matières secondaires

Produits résiduels issus du cycle de production des matériaux primaires.

Microgramme par décilitre de sang

Unité de mesure de la concentration d'un métal dans le sang.

Microgramme par gramme de créatinine

Unité de mesure de la concentration d'un métal dans l'urine.

Nanomatériaux

Matériaux constitués de particules microscopiques ayant au moins une de leurs dimensions inférieure à 100 nanomètres.

Nombre total des effectifs

Nombre de travailleurs (ouvriers, employés, managers) salariés chez Umicore à la fin de la période concernée dont les temps partiels, les préretraites à temps partiel, et travailleurs temporaires et excepté les travailleurs avec un contrat suspendu et les sous-traitants.

OHSAS 18001

Occupational Health and Safety Assessment Series ; un système de gestion de la santé et de la sécurité.

REACH

« Enregistrement, Évaluation et Autorisation des substances Chimiques » (nouvelle politique chimique de l'Union Européenne).

Récupération

Collecte des déchets dans l'optique de les réintégrer dans les procédés de recyclage.

Sécurité des procédés

Questions de sécurité relatives à l'utilisation et au stockage de substances chimiques dangereuses qui peuvent représenter un risque pour les personnes et l'environnement à proximité.

Taux d'absentéisme

Nombre total de jours de travail perdus pour cause de maladie excepté longue maladie et congés de maternité. Ce chiffre se rapporte au nombre total de jours de travail par an (p.e. 260 jours).

Employés temporaires

Employés Umicore avec un contrat temporaire. Ils ne sont pas considérés comme faisant partie du personnel fixe, mais sont repris dans le total des effectifs.

Taux de fréquence des accidents avec journées de travail perdues

Nombre d'accidents avec journées de travail perdues par million d'heures prestées. Les accidents sur le chemin du travail ne sont pas pris en compte.

Taux de gravité des accidents avec journées de travail perdues

Nombre de journées de travail perdues par millier d'heures prestées. Les accidents sur le chemin du travail ne sont pas pris en compte.

Définitions financières**Actions en circulation**

Actions émises – actions propres.

Bénéfice par action, de base

Résultat net, part du Groupe / nombre moyen d'actions en circulation.

Bénéfice par action, dilué

Résultat net, part du Groupe / (nombre moyen d'actions en circulation + (nombre de nouvelles actions potentielles à émettre en vertu des plans d'options sur actions existants x impact de dilution des plans d'options).

Bénéfice par action récurrent

Résultat récurrent net, part du Groupe / nombre moyen d'actions en circulation.

Capitalisation boursière

Cours de clôture x nombre total d'actions en circulation.

Capitaux engagés

Fonds propres totaux – réserves juste valeur + dette financière + provisions pour avantages sociaux – impôts différés actifs et passifs – effet IAS 39.

Cash-flow avant financement

Variation de la trésorerie d'exploitation + variation de la trésorerie d'investissement.

Dépenses de recherche & développement

Dépenses de recherche & développement brutes, incluant les coûts capitalisés.

Dettes financières nettes

Dettes financières à plus d'un an + dettes financières à un an au plus – placements de trésorerie et valeurs disponibles.

EBIT

Résultat d'exploitation des entreprises consolidées (produits des investissements financiers inclus) + part du Groupe dans le résultat net des entreprises comptabilisé selon la méthode de mise en équivalence.

EBIT non récurrent

Inclut les éléments non récurrents relatifs aux mesures de restructuration, réductions de valeur d'actifs et autres produits et coûts de faits ou transactions qui sont clairement distincts des activités courantes de l'entreprise. Les réductions de valeur sur stocks de métaux bloqués indéfiniment sont inclus dans l'EBIT non récurrent des business groups.

EBIT récurrent

EBIT – EBIT non récurrent – effet IAS 39.

EBITDA récurrent

EBIT récurrent + amortissements récurrents des entreprises consolidées.

Effet IAS 39

Différences temporaires (de nature non-cash) dans la prise en compte de revenus, en cas de non application, ou d'impossibilité d'obtenir une comptabilité de couverture IAS aux

a) Couvertures transactionnelles, ce qui implique que les éléments couverts ne peuvent pas être évalués à leur juste valeur de marché, ou

b) Couvertures structurelles, ce qui signifie que la juste valeur des instruments de couverture est reconnue dans les résultats au lieu des fonds propres jusqu'à ce que la transaction prévue ou l'engagement se réalise, ou

c) Dérivés implicites dans des contrats (entièrement) exécutés, ce qui implique que le changement de la juste valeur sur les dérivés implicites doit être reconnue dans le compte de résultats à l'opposé du composant non (entièrement) exécuté sur lequel le changement de juste valeur ne peut pas être reconnu dans le compte de résultats.

EPS

Bénéfice par action pour actionnaires.

Investissements

Investissements capitalisés en immobilisations incorporelles et corporelles.

Marge opérationnelle récurrente

EBIT récurrent des entreprises consolidées / revenus (hors métal).

Moyenne des capitaux engagés

Pour les semestres : moyenne des capitaux engagés au début et à la fin de la période; pour les années : moyenne des moyennes semestrielles.

Ratio d'endettement

Dettes financières nettes / (dettes financières nettes + total des capitaux propres).

Rendement des capitaux engagés (ROCE)

EBIT récurrent / capitaux engagés moyens.

Revenus (hors métal)

Tous les éléments de revenus – valeur des métaux achetés.

Taux d'imposition réel récurrent

Charges d'impôts récurrentes / résultat récurrent avant impôts des entreprises consolidées.

Les définitions financières reprises ci-dessus se rapportent à des indicateurs de performance non-IFRS, sauf celles du 'Bénéfice par action, de base' et du 'Bénéfice par action, dilué'.

GRI Index

Umicore applique les principes de la Global Reporting Initiative (GRI) à sa structure de reporting depuis la publication du Rapport aux Actionnaires et à la Société 2005. L'index identifie l'emplacement des éléments et indicateurs de la GRI dans le présent rapport. Umicore est passée au niveau de reporting B+ dans son Rapport aux Actionnaires et à la Société 2008. Un indice GRI complet est disponible sur le site web d'Umicore (www.sustainabledevelopmentumicore.com/grilndex). Pour obtenir des informations complémentaires sur la GRI, la liste complète des indicateurs (incluant les définitions complètes) et les différents niveaux d'application, veuillez consulter la page www.globalreporting.org.

Référence	Indicateur	Pages
Généralités		
1. Stratégie en Analyse		
1.1	Déclaration de l'administrateur délégué et du président	3-4; des commentaires sur les affiliations organisationnelles sont disponibles à la page 141
1.2	Description des principaux impacts, risques et opportunités	3-4; 7; 8-11; 39; 45; 61; 69; 86-87; 134-141; les profils durables détaillés sont disponibles sur www.umincore.com/sustainability
2. Profil de l'organisation		
2.1 - 2.2	Nom, produits / services	Couverture; 8-11; 21; 25; 29; 33
2.3 - 2.7	Structure, présence géographique, marchés desservis	page 2 de couverture; intérieur de couverture arrière; 8-11; 21; 25; 29; 33; 56-57; 88; 122; 135; 140; www.umincore.com/en/ourBusiness
2.8	Périmètre	6-7; 56-57
2.9	Changements significatifs relatifs au périmètre, à la structure ou à l'actionnariat	1; 8-11; 21; 25; 29; 33; 55
2.10	Récompenses reçues en 2009	64; 139
3. Paramètres du rapport		
3.1 - 3.4	Profil du rapport, coordonnées de contact	Couverture; 1; intérieur de couverture arrière
3.5 - 3.13	Périmètre du rapport et assurance	1; 4; 6; 14; 19; 23; 39; 45; 61; 69; 70; 72; 96; 115; 119-120; 140; 152-153; voir aussi les approches de gestion disponibles sur www.umincore.com/sustainability
4. Gouvernance, engagements et implication		
4.1 - 4.7	Structure et gouvernance	1; 122-133; 142-147 tous les éléments relatifs à la gouvernance sont disponibles sur le site web; la Charte de Gouvernance d'entreprise sur www.governance.umincore.com/fr/charterF ; le Code de Conduite sur www.governance.umincore.com/FR/CodeOfConduct
4.8 - 4.11	Directives et politiques internes	Page 2 de couverture; 122; 125; 134; www.governance.umincore.com/fr
4.12 - 4.13	Engagements envers des initiatives externes	47; 126; 140-141 page 2 de couverture
4.14 - 4.17	Engagement avec les parties concernées	Page 2 de couverture; 1; 62; 138-141
5. Politique de gestion et indicateurs de performance		
L'ensemble des informations concernant la politique de gestion relative aux éléments économiques, environnementaux et sociaux est disponible sur www.umincore.com/sustainability ; le résumé des principaux indicateurs de performances du Groupe se trouve en page 7.		
Indicateurs de performance économique		
Performance économique		
EC1	Valeur économique produite et distribuée	17; 19; 62-63; 91-93; 140
EC3	Couverture des obligations envers les plans d'avantages définis par la société	103-106
EC4	Subsides significatifs provenant du gouvernement	140
Impacts économiques indirectes		
EC8	Développement et impact des investissements dans l'intérêt du public	62-63

Indicateurs environnementaux	
Matériaux	
EN2 Pourcentage de matières consommées provenant de matières recyclées	7; 23; 27; 31; 35; 39; (voir également les profils des business units sur www.uminco.com/sustainability)
Energie	
EN3 - EN5 Consommation directe et indirecte d'énergie issue de sources primaires et économies d'énergie	40; 43; 48 NB la consommation directe et indirecte font partie d'un seul indicateur
EN6 Initiatives pour fournir des produits efficaces du point de vue énergétique ou des produits basés sur des sources d'énergie renouvelables	(indicateur rapporté partiellement) 8-9; 21; 25; 33 (les profils détaillés des business groups sont disponibles sur www.uminco.com/sustainability)
EN7 Initiatives prises en vue de réduire la consommation indirecte d'énergie et réductions achevées	40; 48 (indicateur rapporté partiellement)
Eau	
EN8 Volume totale d'eau prélevé, par source	40; 43
Biodiversité	
EN11 Localisation et taille des sites ou dans les zones protégées adjacentes ou zone à forte biodiversité	43 (indicateur rapporté partiellement)
Emissions, effluents et déchets	
EN16 - 17; EN20 Emissions de gaz à effet de serre, autres émissions dans l'air	40-42; 43; 46; NB les émissions de gaz à effet de serre directes et indirectes font partie d'un seul indicateur
EN21 Rejet d'eaux usées	40; 47-48
EN22 Déchets	40; 41; 43
Indicateurs sociaux	
Pratiques en matière d'emploi et conditions de travail	
LA1-LA2 Emploi	6; 7; 55-57; 64; (LA1 rapporté partiellement)
LA4 Pourcentage de salariés couverts par une convention collective.	67
LA7 Santé et sécurité au travail	64; 69-72; (indicateur partiellement rapporté)
LA10 Formation	66
LA13 Composition des organes de gouvernance et répartition des employés par catégorie	67; 92; 122-126; 142-147
Droits de l'Homme	
HR3; HR5-7 Négociation collective, travail des enfants, travail forcé ou obligatoire	67; 134; 135 voir aussi le Code de Conduite (www.governance.uminco.com/fr/CodeOfConduct) (indicateur HR3 partiellement rapporté)
Société	
SO1 Relations avec les communautés	62-63
SO2; SO3 Corruption	67; 134-135; 140 toutes les activités sont soumises à l'évaluation annuelle des risques qui reprend tous les éléments relatifs au Code de conduite; Umicore a signé le Partnership Against Corruption Initiative (PACI) de l'ONU (indicateur SO3 partiellement rapporté)
SO5 - SO6 Politiques publiques	140
Responsabilité relative aux produits	
PR1 Santé et sécurité des consommateurs	49 (indicateur partiellement rapporté)
PR3 Informations sur les produits et les services	49 (indicateur partiellement rapporté)

Calendrier financier ⁽¹⁾

26 avril 2011

Assemblée générale des actionnaires (exercice 2010)
Communiqué de presse et Revue trimestrielle T1 2011

29 avril 2011

Actions ex-dividendes

4 mai 2011

Mise en paiement du dividende

4 août 2011

Communiqué de presse et résultats du premier semestre 2011

20 octobre 2011

Communiqué de presse et revue trimestrielle T3 2011

9 février 2012

Communiqué de presse et résultats annuels 2011

24 avril 2012

Assemblée générale des actionnaires (exercice 2011)

Informations complémentaires

Cotation en Bourse

Euronext Bruxelles

Informations générales

Tim Weekes

Téléphone: 32-2-227.73.98

E-mail: tim.weekes@umicore.com

Informations économiques

Geoffroy Raskin

Téléphone: 32-2-227.71.47

E-mail: geoffroy.raskin@umicore.com

Informations sociales

Mark Dolfyn

Téléphone : 32-2-227.73.22

E-mail : mark.dolfyn@umicore.com

Informations environnementales

Bert Swennen

Téléphone: 32-2-227.74.45

E-mail: bert.swennen@umicore.com

Rapport annuel

Ce rapport est également disponible en anglais et en néerlandais

Internet

Ce rapport annuel peut être téléchargé sur
le site: www.umicore.com

Siège social Umicore

Rue du Marais 31

B-1000 Bruxelles – Belgique

Téléphone: 32-2-227.71.11

Télécax: 32-2-227.79.00

Internet: www.umicore.com

E-mail: info@umicore.com

Numéro d'entreprise: 0401574852

Numéro de TVA: BE 0401 574 852

Editeur responsable

Umicore Group Communications

Tim Weekes

Téléphone: 32-2-227.73.98

E-mail: tim.weekes@umicore.com

Réalisation

Comfi

Photos

Umicore, Dimitri Lowette

Impression

Dereume

(1) Dates sous réserve de modification. Pour les mises à jour, veuillez consulter le site web d'Umicore.

Ce rapport est imprimé sur du papier Heaven 42 Superwhite. Le procédé utilisé pour la fabrication de ce papier est constamment amélioré pour réduire au maximum l'impact sur l'environnement. Les usines qui produisent ce papier sont toutes certifiées FSC (Forest Stewardship Council) ou PEFC (Programme for the Endorsement of Forest Certification Schemes).

Umicore
Société Anonyme
31 rue du Marais
B-1000 Bruxelles, Belgique

Tél +32 2 227 71 11
Fax +32 2 227 79 00
e-mail info@umicore.com
www.umicore.com

TVA BE 0401 574 852
Numéro d'entreprise 0401574852
Siège social: 31, rue du Marais - B-1000 Bruxelles - Belgique